

AUX ÉTATS-UNIS

Le budget prévoit le plus grand déficit jamais enregistré en temps de paix

LIRE PAGE 36

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1.20 F
Algerie, 1.00 ; Maroc, 1.00 ; Tunisie, 1.00 ; ...

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE GUÉPIER ÉRYTHRÉEN

Au moment où les efforts d'accroître l'orientation socialiste de l'Éthiopie, les membres du Conseil militaire provisoire d'Addis-Abeba sont aux prises avec de graves difficultés en Érythrée.

Lundi 3 février, la junte a annoncé de nouvelles nationalisations portant sur une soixantaine de firmes — le 19 décembre dernier, l'État avait déjà pris le contrôle des banques et des compagnies d'assurances. Simultanément, d'importants renforts de troupes convergent sur Asmara, où les rebelles érythréens avaient déclaré vouloir mener une opération spectaculaire contre les casernes de l'armée éthiopienne.

Bien que le Front de libération continue désormais toute la périphérie d'Asmara et bénéficie d'un soutien croissant de la population locale, empêtrée par les excès des forces de l'ordre, l'impasse est totale en Érythrée tant sur le plan militaire que politique. Ni le Conseil militaire provisoire ni les rebelles ne sont actuellement en mesure d'imposer une solution par la force.

En dépit de l'aide importante reçue de certains pays arabes, parmi lesquels la Libye et l'Arabie Saoudite, la rébellion ne peut pas affronter l'armée éthiopienne en rase campagne. Elle est contrainte de recourir à des coups de main ou à des actions de harcèlement plus proches de la géométrie que de la guerre. D'autre part, la rivalité entre le Front de libération de l'Érythrée (F.L.E.) et le Front de libération du peuple (F.L.P.), pourtant très minoritaire, affaiblit les insurgés.

De leur côté, les forces éthiopiennes sont incapables de maintenir leur contrôle sur l'ensemble de l'Érythrée et d'y rétablir le paix. Ainsi s'explique l'escalade du terrorisme et de la répression, chacune des actions des rebelles entraînant des représailles qui, au cours des derniers mois, ont de plus en plus frappé les populations civiles.

Le maintien de l'autorité du pouvoir central en Érythrée est vital pour le gouvernement d'Addis-Abeba. Les ports érythréens de Massawa et d'Assab sont les seuls débouchés maritimes du pays. La junte peut d'autant moins y renoncer que le sort du Territoire français des Afars et des Issas, et donc celui du port de Djibouti, déboîté naturel du chemin de fer franco-éthiopien, semble de plus en plus incertain.

D'autres forces centrifuges menacent l'intégrité territoriale de l'Éthiopie. Au Gôdjam, à l'ouest d'Addis-Abeba, les autorités locales doivent faire face à de plus en plus de révoltes. Au Begemder, l'ancien gouverneur est entré en dissidence contre le pouvoir central et s'est enfui au Soudan, où il a rejoint le ras Mengesha Seyoum, gouverneur du Tigré, qui conteste le régime imposé par la junte.

Le combat des rebelles érythréens, qui se prolonge depuis treize ans, ne constitue donc pas le seul sujet d'inquiétude des officiers du Conseil provisoire qui dirige l'Éthiopie. Mais il reste à la fois le plus grave et le plus immédiat, en raison de la menace de guerre civile que l'abandon érythréen fait peser sur le pays.

(Lire nos informations page 4 et page 5 la suite des « Carnets de Route » de JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.)

LE « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND

MM. Jean-Pierre Fourcade et Hans Apel confrontent leurs vues dans « Europa ».

Quinze ministres participent aux entretiens.

APRÈS LES CONGRÈS POLITIQUES DE PARIS ET DE PAU

Une double compétition persiste entre l'U.D.R. et les républicains indépendants et entre le parti communiste et le parti socialiste

M. Mitterrand écarte l'« aile gauche » de la direction du P.S.

Les importantes délibérations politiques qui se sont déroulées au cours du week-end ont apporté le preuve que le débat reste tendu entre les forces de la majorité, aussi bien qu'entre celles de l'opposition.

Les propos tenus devant le congrès des républicains indépendants et au sein du comité central de l'U.D.R. attestent que les gaullistes et les

« giscardiens » ont la commune ambition de devenir « le premier parti de France ». Le parti communiste commente avec sévérité les travaux du congrès du parti socialiste à l'issue duquel M. François Mitterrand, appuyé par une large majorité, a décidé d'écarter de la direction du parti l'« aile gauche » constituée par le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES).

Il y a un peu moins de deux mois les contradictions éclataient au sein d'une U.D.R. émanant de deux solutions qui s'opposaient à lui n'était entièrement satisfaisante et que chacune comportait des risques sérieux.

Refuser la synthèse, c'est-à-dire la reconduction du pacte conclu à Epinay en 1971 et confirmé à Grenoble deux ans plus tard, c'était offrir le spectacle d'un parti socialiste divisé à une opinion et à un électoralat de gauche déjà fortement traumatisés par le différend entre le P.S. et le P.C. C'était encourager celui-ci à proclamer que M. Mitterrand et ses amis évoluent vers la droite et à en conclure au bien-fondé du procès engagé contre eux. Accepter la synthèse, c'était s'exposer au grief d'avoir cédé à la tentation d'un unanimisme de façade, étant évident pour tous que le différend entre le CERES et la majorité ne tient pas seulement à des différences de « comportement », mais à des divergences sur la tactique et même sur l'idéologie. A vrai dire, ceux qui acceptent la synthèse, c'est-à-dire, bien que toutes les tendances soient décidées à servir ensemble le parti, ne se seraient-ils pas exprimés en cas de synthèse de crier au repliement et au « négri-

blanc » sans signification et sans portée ?

Sensible à ce risque plus qu'aux autres, et convaincu d'autre part que, quelle que soit l'issue du congrès, le P.C.F. ne s'en déclarerait pas satisfait, l'ancien candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle a choisi la fermeté et la rigueur. Proclamant bien haut les vertus de la tolérance, il s'en est montré particulièrement à condition qu'il n'y ait pas de rouspéance dans les rangs.

Coherent dans son attitude, celui qui refusait à « son aile gauche » le droit de se réinstaller dans des places fortes a pu être moins ferme à l'égard de ses partenaires communistes. Il ne s'est pas borné à dénoncer dans leur parti « cette curieuse tournure d'esprit qui conduit à penser qu'il faut répéter des erreurs on finit par créer une vérité », et à jurer qu'il n'échangerait pas l'union de la gauche « contre la fausse monnaie du monolithisme et de la disparition de la liberté de pensée au sein du parti socialiste ». Il a également tenu à rappeler que le programme commun de gouvernement n'a jamais été un seul parti communiste, c'est aussi nous sommes copartisans ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

En dépit de sa « petite phrase » de samedi

M. FOURCADE N'ENVISAGE PAS de relance systématique de l'économie

Le Koweït réclame une nouvelle hausse du pétrole

Une petite phrase de M. Fourcade, samedi 1er février, au congrès des républicains indépendants, a été interprétée ici et là comme l'annonce de mesures de relance : « La phase de refroidissement a-t-elle été créée la place à une phase de soutien des activités. » Bénévolement pris, les pouvoirs publics n'entendent pas modifier leur ligne de conduite : priorité à la lutte contre l'inflation et un rééquilibrage des échanges extérieurs ; soutien de l'activité sur des points précis par des mesures sectorielles ; pas de relance systématique. La dévaluation des hausses de prix pourrait d'ailleurs se trouver compromise, si le Koweït qui a demandé une révision d'urgence de l'OPEP, convainquant les autres pays exportateurs de relever le prix du « brut », en vue de compenser la baisse du dollar.

Pour réduire la dépendance de la France à l'égard des pays pétroliers, le Conseil de planification a décidé samedi de porter à 25 % (contre 3 % actuellement) la part de la consommation nationale assurée en 1985 par l'électricité d'origine nucléaire ; celle du pétrole sera, de ce fait, ramenée de 66 % à 40 %. Le gouvernement a décidé, à cet effet, la mise en chantier en 1976-1977 de centrales nucléaires capables de produire au moins 12 000 mégawatts et prévu un large débat sur les questions de sécurité posées par ce programme.

La politique gouvernementale est arrivée, en ce début d'année, à la fin d'une première étape ; les objectifs que s'était fixés M. Fourcade pour le deuxième semestre 1974 ont été atteints, le taux d'inflation s'étant ralenti (moins de 1 % de hausse mensuelle des prix de détail) et le rééquilibrage des échanges extérieurs étant bien amorcé. Reste la seconde phase du plan et ses objectifs : ramener la hausse des prix à 8 % entre janvier et décembre 1975, réduire le déficit des échanges extérieurs à 11 milliards de francs.

Si, sur ce deuxième point, le succès ne semble plus douteux, il n'en va pas tout à fait de même en matière de prix, compte tenu de la nécessité de révaloriser le revenu des paysans, donc de relever les prix agricoles. Il faut, en conséquence, demeurer vigilant, d'autant plus que l'ambition est de faire aussi bien que les Allemands, dont le taux d'inflation annuel se situe aux environs de 8 à 7 %.

Il demeure l'objectif, mais un facteur important inquiète depuis la fin de l'été 1974 le gouvernement : la montée du chômage. Celle-ci a été plus rapide et plus

forte que ne le prévoyaient les pouvoirs publics. Si le phénomène se poursuivait sur la lancée, il est certain que M. Fourcade serait amené à lâcher du lest. Mais le gouvernement a décidé d'attendre les statistiques de janvier (voir le Monde du 31 janvier).

Pour l'heure, il n'est pas question pour M. Fourcade de relance. Il est même persuadé que l'accroissement du chômage va diminuer sous l'effet d'une reprise économique spontanée.

La petite phrase du ministre est donc, avant tout, psychologique. C'est un avertissement que les chefs d'entreprise devraient saisir. Il s'agit de la façon suivante : « N'attendez pas, pour investir un plan de relance de l'économie, car celui-ci ne viendra peut-être pas. Ce que nous avons déjà fait en matière de crédit, de budget, d'engagements anticipés des commandes publiques, de mesures sectorielles — en faveur du bâtiment, notamment — tout cela nous semble suffisant. Il nous de jouer, maintenant, sans plus attendre. »

ALAIN VERNHOLES.

(Lire nos informations page 37.)

L'ARMÉE PORTUGAISE OU LA FASCINATION DU POUVOIR

Le conseil des Vingt, organisme suprême du Mouvement des forces armées (M.F.A.), s'est réuni pendant le week-end à Lisbonne pour étudier les termes d'un compromis qu'il aurait l'intention de soumettre aux partis politiques. Il s'agit de permettre à la campagne pour les élections à la Constitution, qui auront lieu le 13 ou le 20 avril, de se dérouler dans un climat aussi paisible et régulier que possible. Une semaine après les graves incidents de Porto, qui avaient interrompu le congrès du parti du Centre démocratique et social, le parti chrétien-démocrate a dû, dimanche, clore en hâte son congrès.

Le projet des Vingt serait également soumis aux formations qui ne participent pas au gouvernement comme le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.). Il permettrait une institutionnalisation du M.F.A. qui serait intégré dans les futures structures de l'État. Ainsi, l'armée, qui a renversé le régime Caetano le 25 avril 1974, s'engage-t-elle de plus en plus dans la vie politique. Ses décisions et ses avis ne sauraient aujourd'hui être contestés par aucune des formations qui attendent des élections une première indication sur leur force relative.

I. — Le conseil de la révolution

Lisbonne. — « Nous devons être prudents, pragmatiques, attentifs à toutes les menaces, à tous les périls... La droite réactionnaire n'a pas renoncé. Et un certain radicalisme d'extrême gauche est préoccupant en raison des résonances qu'il peut avoir au sein des forces armées... » Le major Melo Antunes semble penser à voix haute. Son regard est machinalement fixé vers la fenêtre, d'où l'on aperçoit la cascade paisible des toits roses et bleu pastel du Bairro Alto, en contrebas du palais de Sao Bento. Ministre d'État après avoir été l'un des « sept » de la commission de coordination politique du Mouvement des forces armées, il est aujourd'hui l'une des personnalités les plus en vue du gouvernement provisoire.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANZ

Le soulèvement du 25 avril, et il s'étonne encore que la police politique, la PIDE, ait attendu aux déplacements des hommes de l'opposition, n'ait pas compris l'importance de la conspiration. Un mois avant l'heure H, quand le 5<sup>e</sup> régiment de Caldas da Rainha s'est imprudemment lancé sur la route de Lisbonne, il a bien cru que tout était perdu. « Le 17 mars, nous pensions être tous arrêtés, et nous avons envisagé une retraite clandestine. »

Son analyse de la dynamique du Mouvement du 25 avril l'amène à penser que les Portugais ont la possibilité de bâtir une société démocratique et s'écarter des connotations socialistes très marquées. Les officiers des cadres moyens,

Le roman de l'année, c'est L'imprécauteur par René-Victor Pilhes Prix Femina / Seul

AU JOUR LE JOUR

Redoux

Choisir la chaudière pour annoncer le réchauffement de l'économie française provient de la part de M. Jean-Pierre Fourcade une connaissance profonde du folklore météorologique.

« A la chaudière, dit la sagesse paysanne, l'hiver passe ou prend vigueur. » En somme, M. Jean-Pierre Fourcade a eu qu'une chance sur deux de se tromper.

Mais qu'il prenne garde pourtant au redoux : il est générateur d'avalanches. Tout le monde sait, d'autre part, que les cent fleurs de février sont d'autant plus vulnérables aux gélées d'avril.

ROBERT ESCARPIT.

« A. A. Théâtres d'Arthur Adamov » à Villeurbanne

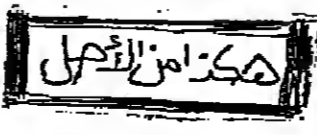
Planchon chez Goldfinger

La scène du Théâtre national populaire, à Villeurbanne, est grande. Roger Planchon y adresse

aujourd'hui, avec « A. A. Théâtres d'Arthur Adamov », un solut très personnel à la mémoire de son ami, qui est tué à Paris il y a cinq ans.

Le plancher de la scène est occupé par un amas de granules bleu électrique, d'aspect chat-ventricoles sont recouvertes de plaques brunes, on dirait un aggloméré à base de dérivé de houille. Plusieurs bronzes représentent des réductions de vélocipèdes sont placés aux murs, assez haut, comme des ex-voto. A droite, quelques derrick en bois rappellent que la famille d'Adamov possédait avant 1917, à Bakou, des puits de pétrole.

MICHEL COURNOT. (Lire la suite page 28.)



# EUROPE

## Espagne

### La cinquième grève de la faim du R. P. Xirinachs prisonnier politique et candidat au Nobel

Le prix Nobel de la paix a été attribué cette année à un prêtre catalan inconnu, inconnu depuis 1973 à la prison méditerranéenne de Carabanchel et qui a entamé le 1<sup>er</sup> janvier 1975 sa cinquième grève de la faim. La question est posée : l'Académie Nobel a-t-elle officiellement accepté le candidat de Lluís Maria Xirinachs, évêque de la non-violence, qui se bat de sa manière pour obtenir une amnistie politique sans conditions en Espagne. Vingt-sept professeurs des universités centrale et autonome de Barcelone parmi les plus prestigieuses de Catalogne ont écrit à l'Institut norvégien pour faire valoir que l'action du R.P. Lluís Maria Xirinachs était une défense infaillible « des droits de l'homme et des minorités ».

Lluís Maria Xirinachs, âgé de quarante-trois ans, né à Barcelone, ordonné prêtre en 1956, a été chassé de Catalogne en 1962 pour avoir protesté publiquement contre les tortures infligées par la police à trois étudiants. Nommé vicaire dans l'évêché de Solsona, il décide en 1968 de refuser le traitement que l'Etat lui verse en vertu du concordat. Nouvelle expulsion. Cursó à Vich, travail manuel dans une petite commune, il abandonne toute charge ecclésiastique. Première grève de la faim en juillet 1969 en compagnie de plusieurs autres prêtres basques et catalans pour réclamer la « séparation de l'Eglise et de l'Etat ». Arrêté, il ne passera pas un jour en prison. Cursó à Vich s'oppose à toute poursuite. La nuit de Noël 1970, Lluís Maria Xirinachs commence sa seconde grève de la faim « d'une durée illimitée » pour manifester sa solidarité avec les militants révolutionnaires basques qui comparent leur situation à celle de Burgos. Il abandonne après vingt et un jours de jeûne, les organisations politiques ca-

talanes de l'opposition lui ayant promis « d'intensifier la lutte contre le pouvoir central ». Le 7 novembre 1971, la première assemblée de Catalogne se réunit : trois cents personnalités représentant tous les groupes politiques ou professionnels de Catalogne prennent l'engagement de lutte « ensemble pour » obtenir l'amnistie et l'existence des libertés démocratiques fondamentales. En un an, c'est une victoire du R.P. Xirinachs, que le tribunal de l'ordre public a condamné au mois de mars précédent pour « propagande illégale ». A la requête expressée du prêtre, l'évêché s'est abstenu cette fois d'intervenir, comme le concordat lui en donne la possibilité.

Nouvelle arrestation en novembre 1972 : il est conduit à la prison pour ecclésiastiques de Zamora, proche de Castille, puis transféré à Carabanchel. Sa troisième grève de la faim à Zamora, sans manger et surtout sans boire, le met aux portes de la mort. Transféré à l'hôpital, il est libéré en décembre. Le 1<sup>er</sup> mai 1973 il est à Saint-Cugat-de-Valles avec dix mille personnes convoquées par l'Assemblée de Catalogne. Arrêté le 28 novembre 1973, incarcéré à la prison modèle de Barcelone, il utilise la seule arme qu'il possède : la grève de la faim et la désobéissance civile. « Je ne peux pas accepter, dit-il, que les droits d'expression, d'association et de réunion ne soient pas reconnus. Les autorités les transgressent. Carabanchel où sont détenus les dix dirigeants des commissions ouvrières qui comparaitront devant le tribunal le jour même où l'amiral Carrero Blanco, chef du gouvernement, est assassiné. Lluís Maria Xirinachs prendra cette fois quarante-deux jours sans prendre aucun aliment, ce qui doit être un record absolu. Les médecins déclinent d'hospitaliser ce moribond obstiné.

### La lettre à Franco

Livide, déchéant, mais soutenu par une volonté sans faille, il est parti pour son cinquième voyage vers la mort par intention le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Il refuse toute communication avec les fonctionnaires et les médias. Une campagne en faveur de l'amnistie sans conditions. Le pape, les évêques espagnols, la commission de l'Armée espagnole, présidée par Mgr Jubany eussent demandé l'amnistie. Et même le Conseil de l'Europe comprend cette geste en faveur des prisonniers politiques d'un Etat européen qui est la honte de l'Europe. Pour obtenir cette amnistie, nous, les prisonniers, nous avons une responsabilité. Et vous, qui êtes dans le rue, vous avez la vôtre. Ne laissons pas passer cette occasion.

La campagne de Justice et Paix a été un grand succès : cent soixante mille signatures d'Espagnols, qui ont accepté le visage découvert, que leur pétition en faveur de l'amnistie soit adressée au chef de l'Etat. Au dernier moment, l'épiscopat espagnol, chargé de transmettre les listes de signatures, a fléchi. Les listes ont été brûlées. Mgr Enrique Terencio présente au général Franco une demande de large indult, en reconnaissance de la « grande responsabilité » pour les prisonniers politiques au nom de l'épiscopat.

Dans son cachot, Lluís Maria Xirinachs doit être amer s'il eût appris ce revirement qui choque la commission Justice et Paix, et ses animateurs, l'avocat Ruiz Gimenez ou Enrique Mirat Mogadón, ancien dirigeant des associations de laïcs. Le 3 février a été pour le « candidat au Nobel » malgré lui, le trentième jour de grève de la faim. Il ne reste pas beaucoup de temps au jury norvégien.

### République d'Irlande

L'IRA MET EN GARDE DUBLIN A PROPOS DES DÉTENUÉS

Beifast (A.F.P., Reuters). — L'IRA a provoqué à 20h30, dimanche 2 février, un silence de quinze jours pour mettre en garde le gouvernement de Dublin contre « les graves conséquences » qu'aurait un refus des autorités irlandaises de reconnaître leur attitude à l'égard des prisonniers républicains de la prison de Portlaoine.

Le communiqué de l'IRA publié à Dublin intervient quelques heures après les déclarations très fermes de M. Patrick Cooney, ministre de la justice, affirmant que

## L'ARMÉE PORTUGAISE OU LA FASCINATION DU POUVOIR

(Suite de la première page.)

C'est à l'expérience, confrontée avec les charges du pouvoir, vivant en jour le jour les réactions de la population, qu'ils ont médité sur leurs objectifs, sur la meilleure manière de résumer cette « nouvelle société » dont ils rêvaient en Afrique. « Des potentialités, impensables il y a dix mois, apparaissent. Bien des hommes du mouvement pensent qu'il faut s'adapter à de nouvelles situations concrètes, où la gauche dispose de nouveaux moyens d'action. » Le major ne pense pas que les événements du 28 septembre et le départ du général Spínola ont permis une victoire complète de « la gauche », mais ils ont favorisé « une plus grande homogénéité de cohérence ».

Les hommes du M.F.A. — un peu moins de trois cents officiers sur les quatre mille de l'armée — avaient promis de rétablir les institutions démocratiques et d'organiser des élections libres dans un délai d'un an. Ce sera étonnant, sans incidents de parcours qu'ils ne souhaitent pas, avant la fin d'avril. Ils voulaient jeter aux orties la tunique des colonisateurs et offrir l'indépendance aux populations des territoires d'outre-mer. Le processus est largement engagé.

Le M.F.A. est sur le point d'englober la totalité des forces armées, au prix de quelques mutations et de retraites anticipées, sans que l'optimisme de l'« avant-garde » militaire et politique semble également confronté, avant d'avoir terminé sa compilation « bilans », à des choix politiques, économiques, sociaux impliquant des options, des « modèles de société ».

Chargé de deux « dossiers » lourds, le plan économique de trois ans et la décolonisation en Angola, le major mesure aujourd'hui la distance qui sépare les constructions idéologiques des réalités gouvernementales. Des changements, dus à des différences de développement plus qu'à des divergences politiques, commencent à apparaître dans les différents organismes de souveraineté, où les militaires se retrouvent à huis clos sans les chefs de partis associés à leur entreprise.

Classé « à gauche » lorsqu'il était membre de la commission de coordination, le ministre fait figure maintenant de « modéré ». N'est-ce pas la même évolution suivie par ses amis du parti socialiste, rejete aujourd'hui malgré lui vers une alliance avec les populistes démocrates du P.P.D. ?

« L'échelle nationale. Que faire ? Si nous réussissons, il crèvera d la censure. Il y a des limites de la tolérance... »

Les militaires portugais, moitié soldats, moitié universitaires, sont en train de détruire l'image classique de l'armée, « chef de garde de la bourgeoisie ou service de l'impérialisme » ?

Une armée « bourgeoise » peut-elle devenir « le bras armé » des travailleurs ? La question n'intéresse pas seulement le Portugal et certains pays du tiers-monde, mais aussi l'Europe, en particulier l'Espagne, où les « jeunes officiers » longent du côté de Lisbonne. Comment expliquer la « surprise » ?

L'armée, tout d'abord, n'a jamais été abonnée de la lutte politique et des complots contre Salazar. En 1958, c'est un général, Humberto Delgado, qui soulève l'enthousiasme des foules. Ancien attaché militaire à Washington, il est candidat à la présidence de la République. Il eût été dit : « Si je suis élu, je limoge Salazar... » Deux cent mille personnes l'accablent le 14 mai 1958 à Porto. Trois cent mille à Lisbonne. Il est battu, peu importe ! Les Portugais ont découvert que des militaires « pouvaient être démocrates ». En mars 1959, un certain capitaine Vasco Gonçalves (aujourd'hui général et chef du gouvernement) participe à une conspiration civile et militaire que l'avocat Francisco Souza Tavares, un autre conjuré, qualifie plus tard de « rébellion majeure de l'armée ». Le P.C.P. est d'accord puis se rétracte. Vasco Gonçalves aussi. M. Manuel Serra, actuel dirigeant du Front socialiste populaire, dissident depuis janvier 1975 du P.S. de M. Mario Soares, est dans le coup. Il est arrêté. Il s'agit d'un dénouement 1961 à Braga avec le capitaine Varela Gomes, aujourd'hui colonel et chef de la 5<sup>e</sup> division de l'état-major.

appelés de plus en plus nombreux universitaires sortant des facultés où les idées progressistes triomphent.

La rencontre entre officiers de carrière, exaspérés par les « jours de garde » de plus en plus fréquents en Afrique, et des « militants » qui brûlent de les « politiser » est explosive. Le décret-loi de juillet 1973, qui tend à favoriser et à accélérer l'incorporation des « militants » en les privilégiant par rapport aux officiers de carrière joue le rôle de détecteur. La première assemblée de jeunes officiers contestataires a lieu en Guinée en août 1973.

Au fil des mois, le mouvement des « capitaines » sera si puissant que le général Kaulas de Arriaga, chef de file des ultras, songera en décembre 1973 à l'utiliser comme levier contre le gouvernement Caetano, qu'il veut renverser pour « capitaines » la conduite de la guerre en Afrique ? Le putsch de Kaulas échoue. Le général Spínola, héros de Guinée, en avertit le président du conseil. Mais le gouvernement continue de croire que les revendications des jeunes officiers sont purement « professionnelles », alors que, dans leurs réunions à peine clandestines, les capitaines parlent de « rétablir la démocratie » et de « faire la révolution ».

C'est encore le régime qui va favoriser sa, le vouloir, l'extension du mouvement sur trois armées. L'idéologie salazariste, qui a détruit l'esprit de caste, a aussi érodé l'esprit de corps. Les aviateurs, et plus encore les marins, répondent avec enthousiasme aux sondages des « capitaines » de l'armée de terre, seule touchée par le réforme de l'Académie militaire. Ce sont aujourd'hui des fusiliers-marins qui gardent le palais de Sao Bento et contrôlent l'identité des visiteurs. Ils appartiennent à un corps considéré comme sûr et particulièrement fidèle au M.F.A. Les parachutistes, que l'on ne voit guère à Lisbonne, le seraient-ils moins ?

### Un socialisme à la portugaise

« Ce qui se passe ici ne ressemble à rien d'autre, dit-il, il ne faut pas comparer pour comparer. Il y a une spécificité portugaise. Peut-être sommes-nous prémodernes, mais nous espérons construire un modèle de société original, un socialisme à la portugaise, qui ne devro rien à personne... »

Trois fois deux ans en Angola : il a réfléchi sur la guerre et sur la honte. Son opinion sur le salazarisme était faite. Diplômé en sciences mathématiques, ce militaire aux allures d'universitaire avait songé à tenter sa chance, candidat d'une formation démocratique, aux élections de 1968.

Il a gardé son strict costume civil, sa cravate discrète. Le regard vit derrière les verres épais des lunettes est calme. Il constate, avec une pointe d'irritation, la multiplicité des réunions ministérielles. Le lundi, réunion du groupe des Tróicas. « C'est un nouveau comité : en font partie les cinq ministères militaires du gouvernement, les sept membres de la commission de coordination et le brigadier Soares de Carvalho... » Mardi et vendredi, conseils des ministres. « Ce n'est pas obsolète. En décembre, par exemple, nous n'avons eu qu'un conseil par semaine... » Enfin, le samedi, conférence du conseil des Vingt, organisme suprême depuis décembre du Mouvement des forces armées. Les délibérations sont secrètes. « C'est là, en fait, que sont décidées les grandes orientations. » Ce conseil des Vingt, que la première assemblée plénière des députés du M.F.A. — trois cents officiers des trois armées — a investi de tous les pouvoirs, est bien le conseil de la révolution du nouveau régime portugais, une sorte de supergouvernement. Sa création reflète la prépondérance actuelle de ce qu'on est tenté d'appeler le « parti militaire ».

« Optimiste et prudent » : c'est aussi la philosophie du commandant Vitor Alves, ministre d'Etat chargé de l'information et de la défense. Une courte barbe poivre et sel sous des traits bruniés de courreur d'océans, le commandant définit la ligne actuelle de la majorité des membres du M.F.A. comme « progressiste modérée ». Résolu à ne pas dramatiser les querelles entre partis politiques, il juge que la vision de l'étranger est souvent déformée par « des illusions d'optique ». Pourquoi cette campagne sur le péril communiste ? Le P.C.P. a ses problèmes comme les autres. Il est souvent sur la défensive à l'Université, dans les entreprises... Le processus de démocratisation engagé au sein des forces armées ? « Ce se passe très bien. Mais n'oubliez pas d'imaginer : nous ne supprimons pas les grades. Le Portugal n'est pas la Chine populaire... »

Serious, sûr d'eux-mêmes, persuadés qu'ils ont le ston bien en main, les officiers du M.F.A. ne veulent pas laisser confondre « révolution » et « désordre ». « Regardez dans la rue, dit le commandant Concaico e Silva, ministre de l'information. On ne promène pas les têtes au bout des piques. Nous pouvons faire l'économie de la guillotina. » Marin, avocat, est autre « militaire » civil » découvre à son nouveau poste les « problèmes » qui évalent tant peiné M. Rui Rego, directeur du journal socialiste Republico, un homme d'ordre, intègre et ennemi du « libéralisme ». « Nous devons nous garder des provocations du commandant civil », dit-il. La droite diffuse des tracts ignobles. C'est une compagne à

Novel ébœc sanglant, Varela Gomes est gravement blessé et incarcéré à Peniche, la sinistre forteresse où les prisonniers ont parfois de l'eau jusqu'au ventre, comme à Caxias... Actes isolés ? Coups de main « aventuristes » ? Sans doute. Mais ni les communistes, ni les socialistes, ni les leaders des O.D.E. n'ont jamais considéré les forces armées comme « un bloc homogène ». Les multiples contacts secrets entre les « capitaines » et les dirigeants politiques d'une opposition encore clandestine en seront grandement facilités avant le 25 avril.

Deux décisions prises par le régime ont d'ailleurs contribué aux mutations profondes de l'armée. En 1958, l'année du « grand frisson » pour Salazar, l'enseignement militaire et l'Académie militaire et les cadets reçoivent une solide, réservée aux fils de famille fortunés, l'Académie ouvre alors ses portes aux enfants de la petite bourgeoisie et des classes moyennes. Les « capitaines » du 25 avril 1974 ont fait leurs premières épreuves, cette année-là. A partir de 1961, la guerre africaine contraint le gouvernement à renforcer les cadres professionnels de l'armée par des

appelés de plus en plus nombreux universitaires sortant des facultés où les idées progressistes triomphent.

La rencontre entre officiers de carrière, exaspérés par les « jours de garde » de plus en plus fréquents en Afrique, et des « militants » qui brûlent de les « politiser » est explosive. Le décret-loi de juillet 1973, qui tend à favoriser et à accélérer l'incorporation des « militants » en les privilégiant par rapport aux officiers de carrière joue le rôle de détecteur. La première assemblée de jeunes officiers contestataires a lieu en Guinée en août 1973.

Au fil des mois, le mouvement des « capitaines » sera si puissant que le général Kaulas de Arriaga, chef de file des ultras, songera en décembre 1973 à l'utiliser comme levier contre le gouvernement Caetano, qu'il veut renverser pour « capitaines » la conduite de la guerre en Afrique ? Le putsch de Kaulas échoue. Le général Spínola, héros de Guinée, en avertit le président du conseil. Mais le gouvernement continue de croire que les revendications des jeunes officiers sont purement « professionnelles », alors que, dans leurs réunions à peine clandestines, les capitaines parlent de « rétablir la démocratie » et de « faire la révolution ».

C'est encore le régime qui va favoriser sa, le vouloir, l'extension du mouvement sur trois armées. L'idéologie salazariste, qui a détruit l'esprit de caste, a aussi érodé l'esprit de corps. Les aviateurs, et plus encore les marins, répondent avec enthousiasme aux sondages des « capitaines » de l'armée de terre, seule touchée par le réforme de l'Académie militaire. Ce sont aujourd'hui des fusiliers-marins qui gardent le palais de Sao Bento et contrôlent l'identité des visiteurs. Ils appartiennent à un corps considéré comme sûr et particulièrement fidèle au M.F.A. Les parachutistes, que l'on ne voit guère à Lisbonne, le seraient-ils moins ?

Le temps des complots et des rêves est passé. Les difficultés et les interrogations commencent, les doutes aussi. On a vu sur le Rosário des soldats lever le poing aux côtés des militants du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat). En décembre, à Matra, des cadets se sont insurgés. Plusieurs de leurs camarades avaient été détenus pour avoir distribué des tracts d'une formation d'extrême gauche. Les cadets ont été « cassés » et transférés dans des casernes, comme simples soldats. « La discipline, dit le général Sarinra de Carvalho, doit être maintenue. C'est indispensable... » Comment le M.F.A. pourra-t-il concilier la discipline et l'exercice quotidien de la révolution ? L'unité des forces armées et l'engagement politique permanent ? Pourra-t-il rentrer dans la mêlée politique sans se salir les mains ?

MARCEL NIEDERKANG.

Prochain article :

PLÉBISCITER LE 25 AVRIL

### Le gouvernement dément que l'U.R.S.S. ait demandé des facilités portuaires pour sa flotte de pêche

Lisbonne (A.F.P., Reuters, U.P.I., A.P.I.). — Le ministre portugais des affaires étrangères a démenti, samedi 1<sup>er</sup> février, l'information donnée par l'agence Associated Press selon laquelle l'U.R.S.S. aurait demandé des facilités portuaires pour sa flotte de pêche dans l'Atlantique. Selon le ministre, cette information est « sans fondement ». L'agence américaine, dans une nouvelle dépêche, confirme son information citant des « milieux bien informés ». La demande soviétique n'aurait pas été formulée de « manière officielle » et le démenti du ministre des affaires étrangères est « entièrement correct », mais la nouvelle serait exacte « sur le fond » et serait continuée « dans les milieux militaires occidentaux ». Et il succède une certaine émotion à Lisbonne, où la presse critique d'autre part les manœuvres aéronavales de l'OTAN, qui se poursuivent au large des côtes.

n'a troublé le congrès. Le commandant Sanches Osorio, dirigeant du parti chrétien-démocrate, a déclaré qu'il préférerait ne pas commenter l'interruption du congrès. Ancien ministre de l'Information, le commandant Sanches Osorio est un ami du général Spínola et a démissionné en même temps que l'ancien chef d'Etat. Le responsable des relations publiques du parti chrétien-démocrate a précisé de son côté qu'il n'avait reçu « aucune menace des organisations de gauche ».

M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, a déposé auprès du tribunal six mille huit cent vingt signatures de membres du parti complétant ainsi la procédure de légalisation de sa formation. « Nous en avions plus », a dit M. Soares, mais il y a eu des actes de sabotage, des agressions et même des tentatives de vol de documents ». Le parti communiste, le parti populaire démocratique (P.P.D.), le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) et le Centre démocratique et social (C.D.S.) ont déjà accompli les formalités de légalisation de leurs formations.

### Le congrès du parti chrétien-démocrate a été interrompu

A Figueira da Foz, le parti chrétien-démocrate, qui tenait son premier congrès national, a décidé d'ajourner ses travaux au début de l'après-midi de dimanche pour des « raisons de sécurité ». Les forces armées chargées de la protection des délégués ont fait savoir aux organisateurs qu'une « réunion du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat, maofiste) était prévu dans la ville. Aucun incident cependant

Le «Etat-major des forces armées » démentit formellement, samedi 1<sup>er</sup> février, un article de la revue *Jeune Afrique* accusant les lieutenants-colonels Almeida Bruno et Firmão Miguel d'avoir préparé le débarquement en Guinée de novembre 1970 et l'assassinat à Conary d'Amílcar Cabral le 20 janvier 1973. L'état-major précise que ces deux officiers se trouvaient au Portugal à cette époque. — (A.F.P.)

**POURQUOI PAYER PLUS CHER ?**

**GRANDE PARADE DU TISSU D'AMEUBLEMENT CHEZ BOUCHARA**

du 3 au 15 février

9<sup>F</sup> le mètre  
Imprimé sur toile armurée. 120 cm.

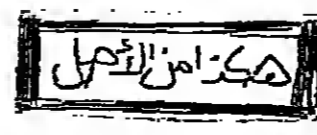
10<sup>F</sup> le mètre  
Toile ruséque. 130 cm. Coton.

15<sup>F</sup> le mètre  
Otonnet imprimé. 130 cm. - Satin dralon. 130 cm.

20<sup>F</sup> le mètre  
Satin dralon. 130 cm.

**TISSUS BOUCHARA**

54, Bd HAUSMANN-CHAMPS-ÉLYSÉES-REPUBLIQUE-TERMES-VAUGRARD-PARIS 2-VELIZY 2-BELLE-ÉPINE-ROSNY 2-CRETEIL



DU POUVOIR

Texte vertical sur la gauche de la page, sous le titre 'DU POUVOIR', contenant des informations partiellement illisibles.

A WASHINGTON

Le Congrès refuse de prolonger l'aide américaine à la Turquie

De notre correspondant

Washington. — Les efforts de M. Kissinger pour établir avec le Congrès de nouvelles relations d'association (partnership) sont restés sans effet. Jusqu'à nouvel ordre, le Capitole réagit négativement aux demandes de crédits pour le Vietnam et le Cambodge. Et, samedi 1<sup>er</sup> février, M. Kissinger n'a pas réussi à obtenir des parlementaires une nouvelle prolongation du délai concernant l'aide militaire à la Turquie. Après s'être entretenu avec le secrétaire d'Etat, les quatre membres de ce qu'on appelle ici le « groupe grec » du Congrès, ont annoncé que la suppression de l'aide militaire à la Turquie entrerait en vigueur, comme prévu, mardi, à minuit. Le sénateur Eggleston a précisé que M. Kissinger n'avait pu faire état que d'un « léger progrès » vers un règlement du conflit de Chypre. Le Congrès, lui, voulait des « progrès substantiels ». Dans ces conditions, a-t-il ajouté, le Congrès n'a pas d'autre choix que de suspendre l'aide au gouvernement d'Ankara. Les représentants du « groupe grec » ont fait savoir qu'ils réviseraient leur position si, dans les jours prochains, des progrès tangibles étaient enregistrés en ce qui concerne le sort des quelque cent quarante mille réfugiés grecs chypriotes. M. Kissinger est resté ferme sur ses positions. A l'issue de sa conversation qualifiée d'« amicale » avec les parlementaires, il a exprimé par l'intermédiaire du porte-parole officiel du département d'Etat sa profonde conviction que « l'assistance militaire américaine à la Turquie servirait les intérêts des Etats-Unis et de la sécurité occidentale ». M. Kissinger aurait dit aux représentants du Congrès que la suppression de cette assistance compromettrait la négociation... Il a également indiqué aux parlementaires que la suppression de l'aide à la Turquie serait « désastreuse » pour la politique étrangère américaine et il a fait état

A Nicosie

UN SOLDAT TURC EST TUÉ AU COURS DE VIOLENTS ACCROCHAGES LE LONG DE LA « LIGNE VERTE ».

(Correspondance.)

Nicosie. — Un soldat turc tué, tel est le bilan des accrochages de samedi 1<sup>er</sup> février dans la zone entre l'armée turque et la garde nationale chypriote près de l'aéroport international de Nicosie. Ces accrochages se sont produits le long de la « ligne verte » qui sépare Grecs et Turcs à Nicosie. Les tirs ont duré plus de deux heures. Le communiqué officiel des forces de l'ONU déclare que la mauvaise visibilité, les intempéries et les pluies torrentielles au moment des accrochages ont empêché les postes d'observation des Nations unies de déterminer lequel des deux adversaires avait pris l'initiative. Cependant, de source militaire des Nations unies à Nicosie, on estime que les forces turques ont tenté un ultime effort pour placer sous leur contrôle l'aéroport de la capitale, à la suite du refus opposé par les chypriotes grecs aux propositions de M. Denktash pour la remise en service de cet aéroport sous le contrôle de la Turquie, de la Grèce et de la Grande-Bretagne. Actuellement, l'aéroport de Nicosie se trouve sous le contrôle des Nations unies, avec les forces turques au nord et à l'ouest de l'aéroport et la garde nationale au sud et à l'est. D'autre part, le gouvernement chypriote, dans sa réponse à leur note verbale du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, accuse la Turquie d'avoir « initié un cours des négociations intercommunautaires une politique de piètrement, de se perdre en conjectures et d'adopter une attitude négative sur tous les problèmes soulevés ».

Union soviétique

Roy Medvedev affirme que Cholokhov n'est pas l'auteur véritable du « Don paisible »

De notre correspondant

Moscou. — L'écrivain Michel Cholokhov, dont on doit célébrer cette année, en grande pompe, le soixante-dixième anniversaire, vient de faire l'objet d'une nouvelle attaque, au terme d'une longue étude qui circule sous le manteau à Moscou. L'historien dissident Roy Medvedev accuse, en effet, l'auteur du roman de littérature de n'être pas l'auteur du *Don Paisible*, son meilleur roman. Les conclusions de Medvedev ne sont pas nouvelles, puisque, en septembre 1974, Alexandre Soljenitsyne avait porté les mêmes accusations contre Cholokhov. C'est cependant la première fois depuis quarante-cinq ans que le problème de la paternité du *Don paisible* est soulevé en U.R.S.S. La question, en fait, n'est pas neuve. En 1928, salué par la Pravda comme marquant la naissance d'un « jeune aigle », — des doutes avaient été exprimés sur la possibilité pour un auteur aussi jeune que Cholokhov d'écrire un tel chef-d'œuvre. La controverse était devenue si vive que la section caucasienne de l'Institut des écrivains prolétariens avait créé une commission spéciale d'enquête en 1929. Cette commission conclut en faveur de Cholokhov mais Seljop Medvedev, deux de ses membres auraient été en désaccord avec ce jugement. Le *Don paisible*, affirme Medvedev, est une conception dans toute la création de Cholokhov : cette œuvre qui relate les affrontements entre le peuple caucasien et le pouvoir soviétique est en fait une œuvre de grand libéralisme, par une grande compréhension pour le nationalisme caucasien. Il ne peut pas, affirme R. Medvedev, avoir été écrit en quelques mois par le jeune écrivain communiste, dénué

centaine d'essais et de nouvelles. En 1920, avant qu'il ne meure du typhus, on savait qu'il travaillait à une œuvre en plusieurs volumes, consacrée à la lutte de son peuple. Jamais le manuscrit ne devait être retrouvé. Il n'existe plus non plus de manuscrit du *Don paisible*. Dans une interview donnée en 1962, Cholokhov a affirmé qu'il avait été détruit pendant la deuxième guerre mondiale. Au cours de cette interview, alors qu'on lui montrait les manuscrits d'un vieux bolchevique, Cholokhov répondit : « Il est possible que j'ai eu ces manuscrits entre les mains, mais c'est difficile pour moi de me souvenir maintenant de ce que j'ai utilisé. Et malheureusement toutes mes archives ont été détruites pendant la guerre. » Medvedev affirme cependant que Cholokhov ait purement et simplement recopié l'œuvre de Krukov, qui était, au demeurant, restée inconnue après une étude minutieuse du *Don paisible* et des autres romans de Cholokhov. L'historien affirme cependant que c'est sans doute Krukov qui a écrit le plus grand partie des deux premiers tomes, ainsi que la moitié du troisième. Pour le dernier tome, publié seulement en 1949, Medvedev accorde la paternité du début à Krukov et celle de la fin à Cholokhov. Medvedev, cependant, n'est pas formel à 100 %. Rappelant qu'un pasteur a été récemment utilisé pour « prouver » que l'Iliade et l'Odyssée ont bien été écrites par le même homme, il réclame, en conclusion, que le problème de travail soit fait avec les différents écrits de Cholokhov. Les autorités soviétiques ont fait de Cholokhov l'auteur « modèle » du réalisme socialiste et se sont battus pour lui faire accorder le Prix Nobel, en 1965. L'étude de Medvedev sera sans doute reçue comme un affront, le plus grave sans doute commis par l'historien dissident. Reste à savoir si la controverse va enfin être rendue publique en Union soviétique. C'est peu probable. Après les accusations lancées par Soljenitsyne, Constantin Simonov avait été chargé de répondre, mais sa réponse avait été réservée à l'étranger. Dans une interview accordée au Spiegel, et jamais, mentionnée dans la presse soviétique, l'auteur de *Le Vaincu* et *Morts* avait notamment déclaré : « Il est impossible de voler un roman comme le *Don paisible*. On l'écrit. La haine de Soljenitsyne envers tout ce qui est soviétique semble l'emporter sur sa raison. Un écrivain comme Cholokhov a toujours eu des jaloux. Soljenitsyne s'agit de monter sur scène et gâcher la célébration de l'anniversaire de Cholokhov. » Mais le même argument — celui de la jalousie littéraire — ne peut guère être utilisé contre Medvedev. JACQUES AMALRIC.

Italie

LE PROCÈS VALPREDA EST RENVOYÉ POUR LA TROISIÈME FOIS

(De notre correspondant.)

Rome. — L'attente de la Piazza Fontana à Milan, seize blessés et plusieurs dizaines de blessés le 12 décembre 1969 n'est pas près d'être éclairci. Pour la troisième fois, le procès a été renvoyé à une date indéterminée. Cette décision intervient samedi 1<sup>er</sup> février, au tribunal de Catanzaro, lors de la sixième audience, a été qualifiée de « sensationnelle » par la défense de Pietro Valpreda. Bien qu'ayant refusé de comparaître aux côtés de fascistes, l'anarchiste espérait en effet voir proclamé son innocence par le tribunal de la justice. L'incertitude à organiser, avec plus de détermination, le « tribunal populaire » qu'il a prévu à Milan. Ce « tribunal » sera sans doute amené à s'indigner aussi du renvoi sans raison convaincante, d'un autre procès, survenu à Rome quatre jours plus tôt : celui de cinq dix-neuf membres du mouvement d'extrême droite. Les deux autres principaux accusés, Franco Freda et Giovanni Ventura, ne sont, pour leur part, qu'à moitié satisfaits de la décision du tribunal. Si le procès est renvoyé, comme il le sera sans doute, la liberté provisoire ne leur a pas été accordée pour autant. Le renvoi se fonde sur l'impossibilité de procéder au jugement alors que d'autres instructions sont en cours pour ce même attentat de la Piazza Fontana. Il manquait une dizaine d'accusés, parmi lesquels le député d'extrême droite, Pino Rauti, et l'ancien agent des services secrets Guido Giannettini. Le dossier de ce dossier, que Ventura présente comme son patron, se trouve à Milan entre les mains du juge d'instruction qui ne veut pas en dessaisir Giannettini. L'incertitude ne sera-t-elle pas amené à mettre en cause d'autres membres des services secrets plus haut placés que lui ? Cela est possible car le général Miceli, chef du contre-espionnage jusqu'en août 1974, se trouve en prison depuis quelques semaines, sous l'accusation de complicité contre l'Etat. Combien de pays européens se permettraient-ils, comme l'Italie, de mettre sous les verrous l'auteur chef de leur service secret ? Une telle audace de la part des magistrats empêche de parler trop vite d'un « entêtement » du procès de la Piazza Fontana. Mais cinq années ont passé, les accusés changent à l'envi, le nombre de vingt-cinq les avocats se comptent par dizaines, les témoins par centaines. A mesure que le temps s'écoule et que les dossiers s'accumulent, ce procès perd toute chance d'arriver à son terme. Même si personne ne parvient à le saboter, il risque de s'éteindre lentement de lui-même. — R. S.

DIPLOMATIE

EN MARGE DES TÊTE-A-TÊTE GISCARD D'ESTAING-SCHMIDT Quinze ministres participent au sommet franco-allemand

Huit heures, environ, de tête-à-tête Giscard d'Estaing-Schmidt ont précédé en préambule d'un « sommet » franco-allemand, qui commence ce lundi 3 février, à 16 heures, à l'Élysée. Alors que ce sont à minima, dans le cadre du traité de coopération de 1963, donnent lieu à des conversations plus ou moins larges selon les circonstances, celui-ci sera un grand « sommet », puisque le chancelier d'Allemagne fédérale est accompagné de six ministres : MM. Genscher (affaires étrangères),

Apel (finances), Friedrichs (économie), Leber (défense), Matthies (recherche scientifique), Erbe (agriculture), du maire de Berlin-Ouest, M. Schüt, en sa qualité de plénipotentiaire pour les questions culturelles, et de M. Grunewald, porte-parole, qui auront des entretiens avec leurs homologues français : MM. Sauvagnargues (affaires étrangères), Fourcade (finances et économie), Bourges (défense), d'Ornano (industrie), Bonnet (agriculture), Haty (éducation) et Rossi.

Les principaux ministres ainsi que, du côté français, MM. Chirac, Fontanet et le garde des sceaux M. Lecanuet, participeront de lundi soir à un dîner de travail à l'Élysée. Une séance plénière réunira les deux délégations mardi en fin de matinée avant que M. Schmidt reçoive M. Giscard d'Estaing à déjeuner. Il est possible que le président de la République et le chancelier s'adressent ensemble à la presse avant de se séparer. Les questions à traiter peuvent être groupées en quatre chapitres. I. LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX. — L'Allemagne occupe la première place dans ce chapitre. La France souhaite que la réunion préparatoire de la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing se tienne dans la seconde quinzaine de mars. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt étudieront aussi le dossier de la politique énergétique européenne qui doit être ouvert le 13 février par les ministres des Neuf. Relevons à ce sujet la déclaration tyboline de M. Schmidt dans une interview au Figaro : « J'estime qu'il est absolument nécessaire que les Neuf en arrivent à formuler une politique énergétique commune, variable pour chacun des pays membres et pour la Communauté dans son ensemble. » La relance du dialogue euro-arabe divise Paris et Bonn. La France est prête à admettre sous certaines conditions P.O.L.P. comme observateur ; l'Allemagne fédérale refuse et aussi longtemps que le chancelier dans la même interview — que P.O.L.P. n'aura pas défini sa position sur deux points : le droit d'existence d'Israël et l'interdiction de frontières armées et la renonciation aux actes de terrorisme. II. LES QUESTIONS EUROPÉENNES. — Le Conseil de la Communauté doit reprendre le 10 février l'examen de la demande britannique pour un « mécanisme correcteur » réduisant, si besoin est, ses versements au budget commun. A ce propos, M. Sauvagnargues a déclaré dimanche à la télévision : « Le choix est venu à l'esprit de la Communauté de s'écarter de l'option pour son maintien dans la Communauté ou pour son départ (...). En ce qui concerne sa contribution financière, nous formons la majorité. »

A Genève

Treize mouvements de libération participent à la conférence sur le droit humanitaire

De notre correspondant

Genève. — La première session de la conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés, qui s'est déroulée à Genève du 20 février au 21 mars 1974, avait été marquée par une contradiction entre les quelques quatre cents amendements humanitaires présentés afin de moderniser les conventions de Genève et les discours manichéens et véhéments prononcés par certaines délégations « anti-impérialistes ». La conférence avait ouvert ses portes à treize mouvements de libération nationale. P.O.L.P. en tête. La deuxième session, qui s'est ouverte ce lundi 3 février, réunissant les délégués de cent trente États, les observateurs de diverses organisations internationales, ainsi que des mouvements de libération patronnés par la Ligue des États arabes et l'Organisation de l'unité africaine. Comme la précédente, cette session se propose d'adapter le droit humanitaire aux nouvelles formes de conflits et de faire en sorte que le Comité international de la Croix-rouge (C.I.C.R.) ne desseigne pas prisonnier de ses propres conventions. Or, il semble d'être et déjà acquis que le C.I.C.R., qui devrait avant tout venir au secours des minorités opprimées, en sera empêché par un « juridisme » qui le contraint à s'incliner devant la force des États ou groupes régionaux qui se forment la majorité.

Grèce

ACCUSÉS DE HAUTE TRAHISON LES GÉNÉRAUX ZOITAKIS ET ANGHILIS SONT INCARCÉRÉS

Athènes (A.F.P., Reuters). — Les généraux grecs Georges Zoitakis, ancien régent du royaume de Grèce, et Odysseus Anghelis, ancien commandant en chef des forces armées et ancien vice-président de la République grecque, ont été incarcérés lundi matin 3 février à la prison de Korydallos, près du Pirée.

Les deux officiers avaient comparu dimanche soir, avec trois autres militaires, les colonels Constantin Papadopoulos, frère de l'ancien président de la République, et Constantin Aslides, devant le juge d'instruction Georges Voitis, qui les avait officiellement inculpés de haute trahison dans le cadre de l'information en cours sur le complot et le coup d'Etat d'avril 1967. L'ancien président Papadopoulos et cinq des principaux dirigeants de la junte se trouvent déjà à la prison de Korydallos, où ils attendent de comparaître devant un tribunal pour haute trahison. Le général en retraite Zoitakis avait été nommé régent du royaume à la suite de la tentative manquée de contre-coup d'Etat du roi Constantin, le 21 décembre 1967. Il avait été écarté de cette charge par le général Papadopoulos, qui s'était lui-même nommé régent le 21 mars 1972.

Ancien commandant en chef des forces armées grecques, le général Anghelis avait été élu par plébiscite vice-président de la République le 20 août 1973. Il devait occuper cette charge jusqu'en 21 novembre suivant, date à laquelle il fut écarté par un nouveau coup d'Etat militaire.

L'exemple des Kurdes est flagrant à cet égard : plus de cent cinquante mille réfugiés dépourvus de toute aide sont bloqués dans la neige et menacés de mort. Mais le C.I.C.R. se doit de respecter le point de vue de Bagdad, qui considère la guerre au Kurdistan comme une affaire intérieure dans laquelle nul n'a le droit de s'immiscer. Nombreux sont ceux qui estiment qu'il est moins important de perfectionner formellement des conventions plus ou moins violées par nombre d'États que d'être présent là où il n'existe pas de convention pour protéger les populations en détresse. Cette situation explique l'irritation que l'on peut déceler de la part des minorités contestataires de l'Union soviétique, des Tibétains, des Baloutches du Pakistan, des Nagas de l'Inde et des divers combattants de ce que l'on appelle déjà ici le « quart-monde ».

Certaines délégations, quant à elles, préfèrent se faire entendre par la conférence, afin d'éviter que des questions épineuses ne soient soulevées. Parmi les grands absents, il faut compter la République sud-africaine, dont la politique d'apartheid est incompatible avec le droit sous quelle forme que ce soit, et la Chine, qui invoque l'insuffisance de ses cadres diplomatiques.

ISABELLE VICHNIAC.

« Nous sommes déjà allés très loin »

(De notre correspondant.)

II. LES QUESTIONS EUROPÉENNES. — Le Conseil de la Communauté doit reprendre le 10 février l'examen de la demande britannique pour un « mécanisme correcteur » réduisant, si besoin est, ses versements au budget commun. A ce propos, M. Sauvagnargues a déclaré dimanche à la télévision : « Le choix est venu à l'esprit de la Communauté de s'écarter de l'option pour son maintien dans la Communauté ou pour son départ (...). En ce qui concerne sa contribution financière, nous formons la majorité. »

Enjeux Thierry Lévy L'Animal Judiciaire Les écrits et la mort de Claude Buffet "Comment la justice pénale fabrique, entretient, et éventuellement achève un "animal judiciaire". Implacable et rigoureux, Thierry Lévy démonte, explique, accuse, défend." JEAN-DENIS BREDIN Le Nouvel Observateur Grasset

# ASIE

## Vietnam du Sud

ALORS QUE LES INCIDENTS AVEC LES HOA-HAO SE MULTIPLIENT

### Les catholiques conservateurs accusent le président Thieu de « se cramponner à la guerre »

Des développements politiques importants se produisent actuellement au Vietnam du Sud, qui soulignent l'isolement croissant du régime de M. Thieu. Ils concernent l'action des catholiques conservateurs des boudhistes ho-hao et de certains milieux de l'armée.

1) La campagne des catholiques conservateurs est entrée dans une nouvelle phase. Le Père Tran Hien Thien, figure de proue du mouvement catholique contre la corruption, a relancé, samedi 1<sup>er</sup> février, sa campagne contre le président Thieu, qui l'accuse d'avoir trahi le régime, l'armée, le peuple et la paix. Ces attaques sont contenues dans un nouvel « acte d'accusation » qui a été lu dans une église des faubourgs de Saigon.

A la différence de l'acte d'accusation numéro un, que le Père Thien avait lancé le 3 septembre à Hanoi, le document publié samedi se place sur un terrain exclusivement politique, et laisse de côté les accusations de corruption qui avaient nourri la première campagne.

Le document affirme que, « après huit années de pouvoir, M. Thieu n'a fait de la démocratie au Sud une couche de peinture délavée qui ne recouvre plus que son despotisme ». Il lui reproche « d'avoir abusé de la confiance anticommuniste pour s'approprier le pouvoir » et « d'avoir abasé la République du Vietnam du Sud au même rang que le Front national de libération en signant l'accord de Paris en qualité d'une des parties sud-vietnamiennes au conflit » et

« d'avoir accepté la présence de trois cent mille Nord-Vietnamiens au Sud en échange de sa survie politique ».

Le document accuse aussi le président d'avoir dépeuplé le peuple de ses droits constitutionnels en concentrant dans ses mains tous les pouvoirs. « Par son système de police, M. Thieu a forcé le peuple à la passivité et à la docilité », ajoute-t-il. Le document accuse enfin le président de « se cramponner à la guerre ». Il écrit que M. Thieu est un « produit de la guerre » et que « la paix est le plus grand ennemi de M. Thieu, qui n'a pas l'intention de se retirer, et cherche par tous les moyens à ne pas rétablir la paix ». En présentant son nouvel « acte d'accusation », le Père Thien a invité M. Thieu « à donner sa démission afin de sauver les dix-huit millions de Sud-Vietnamiens ».

La publication du document a valu à toute la presse d'opposition d'être saisie dimanche. Treize journalistes ont été appréhendés la nuit de dimanche à lundi à la suite d'une perquisition de la police à leur domicile. Ils étaient toujours retenus lundi à 12 heures. Ces journalistes (dont deux directeurs et rédacteurs en chef) appartiennent aux journaux *Dai Viet*, *Dien Tin*, *Son Than*, *Bat Thép*, *Dong Phuong*, *Doc Lap* et *Tin*. Parmi eux figure l'écrivain Vu Thanh, membre du comité pour l'amélioration du régime pénitentiaire dirigé par le Père Chan Tin.

2) Des officiers pressent M. Thieu d'« assainir » l'armée. — Le malaise ne touche pas seulement la population civile.

Une motion rédigée par des officiers demandant au président Thieu d'engager des réformes profondes de l'appareil administratif de l'armée, émise dans les milieux militaires en vue d'y recueillir des signatures. Cette motion, qui sera adressée au premier ministre, le général Tran Thien Kien, et au chef d'état-major général, le général Cao Van Vien, réclame des mesures radicales d'« assainissement » de l'administration militaire. Ses auteurs préconisent notamment la suppression de nombreux affectations dans des bureaux qu'ils jugent inutiles. La motion s'attaque au problème des insoumis, des dépenses abusives de service militaire, et d'une façon générale, aux moyens permettant d'échapper au service national. Elle propose l'instauration d'une lourde taxe qui frapperait « les riches qui veulent être dispensés d'accomplir leurs obligations militaires ».

3) L'épreuve de force se précise entre le pouvoir et les Ho-Hao. — De nouveaux incidents ont éclaté dans plusieurs districts de l'ouest du delta du Mékong entre les forces de l'ordre et les militaires de la secte boudhiste Ho-Hao, a affirmé lundi le sénateur Le Trung Bang, membre de cette communauté. Selon le sénateur, sept Ho-Hao ont été tués, seize autres blessés et près de six cents arrêtés à la suite de la récente décision prise par le gouvernement de dissoudre les milices de la secte. Le porte-parole du gouvernement a présenté un bilan beaucoup moins lourd de ces affrontements, qui n'auraient fait, selon lui, qu'un mort et un blessé.

Dès que la décision du gouvernement a été connue, jeudi dernier, les dirigeants de la secte, à l'instigation de leurs commanditaires, ont dans les provinces du delta, où ils comptent plusieurs centaines de milliers de fidèles, donné l'ordre à leurs miliciens de se rassembler aux sièges de leurs comités de village ou de district. On apprend de bonne source que les miliciens, qui assuraient sous l'uniforme des forces régionales ou populaires du gouvernement la défense d'une cinquantaine de postes situés au sud-ouest du Bassac, ont abandonné ces positions. Celles-ci sont tombées sans coup férir aux mains des communistes.

À l'instigation, entre le Bassac et le Mékong, quelque dix mille Ho-Hao se sont retranchés autour de la pagode où siège le président de la communauté, le religieux Trung Bang, et les membres du comité central. Ils sont, eux aussi, encerclés par l'armée et la police, mais aucun incident ne s'est produit. (A.F.P.)

On se souvient du rôle qu'a joué le diplomate du ping-pong dans l'instauration d'un dialogue sino-américain. Les rumeurs sur la possibilité d'un dégel entre les deux adversaires de la guerre de 1962 (1), qui n'ont actuellement que des relations au niveau des chargés d'affaires, avaient commencé à courir en décembre, lors d'un voyage à New-Delhi et à Pékin d'un emissaire du président de l'Afghanistan, M. Nain. Ce diplomate s'était entretenu avec Mme Gandhi, avant de venir à son tour, en janvier, à New-Delhi, où il a été reçu par le ministre indien des affaires étrangères, à une réception offerte le 28 janvier, jour de la fête nationale indienne, par le chargé d'affaires indien à Pékin.

Dans les milieux officiels, on n'écarte pas l'hypothèse d'une prolongation du séjour de certains membres de la délégation chinoise pour une visite à New-Delhi. Mais on demeure prudent. M. Chaban, ministre des affaires étrangères, a déclaré, le 31 janvier, que « la visite dans le camp chinois » parce que, bien que New-Delhi ait exprimé à plusieurs reprises son désir d'améliorer les relations, il n'y avait eu « aucun geste de réciprocité » de la part de Pékin. M. Chaban s'adressait à des parlementaires qui lui avaient exprimé leur inquiétude au sujet des « machinations » chinoises dans les régions frontalières du Nord-Est, où l'armée fait actuellement la chasse à des rebelles Mizos et Nagas, qui, selon New-Delhi, sont aidés par Pékin.

L'équipe chinoise est l'invitée de la Fédération indienne de tennis de table, dont le président a confirmé que l'Organisation de libération de la Palestine avait exprimé le désir d'envoyer des « délégués » à la rencontre. Le 10 janvier, l'Inde a autorisé l'O.L.P. à ouvrir un bureau à New-Delhi (Israël et le République Sud-Africaine, qui voulaient participer aux championnats, n'ont pas obtenu satisfaction. Le Pakistan ne sera pas représenté non plus. Des mesures de sécurité exceptionnelles sont en vigueur à Calcutta pour protéger les pongistes.

JEAN DE LA GUÉRIVÈRE.

(1) La controverse entre New-Delhi et Pékin, provoquée du côté de la frontière sino-indienne, devait aboutir, en septembre 1967, à un affrontement armé. En février 1968, la Chine s'est retirée des territoires qu'elle avait conquis. Si « la question de la frontière litigieuse par l'histoire » demeure posée, les deux pays semblent se satisfaire de « statu quo ».

La publication du document a valu à toute la presse d'opposition d'être saisie dimanche. Treize journalistes ont été appréhendés la nuit de dimanche à lundi à la suite d'une perquisition de la police à leur domicile. Ils étaient toujours retenus lundi à 12 heures. Ces journalistes (dont deux directeurs et rédacteurs en chef) appartiennent aux journaux *Dai Viet*, *Dien Tin*, *Son Than*, *Bat Thép*, *Dong Phuong*, *Doc Lap* et *Tin*. Parmi eux figure l'écrivain Vu Thanh, membre du comité pour l'amélioration du régime pénitentiaire dirigé par le Père Chan Tin.

2) Des officiers pressent M. Thieu d'« assainir » l'armée. — Le malaise ne touche pas seulement la population civile.

## Inde

### Une délégation chinoise va participer aux championnats du monde de tennis de table à Calcutta

De notre correspondant

New-Delhi. — Des jeunes filles de Calcutta faisant des guirlandes sur les épaules des visiteurs pékinois un peu éberlués, un comité d'accueil brandissant une bannière pour souhaiter « longue vie à l'amitié des peuples chinois et indien » : tout avait été fait pour que ne passe pas inaperçue l'arrivée de l'équipe sportive la plus étendue aux trente-trois championnats du monde de tennis de table, qui s'ouvre le 6 février dans la capitale du Bengale-Occidental.

Chef d'une délégation d'une soixantaine de membres — joueurs, journalistes et « observateurs », — M. Chao Chen-hung, vice-ministre de l'éducation physique, de la culture et des sports, est répandu en propos amicaux sur le thème de « l'amitié aborde, la victoire ensuit ». Les commentateurs étaient là pour mesurer la largeur des sourires.

## Inde

### Une délégation chinoise va participer aux championnats du monde de tennis de table à Calcutta

De notre correspondant

New-Delhi. — Des jeunes filles de Calcutta faisant des guirlandes sur les épaules des visiteurs pékinois un peu éberlués, un comité d'accueil brandissant une bannière pour souhaiter « longue vie à l'amitié des peuples chinois et indien » : tout avait été fait pour que ne passe pas inaperçue l'arrivée de l'équipe sportive la plus étendue aux trente-trois championnats du monde de tennis de table, qui s'ouvre le 6 février dans la capitale du Bengale-Occidental.

Chef d'une délégation d'une soixantaine de membres — joueurs, journalistes et « observateurs », — M. Chao Chen-hung, vice-ministre de l'éducation physique, de la culture et des sports, est répandu en propos amicaux sur le thème de « l'amitié aborde, la victoire ensuit ». Les commentateurs étaient là pour mesurer la largeur des sourires.

## Philippines

### VIOLENTS COMBATS A MINDANAO ENTRE REBELLES MUSULMANS ET FORCES GOUVERNEMENTALES

Manille (A.F.P., Reuters). — Des violents combats se poursuivent dans l'île de Mindanao entre rebelles musulmans et forces gouvernementales. Les rebelles ont bombardé au mortier dans la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février la ville de Cotabato, faisant deux morts et sept blessés dans la population civile.

Le président Marcos, qui a évoqué cette situation le dimanche 2 février au cours d'une allocution radiotélévisée, a accusé un « zergs étranger » de soutenir les rebelles, au nombre de seize mille, a-t-il dit, et dotés d'armes de plus en plus perfectionnées. Sans le nommer, le chef de l'Etat philippin visait, apparemment, l'Etat de Sabah, en Malaisie orientale, qui, selon Manille, serait utilisée comme base d'entraînement par les insurgés.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, indiqué que les conversations engagées à Djéda, en Arabie saoudite, entre délégués des mouvements musulmans et représentants du gouvernement philippin étaient dans l'impasse. Le gouvernement, a-t-il dit, ne saurait céder aux exigences des rebelles, qui voient la formation d'un Etat séparé doté de sa propre armée.

Selon des estimations officielles, la rébellion musulmane dans le sud des Philippines a fait trois mille morts depuis qu'elle a éclaté, il y a vingt-huit mois, après la promulgation de la loi martiale par le président Marcos.

## Philippines

### VIOLENTS COMBATS A MINDANAO ENTRE REBELLES MUSULMANS ET FORCES GOUVERNEMENTALES

Manille (A.F.P., Reuters). — Des violents combats se poursuivent dans l'île de Mindanao entre rebelles musulmans et forces gouvernementales. Les rebelles ont bombardé au mortier dans la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février la ville de Cotabato, faisant deux morts et sept blessés dans la population civile.

Le président Marcos, qui a évoqué cette situation le dimanche 2 février au cours d'une allocution radiotélévisée, a accusé un « zergs étranger » de soutenir les rebelles, au nombre de seize mille, a-t-il dit, et dotés d'armes de plus en plus perfectionnées. Sans le nommer, le chef de l'Etat philippin visait, apparemment, l'Etat de Sabah, en Malaisie orientale, qui, selon Manille, serait utilisée comme base d'entraînement par les insurgés.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, indiqué que les conversations engagées à Djéda, en Arabie saoudite, entre délégués des mouvements musulmans et représentants du gouvernement philippin étaient dans l'impasse. Le gouvernement, a-t-il dit, ne saurait céder aux exigences des rebelles, qui voient la formation d'un Etat séparé doté de sa propre armée.

Selon des estimations officielles, la rébellion musulmane dans le sud des Philippines a fait trois mille morts depuis qu'elle a éclaté, il y a vingt-huit mois, après la promulgation de la loi martiale par le président Marcos.

# AFRIQUE

## Ethiopie

### D'importants renforts sont acheminés vers l'Érythrée Une soixantaine d'entreprises nationalisées

Tandis qu'à Addis-Abeba le Conseil militaire provisoire annonçait, lundi 3 février, la nationalisation d'une soixantaine d'entreprises dans tous les secteurs de production et de distribution, la répression s'aggravait à Asmara, capitale de l'Érythrée, où des « commandos spéciaux » de l'armée éthiopienne se livrent à de sévères actions de représailles contre la population. On ignore le nombre exact des victimes, les estimations variant de vingt à cent morts. Le nombre des blessés paraît être élevé.

La tension n'a jamais été aussi vive à Asmara, où éclatent des fusillades sporadiques. Cinq cents Érythréens se sont réfugiés à la résidence du consul de France. Les soldats éthiopiens multiplient les perquisitions, en attendant l'arrivée de nouveaux renforts en provenance d'Addis-Abeba et de la base aérienne de Debre-Zeit. Cinquante-deux chars d'assaut, une vingtaine de voitures blindées et de nombreux camions de transport de troupes ont été acheminés samedi entre la capitale et Asmara.

Dimanche, deux chasseurs-bombardiers F 5 Northrop, de fabrication américaine, ont effectué une dizaine de missions de harcèlement contre les positions des rebelles érythréens situées dans le banlieue septentrionale.

De premiers témoignages sur la situation à Asmara ont été recueillis dimanche, à Addis-Abeba, auprès de quatorze Français qui s'étaient rendus dans la capitale érythréenne « pour y promouvoir le tourisme ». L'un des responsables de ce groupe a déclaré : « Nous avons été bloqués pendant quarante-huit heures à l'hôtel Imperial d'Asmara, au milieu des fusillades et des bombardements de mortiers et des tirs de mitrailleuses lourdes. Nous avons eu très peur, mais nous n'avons pas vu grand-chose, étant donné que dès que nous mettions le nez à la fenêtre les soldats nous donnaient l'ordre de nous cacher. Nous avons quitté l'hôtel dans un autocar militaire encadré par deux jeeps armés de



(Dessin de PLANTO.)

## Gabon

### « SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT BONGO »

Libreville (Reuters). — Il est désormais interdit de citer les prénoms du chef de l'Etat gabonais. La présidence de la République vient, par une note de service, de recommander la formule « Son Excellence le président Bongo ».

Dans un souci de simplification, explique-t-on à Libreville, le gouvernement entend par la même occasion mettre un terme à l'usage simultané des prénoms Aboer-Bernard et El Hadj Omar, ou hasard des circonstances et au gré des préférences personnelles. « Il est dans le christianisme, le principe Bongo est converti à l'islam en 1974. A son retour de la Mecque, il avait souligné que ses convictions religieuses respectaient au double aspect de sa vie privée, et qu'il était déplacé d'en tirer des conclusions politiques.

## Zaire

### LE GÉNÉRAL MOBUTU ADRESSE UN AVERTISSEMENT AUX CATHOLIQUES

Kinshasa (A.F.P., Reuters). — Le général Mobutu Sese Seko a déclaré samedi 1<sup>er</sup> février : « Si je sèchais ce rapport selon lequel dans telle église il a été fait allusion au Mouvement populaire de la révolution (le parti unique zairois), je ferme cette église ».

Le président zairois, dans un discours en stade de la Révolution, a cité le cas des évêques zairois qui ont commenté dans un tract la situation politique du pays, qui s'exprime l'enseignement religieux dans les écoles. Le général Mobutu a menacé de traduire en justice les religieux qui distribuent des tracts, il a précisé que son avertissement s'adressait surtout aux catholiques, qui, contrairement, selon lui, aux protestants et aux musulmans, n'ont jamais cessé de se mettre au travers des décisions politiques au Zaire.

Le président a toutefois ajouté qu'il ne fallait pas prendre ses propos au pied de la lettre. Le dialogue, a-t-il dit, devrait poursuivre à tout le monde de revenir sur le droit chemin.

## Chili

### L'ANCIEN DIRECTEUR DE LA MINE DE COPIRE DE CHUQUICAMATA EST VIVANT, nous écrit M. Fernando Duran, ambassadeur du Chili en France, démentant l'information donnée par la Fédération syndicale mondiale dont le Monde du 31 janvier était fait l'écho. M. David Silbermann est en prison depuis la chute du gouvernement d'Unité populaire et purge la peine à laquelle il a été condamné par les tribunaux ordinaires pour des délits de droit commun », déclare M. Duran.

mitrailleuses. La ville est entièrement quadrillée par des forces militaires très importantes. Nous n'avons pas vu, entre l'hôtel et l'aéroport, d'édifices détruits par les bombardements.

Selon un autre membre du groupe : « Le Front de libération de l'Érythrée était à la fois présent partout et nulle part vendredi soir. Depuis lors, il a pratiquement déserté les rues de la ville pour se replier dans les périphéries. Les rebelles ont surtout utilisé des mitrailleuses, des mortiers et des armes légères dans leur harcèlement. Ses positions très impressionnantes par leur caractère caractéristique : de quelques roquettes qui, nous s'en dit plus tard, étaient lancées sur des objectifs militaires érythréens par des maquisards en position dans la périphérie de la ville. » (A.F.P., Reuters.)

## Colombie

### LE CONSUL HONORAIRE DES PAYS-BAS A CALI A ÉTÉ ENLEVÉ le 31 janvier. Des versions contradictoires ont été fournies par la police, qui a finalement assuré que M. Erik Leukin avait été enlevé par une vingtaine de guérilleros en uniforme, vraisemblablement membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie, un groupe pro-soviétique qui opère dans la région de Tacueyo, sous la direction de M. Manuel Marulanda. (A.F.P., Reuters, U.P.I.)

M. Stijn a notamment exprimé à ses interlocuteurs la préoccupation des autorités de Nouméa devant les projets de réduction des achats de nickel caennais par l'industrie japonaise. (A.F.P.)

## Union soviétique

M. GEORGES VINE, dirigeant non officiel de l'Église baptiste soviétique, a été condamné, vendredi 31 janvier, à Kiev (Ukraine), à cinq ans de prison et cinq années d'exil, a annoncé dimanche, par téléphone, à des journalistes occidentaux le physicien André Sakharov.

# AMÉRIQUES

## Pérou

### Le général Morales Bermudez est nommé premier ministre

Lima (A.F.P., A.P., Reuters). — Le général Francisco Morales Bermudez, âgé de cinquante-trois ans, a prêté serment, le 1<sup>er</sup> février, comme nouveau premier ministre du Pérou. Il remplace à ce poste le général Edgardo Mercado Jarrín, qui avait pris sa retraite la veille, et qui, conformément aux dispositions en vigueur depuis le coup d'Etat d'octobre 1968, a abandonné ses fonctions officielles. Le général Morales Bermudez garde son portefeuille de ministre de la guerre, et reste commandant en chef de l'armée. Le poste de vice-président n'existait pas au Pérou, le premier ministre est le deuxième personnage de l'Etat.

M. Francisco Morales Bermudez — qui avait été ministre de l'économie de l'ancien président Belaúnde Terry — a été nommé cinq mois avant le coup d'Etat militaire — est généralement considéré comme l'un des éléments les plus modérés de l'actuelle équipe dirigeante. Il avait été à nouveau nommé ministre de l'économie par le gouvernement militaire, et avait occupé ce poste de mars 1969 à décembre 1973.

Un autre officier, le général Ramon Miranda, a prêté serment, le 1<sup>er</sup> février, devant le général Velasco Alvarado, chef de l'Etat comme nouveau ministre de l'éducation. Il remplace à ce poste le général Alfredo Carpio, qui a également pris sa retraite.

Enfin, le ministre des affaires étrangères, le général De La Flor Valle, a déclaré, le 1<sup>er</sup> février, à des journalistes que le Pérou étudie la possibilité de renouer ses relations diplomatiques avec la France. Le Pérou avait les deux pays avait été décidés en juillet 1973 par Lima, afin de protester contre la poursuite des expériences atomiques françaises dans l'air libre dans le Pacifique. Le

# Le Monde de l'éducation

AU SOMMAIRE DU N° 3

- Les communistes et l'enseignement
- Les enfants d'immigrés : des étrangers dans la classe
- René GIMONT : La famille au programme
- QUÉBEC : La révolution peu tranquille des collèges
- L'éducation à l'étranger
- Vie de la classe
- Vieux enfant et l'école
- Universités et grandes écoles
- Formations continues
- Les livres
- Les revues

Prix de vente : 5 F

Tarif des Abonnements (11 numéros par an)

Vie normale	30
France N.O.M., T.O.M.	30
Par avion	38
Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère, Algérie, Maroc et Tunisie)	38
Amérique du Nord, Australie, Afrique Francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion	38
Comores, Madagascar, Laos, Nord-Vietnam, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, République Khmère, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna	38
Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Égypte, Syrie	38
Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Malaisie, Maldives, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Thaïlande, Nord-Vietnam, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie	38
autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	116

LE MONDE DE L'ÉDUCATION  
Service des Abonnements  
5, rue des Italiens, 75247 PARIS CEDEX 09 - C.C.P. 4 207-23



AFRIQUE

PROCHE-ORIENT

Carnets de route en Ethiopie « socialiste »

V. - Impasse en Erythrée

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

D'Addis-Abeba en Erythrée, de la révolution bavarde au silence. Moyen Age. Jean-Claude Guillebaud a parcouru la diverse Erythrée...

Depuis quelques mois, un certain nombre d'Erythréens ont été capturés par le FLE...

« L'impérialisme amharas » et « l'oppression féodale ». Dans l'Ethiopie desormais « socialiste », le FLE...

Ce nouveau contexte — c'est le point capital — paraît avoir exacerbé les divisions existant au sein des mouvements de libération...

Une chose paraît évidente : quelles que soient les proclamations belliqueuses de « Deurg », qui, après dix ans, parle obstinément de « sbittas » (bandits) à propos des maquisards...

Asmara, lundi. — L'entrée dans la capitale est déconcertante. N° fouille de la voiture ni contrôle de police...

Adigrat, dimanche. Nous approchons de l'Erythrée, que couronnent très largement les maquisards du FLE...

Chili

Colombie

Japon

Nicoprive diminue l'envie de fumer

Nicoprive chez votre pharmacien

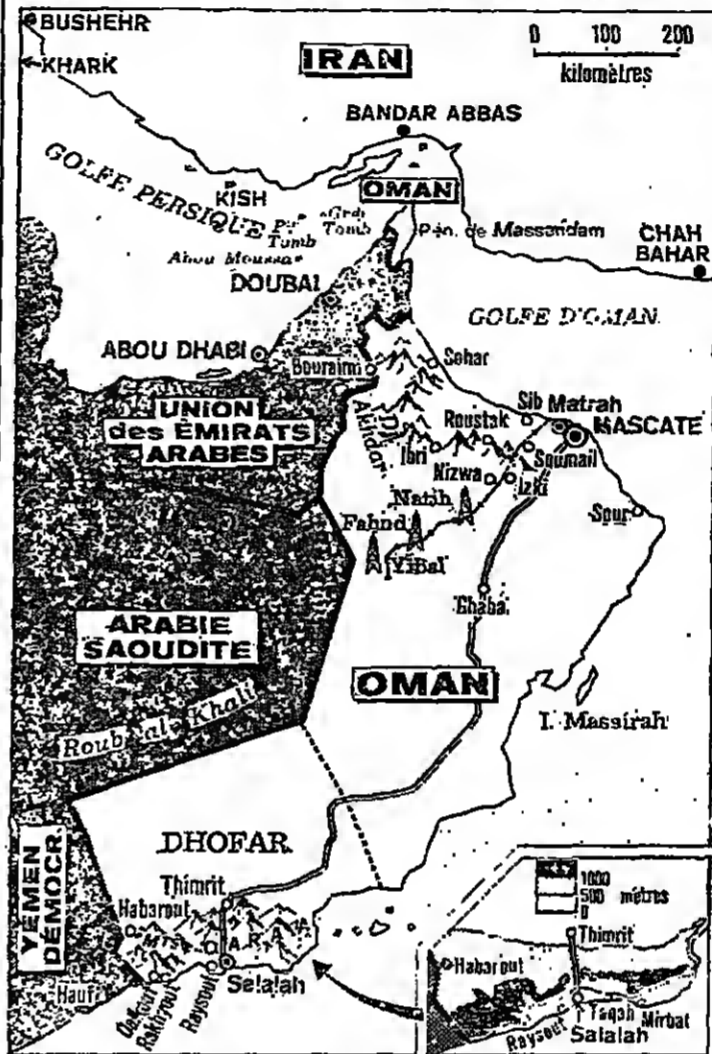
Les maquisards du Dhofar admettent que l'offensive des troupes iraniennes les menace sérieusement

Sultanat d'Oman

Le Front populaire pour la libération d'Oman (F.P.L.O.), qui dirige la lutte au Dhofar contre le pouvoir central du sultan Qabous, affirme...

der la zone contrôlée par les guérilleros depuis 1965, pour détruire ensuite les lignes de communication...

diarès se sont acharnés en particulier contre les villages, les points d'eau, le cheptel, les champs et les pâturages...



qui estimait que les forces britanniques à sa disposition (quelque cinq cents militaires recrutés par les agents du sultan ou « prêts » par le ministère britannique de la défense) étaient insuffisantes pour liquider la rébellion...

Rabat. Quand celle-ci fut terminée, le même M. Zawawi annonce que de nouvelles troupes iraniennes participent à une grande offensive contre les combattants du F.P.L.O. dans la région occidentale du Dhofar.

Les troupes iraniennes s'efforcent actuellement de consolider leurs succès en installant, à une quarantaine de kilomètres à l'est des côtes, une ligne de défense, la « ligne de Damavand », du nom du plus haut sommet de la chaîne d'Alborz au nord de l'Iran...

Advertisement for 'Réforme de l'entreprise: la parole est aux Français' by Les Informations. Includes text about a document and a list of reform points.

Vertical advertisement on the left side of the page, partially obscured, mentioning 'cheminés vers l'Erythrée' and 'prises nationalisées'.

Rompant son alliance avec le CERES, M. Mitterrand

Paris. — La politique, c'est l'art de choisir entre des inconvénients. M. François Mitterrand a...

Le premier secrétaire du P.S., a rompu l'accord passé avec le courant de son parti...

Paris. — La séance s'ouvre samedi matin par une intervention de M. Lasserre...

M. CHEVÈNEMENT: dialogue et non-allégeance

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file du CERES...

Le député de Belfort fait alors une série de propositions d'action commune...

Le député de Belfort note ensuite qu'il faut tenir l'engagement du programme commun...

L'orateur se demande, d'autre part, où pourrait être cette gauche qui, dit-on, se cache dans le courant numéro un...

Après avoir souligné que le pouvoir échappe à l'union de la gauche par de petits stratagèmes électoraux...

quart des mandats — qui va mener une campagne parallèle à celle du P.C.F. Elle rendra de ce fait moins crédibles les réponses qui pourront être faites par la direction du P.S. aux communistes.

Pourquoi M. Mitterrand a-t-il ainsi accepté de voir une formation déjà fragile affaiblir encore sa cohésion et se placer délibérément en position de faiblesse par rapport au P.C.F. ?

Le CERES, en effet, ne cesse de se renforcer depuis le congrès d'Épinay-sur-Seine, où son appoint avait permis à M. Mitterrand de prendre

en main les destinées du parti socialiste. Jouant habilement de ses positions au sein du secrétariat national et de sa liberté de ton et d'allure, qui en faisait la seule véritable opposition, il a commencé à se placer en situation de rivalité le jour venu la succession de M. Mitterrand.

Cette dégradation s'est même tellement accentuée durant les deux mois de préparation du congrès qu'un vote effectué en sein du courant de M. Mitterrand durant les années de Pau a accordé au CERES 500 voix de plus que le P.S.

De notre envoyé spécial

socialiste a fait beaucoup de chemin, mais il en a encore à faire. Nous voudrions faire un vrai parti communiste, pas un faux parti communiste.

En ce qui concerne les problèmes de la direction du parti, M. Chevènement distingue trois courants équivalents par leur poids: le courant de M. Mauroy, celui de M. Mitterrand et enfin le CERES.

M. DEFERRÉ: une synthèse sous conditions

Après Mme Marie-Thérèse Eyraud, qui évoque la condition féminine, M. Gaston Deferré, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'interroge sur la possibilité d'une synthèse entre la majorité et la minorité du congrès d'Épinay.

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Dans la salle un certain nombre de députés scandent alors: « Bertrou ! Bertrou ! »

M. Deferré aborde alors le problème des relations avec le parti communiste. Il indique que ce parti a pris l'initiative de transformer des affirmations en vérité par le simple fait de répétitions.

M. Claude Estier, membre du secrétariat, explique que le parti socialiste, créé à Épinay-sur-Seine, aborde la troisième étape de son existence.

conclut toutefois: « Ce ne serait pas l'intérêt du parti, ce ne serait pas l'intérêt de la gauche. Il faudrait au contraire rassembler le parti, la gauche, notre peuple. »

M. Arthur Nobébert, député du Nord, estime que le parti socialiste n'est pas un parti d'opposition et qu'il ne faut pas être sous-évalué, frappé d'ostracisme.

En ce qui concerne les rapports avec le parti communiste, M. Nobébert juge que le refus de répondre à la polémique n'est plus possible.

Le parti socialiste, déclare-t-il, est très loin, encore d'être une véritable majorité nationale. Il n'est pas un parti social-démocrate. Nous sommes en train de devenir un parti socialiste.

L'orateur note de nombreuses similitudes entre les deux manifestes déposés. Celle de M. Mitterrand fait montre, à son avis, de « plus de méthode, de plus de sang froid, de plus de lucidité. »

M. Georges Sarre, membre du secrétariat et animateur du CERES, explique qu'il convient que les socialistes fassent des propositions d'action commune. Ne serait-ce que pour voir si les communistes ont le pouvoir, poursuit-il.

M. Claude Estier, membre du secrétariat, explique que le parti socialiste, créé à Épinay-sur-Seine, aborde la troisième étape de son existence.

M. Claude Estier, membre du secrétariat, explique que le parti socialiste, créé à Épinay-sur-Seine, aborde la troisième étape de son existence.

Féran, ancien membre du bureau national du P.S.U., notamment il est vrai que, pour les nouveaux venus de la C.F.D.T. et du P.S.U., la rupture entre le CERES et le député de la Vienne est fort préoccupante.

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

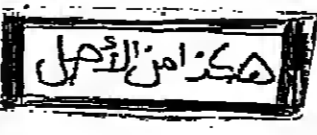
Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

Après avoir fait état de l'évolution de la hausse des prix et de la déflation, M. Deferré déclare: « On peut s'attendre à une certaine déflation, mais je ne me substitue pas aux experts... »

DÉMOCRATIE ET UNIVERSITÉ. Mouvement associé au Parti Socialiste. DÉBAT PUBLIC. « Après le Congrès du Parti Socialiste: perspectives de l'Union de la Gauche. »

PROPOSITIONS POUR SORTIR DE LA CRISE. Michel ROCARD. Sur six grands thèmes d'actualité, l'auteur expose les propositions de son projet de capitalisme: l'énergie, le plan, le budget, le crédit, la fiscalité, le téléphone.

« Une curieuse tournure d'esprit ». Traitant alors de « l'état de la gauche », l'ancien candidat à la présidence de la République évoque toutes les critiques qui nous sont adressées systématiquement par le parti communiste depuis déjà plusieurs mois.









150 de l'année

POLITIQUE

APRÈS AVOIR RÉORGANISÉ LE MOUVEMENT

M. Poniatowski veut faire des républicains indépendants le « premier parti de France »

Rudes tâches que celles fixées par M. Michel Poniatowski à ses amis républicains indépendants !

Rudes tâches, car le ministre d'État ministre de l'Intérieur entend faire des giscardiens — dont il est désormais le président — non seulement le principal soutien du réformisme du chef de l'État, mais aussi « un véritable rassemblement populaire » et, surtout, le « premier parti de France ».

La difficulté qu'évoquent certains républicains indépendants — réunis au congrès à Paris, du 31 janvier au 2 février, — à soutenir l'action réformatrice et libérale du président de la République, n'avait mesurée lorsque le groupe giscardien de l'Assemblée nationale avait été, à proportion, le moins nombreux à voter le projet de loi relatif à l'interruption de grossesse. On l'a vérifié au cours des débats de samedi et de dimanche. A entendre certaines oratrices prendre le contrepied de toutes les réformes entreprises depuis huit mois, à surprendre, dans les colloques du congrès, certaines remarques amères, ou encore à écouter les mises en garde de M. Malard contre les dangers de la politisation des fonctionnaires, l'évidence était là : il existe toujours le même décalage entre la réalité d'un parti demeuré malgré tout fortement empreint de conservatisme, et les vœux de ses dirigeants qui, comme MM. Poniatowski, d'Ornano et Dominati, invoquent la jus-

tice sociale, le libéralisme, la liberté d'expression et la nécessité de combattre l'immobilisme.

Nul doute que pour « être » la F.N.R.I. un réformisme, il faudra à ses chefs encore beaucoup de constance.

La seconde ambition n'est pas plus facile à réaliser. Transformer la Fédération des républicains indépendants en formation « populaire » est déjà l'entreprise dans laquelle avait échoué la direction mise en place après le 18 mai 1974. C'est justement cet échec qui a conduit M. Chinnaud, son poste de secrétaire général et qui a amené — la concurrence giscardienne se faisant plus pressante avec l'accession de M. Chirac à la tête de l'U.D.R. — l'actuelle réorganisation. Peut-être M. Poniatowski officiera-t-il à M. Jacques Dominati, désormais responsable de l'appareil, plus de moyens qu'il n'en avait eus dans le passé. Mais il ne réussira la mutation. Peut-être la nouvelle équipe s'appliquera-t-elle à ne pas susciter, comme le président, les reproches d'isolement et de relative insensibilité aux préoccupations des militants. Et sans doute, le retour aux commandes de ces anciens dirigeants devenu si lointain depuis leur entrée en gouvernement se traduira-t-il par un regain de vigueur. Il n'en reste pas moins qu'il ne suffit pas de le vouloir pour être « populaire » et qu'il est peut-être un peu tard pour mettre en place l'instrument susceptible de capter en profit de la Fédération le courant né de la campagne de

de M. Giscard d'Estaing. L'adhésion à un candidat à la présidence de la République est chose fort différente de l'adhésion à un parti ; surtout si ce parti n'est pas conçu pour canaliser sur l'heure un mouvement d'opinion.

De plus, « populaire » n'est pas véritablement le qualificatif qui vient à l'esprit pour situer les dirigeants, les cadres et les congressistes giscardiens, auxquels M. Chinnaud conseille d'ailleurs de prendre l'initiative des contacts « avec les ouvriers, les salariés et les femmes ».

Enfin, et cette difficulté-ci découle de celle-là, il ne sera guère aisé de faire du Mouvement républicain indépendant « le premier parti de France », dans la mesure où la plus grande part des structures électorales d'un tel parti restent à mettre en place, dans la mesure où la résistance de l'U.D.R., à ce niveau, risque d'être, pour le moins, difficilement surmontable, dans la mesure enfin où les projets de rassemblement centriste autour de la F.N.R.I. sont encore dans les limbes.

En se faisant porter à la présidence de son parti, en lui fixant des objectifs ambitieux, M. Poniatowski a, sans nul doute, redonné aux giscardiens l'élan qu'ils avaient perdu. Il lui reste maintenant à réussir la mise en application de ses projets. Ce ne sera pas une des moindres entreprises de sa carrière politique.

NOËL-JEAN BERGEROUX.



BLE COMPÉTITION

RAYMOND BARRILON

ÉLECTIONS CANTONALES...

ET UNE MUNICIPALITÉ

LA GARENNE COLOMBIÈRE

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

gauche

Samedi matin 1<sup>er</sup> février, après avoir entendu MM. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, Roger Chinnaud, député de Paris, Jacques Dominati, candidat au poste de secrétaire général du parti, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, et Dominique Bussereau, président de Génération sociale et libérale (le Monde du 2-3 février), le congrès de la Fédération nationale des républicains indépendants, siégeant au Centre international de Paris, porte Maliloff, entend M. Christian Bonnet, ministre de l'Agriculture, qui évoque les négociations internationales.

M. Jacques Blanc, député de la Loire, affirme : « Nous devons démontrer que nous sommes bien un mouvement populaire et non un rassemblement de notables ». Après M. Albert Volquin, député des Vosges, qui traite des questions relatives au service national, M. René Nechtart, maire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), critique la direction de la F.N.R.I. mise en place au lendemain de l'élection présidentielle : « Notre secretariat national marche mal, affirme-t-il. Boulevard Saint-Germain (siège du parti), c'est le feldgrau et M. Lécœur Despres (Pas-de-Calais) s'adresse en ces termes aux dirigeants giscardiens demeurés au gouvernement : « Depuis huit mois, vous avez oublié que les ministres doivent d'abord être des hommes politiques. S'ils ne le sont pas, ceux qui ont gagné seront demain les per-

La direction de la F.N.R.I.

PRESIDENT : M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'Intérieur. VICE-PRESIDENTS : M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche; M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités. SECRETAIRE GENERAL : M. Jacques Dominati, député de Paris. SECRETAIRE POLITIQUE NATIONAL : M. Hubert Bassot. MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE : Outre le bureau du groupe de l'Assemblée nationale (à la présidence duquel M. Chinnaud a été élu candidat), dix députés siègent au bureau politique : MM. Jacques Blanc, Bonneau, Cabanel, Despres, Doreux, Gerbet, Hissac, Jeanne, Maynard et Moreillon. Dix sénateurs (dont MM. de Bourgoing et Louis Courroy), MM. Boscary-Messervin, Miroulet, Croze, Girault, Goss, Jourdan, Robert Martin; Mlle Odette Pégasi; MM. Piatat et Frouil.

si vous aimez la vie active et les relations humaines devenez hôte

Un métier aux nombreux débouchés : Compagnies aériennes - Tourisme - Congrès - Foires, Salons - Commerce...

ÉCOLE PARISIENNE DES HOTESSES

Cours accélérés : Début le 17 février et 7 avril. Dactylo audio-visuelle; Laboratoires de langues; Stages pratiques.

ÉCOLE PARISIENNE DES HOTESSES

PARIS 75002, 21, bd des Capucines - Tél. : 261-58-51. GENÈVE, 20, rue de Lausanne - Tél. : 31-88-52.

ANGERS - BORDEAUX - CHARLEVILLE - GRENOBLE - LAUNAY - MARSEILLE - NICE

M. Jacques Dominati nouveau secrétaire général

M. Jacques Dominati est né le 11 mars 1927 à Ajaccio. Après avoir combattu dans la Résistance, il a exercé les fonctions de journaliste (au Parisien libéré) jusqu'en 1950. Son engagement politique fut d'abord gaulliste, responsable de l'U.N.R. pour la région parisienne en 1950, il se rallia à la gauche de la gauche. Il prit fait et cause pour M. Jacques Soustelle contre le projet de loi relatif à la formation en 1960. En 1969, il fut élu au Conseil de Paris en 1974, à rassembler, dans un intergroupe intitulé « Paris Avenir », les républicains et les centristes, alors d'opposition.

M. MALAUD : le risque d'être surclassés par nos adversaires

M. Philippe Malaud, ancien ministre, se fait aussi l'écho des critiques déjà entendues. Vivement applaudi à plusieurs reprises, il déclare que son discours concerne l'organisation, « nous n'avons jamais fait ce qu'il fallait pour que les républicains indépendants se comportent comme un mouvement de masse ». M. Malaud déclare : « Nous sommes une doctrine, un programme. (...) Il faut mettre en place des services, des moyens, des organisations, des moyens matériels, des élus sans réponse quand ils sont interrogés, sinon nous serons surclassés par nos adversaires. Il est nécessaire de doter ce mouvement de moyens matériels et de la compétence politique ». L'ancien ministre dénonce violemment la politisation de certains administrateurs et les « brigades » exercées par certains sur les militants. M. Malaud répond aux critiques qui ont été formulées. A propos de la « faiblesse » de la direction nationale depuis l'élection présidentielle, il note : « Il y avait, après le 18 mai, deux tactiques : mettre en place une structure considérable en profitant de l'élan de réaction ; une structure qui aurait courtisé les autres formations de la majorité. Nous aurions alors pris le risque d'une crise, d'un échec parlementaire : le parti le plus nombreux de l'Assemblée n'aurait sans doute pas manqué d'ouvrir une crise politique. Des élections législatives auraient alors été nécessaires. Or la majorité regroupée quatre familles : les socialistes, les indépendants, les démocrates chrétiens et les radicaux. Ces familles sont, toutes quatre, nécessaires à la stabilité durable du pays. Saisir l'occasion d'écarter l'une ou l'autre, c'est créer une situation d'instabilité non souhaitable. Le ministre d'État reprend ensuite les directives qu'il a données la veille aux congressistes : « Il faut devenir le premier parti de France, le premier parti de la majorité des Français ». Après avoir confirmé sa candidature à la présidence de la F.N.R.I., le ministre d'État évoque les difficultés de la presse : « Dans une société libérale, dit-il, la liberté de choix, c'est la liberté de lire. Si nous laissons disparaître un journal d'opinion, qu'il soit ou non d'opposition, nous irions contre tout ce que nous voulons être ». A propos des syndicats, il affirme : « Ils jouent un rôle essentiel en défendant les salariés et en faisant progresser leur niveau de vie. Même notre système libéral n'aurait pas évolué sans un sens si favorable pour l'homme s'il n'y avait pas eu la pression syndicale. Au cours du déjeuner pris en commun dans un des restaurants du Centre international, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, annonce la fin de la phase de refroidissement de l'économie. (Lire en rubrique économique.) Samedi après-midi, les travaux reprennent à huis clos en commissions. Les trois thèmes étudiés sont : la réorganisation de la F.N.R.I., la préparation des prochaines échéances électorales et le bilan des « promesses tenues » depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing. En même temps ont lieu les opérations de vote destinées à renouveler la direction du parti. Les résultats en sont proclamés en fin d'après-midi. M. Michel Poniatowski est élu président de la formation. MM. Michel d'Ornano et Jean-Pierre Soisson sont vice-présidents. M. Jacques Dominati succède à M. Roger Chinnaud au poste de secrétaire général.

M. CHINAUD : soyez volontaristes

Le congrès se réunit à nouveau dimanche matin 2 février. Se succèdent à la tribune MM. Dominique Bussereau, président de Génération sociale et libérale, qui revendique pour cette formation (qui a succédé aux Jeunes Républicains indépendants), « vingt mille militants et sympathisants ». Il demande aussi que le service national soit adapté aux réalités de la société française. M. Philippe Pontet, président des clubs Perspectives et Réalités, présente ces organismes comme les relais et les « ongles de réorganisation » de l'action gouvernementale et présidentielle.

L'ancien secrétaire général encourage les républicains indépendants à mettre en place, sans tarder, des équipes municipales et les prévient contre la tentation d'élaborer des listes giscardiennes homogènes. « C'est à partir de 1985 que de grandes municipalités modernes sont passées de l'autre côté de la barricade », et ce, parce que l'U.D.R. s'était engagée dans des opérations fermées. Soyez les promoteurs et les initiateurs de listes largement ouvertes, France l'industrialisée, France l'agriculteur, vous à tous : salariés, ouvriers, femmes (...). Soyez volontaristes. M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, qui enjoint la commission travaillant sur « les promesses tenues », déclare : « Après huit mois, toutes les promesses faites sont en passe d'être tenues (...). Au fur et à mesure que nous nous engageons, nous voyons s'étendre le champ de

LE MINISTRE D'ÉTAT : notre deuxième entreprise commence

M. Michel Poniatowski, président de la F.N.R.I., prononce le discours de clôture. Il s'adresse en ces termes aux congressistes : « En vous regardant hier et aujourd'hui, en vous écoutant, j'ai compris que le message que je vous avais adressé, vendredi, salle Pleyel, avait été entendu. (...) Comme nous nous lançons dans notre deuxième entreprise : celle de construire aujourd'hui le premier parti de France, un parti qui, face aux difficultés actuelles, ouvre les portes à tous les Français et en particulier pour ceux dont la condition est la plus difficile. » Le ministre d'État souligne qu'en renouant les républicains indépendants, il s'agit aussi « d'assurer, de consolider, d'organiser la majorité qui s'est généreusement portée sur Valéry Giscard d'Estaing le 18 mai ». « On nous qualifie de parti de notables, de cadres, de technocrates, note-t-il. Il n'y a là aucune nouveauté. Tous les ministres de France comptent autant que nous de notables, de cadres et de technocrates. Laissez passer l'ironie. On ne salue pas la bêtise. » Il ajoute : « Montrez que notre parti n'est pas un parti d'opinion, qu'il ne barbote pas dans les dogmes arrachés aux soupentes du dix-neuvième siècle, ou dans des programmes — communs ou non — vieillies en six mois. » L'orateur déclare encore : « Il ne s'agit pas de mettre en pièces les programmes de nos adversaires, c'est adapter cette société aux conditions du progrès. » Après avoir indiqué qu'il exercerait « pleinement » ses « nouvelles responsabilités », M. Poniatowski dit aux congressistes : « Vous avez eu le mérite d'accueillir Valéry Giscard d'Estaing jusqu'au portail de l'Élysée. Mais vous avez eu la sagesse de com-

LAPSUS

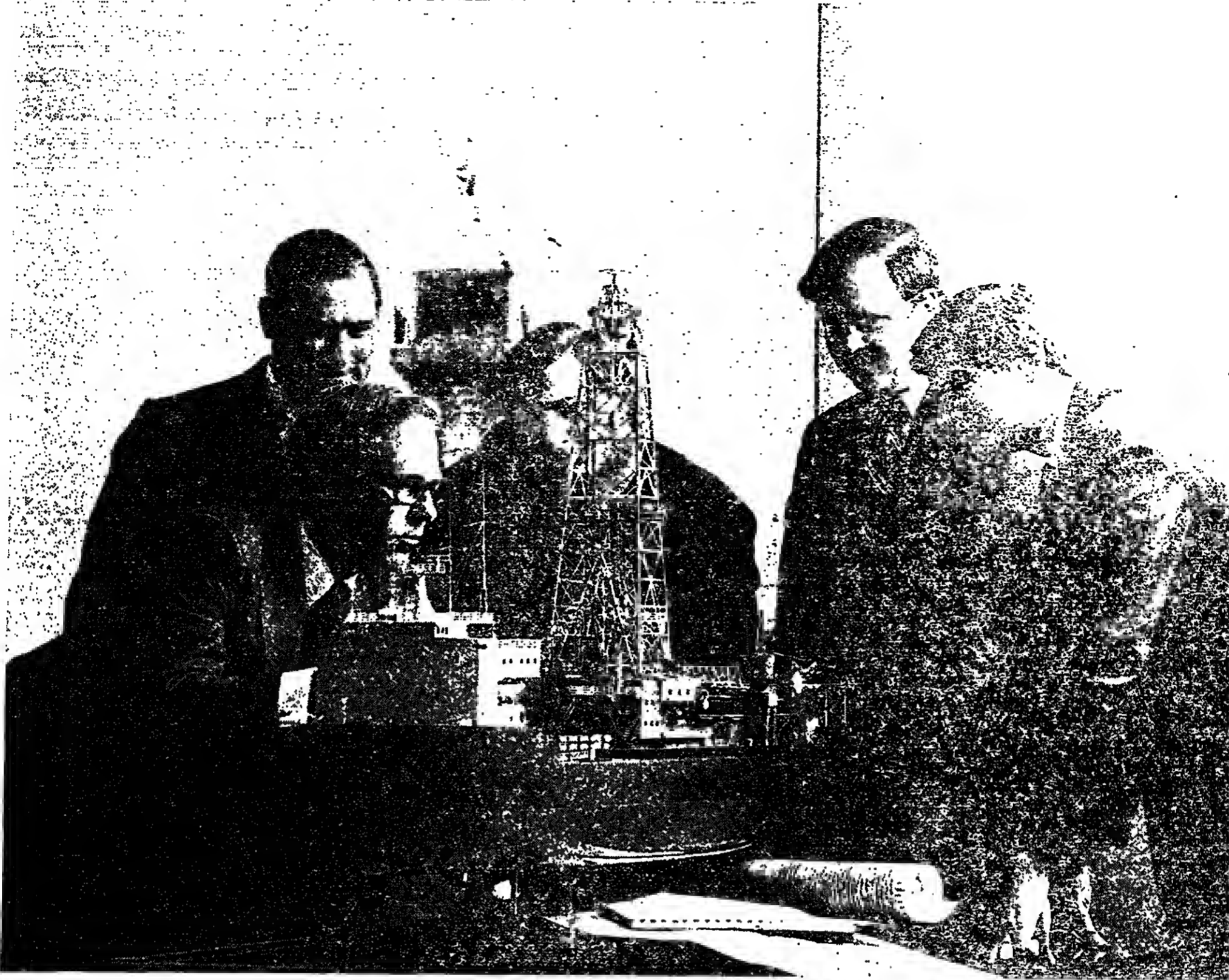
Les congressistes giscardiens et les journalistes avaient déjà pu noter, vendredi soir, salle Pleyel, que M. Michel Poniatowski, alors futur successeur de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, était salué, à son arrivée et aussi en cours de discours, par le même « Chaoit du départ » qui sert à rythmer la marche de M. Giscard d'Estaing vers la manufacture suprême, ce mal 1974.

lancoïte et beaucoup d'espoir, tous les républicains indépendants présents au congrès adressent à leur ancien président leur affectueux souvenir et l'assurance de leur attachement et leur entier soutien pour sa politique de renouveau. Ils vous sont reconnaissants de la classe et de l'autorité que vous donnez à la France. » En fin de matinée, le congrès est déclaré clos.

ANGLETIERRE 3 formules adoltes 3 cas 3 formules adoltes. British european centre. Cours à Paris. Spécial étudiants. 12 semaines de cours. 18 semaines de cours. 24 semaines de cours.



Membre FDIC.



Des spécialistes de Morgan se réunissent à Paris pour discuter d'un financement dans le secteur de l'énergie. De gauche à droite : Fabian vom Hofe, Directeur Général de Morgan Guaranty, Paris; William Blackwell, New York; David Band, Londres; William Barrett, New York; Michel Girard, Paris.

## Si vous avez besoin d'une banque ayant une connaissance approfondie du secteur de l'énergie, songez à Morgan Guaranty

Les besoins en capitaux auxquels doit faire face un responsable du secteur de l'énergie sont à la fois considérables et délicats : qu'il s'agisse d'exploiter un gisement de pétrole ou une mine de charbon, de construire une raffinerie ou un réseau de transport d'énergie.

De nos jours la complexité de tels investissements est souvent amplifiée par la nécessité de rassembler des partenaires nombreux et de nationalités différentes.

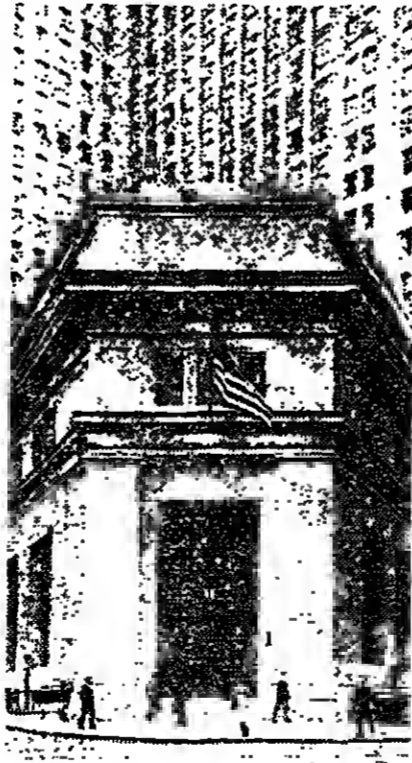
Vous avez donc besoin d'une banque ayant l'expérience des problèmes financiers très particuliers que posent l'exploitation de ressources naturelles, la production et la distribution de l'énergie.

Morgan Guaranty a les hommes qualifiés pour répondre à ces exigences.

En effet, ces spécialistes se consacrent en permanence, à travers le monde, à ceux de nos clients qui travaillent dans le domaine de l'énergie.

Ils ont apporté des solutions au développement de sources d'énergie en Argentine comme au Proche-Orient, financé l'exploitation de gisements de pétrole en Mer du Nord comme en Australie. Ils sont donc parfaitement en mesure d'évaluer vos projets, tant sur le plan technique que sur le plan économique.

Les connaissances et l'expérience de cette équipe



d'experts internationaux lui permettent de monter un programme financier suivant les caractéristiques précises de vos besoins : qu'il s'agisse d'émettre des lettres de crédit pour du pétrole brut en transit ou de constituer un pool bancaire pour réunir les centaines de millions de dollars nécessaires à un projet d'exploitation de ressources naturelles.

Les spécialistes Morgan de l'énergie, qu'ils soient de nos bureaux de New York, Londres, Paris, Beyrouth, Houston ou d'ailleurs visitent fréquemment les grands centres pétroliers mondiaux.

Pour prendre contact avec eux adressez-vous à n'importe lequel de nos bureaux.

Vous y serez d'ailleurs en bonne compagnie. Nous apportons déjà notre concours à 96 des 100 plus grandes sociétés mondiales. Et à un grand nombre de plus petites aussi.

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY, 23 Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, Place Vendôme, Paris (téléphone : 260.35.60) • AUTRES SUCCESSIONS : Londres, Bruxelles, Anvers, Francfort, Düsseldorf, Munich, Zurich, Milan et Rome (Banca Morgan Vonwiller), Tokyo, Nassau • BUREAUX DE REPRESENTATION : Madrid, Beyrouth, Sydney, Hong-Kong, Sao Paulo, Caracas • ASSOCIÉS dans 31 pays • FILIALES BANCAIRES INTERNATIONALES AUX ETATS-UNIS : San Francisco, Houston.

### Morgan Guaranty Trust Company

## N QUESTION

... de la solution éternelle

... de la solution éternelle

## News et politique étrangère

... de la solution éternelle

## DES REFORMES DE CIRCONSTANCE

... de la solution éternelle

... de la solution éternelle

meubles 208 10-30

POLITIQUE

AU COMITÉ CENTRAL

M. Jacques Chirac : l'U.D.R. a la prétention de demeurer le premier parti de la majorité

« Il n'y a pas d'antagonisme entre les composantes de la majorité », a déclaré M. Jacques Chirac, dans l'interview qu'il a accordée à Georges Manzy, du Nouvel Observateur. Dès lors, le premier ministre ne pouvait que considérer comme une « sensation soignée et maladroite » l'ambition exprimée par M. Michel Poniatowski de faire des républicains indépendants « le premier parti de France ».

Le secrétaire général du mouvement a été bien entendu de ses amis. Il a su calmer leur irritation en leur conseillant de ne pas « tomber dans les pièges », de ne pas « répondre aux attaques par de l'agressivité », et en assurant : « Telle ou telle petite phrase ne peut pas nous toucher, dans la mesure où nous ne nous sentons pas vulnérables. » Et il n'a pas eu besoin d'être plus explicite pour être compris, en disant : « Nous devons nous sentir responsables de la solidarité de la majorité ; laissons à d'autres le soin de la mettre en cause, à condition cependant d'acquiescer à d'autres partis de la majorité qui font un effort pour s'organiser et s'imposer, c'est bon et c'est souhaitable ».

Le comité central a procédé dimanche matin à la désignation et notamment à l'élection des membres du bureau exécutif. Ne comptant désormais que vingt-huit membres contre trente-deux auparavant, cette instance ne compte que dix membres de droit contre quinze naguère. Elle sera dans sa nouvelle composition dévouée au secrétaire général.

En effet, on ne pourra guère compter parmi ses contestataires éventuels que M. Jacques Chaban-Delmas, membre de droit en tant qu'ancien premier ministre et M.M. Olivier Guichard, André Fontan et Maurice Papon, parmi les élus. Tous les autres opposants en puissance ont été battus pendant la séance du comité central, M.M. Tumasini et Bord, et quatre anciens députés dont M. Bagnonnet, arrivé du côté des neuf « non parlementaires » seuls trois élus n'ont jamais eu de mandat national.

ÉDUCATION

APRÈS LEUR SEPTIÈME CONGRÈS

Les comités d'action lycéens préparent la « riposte » au projet de réforme de M. Haby

Le septième congrès de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) a réuni, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> février, à Champigny (Val-de-Marne), environ trois cents cinquante délégués, représentants les trente-trois comités d'action lycéens qui ont déclaré leur adhésion au projet de réforme de M. René Haby, ministre de l'éducation, et le développement de la campagne d'information sur le projet de statut du lycéen.

Le projet de statut prévoit aussi les conditions de participation « à part entière » des élèves — par l'intermédiaire de leurs délégués élus — à la gestion, au fonctionnement, à l'entretien des lycées. À l'issue du congrès, les délégués ont voté à l'unanimité un appel aux lycéens à se constituer en comités d'action lycéens, sous forme de tract et destiné à renforcer l'organisation.

LE BUREAU EXÉCUTIF (28 membres)

- NEUF PARLEMENTAIRES ELUS PAR LE COMITÉ CENTRAL. — MM. Jean Falala (Marne), André Fontan (Paris), Guy Guermeur (Nièvre), Olivier Guichard (Loire-Atlantique), Lucien Neuwirth (Loire), Maurice Papon (Cher), Camille Petit (Martinique) et Jean Tibert (Paris), tous députés, et Michel Maurice-Bokanowski, sénateur (Haute-Saône).

LA MOTION FINALE

Le comité central a adopté à l'unanimité une motion dans laquelle il réaffirme sans ambiguïté l'appartenance de l'U.D.R. à la majorité présidentielle et le soutien du mouvement au président de la République. Il rappelle son attachement intransigeant aux options fondamentales du gaullisme.

LE COMITÉ CENTRAL (119 membres)

- SOIXANTE-DIX NON PARLEMENTAIRES ELUS DANS LES RÉGIONS : MM. André Bord (secrétaire d'Etat), Bernard Heider (Alsace), Guy Begué (ancien député), Faget, Mme Labattut (Aquitaine), MM. Albert Goussier, Adrien Douzy (Aveyron), Robert Poindade (sec. ministre), Georges Guillemin (Bourgois), Mme Beauverger, MM. Charles Miossec (sec. dép.), Jean Tassin (Eure-et-Loire), Veuot, Gilbert Fazioletti, Robert Moizard (Centre), Yves Volot, Robert Colomès (Champagne-Ardenne), MM. Charles Faugère (Haute-Saône), Alexandre Sangulnetti (Haute-Garonne),

ARMÉE

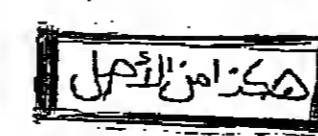
Dans un régiment d'infanterie de marine à Perpignan UN JEUNE APPELÉ A SUBI DE GRAVES SÉVICES

Perpignan. — Un jeune appelé, originaire de la Haute-Garonne et affecté au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine (RIMA), basé à Perpignan, a vécu, durant la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 janvier, une véritable calvaire, alors qu'il se trouvait dans sa chambre à la caserne. Les faits sont confirmés par les autorités militaires et trois soldats accusés d'être les auteurs de ces sévices, ont été mis sous arrestation et confiés à la justice militaire.

De nos envoyés spéciaux. Le capitaine Ralsin, chef de la section de police, qui se trouve à proximité, ni dans les cinq chambres contiguës à la sienne, n'est inquiet. « Nous les surveillons, les ruz-coups et les déceptions. C'est cela qui est important. En outre, je dois dire que si nous sommes ouverts à l'égard des appelés, nous ne sommes pas non plus les crocs-en-jambe, les calomnies et, en tout cas, je promets de me soucier de tout cela au sein du mouvement de démissionnaires, sous d'appoint ou de point fixe dans une combinaison dans certains cas. »

LE GÉNÉRAL BIGEARD : les jeunes appelés se sont laissés monter la tête.

A Toul, où il a reçu des officiers, des sous-officiers et des hommes du rang de la garnison, le général Bigeard, commandant en chef le régiment d'Etat à la défense, a déclaré, samedi 1<sup>er</sup> février, à midi : « Réservez la tête, l'armée a toujours existé, et elle existera longtemps encore. L'armée est actuellement dans le creux de la vague. Son maintien rejoint celui de la société. La grande majorité s'est réveillée d'un seul coup, sous l'effet d'une minorité. Les jeunes appelés se sont laissés monter la tête. C'est facile quand on a vingt ans. Les cadres, eux, ont eu l'impression d'être les laissés-pour-compte de la nation. (...) Il faut que cela cesse, que l'armée retrouve sa bonne conscience et la place qui est la sienne dans la nation. »



SI VOUS ÊTES ADHÉRENT A UN CLUB LITTÉRAIRE, SI VOUS AIMEZ LES LIVRES... si vous voulez les conserver, les classer, les protéger, les admirer, mais... si vous ne savez plus où les mettre...

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

LA PLUS MODERNE DES MAISONS SPÉCIALISÉES

100 MODÈLES VITRÉS

SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES DÉMONTABLES - ACCORDABLES ÉTROITS - LARGES - PROFONDS NOMBREUX BOIS: VERNIS - CIRÉS - STRATIFIÉ BLANC



**NOS MEUBLES STANDARD**  
Équipés en métal, montés en aggloméré, placés aujour traité électrolytiquement, vernis collés, teints aujour moyen s'harmonisant avec tous les styles.  
Fonds contre-plaqué.  
Vitrres claires ou teintées avec angles, bordés doublets.

**DÉPARTEMENT SUR MESURES**  
Bois blancs, noyer, chêne, acajou, noiset, acajou (genre teck), stratifié blanc, bois laqué à peinture, décorer ou tapissier, bois teintés, chêne, acajou (teck, palissandre), noiset, acajou, etc.

**BOIS GRATUITS RAPIDE**  
MÉLANGES D'EXÉCUTION RESPECTÉS  
POSSIBILITÉ DE GRANDES INSTALLATIONS  
ULTRA RAPIDES AVEC NOS MODÈLES STANDARD ET SUR MESURE.

**BIBLIOTHÈQUES STANDARD VITRÉES**  
JUXTAPOSABLES - SUPERPOSABLES ACCORDABLES  
7 HAUTEURS  
4 LARGEURS  
2 PROFONDEURS  
20 et 25 cm

**100 combinaisons d'assemblage**  
PAR SIMPLE POSE ET SANS FIXATION

**BIBLIOTHÈQUES GRANDE PROFONDEUR**  
VITRÉES - JUXTAPOSABLES SUPERPOSABLES - ACCORDABLES SPÉCIALEMENT conçues pour servir de base à tous vos meubles standard ou pour tous gros volumes: encyclopédies, livres d'art, etc.

**5 HAUTEURS 6 LARGEURS 2 PROFONDEURS: 30 et 38 cm**

**VOICI QUELQUES-UNES DE NOS DERNIÈRES INSTALLATIONS**  
AMBASSADES: DE BELGIQUE - DU CANADA - DES ÉTATS-UNIS - BRAS - ETC.  
CONSEILS DE L'UNION - DE STRASBOURG - DE DORVILLE - ETC.  
PRÉFECTURES: DE LA SOMME - DE L'YVELLE - DE LA GIRONDE - DE LA SAÛNE - ETC.  
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES: DE MONTPELLIER - DE BARRAULT - ETC.  
UNIVERSITÉ DE PARIS - SCIENCES POLITIQUES - ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET CHIMIE DE LA VILLE DE PARIS - CENTRE UNIVERSITAIRE CAEN - LYCÉE MONTGOMERY - ETC.  
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX - FACULTÉ DES SCIENCES DE PARIS - DE ROUEN - DE NANTES - ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE PARIS - INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE.  
MINISTÈRES: DES TRANSPORTS - DE L'ÉQUIPEMENT ET DU LOGEMENT - DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (S.A.S.) - DE L'ÉNERGIE (S.C.S.) - DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE LA FORCE MOTRICE (S.A.S.) - DE L'AGRICULTURE - ETC.  
RAIL DES DOMAINES - GAZ DE FRANCE - DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS - DIRECTION DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - COUR DE JUSTICE DE L'ÉTY - CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE PARIS - CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS - ASSISTANCE PUBLIQUE - ORGANISATION EUROPÉENNE DE LA RECHERCHE SPATIALE - ETC.  
COMITÉS D'ENTREPRISES: SHONNE-POUILLEY - SOIGNON - REVELON - HECHEMONT-LEZ-VALENTIGNEY - SOIGNON - LAIT GLEZON - SOCIÉTÉ LYONNAISE DES CAUX - TOTAL - U.S.A. - PENNAROPA - SHEL, BORDEAUX - EAUX LIÉGEOISES - CENTRE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE DE NOS MEUBLES STANDARD

**JUXTAPOSITION**  
de 3 MODÈLES TORS FORMATS dont 1 avec abattant et de 2 étagères 1/4 de rond, sans aucune fixation par simple pose.  
Contenance 400 volumes et 120 gros volumes.

**JUXTAPOSITION**  
de 3 MODÈLES, PROFONDEURS 30 et 38 cm, VITRÉS SANS AUCUNE FIXATION PAR SIMPLE POSE.  
Hauteur de l'ensemble 222 cm, largeur 250 cm, profondeur 30 et 38 cm, contenance 350 volumes environ qui peut être doublée par l'utilisation de 1/2 tablettes et tiroirs x.

**JUXTAPOSITION et SUPERPOSITION**  
de 6 modèles de série vitrés, sans aucune fixation par simple pose.

**JUXTAPOSITION et SUPERPOSITION EN COIN**  
Juxtaposition et superposition de différents modèles de différents profondeurs et hauteurs, placés à angle droit, sans recours par simple pose, sans aucun montage, grâce à nos étagères de coin. Contenance de rayons variables.

installez-vous ULTRA RAPIDEMENT vous-même ! AVEC NOS MEUBLES STANDARD

PRIX IMBATTABLES!

**JUXTAPOSITION DE MODELES RUSTIQUES**

Ensemble vitrés par simple pose, sans fixation, de 2 modèles n° 25. Hauteur 200 cm - Largeur 220 cm - Profondeur 30 cm. Contenance 400 volumes.

**BON POUR UN CATALOGUE GRATUIT**

Veillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES ET DE STYLE contenant tous détails, hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc.

**A LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES**  
LA PLUS MODERNE MAISON SPÉCIALISÉE  
61, Rue Froidevaux - 75014 PARIS

**OU APPELEZ LE 633.73.33** Répondeur automatique, même la nuit et les jours fériés sans interruption.  
Magasins ouverts tous les jours, de 9 h à 19 h sans interruption, même le SAMEDI  
Métro: Dardennes-Rochereau, Galvè, Raspail, Edgar-Quinet - Autobus: 29, 39 59, 66

- VISITEZ NOS EXPOSITIONS**  
OUVERTES TOUS LES JOURS - 9 H 30 - 18 H
- PARIS 14<sup>e</sup> 48 42**  
BORDEAUX 10, RUE BOUFFARD  
CLERMONT-FD 24, RUE C.-CLEMENTAUX  
GRENOBLE 88, RUE SAINT-LAURENT  
LILLE 88, RUE ESQUERMOISE  
LYON 3, RUE DE LA REPUBLIQUE  
MARSEILLE 100, RUE DE PARADIS  
NANTES 8, RUE DE LA REPUBLIQUE  
NICE 3, RUE DE LA TOUCHE (Vieux Ville)  
RENNES 10, RUE DE LA TOUCHE (Vieux Ville)  
TOULOUSE 2 et 3, QUAI DE LA DAUNADE
- STRASBOURG**  
BELGIQUE - BRUXELLES 1000 64, RUE DU MIDI  
LIEGE 4000 67, RUE D'AVOY  
PAYS-BAS - BUSSUM 2, BLOCHTERENLAAN  
PORTUGAL - FARO 8, AV. INFANTE  
CANADA - MONTREAL 301 E. P.D. - 1155 ST-LAURENT

**INSTALLEZ-VOUS... VOUS-MÊME ULTRA-RAPIDEMENT ET CHIFFREZ VOTRE DÉPENSE..**

**100 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE AVEC NOS MEUBLES STANDARD**

**JUXTAPOSITIONS, SUPERPOSITIONS, PAR SIMPLE POSE, SANS AUCUNE FIXATION.**

**ION**

**LE SEPTIÈME CONGRÈS**

**l'action lycéens préparent projet de réforme de M. Rab**

Le septième congrès de l'Union nationale des lycéens s'est ouvert à Paris le 2 février 1975. Les participants, environ 150, ont débattu de la réforme de M. Rabreau, ministre de l'Éducation nationale. Le projet de réforme prévoit la suppression de 100 000 places de lycéens, la réduction de la durée de la scolarité de six à cinq ans, et la création de lycées polyvalents. Les lycéens ont réagi avec méfiance à ce projet, craignant une dégradation de la qualité de l'éducation et une perte de leur statut social. Ils ont adopté une motion de réprobation et ont décidé de mener une campagne de sensibilisation auprès de l'opinion publique.

**CATHERINE ARDIT**

M. Rabreau a déclaré que la réforme était nécessaire pour adapter le système éducatif aux besoins de la société. Il a souligné que la France devait réduire ses dépenses éducatives pour rester compétitive à l'échelle internationale. Cependant, les lycéens ont insisté sur le fait que la qualité de l'éducation ne doit pas être sacrifiée pour des raisons économiques. Ils ont demandé que la réforme soit repensée et que des mesures soient prises pour protéger le statut des lycéens.

**LE GÉNÉRAL BIGEARD**

jeunes appelés se font monter la tête.

Le général Bigeard, ancien commandant en chef de la 10<sup>e</sup> armée, a été nommé commandant en chef de la 1<sup>re</sup> armée de la République. Cette nomination est considérée comme une reconnaissance de son expérience et de son leadership pendant la guerre d'Algérie. Le général Bigeard a une longue carrière militaire et a été impliqué dans de nombreuses opérations militaires. Sa nomination à la tête de la 1<sup>re</sup> armée est vue comme un défi important pour la défense nationale.

JUSTICE

La cour d'appel d'Aix-en-Provence confirme trois non-lieu dans des affaires de meurtres d'Algériens

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé, vendredi 31 janvier, trois ordonnances de non-lieu rendues par deux juges d'instruction marseillais, MM. Sanguinetti et Sibehdli, à propos de meurtres commis à Marseille contre des travailleurs algériens à la fin du mois d'août 1973.

En nom des familles des victimes (parties civiles), leur défenseur, M. Jean Diezler du barreau de Marseille, qui n'a pas de maître en avant la thèse de crimes racistes, — avait interjeté appel de la décision des magistrats instructeurs en demandant que soit ordonné un complément d'information susceptible d'aboutir à la manifestation de la vérité. Aucune audition de personnes ou investigation nouvelle ne sont apparues nécessaires et utiles à la cour; celle-ci a toutefois admis que l'une des victimes ait pu être l'objet d'une entreprise raciste.

Les procédures, dont on peut penser que les autorités algériennes ne s'en sont pas désintéressées, seront cependant poursuivies jusqu'à la Cour de cassation. Dans une quatrième affaire similaire, M. Sanguinetti a été désigné pour procéder au supplément d'information sollicité par la partie civile.

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans l'ambiance passionnée de l'assassinat d'un chauffeur de bus marseillais, Emile Guérinche — poignardé à son volant par un dément algérien — plusieurs travailleurs algériens avaient été découverts, morts, à la fin du mois d'août 1973 dans divers quartiers de Marseille. Le fait que ces victimes aient été dénombrées sur une période de quelques jours, certaines portant des blessures par balles ou chevrotines, que les lieux où leurs corps furent retrouvés étaient peu fréquentés, et qu'enfin la mort soit toujours survenue dans la nuit, étaient fortement les caractéristiques de crimes racistes. Plusieurs organisations dont un comité de défense des Marseillais, appelant d'ailleurs ouvertement par des tracts ou des inscriptions sur les murs de la ville à commettre des actes racistes contre les travailleurs nord-africains.

Deux semaines des informations ouvertes par le parquet de Marseille devaient permettre de conclure à un homicide et à l'implication des auteurs; trois jeunes marseillais âgés de dix-neuf et vingt et un ans, meurtriers de Abdelwahab Hema-houn, et le sous-brigadier de police François Camus ont été condamnés à l'inculpation quatorze mois après l'avoir commis, de l'assassinat d'un Algérien de dix-sept ans, Louâns Ladj. L'ins-truction de quatre autres personnes était terminée par un non-lieu; celles qui concernaient Rachid Mouka, découvert le 24 août dans une carrière aban-

FAITS DIVERS

Le corps d'une fillette, Christine Marquet, âgée de huit ans, a été découvert vendredi dans un collecteur d'épaves près de Cornillon-en-Parisis (Val-d'Oise). L'enfant avait disparu depuis le 30 janvier à la sortie de l'école à La Frete-sur-Seine, où habitent ses parents, de nationalité portugaise. Selon les premiers résultats de l'enquête, la fillette a subi des violences avant d'être étranglée à l'aide d'un fil de fer.

PRESSE

LES ORGANISATIONS DE JOURNALISTES et « les aides de la collectivité publique »

La non-représentation des journalistes à la table ronde sur l'aide à la presse, organisée le 13 février, à l'initiative du gouvernement, suscite la protestation des organisations de journalistes qui se sont concertées à Vierville (Essonnes) les vendredi 31 janvier et samedi 1er février. Le Syndicat national des journalistes (autonome), le Syndicat des journalistes français C.F.D.T., le Syndicat général des journalistes F.O. et la Fédération française des sociétés de journalistes ont poursuivi les discussions engagées, à l'initiative du Centre d'études et de documentation de l'université de Caen, en janvier 1973 au Sénat, sur le statut des entreprises de presse. Ces organisations ont établi les principes sur lesquels doivent reposer les aides de la collectivité publique à la presse. Le communiqué indique que les organisations se sont mises d'accord sur les principes d'un statut des entreprises d'information d'intérêt général, comportant une extension du pouvoir de contrôle du comité d'entreprise sur la gestion de l'entreprise d'information et une définition des prérogatives de l'équipe rédactionnelle sur la gestion de l'information. (...)

Bien que le Conseil d'Etat soit d'un avis contraire

LES MAGISTRATS SONT NOTÉS SELON UNE PROCÉDURE ILLÉGALE

La décision rendue le 31 janvier par le Conseil d'Etat peut à elle-même, en elle-même, les deux magistrats, MM. Jean Volff et Raymond Escartier, qui se plaignent de ce que leur classement de « non résultat de leur activité syndicale » (« le Monde » du 2-3 février). Le Conseil a en effet jugé que cet classement « est exclusivement motivé par leur activité syndicale et a eu pour effet de leur enlever tout droit de rétrogradation syndicale ni le syndicat de la magistrature auquel appartenait MM. Volff et Escartier.

Le Conseil d'Etat s'est, en l'espèce, borné à confirmer purement et simplement sa jurisprudence. Or, le 29 août 1974, le 29 novembre et 3-4 décembre 1973 aux termes de laquelle le fait d'être syndiqué ne constitue en rien le déchet de réserve défini à l'article 10 du statut de la magistrature.

En plus, référence étant faite expressément à la qualité de dirigeant national de M. Escartier, à la qualité de délégué régional de M. Volff, il est évident que même dans ce cas ces magistrats restent soumis au devoir de réserve. Le conseil d'Etat ne peut et ne doit pas être regardé comme constituant un manquement au devoir de réserve qui s'imposait à ces magistrats (1).

Sans commentaire

Car le Conseil d'Etat s'est, à tort, abstenu, semble-t-il, d'apprécier la question de savoir si la question fondamentale soulevée d'office — par M. de Saint-Marc — le décret du 22 décembre 1958 — dit que pour contrôler leurs aptitudes les magistrats peuvent être « affectés » par préférence à toute autre fonction — est-il légal? On ne saurait se satisfaire que le Conseil d'Etat, dans l'arrêt rendu, se borne à déclarer que le décret est « sans commentaire ». Car le système actuel est effectivement en situation d'illegalité.

Car, le Conseil d'Etat a pu estimer que, en dépit des précédents, la question de l'affectation (le statut de la magistrature, dit l'article 64, est régi par une loi organique) pouvait être réglé par décret, ce qui est en fait le cas de l'importance de cette notation dans le déroulement d'une carrière de magistrat, ce sur quoi le décret du 22 décembre 1958 est intervenu. — ce décret a été appliqué à l'audience du 31 janvier.

Mais le Conseil ne saurait faire l'illière d'un principe constant de droit public qui est la hiérarchie des actes administratifs : décrets, arrêtés, circulaires. Le principe est le suivant, rappelés d'ailleurs par la Haute Assemblée dans un arrêt du 22 janvier 1974, dit Notre-Dame du Erlaker : un acte administratif ne peut contredire un acte supérieur au même ou à un autre degré, et inversement, un décret ne peut-il contredire la loi; l'arrêté ni la circulaire ne peuvent contredire le décret.

Or, tel est pourtant la situation présente à l'occasion d'affaires récurrentes (parmi lesquelles le dossier de Brusy-Artois), les magistrats s'étaient plaints de la notation convenue à qui revenait à faire noter les magistrats du siège par le chef du parquet — le procureur général — et ceux du parquet par le premier président, alors que la pratique quotidienne peut amener les magistrats à débiter et à magistrats « assés » à certains des points de vue différents et même opposés.

Pour mettre fin à cette incohérence pourtant clairement prévue par le décret du 22 décembre 1958 (article 4), M. Jean Tullinger, président ministre de la justice, décida, par une circulaire en date du 11 avril 1974, que seuls desor-mais les premiers présidents notent les magistrats et assés et les procureurs généraux les magistrats « debout ». La décision était prise le 11 avril 1974, ce qui est contraire à l'article 10 du décret du 22 décembre. C'est dire que le débat sur la légalité de la notation des magistrats n'est pas clos, qu'il y a lieu soit l'apparente répugnance du Conseil d'Etat à prendre en considération les remous qui traversent le monde judiciaire.

PHILIPPE BOUCHER.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

P.T.T. LES DOSSIERS DU NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Mettre fin aux incertitudes

La première tâche du nouveau secrétaire d'Etat aux P.T.T., M. Aymar Achille-Fould, sera de renouer le dialogue avec les syndicats. L'ensemble des personnels, transmissibles par la longue grille de l'ancien directeur. Plusieurs dossiers lui ont déjà été transmis.

Le problème des effectifs se pose avec une acuité particulière dans les télécommunications, où l'on compte actuellement 110 000 agents et où les besoins sont estimés à 130 000 personnes supplémentaires à recruter dans les quinze prochaines années. Dans les postes, la question se trouve compliquée par la mise en place de nouvelles technologies qui devront entraîner de difficiles transferts de personnel.

Les P.T.T. emploient plus de 80 000 auxiliaires, ce qui représente plus du quart des effectifs. La titularisation de ces auxiliaires est une des priorités principales des grévistes au cours du dernier conflit. Elle ne peut être entreprise que dans le cadre des négociations actuellement en cours pour l'ensemble de la fonction publique.

L'adaptation de la grille de la fonction publique aux particularités des P.T.T., jusqu'à présent, freiné et gêné la solution aux problèmes de rémunération et de recrutement. M. Lelong avait ouvert le dossier; M. Aymar Achille-Fould devra le discuter.

Les structures

C'est la question de base et la plus difficile. Faut-il ou non conserver une administration unique pour la gestion des trois réseaux de France, ou les habilités se plaignent du coût des marchandises qui arrivent en Corse ou qui en partent. Certains souhaitent qu'un véritable service public maritime de marchandises soit mis en place et que les dispositions arrêtées récemment en faveur des voyageurs s'appliquent aux marchandises. La chambre de commerce d'Ajaccio insiste sur la nécessité de développer non seulement les grandes villes, mais les ports secondaires de l'île, où le trafic pourrait être très irrégulier et très faible.

Parallèlement, des mesures devront être prises pour que les marchandises transitant par le port de Marseille à destination de la Corse ne soient pas gravées par des coûts anormaux. A cet égard, il n'est pas exclu que soit instauré un système de blocage de certains tarifs de manutention sur les quais du port phocéen. Enfin, le développement des liaisons maritimes entre l'Italie et la Corse ne manquera pas d'être abordé à la réunion convoquée par M. Cavallà. On sait que la compagnie italienne Costal-Lines, qui assure un service de car-ferries entre Livourne et Bastia, va mettre en service, à partir du mois d'avril 1975, un nouveau navire sur cette ligne. Ce bâtiment, de la troisième génération, pourra transporter huit cents passagers et cent cinquante voitures, la liaison Italie-Corse étant assurée en quatre heures. Il battra pavillon de complaisance penninsulaire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un préfet de région doit-il être aussi préfet de département ?

Saint-Nazaire. — Le budget des Pays de la Loire voté par le conseil régional pour l'année 1975 est de 123,75 millions de francs. Ce chiffre se rapproche des propositions formulées par le comité économique et social (123,85 millions) et traduit une progression de 22 % par rapport à 1974. Un emprunt de 62,5 millions de francs est prévu.

A PROPOS DE... L'AVENIR DE LA PICARDIE

Où s'arrête le Bassin parisien ?

Pour la première fois en Picardie, le Conseil économique et social se réunit en séance commune à Amiens. Il s'agit d'examiner le schéma d'aménagement du sud de la Picardie (« le Monde » du 27 décembre 1974).

M. François Esaly, délégué adjoint à l'aménagement du territoire et à l'action régionale défend le projet de schéma : « Ce schéma est le premier qui met en valeur un réseau de villes moyennes. Sa présentation est opportune au moment où, à la demande du président de la République, le gouvernement va être amené à repenser le développement de la région parisienne en l'inscrivant dans le cadre national, plus large du Bassin parisien. Selon M. Esaly, il faut développer des zones d'expansion capables de préserver l'air autonome par rapport au monde parisien. De telles zones pourront d'ailleurs servir, après 1985, les villes nouvelles de la région parisienne, dont les objectifs seront quelque peu limités. Dans ces conditions, la Picardie pourra-t-elle être considérée comme un interlocuteur de poids sur le plan de la région parisienne ?

Le rapport de M. Le Theule sur la situation économique et sociale régionale s'est montré assez pessimiste : il y aurait quarante mille demandeurs d'emplois et trente mille salariés touchés par le chômage partiel. M. Le Theule réclamant un nouvel effort de l'Etat dans divers domaines au profit de la région, la poursuite de l'autonomie de la région, le développement des télécommunications, la mise en œuvre d'une politique pour la façade atlantique. [La] dissociation des fonctions de préfet de région et de préfet de département — 1966 qui ne reçoit pas l'approbation unanime du corps préfectoral — pose une question fondamentale pour la régionalisation. Celle-ci étant surtout, jusqu'à maintenant, une politique d'équipement et de développement économique, il ne serait pas illogique que le représentant de l'Etat dans les régions relève d'un autre ministère que l'Intérieur et qu'il appartienne pas systématiquement au corps préfectoral. C'est pourquoi il faut savoir gré à M. Olivier Guichard d'avoir lancé, on relance, ce débat. On peut toutefois regretter qu'il ne l'ait pas instauré publiquement lorsqu'il était au pouvoir, et notamment lorsqu'il avait la charge de l'aménagement du territoire et de l'équipement. — F. GR.]

A ras de terre

LES ANCIENS SUR LE RAIL

Trois questions à propos de la carte blanche qui donne aux personnes âgées la possibilité de bénéficier de réductions de 30 % sur les chemins de fer :

Ces réductions ne sont pas accordées sur les lignes de la banlieue parisiennaise, vient de rappeler M. Raymond Barbet, député communiste des Hauts-de-Seine. C'est dommage, car les personnes âgées se déplacent plus volontiers sur les petits réseaux. Ces réductions ne sont accordées qu'à partir de soixante-cinq ans. M. Virgile Burel, député communiste des Alpes-Maritimes, vient de demander pourquoi. Des réductions sont régulièrement posées à partir de soixante ans. Ne devraient-elles pas l'être aussi sur les réductions. Pour bénéficier des réductions, il faut acheter la carte verte : 22 francs pour un an. Pourquoi cette formalité coûteuse et inutile? La présentation d'une carte d'identité ne pourrait-elle suffire à ouvrir le droit à une réduction, dont beaucoup d'anciens ne peuvent profiter qu'une ou deux fois l'an?

TRANSPORTS

Un service public pour les marchandises est demandé par la Corse

M. Marcel Cavallà, secrétaire d'Etat aux transports, recevra mardi 4 février les élus de la Corse et les représentants des chambres de commerce d'Ajaccio et de Bastia. Au centre de cette réunion, le dossier des transports de marchandises par voie maritime entre l'île et le continent.

Plusieurs propositions ont été faites aux pouvoirs publics par une commission interministérielle et par les deux chambres de commerce de Corse. On les habilités se plaignent du coût des marchandises qui arrivent en Corse ou qui en partent. Certains souhaitent qu'un véritable service public maritime de marchandises soit mis en place et que les dispositions arrêtées récemment en faveur des voyageurs s'appliquent aux marchandises. La chambre de commerce d'Ajaccio insiste sur la nécessité de développer non seulement les grandes villes, mais les ports secondaires de l'île, où le trafic pourrait être très irrégulier et très faible.

Parallèlement, des mesures devront être prises pour que les marchandises transitant par le port de Marseille à destination de la Corse ne soient pas gravées par des coûts anormaux. A cet égard, il n'est pas exclu que soit instauré un système de blocage de certains tarifs de manutention sur les quais du port phocéen. Enfin, le développement des liaisons maritimes entre l'Italie et la Corse ne manquera pas d'être abordé à la réunion convoquée par M. Cavallà. On sait que la compagnie italienne Costal-Lines, qui assure un service de car-ferries entre Livourne et Bastia, va mettre en service, à partir du mois d'avril 1975, un nouveau navire sur cette ligne. Ce bâtiment, de la troisième génération, pourra transporter huit cents passagers et cent cinquante voitures, la liaison Italie-Corse étant assurée en quatre heures. Il battra pavillon de complaisance penninsulaire.

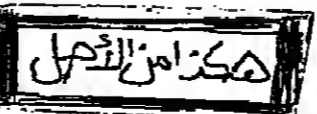
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un préfet de région doit-il être aussi préfet de département ?

Saint-Nazaire. — Le budget des Pays de la Loire voté par le conseil régional pour l'année 1975 est de 123,75 millions de francs. Ce chiffre se rapproche des propositions formulées par le comité économique et social (123,85 millions) et traduit une progression de 22 % par rapport à 1974. Un emprunt de 62,5 millions de francs est prévu.

Lors de l'ouverture de la session, M. Olivier Guichard, président U.D.R. du conseil régional, a tiré les leçons d'un an de fonctionnement des institutions et il a souligné la suppression du cumul des fonctions de préfet de région et de préfet de département. Selon l'ancien ministre, cette mesure serait préférable à la thèse de ceux qui proposent l'élection du conseil régional au suffrage universel. Le représentant de l'Etat dans la région pourrait d'ailleurs ne plus s'appeler « préfet » pour bien montrer l'originalité de sa mission.

Le rapport de M. Le Theule sur la situation économique et sociale régionale s'est montré assez pessimiste : il y aurait quarante mille demandeurs d'emplois et trente mille salariés touchés par le chômage partiel. M. Le Theule réclamant un nouvel effort de l'Etat dans divers domaines au profit de la région, la poursuite de l'autonomie de la région, le développement des télécommunications, la mise en œuvre d'une politique pour la façade atlantique. [La] dissociation des fonctions de préfet de région et de préfet de département — 1966 qui ne reçoit pas l'approbation unanime du corps préfectoral — pose une question fondamentale pour la régionalisation. Celle-ci étant surtout, jusqu'à maintenant, une politique d'équipement et de développement économique, il ne serait pas illogique que le représentant de l'Etat dans les régions relève d'un autre ministère que l'Intérieur et qu'il appartienne pas systématiquement au corps préfectoral. C'est pourquoi il faut savoir gré à M. Olivier Guichard d'avoir lancé, on relance, ce débat. On peut toutefois regretter qu'il ne l'ait pas instauré publiquement lorsqu'il était au pouvoir, et notamment lorsqu'il avait la charge de l'aménagement du territoire et de l'équipement. — F. GR.]



# La région parisienne

## LA NOUVELLE POLITIQUE URBAINE

### L'administration ne joue plus la promotion à tout prix

**D**ONNER la priorité à des actions mixtes « rénovation-réhabilitation » ; interdire strictement les transformations de locaux d'habitation en bureaux ; freiner la construction des tours ; abandonner certains projets d'autoroutes urbaines ; mettre en valeur les sites fluviaux ; telles sont quelques-unes des propositions faites par M. Raoul Rudeau dans son rapport à la commission d'urbanisme et d'aménagement.

La commission, après avoir étudié ce rapport, doit remettre ses conclusions d'ici au mois de mars prochain à la commission d'urbanisme, conformément au souhait de M. Valéry Giscard d'Estaing.

#### ● INTERDICTION DE DEMOLIR

« Il semble résulter que la capitale aurait perdu, de 1954 à 1973, entre quatre cent mille et cinq cent mille habitants. Ainsi, la régression de la population n'a pu être suffisamment freinée », constate M. Rudeau, dans son rapport.

Pour relancer la politique de l'habitat — les résultats les meilleurs sont probablement à rechercher dans une action mixte « rénovation-réhabilitation » qui permettrait de construire des logements neufs ou des équipements à la place des immeubles les plus vétustes ou dans le cas d'édifices mal structurés afin :

- de permettre le desserrement de la population vivant dans les logements surpeuplés ;
- d'offrir des logements d'une telle superficie pour les grands ménages ;
- Ces mesures seraient complétées par l'interdiction de principe qu'il serait fait de démolir tout immeuble d'habitation respectant certaines normes d'habitabilité et de densité, sauf, toutefois, dans le cas d'opérations groupées présentant un intérêt urbanistique.

#### ● LES AFFAIRES DANS LE SECTEUR « SEINE-SUD-EST »

Il est nécessaire, « afin de ne pas aggraver les effets du déséquilibre des actifs », de maintenir au plus à leur niveau actuel le nombre des actifs. « Pour mieux sélectionner les nouveaux emplois, le rapport suggère d'interdire strictement les transformations de locaux d'habitation en bureaux ; ces transformations n'apportent que très peu de rôle directionnel de Paris, mais, par contre, elles sont un facteur non négligeable de la baisse de population ; d'être très stériles aux regards de bureaux « en blanc »... »

Il est sans doute nécessaire de prévoir un secteur d'aménagement nouveau susceptible d'accueillir les entreprises privées, les administrations susceptibles de se desserrer à partir du centre, et les entreprises nouvelles de haut niveau.

« Un secteur de choix s'offre à se besoin en faveur de la localisation sur un grand nœud de transport collectif et débouché de la banlieue est, dans une partie de la ville peu peuplée, où de vastes emprises publiques se prêtent à une meilleure utilisation de l'espace, c'est celui dit « Seine-Sud-Est ».

« A l'inverse, indique M. Rudeau, les pôles secondaires définis au schéma directeur seraient abandonnés : Front de Seine, Marais, Richelieu-Lancry, République, Italie. Le développement de réalisations de bureaux ne devrait plus se poursuivre autour de Maine-Montparnasse. Le pôle Nord-Est, du fait de sa situation à proximité immédiate du centre, de la moindre ampleur des opportunités foncières qui peuvent y être dégagées, et de la limitation du volume global des programmes de bureaux abandonnés en tant que tel ou verrait son importance considérablement réduite. Enfin, les programmes de bureaux seraient strictement limités dans les nouvelles opérations de rénovation et de réhabilitation entreprises dans le secteur, de même que dans la plupart des opérations d'urbanisme prévues sur les grandes emprises (Châteauneuf-La Villette).

#### ● FREINER LES TOURS

« Un traçage de l'édification de tours » semble possible, il est soutenu par l'opinion, écrit l'auteur du rapport. Toutefois, une approche pragmatique des opérations en cours devrait conduire à modifier les orientations à définir et un examen soigné de celles-ci est nécessaire.

« Il pourrait être décidé de mettre un terme définitif à la construction des immeubles-tours d'habitation, sauf à établir la liste exhaustive des exceptions à apporter à une telle règle, dans le cadre d'un examen précis des opérations en cours. Enfin, pour autant, aller jusqu'à interdire, sous les réserves précédentes, toute construction, dans le site de Paris, d'immeubles de très grande hauteur ».

« Il nous semble possible, affirme M. Rudeau, la précaution étant prise de réserver des exceptions à des bâtiments publics dont la fonction serait à échelle d'une capitale, de ne pas interdire totalement, pour l'avenir, l'édification de « monuments », sous la condition absolue

### Les dix mille habitants du quartier « Guillemot » campent dans les gravats

**R**ESTAURATION ou rénovation ? Le travail de l'architecte ou le bulldozer du promoteur ? La question va être à nouveau posée à l'occasion de la réunion du mardi 4 février de la commission mixte « Urbanisme et environnement » qui rassemble des élus et des fonctionnaires. M. Raoul Rudeau, directeur général de l'aménagement urbain à la préfecture de Paris, sera à cette occasion le point de grandes opérations de rénovation urbaine en cours ou prévues dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

(opération Italie), le 15<sup>e</sup> (emplacement des terrains Citroën), le 18<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>.

Des propositions seront faites pour que soient respectés les directives du président de la République qui, dans une lettre adressée le 25 septembre dernier à M. Jacques Chirac, demandait en particulier une priorité à la restauration plutôt qu'à la rénovation — et l'aménagement d'avenues plutôt que la construction de nouvelles voies autoroutières.

Deux projets situés dans le 14<sup>e</sup> arrondissement

semblent paraître directement concernés par les consignes de l'Élysée. Le « radiale autoroutière Verlinguier qui doit relier la porte de Vanves à Maine-Montparnasse ; l'opération de rénovation « Guillemot » qui doit s'étendre sur près de 10 hectares et concerne dix mille personnes dans le quartier Plaisance-Vandamme.

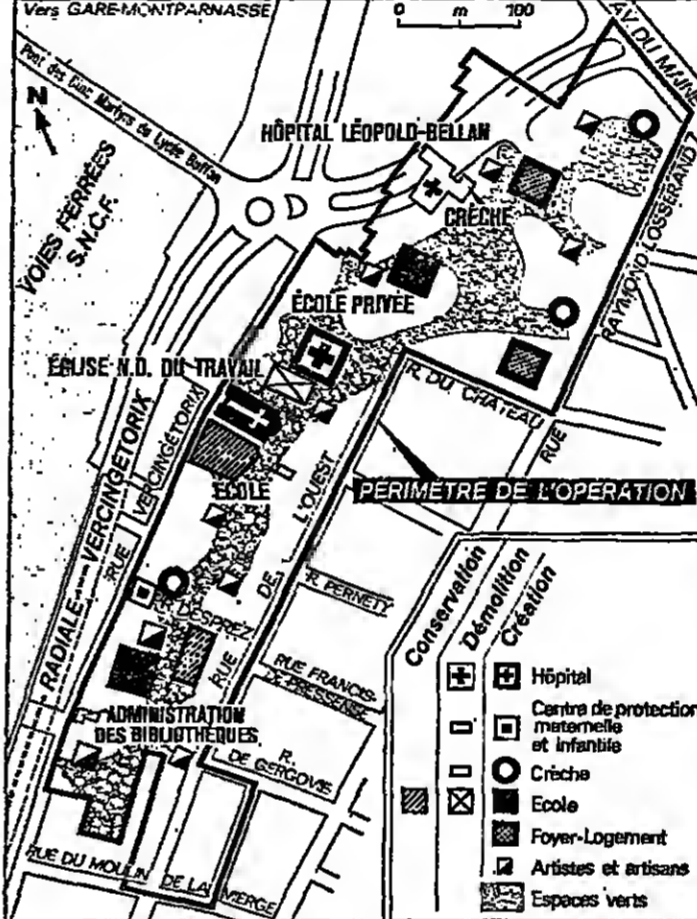
Exécutera-t-on ces projets comme ils avaient été initialement étudiés, ou les élus choisiront-ils d'appliquer résolument la nouvelle politique d'urbanisme ?

Un quartier pauvre, classé insalubre depuis plus de trente ans. De petites maisons de trois ou quatre étages et un logement sur trois n'a pas de WC. Un quartier bourré d'hôtels meublés où vivent de nombreux travailleurs immigrés, et où, pour 43,5 % de la population est composée d'ouvriers.

Le 29 juin 1973, le Conseil de Paris approuve le projet de création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) « Guillemot ». Le 26 février 1974, un arrêté du ministre de l'équipement confirme la délimitation. Le 22 mars 1974, l'assemblée donne son accord au plan d'aménagement de zone (PAZ). Le 29 novembre 1974 enfin, une convention signée entre la Ville et la Société d'économie mixte pour la rénovation du quartier Plaisance (SEMIREP) confie à cette dernière la responsabilité de la rénovation des îlots situés à l'intérieur de la ZAC.

Sur le papier tout est prévu et étudié. Mais dans la réalité, c'est l'attente et l'inquiétude. L'attente, car la SEMIREP ne peut agir avant le lancement de l'enquête d'utilité publique. L'inquiétude, car la population n'est guère au courant de la décision du Conseil de Paris. Aucune maquette, par exemple, n'a été présentée.

soit, aucune brochure distribuée, aucune explication donnée à l'ensemble des habitants. Seule une lettre de la SEMIREP, qui témoigne de l'embaras de son auteur, indique : « Bien que votre habitation ne soit pas susceptible d'être démolie dans l'immédiat, nous devons dès maintenant prévoir votre relogement. La société assure que tous ceux qui le désireront seront relogés sur place, y compris les habitants des hôtels meublés.



La dégradation continue du quartier hâte et favorise la rénovation qui, de fait, est engagée depuis plusieurs mois. Des familles sont parties, certains immeubles ne sont plus entretenus, le chiffre d'affaires des petits commerçants baisse, les commandes pour les artisans diminuent. Un couple de retraités déclare : « Nous souhaitons rester, car c'est ici que nous sommes nés. Nos murs sont plus solides que ceux que nous voyons construire à nos yeux. » D'autres affirment : « Nous ne désirons pas rester dans ce quartier, c'est sûr, mais proprement dit. Les petits commerçants sont en colère. En l'absence de déclaration d'utilité publique, ils ne peuvent bénéficier de la loi qui permet à l'organisme rénovateur d'indemniser le commerçant désirant partir avant même que les démolitions aient commencé.

On peut se demander si la solution de la facilité n'a pas été choisie en décidant que cette opération serait de pure rénovation. Certes, la majorité des immeubles de ce quartier « Guillemot » sont insalubres, mais une partie d'entre eux pourraient être préservés. Une expérience de réhabilitation publique a été menée dans ce quartier et les résultats sont encourageants. Les habitants ne pourront-ils être tentés ?

L'association Vivre dans le XIV<sup>e</sup> souligne : « Un véritable droit au logement, ce n'est pas seulement la possibilité d'habiter dans un appartement même confortable, c'est aussi pouvoir être dans un quartier qui soit vivable et que l'on contribue à créer. » Ce ne serait pas être le cas ici.

JEAN PERRIN.

## REGIONS

### A ras de terre

#### LES ANCIENS SUR LE RAIL

Cette question a été posée de la part de la commission d'urbanisme et d'aménagement de la région parisienne.

« Les réalisations de ce genre ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer les transports et l'habitat, de créer des pôles d'attraction et de développer les zones d'habitat collectif. »

« Ces réalisations ont une importance capitale pour la région parisienne. Elles permettent de mieux intégrer

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

# L'ISSEC 1975

- des programmes nombreux et complets
- un rythme équilibré des cours, tant pour l'individu que pour l'entreprise

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici six ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits, qui totalisent près

de cinq cents heures de travail sur deux années, et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs ; ils

étaient un million cette année. Précisons que si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur

plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme — long — (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

## Le choix d'un institut de perfectionnement

En matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliant et brochures qui affluent sur les bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?...

Évaluer la qualité de programmes de formation est complexe, il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion...), de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation « postérieur »), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre de responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage

après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 % ; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 %.

2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'Institut supérieur des sciences, économiques et commerciales, créé en 1968 par l'ESSEC, a connu un développement remarquable.

Plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants.

L'ISSEC bénéficie depuis octobre 1973 des installations ultra-modernes que l'ESSEC a fait bâtir à Cergy-Pontoise, et qui ont permis de multiplier par vingt la surface de ses locaux. Ainsi les cours de l'ISSEC se déroulent aussi bien à Paris qu'à Cergy.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

## Les diplômes de spécialité ISSEC

Les diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-dessous). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant subi avec succès ou minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

## Des programmes qui sont suivis sans absence prolongée hors de l'entreprise

Les crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur treize axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à treize « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés-

discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprises et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et les techniques différentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail sont constitués au sein de chaque crédit (de cinq à huit sessionnaires). Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices, effectuer en commun des travaux de recherche suivis.

## L'ISSEC partenaire du GERME (1)

CRÉÉ il y a deux ans sous la présidence de M. Chevener, président - directeur général de la Société française des pétroles S.F.P., le groupe d'enseignement et de recherche pour le management européen (GERME) a un double but :

— Il entend, d'une part, et surtout, accroître les échanges et la recherche pédagogique entre les établissements fondateurs :

• Le C.R.C. (Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise) ;

• Le C.N.O.F. (qui comprend deux divisions : l'Association française de management et le Centre d'enseignement du management) ;

• L'E.C.E. (École du chef d'entreprise) ;

• Et enfin l'ISSEC.

Cette initiative permet un enrichissement mutuel des corps professoraux par de nombreux échanges d'expériences. Elle facilite une collaboration de plus en plus étroite entre des institutions d'enseignement qui, depuis plus de vingt-cinq ans, se consacrent à la formation continue.

(1) GERME, 24, rue Hamelin, TÉL. : 727-80-20.

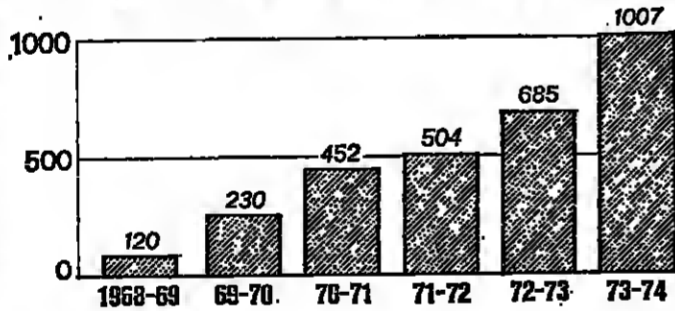
## Session de printemps 1975 :

Le centre d'orientation est ouvert

Si vous êtes intéressé par les enseignements de l'ISSEC, il faut, pour vous inscrire, remplir un dossier de candidature et rencontrer un animateur du Centre d'Orientation de l'Institut.

Ce Centre siège en permanence, et il est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller dans le choix d'un programme de perfectionnement. La session de printemps se déroulera du 15 mars au 30 juin 1975.

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS A L'ISSEC



## Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir la brochure de documentation sur l'ISSEC

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation

**ISSEC** 24, rue Hamelin, 75116 - PARIS

Téléphone : 727-80-20 — Métro : Boissière ou Léna  
Telex : 63943 F  
ou : B.P. 105 - 95001 CERGY — Téléphone : 030-40-57

OPTIONS	CREDIT 1	CREDIT 2	CREDIT 3	CREDIT 4
<b>A. — DIRECTION ET MANAGEMENT</b>	Jeu de gestion	Méthodes et techniques de la direction	Politique générale	Direction et stratégie Jeu de simulation
<b>B. — SCIENCES HUMAINES</b> a) communication et information. b) hommes et organisation.	Expression orale  Les aspects humains de l'organisation	Pratique de l'entretien face à face  Contrôle des objectifs et management des hommes	Conduite de réunion  Changement et développement des ressources humaines	Le travail en groupe  Créativité et innovation
<b>C. — FONCTION PERSONNEL</b>	Les techniques de la fonction personnel	Place des relations industrielles dans la fonction personnel	La fonction personnel Structures et Communications dans l'entreprise	Définition des politiques dans la fonction personnel
<b>D. — FONCTION FORMATION</b>	Les nouvelles méthodes pédagogiques	La pratique de la formation	Le management de la formation	Psychopédagogie de la formation permanente
<b>E. — MARKETING</b>	Marketing fondamental	Deux crédits au choix, dans les crédits suivants : A) Méthodes quantitatives de gestion B) Etudes et recherches en marketing C) Statistiques appliquées au marketing D) Méthodes de prévisions commerciales E) Technique exportation F) Direction des ventes G) Publicité H) Distribution		Au choix : A - Politique marketing des produits industriels. B - Politique marketing des produits de grande consommation.
<b>F. — GESTION COMPTABLE ET CONTROLE DE GESTION</b>	Comptabilité générale de gestion	Comptabilité financière Comptabilité analytique	Comptabilité approfondie	Contrôle de gestion
<b>G. — GESTION FINANCIERE</b>	Gestion et politique financière	Crédits et institutions financières	Bourse et évaluation des sociétés	Au choix : A - Décisions financières de l'entreprise. B - Finances internationales.
<b>H. — INFORMATIQUE</b>	Éléments de base d'informatique	Système d'informatique dans l'entreprise		
<b>I. — GESTION DE LA PRODUCTION</b>	Stratégie de production	Contrôle d'un système de production	Conception d'un système de production	Au choix : — Les systèmes d'informatique en gestion de production. — Ordinateurs et modèles en gestion de production.
<b>J. — DROIT DE LA GESTION</b>	Droit général des Affaires	Droit des Sociétés et des Organisations	Droit du Travail et de la Sécurité Sociale	Droit fiscal des Affaires
<b>K. — ECONOMIE EN AFFAIRES INTERNATIONALES</b>	Microéconomie Microéconomie	Structures industrielles		

مركزنا في الامارات

650  
350  
100

Le Monde  
LASTAMPA  
THE TIMES  
DIE WELT

Deux

POUR AVOIR

faites vos impr...



Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT

Europa

EUROPE U D E U R O P A E U R O P A

Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

Deux « grands argentiers » confrontent leurs vues

Pour MM. Jean-Pierre Fourcade et Hans Apel le choix le plus délicat est celui du moment de la « relance »

EUROPA. — Ne pensez-vous pas que dans la conjoncture actuelle les programmes de relance, au lieu de ramener l'activité, risquent surtout de relancer l'inflation ?

Le ministre allemand des Finances, M. Hans Apel, et le ministre français de l'économie et des Finances, M. Jean-Pierre Fourcade, ont accepté une confrontation par journaux interposés. En répondant à la question de son côté aux mêmes questions, ils livrent en demi-téte, le passage de leurs accords et de leurs divergences. Au moment où se tient à Paris le « sommet » franco-allemand, on suivra avec intérêt comment les deux grands argentiers font le point.

— voire quelque peu sceptique ? — sur la question du possible retour de la monnaie européenne dans le « serpent » européen, alors que le ministre français s'exprime d'une manière plus volontariste. Au sujet de l'évolution de l'économie américaine, M. Apel se borne à constater que le danger d'une régression cumulative de l'activité économique est écarté, alors que M. Fourcade évoque notamment d'éventuels troubles monétaires et la réorganisation de plus en plus nécessaire du système monétaire international.

— Mais c'est sur la question du recyclage des capitaux pétroliers par des prises de participation des pays producteurs dans l'industrie européenne que les deux pays affichent une politique quelque peu différente. Alors que la France a, comme le dit M. Fourcade, « une politique très précise, assez restrictive mais pas exclusive, l'Allemagne » ne refuse pas par principe « les investissements des pays du Proche-Orient tout en cherchant comment les contrôler.

J.-P. FOURCADE. — L'accord des Neuf sur le lancement d'un emprunt communautaire, et la participation de l'Europe à l'effort de recyclage des capitaux, ont été rendus nécessaires par l'enrichissement soudain des pays producteurs de pétrole. Mais il ne faut pas se dissimuler que le recyclage des capitaux n'est pas une fin en soi ni un mécanisme normal d'équilibre des balances de paiements. Les vraies solutions sont l'effort individuel de chaque pays européen pour retrouver l'équilibre commercial, et le développement de échanges avec, notamment, une très forte augmentation des fournitures industrielles aux pays producteurs de pétrole et de matières premières. Par conséquent, le programme adopté par les Neuf pour l'emprunt européen en 1975 me paraît un point de départ. Lorsque nous aurons réalisé cet emprunt, qu'un ou plusieurs pays de la Communauté en auront été bénéficiaires, que nous aurons mesuré ses incidences, nous examinerons en commun la possibilité d'aller plus loin. Mais pour l'instant, je crois qu'il faut d'abord utiliser les facilités que nous nous sommes données. Car je tiens à le préciser de la manière la plus nette, le recyclage des capitaux n'est pas la solution de longue durée pour le rétablissement nécessaire de l'équilibre extérieur des pays européens. Ce n'est qu'une modalité transitoire d'ajustement.

H. APEL. — Ce qui importe avant tout, c'est le moment et le dosage des programmes de politique conjoncturelle. Dans une situation caractérisée par des ressources de production laisses en réserve, notamment avec des chômeurs, alors un programme de relance n'exerce pas d'action inflationniste. Au contraire, grâce à l'accroissement du degré d'utilisation de la capacité des entreprises, les prix de revient sont amoindris et la pression inflationniste diminue. Telle est exactement la situation qui se trouve à la base de notre programme conjoncturel du 12 décembre 1974. Ce programme doit conduire à une relance dans la stabilité. Ce souci s'exprime déjà dans le fait qu'il est conçu en fonction d'une politique de liquidité de la Banque fédérale orientée vers la stabilité. Le succès de ce programme dépendra pour beaucoup de la possibilité d'éviter une forte tension sur les coûts. Je crois fermement que les partenaires sociaux comprendront eux aussi les signes des temps.

mais ne nous permettent pas pour l'instant d'entamer une relance. En revanche, comme l'autre objectif de notre politique économique est de préserver l'emploi des Français, nous associons à cette politique de lutte contre l'inflation un certain nombre de dispositions visant à éviter que la crise mondiale n'ait sur l'économie française des effets de récession trop marqués. Ainsi le volume des équipements publics, les modalités de l'encadrement du crédit, des mesures spécifiques favorisant certains types d'investissements sont des mesures destinées à maintenir l'activité à un rythme convenable. En révisant les voies de la restriction d'activité et d'affecter une relance trop brutale par la suite.

Deuxième conséquence, le bas niveau d'activités de l'économie américaine nous protègera, en revanche, d'une augmentation massive des prix des matières premières mondiales, ce qui facilitera le retour à des rythmes d'inflation plus normaux, notamment dans les pays européens. Enfin, le bas niveau de l'activité américaine aura certainement des effets restrictifs sur le développement du commerce mondial, ce qui doit nous pousser à développer nos échanges commerciaux avec les pays producteurs de pétrole et avec ceux qui produisent des matières premières internationales appréciées, de façon à pouvoir plus facilement équilibrer notre balance commerciale.

La question de savoir si, et quand, un deuxième emprunt de la Communauté pourrait devenir indispensable ne peut être tranchée à l'heure actuelle. En particulier, une telle décision devrait être étudiée en temps voulu à la lumière de toutes les autres possibilités de financement qui sont à la disposition des Etats membres ayant besoin de crédit, à l'intérieur et aussi à l'extérieur de la Communauté. Déjà, lors de la décision sur le premier emprunt communautaire, le conseil des ministres a considéré que la priorité peut être

Propos recueillis par JACQUELINE GRAPIN « Le Monde » et le Journal « Die Welt » (Lire in suite page 23.)

GERMÉ (1) ...

● Selon les prévisions, le programme français de redressement économique, qu'il s'agisse de notre économie intérieure, doit essentiellement porter ses fruits en 1975. Estimez-vous opportun dans ces conditions, une crise des objectifs atteints que la France lie à nouveau d'une façon ou d'une autre sa monnaie avec celles qui flottent en commun dans ce qu'il est convenu d'appeler le « serpent » monétaire ?

● Selon les prévisions, le programme français de redressement économique, qu'il s'agisse de notre économie intérieure, doit essentiellement porter ses fruits en 1975. Estimez-vous opportun dans ces conditions, une crise des objectifs atteints que la France lie à nouveau d'une façon ou d'une autre sa monnaie avec celles qui flottent en commun dans ce qu'il est convenu d'appeler le « serpent » monétaire ?

J.-P. FOURCADE. — La politique économique de redressement que nous menons depuis le mois de juin a atteint ses premiers objectifs à la fin de 1974, mais il ne s'agit que d'une première étape. Nous devons revenir à la fin de 1975 à l'équilibre commercial et à un rythme d'inflation comparable à celui de l'Allemagne ou des Pays-Bas. Nous avons encore des progrès à faire et il ne peut être question, dans cette phase de poursuite de l'effort d'ajustement, de revenir dans le « serpent » européen. Mais comme l'un des objectifs de notre politique monétaire est bien de revenir le plus rapidement possible à des parités de change fixes qui paraissent seules compatibles avec la réorganisation du système monétaire international, le retour de la France dans le « serpent » communautaire et la mise au point par les pays membres du marché commun d'un nouveau mécanisme de flottement concerté sont des hypothèses de travail que nous examinons à l'heure actuelle, et qui demeureront ouvertes pour le courant de 1975.

H. APEL. — Le programme de stabilisation du gouvernement français mérite notre entière considération. Il devrait en effet conduire à une réduction du taux d'inflation et à une diminution du déficit de la balance des paiements du pays. Les premiers signes d'un tel succès sont déjà discernables. En dépit des résultats obtenus jusqu'à maintenant, il faudra néanmoins étudier très exactement le moment propice à une réévaluation de la monnaie française dans le « serpent » monétaire européen. Car cette opération ne pourra se faire simplement à son commandement. Elle ne pourra intervenir que si l'appréciation du franc français sur le marché des devises est telle que cette devise se tiennent à l'intérieur des marges du « serpent » et si elle promet d'y rester à la longue sans grandes interventions.

● Quelles sont vos prévisions sur l'évolution de l'économie américaine en 1975 ? L'O.C.D.E. prévoit une diminution de 2 % du P.N.B., une inflation de 10 % et un déficit de la balance commerciale de 7,5 milliards de dollars. Quelle sera l'influence de la situation entre-Atlantique sur les équilibres européens ?

H. APEL. — L'évolution de l'économie américaine exerce naturellement une influence importante sur l'économie mondiale et sur l'Europe du fait de la taille de l'économie nationale américaine et de ses imbrications étroites avec les économies extérieures. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a observé lui aussi l'évolution récente aux Etats-Unis avec la plus grande attention. Cette évolution est caractérisée par des taux d'inflation qui restent élevés et par une récession préoccupante accompagnée d'un chômage croissant.

J.-P. FOURCADE. — Je pense que cette prévision de l'O.C.D.E. est pessimiste. Et je suis persuadé que dans ces conditions les pronostics pessimistes de l'O.C.D.E. pour l'évolution ultérieure de la conjoncture aux Etats-Unis ont besoin d'un correctif.

● L'accord des Neuf sur le lancement d'un premier emprunt communautaire signifié-t-il que d'autres emprunts du même type seront bientôt lancés ?

H. APEL. — Le conseil des ministres de la Communauté européenne a, en octobre de l'année dernière, accordé le feu vert à un emprunt communautaire en faveur des Etats membres affligés de problèmes de balance des paiements dus à la hausse des prix du pétrole. Il est prévu un volume d'emprunt allant jusqu'à 3 milliards de dollars américains, qui peut être épuisé par plusieurs ouvertures de crédit. Dans cette affaire, toute ouverture de crédit a besoin d'une autorisation particulière du Conseil. Etant donné que dans quelques Etats membres le processus indispensable de prolongation de lois à l'intérieur des pays concernés en vue de cet emprunt communautaire n'est pas encore conclu, on n'a pas encore pu procéder jusqu'ici à quelque ouverture de crédit que ce soit dans le cadre de cet emprunt.

Faites vos jeux l'Etat fera le reste...

MALGRE la crise — ou sans doute à cause d'elle et de l'insécurité des temps, qui poussent aux débauches moles raffinées, — les jeux durs qui ont fleuri à travers l'Europe connaissent un succès croissant. Chevaux, loteries, casinos, la ronde tourne et la roue de la fortune aussi. Ce sont les Anglais qui ont sans doute le plus d'occasions de jouer, mais ils en profitent moins que les Français, qui laissent à peu près trois fois plus d'argent qu'eux sur les champs de courses, les tapis verts et autres lieux d'espérance.

par sa lourdeur institutionnelle et manifestant peu de « volatilité » commune, en revanche les pays membres définissent tour à tour leurs grandes orientations à ce sujet. Dernières en date, la France et l'Italie mettent au point leurs programmes. A Paris, le conseil central de planification tenant deux sessions rapprochées fin janvier et début février a pris des décisions qui engagent l'avenir sur la répartition de l'approvisionnement énergétique entre ses diverses sources et le degré de dépendance à l'égard de l'étranger.

De son côté, l'Italie vient de mettre au point un plan d'économie d'énergie (réglementation du chauffage domestique, développement des rues à piétons) et des transports collectifs.

● L'accord des Neuf sur le lancement d'un premier emprunt communautaire signifié-t-il que d'autres emprunts du même type seront bientôt lancés ?

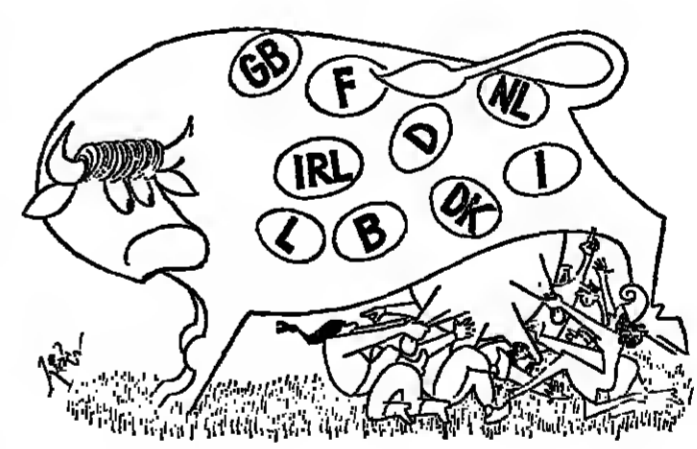
● L'accord des Neuf sur le lancement d'un premier emprunt communautaire signifié-t-il que d'autres emprunts du même type seront bientôt lancés ?

● L'accord des Neuf sur le lancement d'un premier emprunt communautaire signifié-t-il que d'autres emprunts du même type seront bientôt lancés ?

● L'accord des Neuf sur le lancement d'un premier emprunt communautaire signifié-t-il que d'autres emprunts du même type seront bientôt lancés ?

● L'accord des Neuf sur le lancement d'un premier emprunt communautaire signifié-t-il que d'autres emprunts du même type seront bientôt lancés ?

● L'accord des Neuf sur le lancement d'un premier emprunt communautaire signifié-t-il que d'autres emprunts du même type seront bientôt lancés ?



Bien au contraire

La rhétorique d'hier devient quelquefois la réalité de demain. Certains critiques littéraires ont reproché à André Malraux de n'avoir prévu que plus tard les aventures décrites dans ses premiers romans. Quella qui soit la vérité à cet égard, il en est certainement ainsi en matière d'intégration européenne.

PANGLOSS.

# Sur le devant de la scène

## L'enjeu de la politique agricole commune

### BONN

**P**OUR le gouvernement de Bonn, la politique agricole fait partie intégrante de sa stratégie européenne de conflit. Non sans raison : les cultivateurs allemands attendent à une baisse de leurs revenus, les consommateurs en revanche paient des prix plus élevés pour les produits alimentaires et les consommateurs commencent dans l'indignation qu'avec l'aide de leur argent des quantités gigantesques de beurre ou de viande sont bradées dans des pays situés en dehors de la Communauté européenne. Le prétendu marché agricole commun est devenu pour les Allemands synonyme de mécontentement et de déflation erronée.

À l'automne 1974, le chancelier Schmidt a refusé, en le cas de son accord, à une augmentation extraordinaire des prix agricoles déjà décidés dans les faits et il a provoqué

ainsi un éclat. Bonn voulait contraindre ses partenaires à procéder à un « bilan » de ce marché agricole, dans le but d'investir de façon plus efficace les milliards contenus dans le « spot » agricole commun. Mais de la réforme, il n'est resté qu'une réforme. D'une critique fondamentale, il ne peut plus être question. C'est au plus obtiendra-t-on des améliorations marginales du système.

La cause principale de la crise permanente de l'Europe rurale dans la zone de l'union économique et monétaire des Neuf est encore inscrite dans les étoiles. Or cette union est la condition préalable du marché agricole commun. Celui-ci ne peut fonctionner si l'on maintient des prix communs pour des produits agricoles, tandis que les économies nationales s'orientent gaillardement dans des directions différentes. La « réforme » doit

nécessairement devenir une véritable compétition par les symboles de la monnaie.

La liste des vœux du gouvernement de Bonn n'est pas longue, mais ils sont difficiles à combler :

1) Le Marché commun agricole, avec ses obligations d'achat, doit être révisé. Les produits d'un marché commun et réglementé, conduits constamment à des déficits, entraînent la violation de la règle d'équilibre. Une offre surabondante de beurre et de lait. Dans un premier temps, les agriculteurs sont encouragés à engraisser des bovins, et quand tous ensuite suivent ce conseil, on constate brusquement une pléthore ainsi que la chute des prix.

2) Le gouvernement fédéral s'efforce quand les partenaires européens paient à l'envi à leurs

agriculteurs nationaux des aides pour les motifs les plus variés, pour l'abaissement du prix du gas naturel pour les serres jusqu'aux primes pour les vaches. On ne peut plus aller à l'encontre de l'esprit de la politique agricole commune.

3) La République fédérale voudrait faire participer les paysans à la solution du problème des excédents. Par exemple si la montagne de beurre atteint 200 000 tonnes, alors on s'achète le beurre au prix d'intervention, mais à 30 centimes par kilo, afin de freiner la production de lait des cultivateurs. De même, dans le cas des viandes, on ne doit plus encourager l'exportation de quelle quantité dans les chambres froides des différents États au prix garanti, mais les paysans, déjà travaillés, peuvent-ils être appelés sans risques politiques à consentir de nouveaux sacrifices sur leurs revenus ?

En tout cas, on veut soutenir l'agriculture dans ses efforts pour coordonner production et écoulement, afin que les déséquilibres constants du marché soient atténués.

Cela dit, Bonn, au contraire de ce qui s'est passé à l'automne 1974, ne met plus le marché agricole en question. Le ligne suivie par le ministre de l'Agriculture, M. Josef Ertl, consiste à considérer le marché agricole, motif d'irritation, comme le prix politique payé par les Allemands pour le Marché commun. Car c'est sur ce marché qu'ils placent finalement les produits de leur industrie. Et c'est un argument de poids, y compris pour celui qui paie la contribution la plus élevée à la caisse agricole européenne.

PETER GILLIES  
(Die Welt)

**Sortir des artifices**

**Sauver les fournisseurs traditionnels**

**Un discret changement d'orientation**

**Une occasion manquée**

### LONDRES

**L**e gouvernement britannique souhaite que la politique agricole commune soit modifiée de manière que les fournisseurs traditionnels de la Grande-Bretagne puissent en conserver l'accès. Cette déclaration a été faite à la fin de l'année dernière, par M. Harold Wilson, premier ministre. Il a affirmé que la politique agricole de la C.E.E. devrait plus être « une menace ou un commerce mondial des produits alimentaires ».

La plus grande partie du sucre, du beurre et de la viande de mouton consommés en Grande-Bretagne ne provient pas des pays de la C.E.E. Ses agrumes proviennent d'Espagne, d'Afrique et du Proche-Orient et son riz d'Inde et des États-Unis. Il existe dans le pays un groupe d'intérêt puissant qui

souhaite que ces structures du marché soient maintenues.

Mais le projet du gouvernement travailliste en matière de politique agricole communautaire va bien au-delà de mesures résultant du désir sentimental de pouvoir maintenir avec d'autres pays des liens qui furent forgés bien avant que quelconque soit signé le traité de Rome.

Les ministres du travail n'aiment guère la politique d'achat d'intervention et, bien que le projet ait été fait, appliqué à la fin de l'année dernière une telle politique pour le bœuf, d'autres mesures introduites en même temps avaient rendu cette politique d'achat superflue : en fait, de fort petites quantités de bœuf furent en fin de compte fournies au marché par l'agence gouvernementale d'intervention.

M. Peart, le ministre britannique de l'Agriculture, avait déclaré en exposant la politique d'intervention pour le bœuf au début de l'année dernière, que ce dernier devait être consommé et non pas stocké. Le gouvernement souhaite soutenir également les intérêts des consommateurs et des producteurs et entend parvenir par un accord à un prix minimum pour chaque animal qui n'aurait pas à la vente un prix minimum fixé par le gouvernement. La différence entre le prix payé sur le marché et le prix garanti est

fourni par un paiement de l'État, ce qui rend l'achat d'intervention virtuellement superflu.

Mais les ministres, conscients de l'opposition à de telles garanties qui règne à la Commission de la C.E.E. dans certains autres pays de la Communauté ont évité soigneusement d'utiliser les termes controversés de « deficiency payments » pour le bœuf et ces remboursements variables.

Pour le blé et les produits laitiers, le gouvernement britannique désire maintenir l'accès favorable de son marché à des producteurs qui, même avec la plus grande imagination, ne sauraient être décrits comme des pays en voie de développement.

Les boulangers britanniques veulent pouvoir continuer à utiliser, pour faire leur pain, la

mouture de blé dur d'Amérique du Nord au lieu des variétés plus tendres produites dans le pays de la Communauté, mais ils ne veulent pas être obligés de payer des taxes vexatoires pour avoir le droit de le faire.

Le gouvernement appuie son point de vue et souhaite maintenir l'accès au marché britannique pour les produits laitiers de Nouvelle-Zélande sans avoir à créer contre eux un mur défensif à taxes. En ce qui concerne le sucre, le gouvernement est déterminé à maintenir la présence du sucre de canne sur le marché anglais. La baisse de sucre locale fournie par les raffineries britanniques et les raffineries étrangères est achetée fort peu aux pays de la C.E.E.

HUGH CLAYTON  
(The Times)

### PARIS

**A**U cours des dernières années, Paris s'est souvenu posé en défenseur des « tables de la loi » agricole communautaire. Les responsables de l'Etat ont souvent brandi les trois principes du Marché commun agricole — préférence communautaire, unité de marché, solidarité financière — pour reculer les « tentateurs » anglais ou allemands trop enclins à réformes et révisions.

Cette position morale se sentait ébranlée d'un pas quelconque entorçés aux règles dont la Commission de Bruxelles a la garde. Pour ne citer que les plus récentes et les plus connues : — M. Chirac, alors ministre de l'Agriculture et du développement rural, a autorisé, fin 1973, l'achat de 200 000 hectolitres d'alcool pur par le Service des alcools. Et l'opération revenait à faire distiller 2 millions d'hectolitres de gros rouge à 10° pour résorber une vendange pléthorique. Or l'accord préalable des ministres communitaires était nécessaire avant de déclencher la distillation. — Dès son installation au

ministère de l'Agriculture, M. Bonnet a dû faire face à une vive agitation des éleveurs, qui vendaient de plus en plus mal leur bétail. Pour tenter de couper cette flambée de colères, le ministre de l'Agriculture, avec l'accord du gouvernement, octroya des primes aux vaches et aux truies. Décision en contradiction avec l'esprit du traité, puisé pour assurer l'égalité des chances entre agriculteurs les États ne doivent pas subventionner la production de leurs cultivateurs.

Cette dernière affaire aurait pu n'être qu'une simple péripétie de l'histoire mouvementée des relations de la France et de la C.E.E. En fait, elle aura été un révélateur. L'attitude de la France à l'égard de la politique agricole commune se modifiera désormais insensiblement. Dans les discours officiels, l'Europe verte ne sera plus un principe sacro-saint de la construction européenne et à préserver quel qu'il arrive.

Une fois réglé le malentendu entre M. Giscard d'Estaing et M. Helmut Schmidt sur l'actuali-

sation des prix agricoles au cours du mois de septembre, Paris a en effet accepté que soit dressé un bilan de la politique agricole, comme le demandait la République de la C.E.E. à l'occasion de l'apparement — de bonne politique n'était pas pourtant sans quelques arrière-pensées. Dans les milieux fermés des ministères, le gouvernement commença, en effet, à circuler le raisonnement suivant : lors de la mise en place du Marché commun agricole, la France était devenue le pays des agriculteurs mondialisés ; aujourd'hui, le monde entre dans une période de pénurie alimentaire ; la France, qui est exportatrice de produits agricoles, doit « profiter » pleinement de cette situation et, pour ce faire, se libérer au moins partiellement des contraintes qui la lient à ses huit partenaires.

Toutefois, il est politiquement impossible de faire passer à un tel point de vue. Il fallait trouver un biais. Après l'Allemagne et la Grande-Bretagne, il faut penser pour des raisons sensiblement différentes, Paris a demandé certaines adaptations

nationales à la politique agricole commune en fonction des conditions économiques particulières à la France. Le débat des Neuf sur les prix de la campagne agricole de 1974, le 15 janvier 1975, a été l'occasion de la déclaration faite par M. Giscard d'Estaing lors du conseil des ministres français du mercredi 15 janvier explicite la position française devant le problème des deux derniers paragraphes : « Pour les pays qui ont connu comme la France une inflation soutenue en 1974, le supplément de revenus à assurer aux agriculteurs doit être attendu de mesures nationales compatibles avec les règles du Marché commun et directement attribués aux producteurs. Le gouvernement doit établir sur ce point un mémorandum qui après consultation avec les organisations agricoles sera communiqué à nos partenaires avant la prochaine réunion du conseil des ministres de Bruxelles. » (Ce texte a été transmis le 18 janvier dernier.)

En clair, la France demande qu'il lui soit possible d'accorder à ses agriculteurs des aides spécifiques afin d'éviter une dégradation de leurs revenus consé-

cutive à l'inflation. On revient au marché unique pluraliste selon la formule utilisée. A noter d'ailleurs que Paris s'est refusé à se servir des moyens monétaires (désarmement des montants compensatoires) pour arriver à réserver le revenu de ses exploitants contrairement à ce que proposait la Commission européenne, dans l'esprit des règles de la Communauté. Mais cela aurait été un peu plus la France à la mécanique européenne.

Jusqu'où ira la France ? Il ne semble pas qu'il soit dans ses intentions de démanteler toute la construction de l'Europe. Une structure de concertation pragmatique relativement lâche laissant à chacun la possibilité de modifier les directives bruxelloises pourrait être l'objectif poursuivi. C'est peut-être sa réalisation que va s'employer M. Jean-François Deniau, nouveau secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

ALAIN GRAUDO  
(Le Monde)

### ROME

**L**'ITALIE importe plus de la moitié de ses besoins de viande et de porc, bon an mal an, près de 200 milliards de lires. Chaque année aussi, elle doit acheter à l'étranger pour 300 milliards de sucre et 400 milliards de bois. Alors que, seul, le déficit pétrolier est supérieur au déficit agricole et alimentaire, on ne peut pas parler de l'Italie comme d'un pays possédant une agriculture efficace. On pourrait dire plutôt qu'elle est « mourante ». Nous sommes en train de payer d'un coup toutes les erreurs accumulées sur le plan politique dans les trois dernières décennies.

Misant tout sur l'expansion industrielle et sur les exportations de produits manufacturés, les gouvernements italiens de

l'après-guerre ont négligé l'agriculture, ne songant aux paysans qu'au moment des élections. Même à cette occasion, ils s'en sont tirés à bon compte, puisque la Coldiretti (Confédération des agriculteurs), puissant syndicat paysan proche de la démocratie chrétienne, a constamment apporté à ce parti au moins trois millions de votes sans jamais obtenir de contreparties importantes.

La seule réforme agraire durant les trente dernières années a été la « réforme foncière » de 1950, qui se proposait de transférer la propriété de la terre aux paysans et de procéder à des expropriations. Elle n'a pu que donner naissance à de petites exploitations impréductives et économiquement

irrémédiables. D'un point de vue politique, on peut estimer que la tranchée en profondeur dans un tissu cancéreux de privilèges et d'oppression, mais qu'elle a marqué son effet du fait que les interventions étaient par trop partiales, appliquées de façon déséquilibrée, empreintes de préoccupations électoralistes, enfin mal coordonnées avec les autres secteurs économiques et sociaux.

Pour donner à la politique agricole italienne une base cohérente et durable, une tentative a été faite dans les deux « plans verts » de 1961 et 1968, et ils ont une certaine efficacité, surtout sur le plan financier, sans toutefois répondre aux exigences posées. Depuis lors, c'est le vide ! L'occasion qu'aurait été l'Italie des direc-

tives agricoles de la C.E.E. a été totalement marquée et, à moins d'un an de l'expiration du délai pour appliquer les normes communautaires, alors que les autres huit pays les intégraient dans leur législation, le projet de loi est encore chez nous à l'étape d'une commission ad hoc. Des désaccords importants séparent les partis, surtout à propos des compétences de l'Etat et de la région dans l'application des directives. Il faudra au moins une année encore avant que la loi soit votée et que les 300 milliards de lires aux paysans italiens.

Un cours de deux dernières années, du fait de la forte hausse du prix du pétrole et de certaines matières premières, l'agriculture italienne a été

complètement abandonnée à elle-même. Aujourd'hui, l'unique élément de vitalité qui subsiste, c'est le crédit, devenu à manquer aux exploitations. Le ralentissement des mesures restrictives du crédit décidé à la fin-janvier par le gouvernement ne sera pas d'un grand effet.

Un exemple révélateur dans le secteur de l'élevage, qui est le plus grave, nous le trouvons dans les dispositions « d'urgence » prises par le gouvernement au début de 1974, qui auraient dû garantir un peu d'oxygène aux éleveurs, attendent encore l'examen du Parlement. Si tout va bien, elles seront appliquées en 1976, après la mort du mouton.

LIVIO BURATO  
(Le Stamps)

## La C.E.E. demain

**L**ES Neuf durant ce mois partageront équitablement leur temps entre les affaires internes de la Communauté et ses relations extérieures. Le traditionnel « marathon » agricole consacré à la fixation des prix de campagne commencera le 10 février. Chaque délégation pose « son » ou « ses » problèmes particuliers, comme on le voit dans cette note de Paris. La rencontre Schmidt-Giscard d'Estaing ouvrira-t-elle la voie à un compromis ? L'échange sera mi-formel mi-sérieux de la « renégociation »

des conditions d'adhésion du Royaume-Uni devrait entrer dans sa phase active à la fin du mois : les Neuf disposeront alors du projet de « mécanismes correcteurs » imaginé par la Commission pour garantir aux Anglais que leur contribution au budget de la C.E.E. n'excèdera pas leurs richesses relatives parmi les Neuf. Toujours dans la droite ligne du « sommet » de Paris, le conseil arrêtera les textes juridiques créant le fonds de développement régional.

Le 12 février, les Neuf se réuniront par souci de convenance, exami-

neront une fois encore comment jeter les bases d'une politique énergétique commune. Ils le feront avec conviction mais aussi pour la plupart d'entre eux, sans culpabilité. Car, en la matière le temps de la franchise est venu : les États membres presque unanimes proclament désormais sans gêne que le cadre propice à la coopération énergétique doit être atlantique plutôt qu'euro-péen.

C'est dire le climat dans lequel la Communauté engagera la préparation de la conférence des producteurs-pays consom-

mateurs voulus par M. Giscard d'Estaing et acceptés, mais avec quelques restrictions, mentales par M. Ford et son secrétaire d'Etat. Ce sentiment largement partagé en ces heures de la coopération atlantique est que « l'euro-péisme » est un luxe superflu, voire anachronique. Il donnera aussi sa coloration à la préparation de la négociation multilatérale du GATT, que les ministres des affaires étrangères s'apprêtent à entreprendre.

Les Neuf s'efforceront enfin de mourir à leur terme les négociations engagées avec les quaran-

te-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique qui envisagent de s'associer à la C.E.E. Les difficultés de dernière heure qui ont surgi semblent de nature au moins autant politique que technique. Part-il souligner que des pays du tiers-monde ont refusé de progresser et de renouveau bésistent à leur sort, fût-ce de façon tâtonnée, à une Europe dont l'identité réelle, chaque mois davantage, est le renouement et l'im-

PHILIPPE LEMAÎTRE  
(Le Monde)

## A retenir

**ALLEMAGNE FÉDÉRALE**

\* LES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE de Land de Rhénanie-Nord-Westphalie, qui sont âgés de plus de cinquante-cinq ans

et appartenaient, depuis plus de dix ans, à leur entreprise ne pourront plus à l'avenir être congédiés. Ce règlement intéresse un million deux cent mille salariés.

\* LES AUTOROCIPISTES ALLEMANDS doivent compter, au printemps, sur de

nouvelles hausses du prix de l'essence.

\* PLUS DE CENT MILLE FRANÇAIS ET DES AUTRES sont compris entre quinze et vingt ans sans travail dans la République fédérale d'Allemagne. Un accroissement ultérieur de ce chiffre est redouté.

**GRANDE-BRETAGNE**

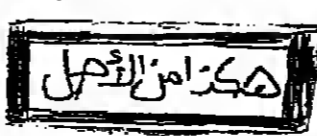
\* LE MARCHÉ DES TRAVAILLEURS ET DES EMPLOYÉS s'est brusquement ramené à la suite de la détermination marquée à nouveau par le gouvernement de soutenir les augmentations excessives de salaires.

ne devraient pas fonder leurs revendications salariales sur les augmentations de prix attendues dans l'avenir.

**ITALIE**

\* LES QUARANTE PRINCIPALES BANQUES D'ITALIE se sont entendues sur

un nouveau barème qui fixe au plafond de 14 % pour le taux d'intérêt sur les comptes courants bancaires, et de 15 % sur les dépôts d'épargne. Elles ont signé un accord simultané pour réduire de deux points à dater du 15 février les taux d'avance reconnus à la clientèle.



# Faites vos jeux, l'Etat fera le reste

## ALLEMAGNE FÉDÉRALE

LES Allemands consacrent chaque année plus de 3,5 milliards de DM à tenter le destin. C'est en effet le tribut qu'ils ont payé l'an dernier à l'espoir de faire fortune en consacrant leur sort entre les roues des deux loteries officielles du pays : le « Zahlenlotto » (loterie chiffrée) et le « Fussball-toto » (Paris sur le résultat des matches de football).

Certes, il existe en Allemagne quelques millionnaires qui ont édifié leur fortune sur le jeu, mais pour la plupart des parieurs, les gains ne sont en général que de quelques marks et même quils le plus souvent.

Ce qui fait bien l'affaire de l'Etat, grand bénéficiaire de toutes les formes de jeux de hasard, qui ne cesse de battre le rappel de nouveaux candidats à la fortune.

Ceux qui tirent le plus grand profit de la propension des Allemands pour le jeu sont les Laender. L'an dernier, ils ont encaissé sous forme d'impôts, taxes, droits et redevances sur les enjeux perçus par les sociétés de jeux plus de 1,4 milliard de DM, dont 950 millions de DM de recettes provenant de la loterie et des champs de courses.

L'Etat tire de substantielles recettes du « Zahlenlotto », le jeu le plus prisé des Allemands. Chaque semaine, plus de vingt millions de fidèles choisissent six chiffres sur les quarante-neuf. Ce jeu et le « Fussball-toto » ont brassé en 1973 2,5 milliards de DM, dont 2,5 milliards pour le premier. En 1974, la hausse est de plus de 10 %.

Les chiffres d'affaires des jeux de loterie connaissent une forte poussée depuis que les possibilités de gain, limitées jusqu'en juillet 1974 à 500.000 DM, ont été portées à un million de DM. Au cours de la première semaine de décembre 1974, les enjeux du « Zahlenlotto » et du « Fussballtoto » ont atteint

77,1 millions de DM, en accroissement de 31,8 % sur la période correspondante de 1973.

Pour chaque mise de 1 DM, les gains distribués représentent 50 pcent, les impôts 16,6 pcent et 22 pcent sont retournés à l'Etat, qui les alloue à des œuvres sociales, culturelles ou sportives.

Les plus fidèles des parieurs sont les Berlinoises (1,90 DM par semaine et par habitant) et les Hambourgeois (1,77 DM). Mais les chances sont fort minces de décrocher le gain maximum de 1,5 million de DM en alignant les six premiers chiffres.

Cent millions de DM ont été parés en 1974 sur les champs de courses. Et les deux loteries nationales du Norddeutsche, dont la création remonte à trois cent cinquante ans, et la Sueddeutsche) réalisent un chiffre d'affaires annuel de 170 millions de DM. Avec la loterie nationale, l'Etat fait également de bonnes affaires : 16,6 % des droits et taxes

sur la loterie vont à l'Etat fédéral, 7 % tombent dans les caisses des Laender. Les excédents sont attribués à des organismes d'utilité publique ou à des œuvres sociales. Les gains distribués représentent plus de 50 % du montant des enjeux.

La loterie est également présente sur les deux chaînes de télévision ARD et ZDF. Une place au soleil pour jeunes et vieux, promet la loterie du premier programme, tandis que celle de la seconde chaîne aide à l'enfance handicapée. En outre, existe, présente sous diverses formes, un autre jeu de loterie privée intitulé *Glockenspiel* (littéralement : « la spirale du bonheur »), dont une partie des gains ont servi à financer les dépenses des Jeux olympiques de Munich en 1972 et celles de la Coupe du monde de football en 1974.

D'après un sondage, ce sont surtout les ouvriers et les em-

ployés qui tentent leur chance au « Loto », au « Toto » ou à la loterie nationale. Les quatorze casinos allemands ont en 1974, plus de 150 millions de DM de recettes, dont 100 millions de DM de gains distribués par une autre classe sociale. Leur accès est interdit à ceux dont le salaire mensuel est inférieur à 2.000 DM. Les casinos spécialisés dans le jeu de roulette entre Baden-Baden et le Westerland, sur l'île de Sylt, ont encaissé en 1973 174 millions de DM, perdus par près de deux millions de visiteurs.

Les recettes de jeu des casinos, pour 80 %, sont prélevées à titre d'impôt par les Laender, qui en redistribuent 15 % à la commune où se trouve le casino. Plusieurs casinos doivent encore ouvrir prochainement en Basse-Saxe, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à Berlin.

HANS STOLLHANS  
(De Welt)

Les Berlinoises premiers parieurs

## FRANCE

LES Français risquent de plus en plus d'argent au jeu. Les courses de chevaux, la Loterie nationale, les casinos, les ventes chaque année de nouvelles recettes augmentent. L'Etat ainsi que les collectivités locales y trouvent leur compte.

Les sociologues n'ont pas encore étudié les causes de cette recrudescence des appels à la fortune par l'intermédiaire du hasard, mais on peut penser que l'incertitude des temps, l'axéité chronique de notre société, l'effacement des valeurs, le goût de l'argent facile dans un climat d'inflation permanente à la consommation expliquent un engouement renouvelé qui atteint toutes les couches sociales, et, depuis peu, les jeunes.

La Loterie nationale, institution de l'Etat, très scrupuleusement gérée par cent vingt fonctionnaires du ministère des finances, est à coup sûr le moyen le plus simple pour le plus grand nombre de solliciter la déesse aux yeux bandés. Il suffit pour cela d'acheter un billet enroulé en un dixième dans l'un des milliers de points de vente répartis sur le territoire.

Le premier tirage de la Loterie nationale eut lieu le 7 novembre 1933, ce qui valut à un coiffeur de Tarrascon, M. Gaston Bonhomme, le gros lot, qui valait 5 millions de francs de l'époque. Aujourd'hui, les gros lots varient suivant les tranches, ordinaires, spéciales ou liées à un grand prix hippique, de 1 million de francs à 5 millions de francs lourds.

La Loterie nationale connut un succès jusqu'en 1963, année où vit l'investissement par un mathématicien distingué, M. André Caru, du fameux tiré — pari qui consiste à désigner les trois chevaux arrivant en tête dans une course donnée. L'engouement pour cette nouvelle formule fut tel que le chiffre d'affaires de la Loterie nationale tomba de 689 999 483 F en 1966 à 580 562 064 F en 1972. Depuis deux ans, grâce à une publicité plus active et à l'augmentation du nombre et de l'importance des lots, le chiffre d'affaires de la Loterie nationale remonte à 610 et 620 millions de francs.

Frais de gestion, de publicité et de spectacles déduits, tous les bénéfices de la Loterie nationale vont au Trésor public, grâce à un décret de 1963, 155 124 000 F. La saison 1974 devrait lui rapporter 157 millions de francs au moins.

Dix millions de billets sont vendus chaque mois, et bon an mal an les Français gagnent, grâce à eux, environ 400 millions de francs qui ne sont pas impossibles. Il y aura en 1975 soixante et un tirages, tous publics, organisés tant à Paris qu'en province.

Depuis la création du tiré par le Pari mutuel urbain, qui agit pour le compte de cinq sociétés de courses placées sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, et qui est seul habilité à recevoir les enjeux des parieurs, cette façon de tenter la chance est devenue le grand jeu de dimanche et de jour de fête pour des millions de Français.

Ceux-ci ont engagé en 1973 sur les chevaux 3 494 837 281 F, dont 5 004 871 959 F pour participer aux courses hippiques de l'année. On a enregistré, dans

le même temps, 972 803 000 paris. En 1974, la encore, les comptes n'étant pas arrêtés — c'est dix milliards au moins — soit deux fois plus d'argent que de coutume, l'Etat, qui surveille de près la force de frappe atomique — que les Français ont consacré aux paris.

L'Etat, qui opère sur le chiffre d'affaires des courses un prélèvement à taux progressif, a encaissé par ce biais, en 1973, 1 573 074 578 francs. On estime qu'en 1974 les sommes versées au Trésor par les sociétés de courses dépasseront 2 milliards.

Plusieurs scandales découverts et jugés ces dernières années — associations de joueurs, courses truquées — n'ont pas entamé la confiance des parieurs toujours plus nombreux.

Quant aux cent quarante-huit casinos français, ils ont totalisé, en 1973, 362 831 809 francs de recettes de jeux, soit 10,9 % de plus qu'en 1972 (326 962 505 francs). L'Etat, qui surveille étroitement les jeux de casino par l'intermédiaire d'une police spécialisée et réputée incorruptible, prélève jusqu'à 80 % des recettes. En 1973, le Trésor et les collectivités locales ont perçu

à ce titre près de 144 millions, soit 113 millions pour l'Etat et 31 millions pour les communes. En 1974, plus de 150 millions passeront des portefeuilles des casinos dans les coffres du ministre des finances.

C'est le casino de Dronne-les-Bains qui fait depuis plusieurs années les plus grosses recettes : 43 673 399 francs en 1974, précédant le Palm-Beach de Cannes (ouvert quatre mois seulement) : 29 094 401 francs ; le « Municipal » de Cannes : 28 944 963 francs ; le Palais de la Méditerranée à Nice : 28 millions 969 706 francs et le Casino d'Enghien (le plus proche de Paris) : 16 698 618 francs.

Le goût renouvelé du Français pour les jeux de casino a justifié, semble-t-il, l'ouverture d'un nouveau casino à l'Hotel Rhuil de Nice. Somptueusement décoré dans un style de notre temps, il propose aux joueurs des tapis bleus, rompus ainsi avec la tradition plus que centenaire du tapis vert, couleur symbolique de l'Espérance.

MAURICE DENUZIERE  
(Le Monde)

A tout va...

## GRANDE-BRETAGNE

POUR certains Anglais les jeux britanniques sur les jeux peuvent passer pour un bon exemple du talent national de débrouillardise ; mais, pour les autres, ils sont les symptômes d'un esprit brouillon.

Il y a un peu plus d'un an, un rapport officiel proclamait : « Nous ne connaissons aucune autre pays, dans le monde occidental du moins, où les occasions de jouer soient aussi nombreuses ». Pourtant, ces dernières années, nombre de décrets ont été pris, l'un derrière l'autre, pour tenter de placer sous un contrôle réel les différentes formes de jeux.

Une loi nouvelle est ouverte en 1968 avec la loi sur les paris et les jeux dont on attendait une libéralisation modérée. Mais cette loi ne les a pas vaincues à des formes nouvelles de jeu commercial.

Les casinos se répandirent dans le pays à la surprise du Parlement, à l'horreur des moralistes et à la consternation de la police, qui ne savait que dire à quel point les gros enjeux suscitaient une sérieuse criminalité. Aussi la loi sur le jeu de 1968 fut-elle adoptée pour réduire de manière

rigoureuse le nombre de réalisations de jeux. Cela fut fait en instituant un office du jeu dont tout propriétaire d'une maison de jeu devait obtenir un certain nombre de licences et de mandats fut mis en place. Le solliciteur doit apporter la preuve que son établissement répond à certains standards, et notamment que le cabaret ou toute autre forme de spectacle ou d'amusement seront séparés de l'endroit où se déroulera le jeu ; il doit aussi démontrer qu'il existe dans la région de l'établissement une véritable demande pour les différents jeux qu'il se propose d'offrir. De surcroît, le personnel doit obtenir un certificat de l'Office du jeu pour pouvoir travailler dans une maison de jeu, et les inspecteurs de l'Office surveillent étroitement les maisons ouvertes.

Ce système a bien fonctionné dans le passé, mais le jugement de l'Office n'est plus que sur les maisons de jeu et les casinos. L'Office n'a pas le contrôle d'autres lieux de

jeux. Ainsi, le bingo est supervisé par l'Office quand il est joué dans un club licencié, mais il ne l'est pas s'il est joué ailleurs.

De même, l'Office du jeu n'est pas habilité à surveiller les paris. La loi de 1960 avait abouti non seulement à la multiplication du nombre de casinos, mais aussi à des guichets de paris, car il s'agissait alors de supprimer la nuisance que constituaient les paris dans la rue par des guichets de bookmakers. Ceux-ci obtiennent ainsi, pour la première fois, le droit d'ouvrir des guichets de paris dans les rues à condition de passer par des guichets de bookmakers locaux. Mais comme il n'y avait pour les paris aucune institution semblable à l'Office du jeu, les règlements furent moins rigoureux.

Une autre complication naquit du fait que les loteries et les paris sont soumis à des règles différentes. Les loteries sont légales, à l'exception de certaines petites loteries et de celles qui fonctionnent au profit d'organisations charitables ou sportives. C'est pourquoi il n'existe pas de Loterie nationale en Grande-Bretagne, même si le gouverne-

ment envisage la possibilité de créer des loteries locales.

La participation directe de l'Etat dans les jeux et paris se borne à la propriété publique du P.M.U., administré par le *Totolator Board* (il qui ne prend des paris que sur les courses hippiques). D'autres ajoutent à cette propriété publique les coupons des bons du Trésor ou emprunts d'Etat soumis au tirage au sort, bien que dans ces cas les mises sont toujours récupérables 100 ou 120 % des mises.

Les paris pronostics sportifs ou autres sont soumis à des restrictions peu sévères visant simplement à assurer qu'ils soient administrés et menés honnêtement. Il en est ainsi bien que les pronostics sur les matches de football soient devenus une entreprise commerciale fort rentable, qui se classe seconde derrière le P.M.U. pour les sommes qu'elle tire de la poche des parieurs au profit du gouvernement.

Le chiffre d'affaires de toutes les formes de jeux et de paris a été en Grande-Bretagne, pour l'année fiscale 1973-1974, d'environ 2 700 millions de livres. Il ne s'agit pas d'un chiffre absolu, car les sommes concernant les casinos et les machines

à jeu ne peuvent qu'être estimées, l'impôt de ces deux formes de jeu n'étant pas calculé en fonction du chiffre d'affaires. Aussi, sans publier de données précises, l'Office du jeu a-t-il livré ses estimations pour 1973. On peut en déduire des prévisions pour 1973-1974, à savoir 350 millions de livres pour les casinos et 200 millions de livres pour les machines à jeu. Les paris, par le truchement des bookmakers sur les champs de courses, ont totalisé 137 millions de livres, et en dehors des champs de courses : 1 405 millions de livres. Les paris sur les courses de levriers : 64 millions de livres. Le P.M.U. : 28 millions. Les pronostics sportifs : 215 millions. Le bingo : 214 millions. Et les autres formes de jeux : quelque 45 millions de livres. Tous ces jeux et paris ont rapporté à l'Etat 129 millions de livres pour l'année fiscale 1973-1974. Pour l'année 1974 entière, cette somme devrait atteindre les 200 millions de livres.

GEORFFREY SMITH  
(The Times)

Il) L'Etat a une participation dans cet office, qui appartient au reste aux sociétés hippiques.

La réalité dépasse la législation

## ITALIE

C'EST un véritable «impôt sur l'espoir» que des millions d'Italiens paient chaque jour en engageant des sommes toujours croissantes dans des loteries ou des concours (Totocalcio, Lotto, Enalotto et Totip) dont ils espèrent, sinon la richesse, du moins la remise à l'un des membres de leur famille de plus en plus étonnée. Symptôme amer d'une réalité économique peu encourageante : cet «impôt» a beaucoup augmenté ces dernières années.

L'évidence tient aux chiffres : en 1973, les Italiens ont dépensé dans des paris, jeux et pronostics un total de 315 milliards de lire, dont 100 milliards sont allés au jeu. Pour l'année 1974, ce chiffre a vu la crise économique s'aggraver, les chiffres ne sont pas encore connus mais, d'après les premières estimations, le total des sommes jouées aurait augmenté de 20 à 30 %.

Si le jeu le plus populaire, le Totocalcio, connaît un succès grandissant, c'est sans doute parce qu'il est associé au sport le plus populaire dans notre pays. Basé sur les heures des matches de football, le Totocalcio est devenu en

treize années d'existence une réalité économique entraînant les chiffres suivants : 1 300 milliards de lire encaissés, onze millions de gagnants dont six mille sept cent millions, deux cents salariés, treize mille cent bureaux de recettes, six mille auxiliaires pour les opérations du samedi et du dimanche. Le premier bulletin de Totocalcio a été enregistré le 5 mai 1966, et parier sur une colonne de pronostics coûtait à l'époque 30 lire. Il y eut un seul vainqueur, qui empocha 483 146 lire pour avoir donné comme résultats exacts. Aujourd'hui le prix minimum est de 100 lire et les sommes gagnées atteignent fréquemment le milliard et demi.

En 1973, 113 milliards de lire ont été joués au Totocalcio, appelé familièrement Toto. Sur cette somme, 28 milliards ont été prélevés par le Trésor public. En 1974, les enjeux ont connu une croissance moyenne de 28,28 % par rapport à 1973. C'est à Gênes qu'on joue le plus, puisque la moyenne y est de 3 083 lire par habitant. Rome vient ensuite avec 3 067 lire, alors que la moyenne natio-

nale est de 2 186 lire par personne.

Le Lotto, qui peut se définir comme un ancêtre du Bingo attire également bon nombre de paris. Les multiples combinaisons de chiffres lres au sort conservent une séduction particulière dans le Midi, où l'on se fie plus volontiers aux songes et aux augures. A la différence du Totocalcio, le Lotto se joue toute l'année, et ses résultats pour 1973 ont été de 172 milliards de lire, l'excédent des mises des pronostics de l'Etat 85 milliards environ. On retrouve ces mêmes chiffres en 1974.

L'Enalotto, en revanche, est un concours du même genre que le Totocalcio, mais il le laisse précéder aux tirages au sort du Lotto. Ce jeu connaît un certain succès en été, à la « saison morte » des matches de football. Bon an, mal an, 13 à 15 milliards de lire sont engagés dans ce jeu, avec un rendement annuel de 3 milliards environ pour le fisc.

Les loteries nationales ont lieu tous les trois mois et sont jumelées avec des concours de

chansons, des compétitions hippiques et des courses automobiles. Le prix du billet a été doublé récemment de 500 à 1 000 lire, et les recettes ont dépassé les 18 milliards de lire en 1974, alors qu'elles étaient de 9 milliards environ les années précédentes.

Quant aux compétitions hippiques, elles s'adressent à une « élite » de parieurs passionnés

par ce sport. Les recettes sont inférieures à celles des autres jeux. L'année dernière, le Totip, sorte de pronostic appliqué aux courses de chevaux, a rapporté 8 milliards de lire environ, soit 15 % de plus qu'en 1973. Viennent ensuite les paris gagnants et placés et les paris tiercés.

EMILIO PUCCI  
(Le Stampa)

Un impôt sur l'espoir

**AVION A VENDRE**  
Beech King Air  
Turbo-Jet type E90  
Motos de 400 heures de vol. Acheté en décembre 1970 par une société. Utilisé et entretenu par professionnel. 8 sièges grand confort, dégivrant, pressurisation et altimètre. Appareils radio et navigation dernier modèle.  
Prix 275.000 livres  
Contacteur :  
Captain J.J. Muldoon, Central Air Services, Birmingham Airport, GB  
Tel. 001-742-4450, Telex 338772

**Les politiques de stabilisation**  
E. Dalsupehe  
192 pages — 32 F.

# Les clés de la conjoncture

## L'HYPOTHÈQUE AMÉRICAINE

**L**e panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cibus-Economia.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, gisements de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront ohannes par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue rythmée d'investissements suffisants, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité.

**D**ANS les quatre grands pays européens, les productions industrielles sont maintenant en recul (-3 à -7 %). Depuis notre dernière situation, le mouvement s'est même accentué. Les augmentations des taux de chômage ont été particulièrement fortes en France et en Allemagne, le taux de 4 1/2 devrait être atteint dans ces deux pays à bref délai, ce qui représente de huit cent mille à près d'un million de chômeurs (1).

Cependant, en moyenne, les résultats en matière de prix et de balance commerciale ne se sont guère améliorés. Mais cette moyenne cache les évolutions main-

tenant fortament divergentes de la France et de la Grande-Bretagne. La première commence à faire mieux : son inflation descend à présent nettement en dessous de 15 %, sa balance commerciale s'améliore et se dirige vers l'équilibre.

En sens contraire, et malgré le recul de son activité, la Grande-Bretagne dérape sensiblement : son taux d'inflation empire brusquement (18 %), et son déficit commercial reste important, bien que le déficit des comptes courants de la balance des paiements se soit contracté en décembre par rapport à novembre.

d'une marge de manœuvre suffisante pour tirer l'ensemble des pays européens de ce mauvais pas et éviter que la récession, simple recul conjoncturel, ne se transforme en dépression, avec changements plus profonds et durables des comportements, qui remettraient en cause les projets des entreprises et des consommateurs.

L'Allemagne, elle, dispose d'une large marge de manœuvre financière, grâce à son excédent commercial et à ses réserves de 30 milliards de dollars. D'autant plus qu'avec son inflation réduite maintenant à moins de 8 %, sa monnaie est la seule qui inspire confiance ; l'Allemagne peut constituer un pivot monétaire et financier.

Mais cela n'est vrai qu'autant qu'elle puisse éviter la dépression et amorcer une relance. Or sa consommation interne a baissé, de même que ses investissements

productifs (-10 % en volume sur 1974).

Pour la France, le recul a été plus brutal mais a, semble-t-il, moins touché les ressorts profonds de la croissance. Il a surtout été provoqué par un ajustement subit de l'appareil de production, avec dégonflement des stocks à tous les niveaux intermédiaires, sous l'effet du plan de refroidissement. Mais la demande des consommateurs ne s'est pas effondrée, tout au contraire. Et, d'une manière assez étonnante, l'enquête faite auprès des industriels démontre qu'ils affirment toujours vouloir augmenter d'une manière significative leurs investissements productifs (4 1/2 % de progression, en volume, de 1974 à 1975).

Une relance en partie spontanée est donc possible et dans les mois à venir des mesures sont prises pour enrayer la dépression dans les secteurs les plus touchés et soutenir le pouvoir d'achat.

redémarrage. Après avoir attendu durant de longs mois une relance spontanée, le gouvernement américain s'est résolu à donner un coup de barre sous la forme d'un allègement fiscal.

C'est le chômage croissant, atteignant maintenant plus de 7 1/2 % de la population, qui a forcé les autorités américaines à agir d'une manière franche et même brutale avec les moyens classiques des réductions fiscales, seuls capables de fournir le choc nécessaire pour renverser le mouvement et sortir d'une situation fortement déprimée. Le président Ford a dû annoncer en hâte la réinjection de 18 milliards de dollars dans l'économie américaine.

C'est aussi le moyen mis en œuvre actuellement par l'Allemagne, avec un déficit qui doit atteindre en 1975 plus de 50 milliards de deutschemarks, soit près de 4 % du produit national brut.

Le problème est identique dans les deux pays : il faut sortir d'un ralentissement prolongé, à la différence de la France, où la récession est plus récente et susceptible de se retourner d'une manière plus spontanée.

Les chances de succès de ces actions plus ou moins coordonnées ne pourront s'apprécier que d'ici quelques mois. Elles pourraient même paradoxalement, du moins si l'accord est bien mis sur l'assainissement financier des entreprises et la relance de leurs investissements et l'épargne, contribuer à calmer l'inflation actuelle, tout en limitant les inflations futures.

MAURICE BOMMENSATH.

(1) À noter que le taux allemand de décembre varie beaucoup moins qu'en cours (3,2 %) ou non (3,5 %) des variations saisonnières.

### Deux pivots européens pour une relance

Ni la Grande-Bretagne ni l'Italie ne peuvent guère se sortir seules de ce cercle vicieux. Aussi bien pour l'activité que pour le finan-

cement extérieur, toutes les deux doivent compter sur l'Allemagne, et aussi sur la France. Seules ces dernières disposent maintenant

### NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité internationale
ALLEMAGNE	++	+	---	+	++	++
FRANCE	---	---	---	+	+	+
ITALIE	---	---	---	+	---	---
GR. BRETAGNE	+	---	---	---	---	---

+++ excellent ++ bon + assez bien - médiocre --- mauvais ---- très mauvais +? tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges s'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour le secteur à court terme.

### Facteurs de détente

Mais le sort des pays européens dépendra essentiellement de la conjoncture internationale. Celle-ci se présente maintenant plus favorablement pour les prix.

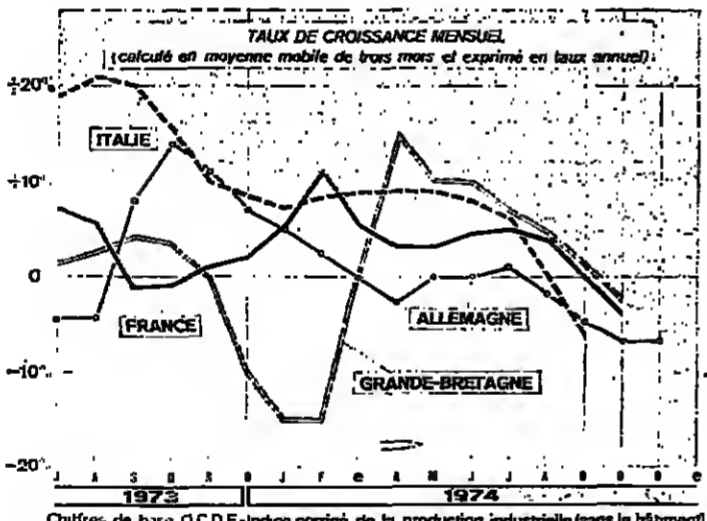
L'indice général des matières premières baisse toujours, avec de fortes divergences, certes, entre ces dernières. Même le prix du pétrole semble devoir rester stable jusqu'à fin septembre 1975, en valeur nominale. Surtout pour les pays (Allemagne et France) dont les devises restent fermes vis-à-vis du dollar, puisque c'est en dollars que sont calculées les factures pétrolières. C'est l'inverse pour la Grande-Bretagne et l'Italie, malheu-

reusement. Autres facteurs de détente : les taux d'intérêt, qui avaient atteint des niveaux éberlants, baissent toujours, par paliers successifs, et se situent à des niveaux variant de 8 à 11 % suivant les pays et la tenue de leurs devises.

Voilà qui contribuera à diminuer l'inflation puisque les frais financiers excessifs sont, eux aussi, un facteur de hausse des prix.

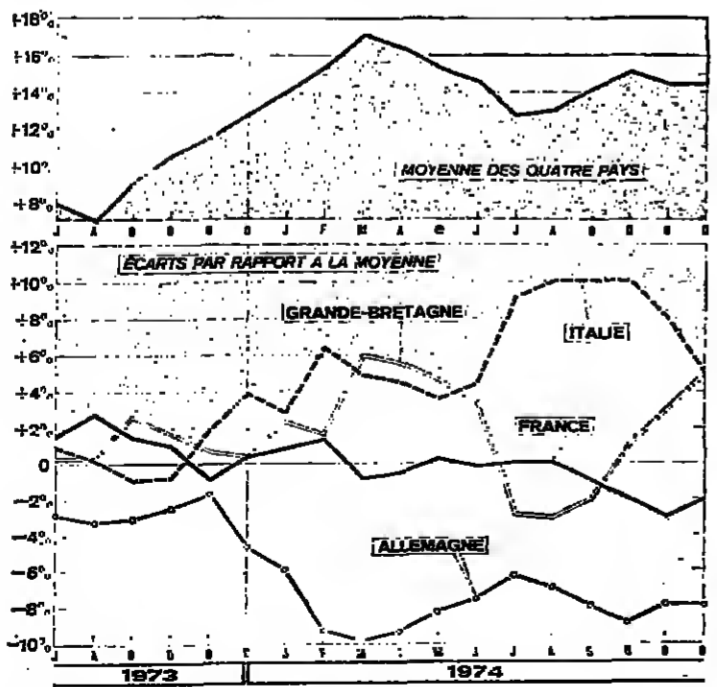
Ce mouvement devrait, en principe, favoriser aussi l'activité, si du moins le contexte s'y prête. Et les regards se tournent surtout vers les Etats-Unis, qui ont pris la tête de ce mouvement pour faciliter leur

### I. — TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE



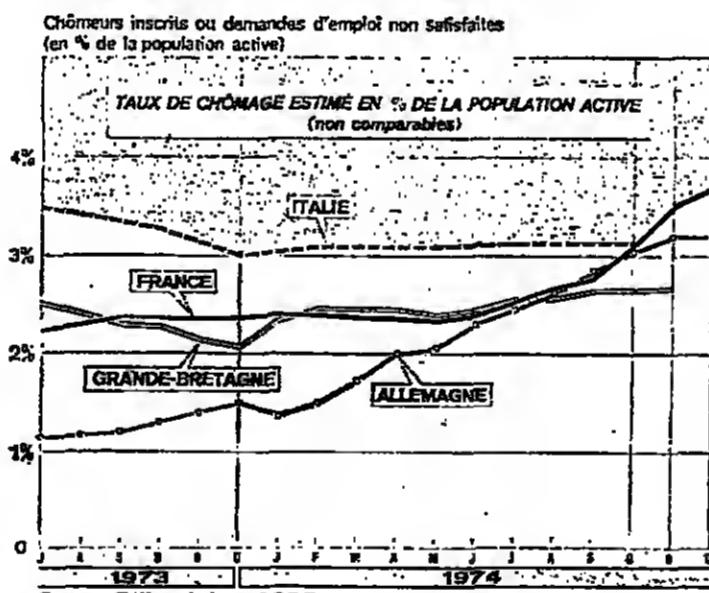
La croissance s'est maintenant arrêtée dans les quatre pays et il y a même recul. Celui-ci date déjà d'août pour l'Allemagne, qui en est à -7 %. Il est plus récent mais plus brutal pour la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, qui en sont à -3 % ou -5 %.

### II. — ÉVOLUTION DES PRIX



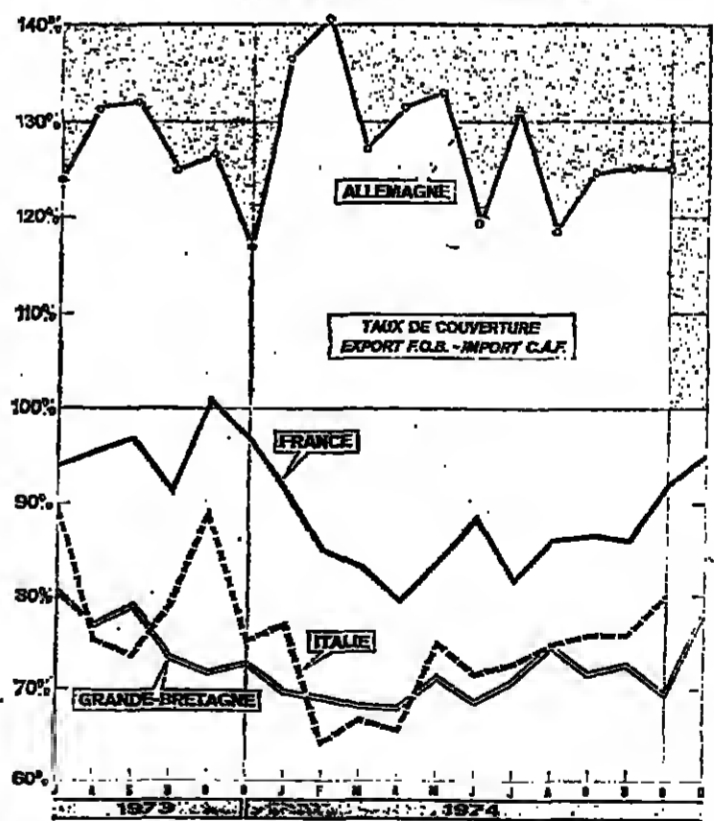
Le rythme moyen de hausse est de 15 % environ. L'Allemagne et l'Italie se maintiennent aux deux extrêmes avec des inflations respectives de 8 % et de 25 %. La France et la Grande-Bretagne, qui il y a peu de mois, se trouvaient proches de la moyenne, s'en écartent maintenant en sens contraire. La première en est à 12 % alors que la seconde monte à 18 %.

### III. — NIVEAU DE L'EMPLOI



Les taux de chômage par rapport à la population active continuent à augmenter. En Allemagne, fin 1974, si l'on se réfère aux chiffres bruts, et avec environ cent cinquante mille chômeurs, on arrive à un taux de 3,5 % alors que le chiffre corrigé reste celui de 3,2 %. En France, le taux monte encore, bien que moins vite, et atteint 3,7 % fin décembre.

### IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Il y a peu de changements pour l'Allemagne, qui maintient son taux de couverture des importations par les exportations à 125 %. Pour l'Italie et surtout la France il y a amélioration avec des taux respectifs de 88 % et 95 %. Pour la Grande-Bretagne, après la détérioration des derniers mois, décembre marque un mieux avec un taux de 78 % (rappelons que les taux O.C.D.E. sont calculés P.O.B.-C.A.F. et corrigés des variations saisonnières).

**le catalogue printemps-été automne 1975**

**CROISIÈRES PAQUET est paru**

Demandez-le à votre agence de voyages ou aux Croisières Paquet  
5, Bd Maiesherbes - 75008 PARIS  
Tél. 266.57.59

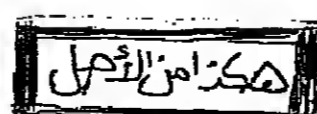
**PROTEGEZ VOTRE CAPITAL PAR UN INVESTISSEMENT DE PREMIER ORDRE A PARIS**

- Bureaux et Locaux Commerciaux libres ou occupés  
- Studios et Appartements tout confort dans des immeubles rénovés  
Vendus directement par propriétaire

**UNION FONCIÈRE : 766.51.08.**  
39, rue de Courcelles, 75008 PARIS

Gestion possible par nos soins  
Sécurité et Rentabilité.

**ba** GROUPE BANQUE AUXILIAIRE



صحة الإنسان

Europa IV

Europa V

# Consommation

## Regardez dans votre assiette !

# NE

« On met dans le pain du nitrate de Chalastra en guise de sel. Avec les rafforts on se sert de nitrate d'Egypte. Il les attendait, mais il donne aux choux une couleur plus verte. » Ce texte, qui date du premier siècle de notre ère et est signé Pline l'Ancien, prouve que la mode des additifs alimentaires n'est pas une invention moderne, sorte de l'imagination fertile de chimistes assucieux. Ce que nos ancêtres ne pouvaient imaginer, c'est l'ampleur qu'a revêtue ce phénomène. La très grande majorité des produits alimentaires transformés (semis-conservés, charcuterie, confiseries, plats cuisinés, desserts tout prêts, etc.) et un certain nombre de fruits ou légumes (les

agrumes par exemple) recèdent des doses, bien sûr infimes, mais très variées de substances ajoutées.

La liste des principaux additifs utilisés dans la Communauté économique européenne ne comporte par moins de 38 colorants, 34 conservateurs, 37 antioxydants et 35 agents émulsifiants, stabilisants, épaississants et gélifiants. Leur multiplication dans les produits alimentaires inquiète les consommateurs qui ignorent ou oublient que le produit le plus simple et le plus naturel peut se traduire en formule chimique compliquée et porter un nom scientifique inquiétant. De plus, en matière de nourriture on commet trop souvent

l'erreur de confondre le produit naturel avec un produit sain (beaucoup de champignons sont pourtant vénéneux...), et le produit chimique avec le poison (le produit pharmaceutique ne suscite pourtant pas les mêmes inquiétudes, la surconsommation médicale est là pour le prouver). Enfin, la réglementation en matière alimentaire est à la fois ancienne et serrée dans la plu-

part des pays industrialisés. Elle date de 1875 (Food and Drugs Act) en Grande-Bretagne, et dans chaque pays l'histoire et le sédimentation juridiques ont créé des contraintes variées, ce qui rend, produit par produit, la législation d'un pays à un autre plus contraignante ou plus sévère, d'autant que les goûts en matière alimentaire sont très disparates ici et là.

surface très exigüe du champ offert en la matière à l'harmonisation européenne.

Le système des « listes positives » de substances autorisées prévaut largement : on ne peut utiliser une substance que si elle a été agréée et figure officiellement dans cette liste (1). En France, et dans de nombreux autres pays, de fort sérieuses expérimentations sur les animaux précèdent l'agrément d'une substance nouvelle et la détermination des doses maximales autorisées : on aboutit à une complexité immense des législations nationales. En France, le simple emploi de l'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>) dans une quinzaine de produits (du vin aux crevettes, en passant par les jus de fruits et le moutarde) a fait l'objet, de 1908 à 1970, de onze décrets, de trois arrêtés et de six circulaires. Mais rien n'est simple en ce domaine, où les complexités (juridique, technique, méthodes de marketing) interfèrent.

Les consommateurs n'ont pas tout à fait tort de s'inquiéter des effets de l'accumulation dans leur nourriture de substances dont l'innocuité et l'utilité leur paraissent douteuses.

Même si l'on considère que les substances admises ne présentent individuellement aucune

différence : fabriqué comme les autres jambons industriels, certains jambons « braisés », « font l'objet d'une finition consistant à épandre sur toute la surface un mélange de colorant et de sang et à le brûler au chalumeau » (mode d'emploi d'une poudre spécialisée relevé par le Laboratoire coopératif d'analyse et de recherche (2) dans un catalogue professionnel).

L'ajout d'un additif peut aussi avoir une justification purement économique. L'utilisation de polyphosphates dans le jambon accroît sa teneur en eau, et son poids, et donc la rentabilité du produit. Pour les jambons dits « supérieurs » (sans polyphosphates), le taux normal d'humidité du produit dégraissé admis par la législation française est de 74 %. Pour les autres, ce taux est de 76 %. Ces deux points de différence paraissent insignifiants, mais ils représentent pour les vendeurs un gain fort appréciable.

Inquiets, parce qu'insuffisamment informés, les consommateurs et leurs représentants peuvent demander que l'on limite au minimum l'emploi des additifs, qu'on n'hésite pas à suspendre provisoirement l'agrément donné à une substance et que l'on s'inquiète des moyens de contrôle mis à la disposition des administrations. Trop souvent, un nouvel additif est autorisé sans que les méthodes d'analyse soient clairement définies et sans que les administrations responsables des contrôles de qualité disposent des laboratoires nécessaires à ces contrôles.

**JOSÉE DOYÈRE**  
(de Storde)

(1) Alors qu'une liste « négative » énumère les substances dont l'emploi est interdit, l'usage de tous les autres étant licite.

(2) 14, av. Louis-Roché, Gennevilliers.

**BRUXELLES S'EN OCCUPE**

L'accroissement des échanges entre les pays de la Communauté européenne a très vite obligé les instances bruxelloises à se préoccuper des entraves techniques que créaient ces obligations. Au 1<sup>er</sup> octobre 1974, trente-trois textes avaient été adoptés, et vingt-sept proposés, ce qui ne couvre encore qu'une

**« En période d'austérité, les industriels devraient rechercher des agences de publicité plus soucieuses des problèmes de leurs clients que de la notoriété de l'agence. »** ROBERT BODSON

**« Il faut que le publicitaire européen devienne un homme de communication qui aide le producteur et le consommateur à mieux se comprendre pour pouvoir répondre, ensemble, aux difficultés économiques en Europe. »**

**ANGELES EXTERIEURS**



La totalité de l'interview dont le sujet était la publicité multi-nationale en Europe et le Groupe Osborne a été enregistrée sur une bande magnétique de trente minutes.

Vous pouvez obtenir des copies de cette bande par l'intermédiaire de Patrice Bouland de

Girod Bodson Osborne.  
Appelez-le à Paris 7076739.  
Vous verrez peut-être d'un oeil neuf vos propres problèmes de publicité en Europe après une demi-heure passée en compagnie de Robert Bodson et Georges Girod.

**Le Groupe Osborne comprend ce qu'est l'Europe.**  
PARIS: Girod Bodson Osborne, T.D.G. LONDRES: Louise Crowther Osborne, Osborne Advertising.  
HAMBURG: KWA Osborne Werbeagentur GmbH. MILAN: Mac Spas.

**VOUS CAPITAL INVESTISSEMENT EUROPE A PARIS**

766.51 08  
BOULEVARD DES FILLES DU CALVAIRE, 15008 PARIS

### Pourquoi « farder » les aliments ?

Tout aussi délicat est le problème de l'utilité des additifs. Mieux conserver les aliments est indispensable à l'époque des grandes métropoles industrielles où s'établissent des millions d'individus qu'il faut bien nourrir et abreuver. La nécessité de « farder » les aliments à l'aide de produits de beauté (food cosmetics) n'est cependant pas aussi évidente que les industriels veulent le faire croire : les critères au strict que fabriquent nos grand-mères étaient d'un rouge éteint mais délicieuses, celles qui sortent des boîtes de conserves sont rutilantes et trop souvent insipides.

**PAS DE CHIFFRES**

L'ampleur en Europe du marché des additifs alimentaires est inconnue : les statistiques sont inexistantes.

On sait qu'en 1971, aux Etats-Unis, ce marché représentait 635 millions de dollars, dont 40 % étaient dus aux arômes et aux renforteurs d'arômes.

Parfois ce maquillage trompe le consommateur en lui laissant croire que tel soda contient du jus d'orange alors que sa couleur et son goût sont dus à des additifs.

En France, l'étiquetage d'information, devenu obligatoire, contraint les fabricants à énumérer — mais en code — les additifs contenus dans un produit, et il existe des dérogations à cette règle. L'obligation d'imprimer en clair quelques noms barbares aura sans doute mieux dissuadé les fabricants de ne pas multiplier inutilement les additifs. Mieux encore : lorsqu'on achète du jambon « braisé », on croit toujours acheter un produit lentement grillé au feu. La vérité est bien

**EUROPE UDCR RUDOR OPAOP EUROPA**

Rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Graphin (« le Monde »), Piero de Garzaroli, Gianni Gamberotta (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur, David Spanier (« The Times »), Fritz Wirih, Hans Stollhans (« Die Welt »).

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

Copyright « le Monde ».

Plus de 2.000 ingénieurs, économistes et juristes-TRADUCTEURS sous la responsabilité de Stéphane KOBRYNER, Ingénieur E.S.E. ou service de l'Industrie et du Commerce Extérieur.

**Pour être présent en Iran**

- traductions et interprétations techniques
- détachement d'ingénieurs bilingues
- formation linguistique de base de vos techniciens

DEPARTEMENT LANGUE PERSANE

C.E.C.E. 36, rue Claude-Terrasse - 75016 PARIS - 525-43-32

Dossier

Calories, kilowatts et chevaux-vapeur : la chasse

Le bouleversement des données pétrolières a placé les pays qui veulent définir une nouvelle politique énergétique dans une situation épineuse. Comment vont évoluer les prix des hydrocarbures dans les dix prochaines années ? Il faudrait pouvoir répondre à cette question avant de se lancer dans l'élaboration d'un programme à long terme. Or il existe trois hypothèses : les prix s'effondrent sous l'effet d'une guerre éventuelle pour les champs pétroliers ; ils se stabilisent au niveau actuel ; ils sont rattrapés à une sorte d'index des prix mondiaux. Faute de miser sur la bonne hypothèse, ce l'on va ou devant de balances des paiements inextricablement déficitaires, ou l'on s'encombre d'un appareil énergétique trop lourd, coûteux, voire dangereux.

L'importance de l'enjeu explique que la plupart des gouvernements ne se soient pas trop pressés de faire leur choix. Ils ne pouvaient pourtant pas temporiser indéfiniment car, dès avant la crise pétrolière, la construction de centrales nucléaires pratiquement partout un net retard sur les programmes, alors que, dans les périodes de pointe, la consommation d'électricité s'approchait, partout en Europe, du niveau de capacité maximum. La même situation se présente ailleurs si l'en ne fait rien.

Finalement, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie sont bien obligées de se décider et l'on peut considérer que depuis la fin de 1974 les plans énergétiques des quatre principaux partenaires de la C.E.E. commencent à émerger. Le problème énergétique présente d'un aspect particulier à chacun d'entre eux, les politiques nationales respectivement envisagées sont fort dissimilaires. Un seul point commun : la désir le meilleur fin à la dépendance du pétrole importé.

Pour le Royaume-Uni, dont le vote avait été très net en faveur des hostilités sur la front pétrolier, il s'agit d'une simple confirmation. Les Britanniques comp-

tent atteindre l'autarcie pétrolière en 1980. A cette date, la production nationale s'élevait à 100 ou 130 millions de tonnes par an. L'élément nouveau, c'est que les Anglais vont devoir faire face, pendant cinq ans, à un déficit de leur balance des paiements qui n'était pas prévu. C'est pour eux, en principe, le seul problème, car le risque existe également que l'ambitieux programme de mise en exploitation des gisements de la mer du Nord soit retardé. Le gouvernement

**Nucléaire, charbon et feux ajutés...**  
A l'opposé du Royaume-Uni, fermement attaché à une politique énergétique fondée sur le pétrole, la France a opté pour le nucléaire. Elle a renforcé son gigantesque programme électronucléaire et accéléré son exécution. En deux ans (1974-1975), treize nouvelles centrales vont être mises en construction, une trentaine d'autres au cours des cinq années suivantes. Pour se faire une idée de l'ampleur du programme, il faut savoir que les treize centrales projetées dans l'immédiat (1 000 mégawatts chacune) représentent le total de la capacité qui existait en France en 1962.

La décision du gouvernement français de miser sur le nucléaire soulève pourtant une forte opposition (de même que son choix de centrales de conception américaine) On lui reproche de retarder l'erreur commise au début des années 60, quand l'abandon fut abandonné pour la pétrole. On lui prédit que l'énergie nucléaire coûtera plus cher que prévu. Des protestations massives sont à attendre dans les parages des emplacements choisis pour les nouvelles installations.

L'Allemagne n'avait pas commis la même erreur que la France : elle avait conservé ses charbonnages. Certes, il arrivait difficilement à équilibrer leurs comptes et ils constituent un casse-tête permanent pour les gouvernements. Mais le pays en fait aujourd'hui un bénéfice appréciable en déduisant que ses besoins énergétiques ne sont couverts qu'à concurrence

britannique et les compagnies ne peuvent pas grand-chose pour accélérer son exécution, mais, à l'inverse, celle-ci peut se trouver entravée par des aléas divers : pénurie d'équipement, inflation, difficultés techniques imprévues. Le gouvernement a bien donné l'assurance aux compagnies qu'il ferait tout pour que le calendrier soit respecté, mais entre elles et lui les rapports ne sont pas précisément au beau fixe, surtout depuis l'événement des travailleurs.

de 55 % par le pétrole importé (contre 66 % pour la France). Les Allemands veulent de mettre au point un plan énergétique lorsque la crise pétrolière a débuté. Ils la renoubreront prestement et repartiront à zéro. Leur nouveau plan, publié en décembre dernier, vise à freiner la dépendance pétrolière, bien que Bonn n'ait aucune difficulté à compenser ses importations d'hydrocarbures par les excédents inscrits sur autres chapitres de sa balance des paiements. L'idée directrice de ce nouveau plan semble être une grande diversification des sources d'énergie : accroissement de la consommation de gaz naturel grâce à l'augmentation des importations et au développement des ressources nationales ; intensification de la production des lignites ; freinage du programme de réduction des charbonnages ; mise en chantier de plusieurs centrales nucléaires. Autrement dit, plutôt que d'accorder la préférence à une source unique d'énergie, le R.F.A. entend, pour le moment, réserver l'avenir et conserver le maximum d'élasticité.

L'Italie est dans un cas très particulier. Pauvre en charbon depuis toujours, elle avait accepté avec enthousiasme, à la fin des années 50, le rôle — qu'elle a joué pendant toute la décennie suivante — de raffiner numéro un de l'Europe (au grand dépit des amoureux de son pétrole et de ses gaz exportés). Elle s'est alors vue offrir une capacité de raffinage qui excède d'un tiers la demande intérieure.

L'idéal, aujourd'hui, serait évidemment de contrebalancer en partie l'augmentation des prix du brut par un accroissement des ventes de produits pétroliers à l'extérieur. Cette éventualité est hautement improbable dans les circonstances présentes. Certaines décisions ont été prises, mais d'autres restent en suspens, d'une part parce que les gouvernements qui se succèdent à Rome sont trop faibles pour ce faire, de l'autre, parce que la situation n'est pas encore clarifiée.

Au début de 1974, il avait été prévu de construire quatre centrales nucléaires. Les choses en restèrent là, les projets furent bloqués par autres sortes d'ajustements au stade des bureaux d'études. Le voudrait-on, qu'il serait possible de recourir au charbon et d'alléger la balance des paiements. L'ENEL (l'Office italien de l'électricité) s'attarde dans l'examen de cette solution, réduisant sans doute qu'elle réduise la demande de fuel, ce qui perturberait le fonctionnement des raffineries. Cette absence de toute décision s'explique peut-être par une raison supérieure : le fait que des tranches de pétrole ont été repêchées dans la vallée du Pô, à deux pas de quelques-uns des plus grands complexes industriels de la péninsule, éveillant l'espoir que la nappe découverte pourrait être plus étendue qu'il n'y paraît. De nouvelles perspectives ont été envisagées. Que le pétrole puisse se trouver dans la vallée du Pô, c'est un fait, fondé ou non, peut justifier le report de l'heure du choix.

Il a bien fallu quand même que les Italiens fournissent au moins une vague idée de leurs intentions à la Commission européenne, puisque celle-ci, en prévision des négociations avec les pays producteurs de pétrole, a arrêté ses projections pour 1985.

Ces projections de la Commission comportent des indications dont l'OCDE (Organisation des pays exportateurs de pétrole) avait tenu compte. Elle prévoit en outre que la part des besoins énergétiques

qui sera couverts par le pétrole tombera de 84 % (selon les estimations) à un niveau situé entre 40 et 44 %. Cela veut dire que la quantité de pétrole importée par la Communauté va rester stationnaire

ou même qu'elle diminuera légèrement pour se situer à 600-650 millions de tonnes, le prix de l'énergie nucléaire devant grimper de la même temps de 1,4 % (son niveau actuel) à 18 %.

La gamme des recherches

La crise pétrolière a déclenché une vague de recherches intensives pour la découverte de nouvelles méthodes de production de l'énergie et de nouveaux gisements de matières énergétiques connues (les schistes bitumeux et le goudron n'existant qu'en quantité négligeable en Europe ont été laissés de côté).

En France, un regain d'intérêt se manifeste pour l'énergie solaire. C'est un domaine déjà connu de nos chercheurs. Des installations ont été édifiées à titre expérimental, avec un dispositif pour accumuler le chaleur solaire assurant leur chauffage.

Malgré la recherche française est concentrée surtout sur l'énergie géothermique. Des plans ont été établis pour l'exploitation des nappes d'eau chaude souterraines de la région parisienne, en vue du chauffage domestique et des besoins de l'agriculture. Inexplicablement, l'Italie n'a rien prévu de semblable, alors qu'elle dispose dans la sud de la Toscane, des plus riches réserves d'eau chaude de toute la Communauté.

Les Allemands étudient les possibilités de la liquéfaction (transformation du charbon en pétrole ou en gaz) qu'ils avaient commencé à expérimenter pendant la deuxième guerre mondiale. La méthode pourrait devenir opérationnelle dans les années 80, quand les réacteurs nucléaires permettront d'obtenir plus facilement les hautes températures nécessaires.

Dans les secteurs plus conventionnels, la recherche est particulièrement avancée par M. Callaghan en décembre dernier ont amené plusieurs compagnies étrangères à se désister, ce qui mettra en question l'exécution de tout le programme. Reste cependant

les conditions d'extraction sont particulièrement difficiles. Le pétrole pour être puilé de plus en plus profondément (comme le provient les découvertes faites en Italie, et les Britanniques, qui disposent pourtant d'une énergie nucléaire propre, ont finalement décidé, après deux ans d'hésitations, de s'en tenir à leur vieux réacteur, au lieu d'un achèvement, de ce modèle américain. C'est dire qu'ils vont construire peu de centrales nucléaires et que leur réseau électrique continuera à reposer surtout sur les centrales traditionnelles alimentées au pétrole.

Les gouvernements ont en ce qui concerne la recherche, jusqu'à présent tendance, pour la plupart, à laisser les mains libres aux multinationales. La crise a amené à s'immiscer davantage dans les affaires pétrolières.

C'est apparemment en Grande-Bretagne, à propos des gisements de la mer du Nord, que l'affrontement entre l'Etat et l'entreprise, privée est le plus visible. Le gouvernement travailliste s'est engagé à accroître la participation publique dans l'industrie pétrolière, en tenant qu'elle soit de 51 % dans les douze premiers champs pétroliers exploités commercialement. Il doit cependant ménager les compagnies, qui ont décliné la technique permettant de faire jaillir le pétrole de ces eaux profondes. Les pétroliers contre-attaquent. Ils allèguent que la politique du gouvernement et sa persistance à ne pas faire connaître le taux de la taxe sur les revenus pétroliers annués par M. Callaghan en décembre dernier ont amené plusieurs compagnies étrangères à se désister, ce qui mettra en question l'exécution de tout le programme. Reste cependant

L'E.N.E.L. REGARDE VERS L'AVENIR : L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Une initiative de son président Monsieur Angelini en vue de la réalisation de nouvelles centrales atomiques en Europe

Dans tous les pays du monde, l'augmentation considérable de prix de pétrole survenue au cours de ces dernières années a placé les gouvernements devant le problème de définir une nouvelle politique énergétique dans une situation épineuse. Comment vont évoluer les prix des hydrocarbures dans les dix prochaines années ? Il faudrait pouvoir répondre à cette question avant de se lancer dans l'élaboration d'un programme à long terme. Or il existe trois hypothèses : les prix s'effondrent sous l'effet d'une guerre éventuelle pour les champs pétroliers ; ils se stabilisent au niveau actuel ; ils sont rattrapés à une sorte d'index des prix mondiaux. Faute de miser sur la bonne hypothèse, ce l'on va ou devant de balances des paiements inextricablement déficitaires, ou l'on s'encombre d'un appareil énergétique trop lourd, coûteux, voire dangereux.

L'importance de l'enjeu explique que la plupart des gouvernements ne se soient pas trop pressés de faire leur choix. Ils ne pouvaient pourtant pas temporiser indéfiniment car, dès avant la crise pétrolière, la construction de centrales nucléaires pratiquement partout un net retard sur les programmes, alors que, dans les périodes de pointe, la consommation d'électricité s'approchait, partout en Europe, du niveau de capacité maximum. La même situation se présente ailleurs si l'en ne fait rien.

Finalement, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie sont bien obligées de se décider et l'on peut considérer que depuis la fin de 1974 les plans énergétiques des quatre principaux partenaires de la C.E.E. commencent à émerger. Le problème énergétique présente d'un aspect particulier à chacun d'entre eux, les politiques nationales respectivement envisagées sont fort dissimilaires. Un seul point commun : la désir le meilleur fin à la dépendance du pétrole importé.

Pour le Royaume-Uni, dont le vote avait été très net en faveur des hostilités sur la front pétrolier, il s'agit d'une simple confirmation. Les Britanniques comptent atteindre l'autarcie pétrolière en 1980. A cette date, la production nationale s'élevait à 100 ou 130 millions de tonnes par an. L'élément nouveau, c'est que les Anglais vont devoir faire face, pendant cinq ans, à un déficit de leur balance des paiements qui n'était pas prévu. C'est pour eux, en principe, le seul problème, car le risque existe également que l'ambitieux programme de mise en exploitation des gisements de la mer du Nord soit retardé. Le gouvernement

de 55 % par le pétrole importé (contre 66 % pour la France). Les Allemands veulent de mettre au point un plan énergétique lorsque la crise pétrolière a débuté. Ils la renoubreront prestement et repartiront à zéro. Leur nouveau plan, publié en décembre dernier, vise à freiner la dépendance pétrolière, bien que Bonn n'ait aucune difficulté à compenser ses importations d'hydrocarbures par les excédents inscrits sur autres chapitres de sa balance des paiements. L'idée directrice de ce nouveau plan semble être une grande diversification des sources d'énergie : accroissement de la consommation de gaz naturel grâce à l'augmentation des importations et au développement des ressources nationales ; intensification de la production des lignites ; freinage du programme de réduction des charbonnages ; mise en chantier de plusieurs centrales nucléaires. Autrement dit, plutôt que d'accorder la préférence à une source unique d'énergie, le R.F.A. entend, pour le moment, réserver l'avenir et conserver le maximum d'élasticité.

Etant données ces perspectives, on comprend l'importance primordiale des recherches avancées en matière de pétrole. Ce sera le fin de toute dépendance des autres pays pour l'approvisionnement en combustible nucléaire. Le fonctionnement de ces réacteurs, que l'on amène, permettra d'éviter, à partir d'une seule source d'énergie, les aléas de la production de ce kilowatt dans une centrale thermique moderne et haut rendement existant en Italie, au mois de décembre de l'année dernière. Il sera en outre possible de produire de l'énergie à partir de kilowatt de gaz naturel et de gaz naturel et de gaz naturel et de gaz naturel.

Cela est d'autant plus intéressant que, pour l'Italie, qui se trouve dans une situation très délicate, elle a obtenu une aide financière de la Communauté européenne. Cette aide financière sera utilisée pour la construction de nouvelles centrales nucléaires. Elle sera utilisée pour la construction de nouvelles centrales nucléaires. Elle sera utilisée pour la construction de nouvelles centrales nucléaires.

Les experts ont la conviction que, de point de vue de l'environnement, les centrales nucléaires représentent un pas en avant substantiel par rapport aux centrales à combustible fossiles. Il y aura encore des difficultés à surmonter pour le choix des emplacements, de sorte qu'il faudra faire appel à la coopération et à la bonne volonté de toutes les parties concernées — qui, en définitive, représentent la communauté nationale — non seulement en vue de déterminer le choix des emplacements des centrales, mais encore pour surmonter les obstacles d'ordre bureaucratique qui se dresseront pas de leur au cours des procédures d'autorisation.

Le projet de la mise en chantier de la Centrale de LAVORIO DELLA, qui est la première centrale prévue par la Convention, et dont le démarrage est prévu pour le début de l'année 1975, sera le premier pas de l'Europe qui vient de commencer, et bénéficiera de l'appui financier d'une aide de fonctionnement de l'industrie de l'électricité PHENIX. Pour ce qui concerne les étapes successives de ce projet, il a été prévu que, pour le réacteur de la fin de l'année 1975, le second réacteur sera prêt. L'ITALIE participera aux deux entreprises dans la proportion de 33 % et une égale proportion sera réservée à notre industrie, comme un autre pas à la réalisation des travaux.

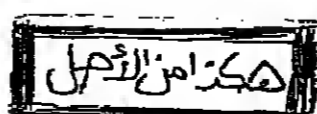
Au cours des dix dernières années, l'E.N.E.L. s'est consacré principalement à l'approvisionnement en électricité des trois installations nucléaires dont elle a hérité de la part de l'industrie de l'électricité PHENIX. Pour ce qui concerne les étapes successives de ce projet, il a été prévu que, pour le réacteur de la fin de l'année 1975, le second réacteur sera prêt. L'ITALIE participera aux deux entreprises dans la proportion de 33 % et une égale proportion sera réservée à notre industrie, comme un autre pas à la réalisation des travaux.

sources d'énergie d'origine nucléaire, contribuera à la réduction des besoins en combustible fossiles d'importation et, en outre, le vote des réacteurs supplémentaires de l'avenir. Cette orientation est confirmée par la Communauté Européenne, qui a mis en avant des propositions concrètes dans son programme dans ce domaine.

Dans l'achèvement de la centrale de CAIRO, le programme des réalisations de l'E.N.E.L. dans le domaine des nouvelles installations nucléaires prévoit la construction, d'ici à 1980, de quatre centrales, en vue d'atteindre une puissance de 4 millions de kilowatts, avec, en outre, l'installation, qui est celle de l'E.N.E.L., de six centrales qui sont destinées à être construites pour répondre aux besoins d'énergie de la région de la vallée du Pô. Il est prévu dans ce cadre, pour les cinq années 1975 à 1979, la construction de 12 à 14 unités nucléaires, représentant une puissance de 14 à 20 millions de kilowatts, suivant la progression de la demande d'énergie électrique.

La réalisation de ce programme, ainsi que des ressources financières prévues. Les commandes des centrales nucléaires programmées pour la période de cinq ans qui s'étendra de 1975 à 1979 représentent en effet pour l'E.N.E.L. des engagements financiers qui, évalués au 15 mars, représentent des montants qui sont de l'ordre de 1 500 à 2 000 milliards de francs, chiffre qui est au-dessus des possibilités du pays et pose un problème sérieux. A ce sujet, il faut souligner l'importance des efforts qui ont été déployés depuis plusieurs années par l'E.N.E.L. en vue de développer jusqu'à l'extrême limite possible la réalisation des installations de puissance de grande puissance, étant donné que le coût de l'investissement unitaire sur les installations de ce type est encore inférieur au coût de l'investissement unitaire réalisé par les installations thermique-électrique classiques. L'importance des travaux effectués et programmés par l'E.N.E.L. dans ce domaine a été soulignée dans un rapport adressé par l'E.N.E.L. à la Commission européenne. Il est prévu que les investissements nécessaires à la construction de nouvelles centrales de puissance dont le coût, s'élève à 45 millions de francs, sont en fait de réalisation avancée, et que les investissements nécessaires à la construction de nouvelles centrales de puissance, qui, d'ici à 1980, sera de 6,5 millions de francs, remplaceront une puissance d'origine nucléaire à peu près égale, tout en permettant de réaliser dans les investissements non effectués, évalués sur la base actuelle de prix de revient de l'énergie nucléaire, une valeur de 1 000 milliards de francs. Récemment, des dépenses supplémentaires ont été effectuées en raison de l'augmentation de cette source d'énergie pour la production d'électricité et pour l'approvisionnement économique de la région, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses de l'Etat. L'importance de ce vaste et fructueux partenariat d'investissement, et le gouvernement, les administrations centrales, régionales et communales, les offices de contrôle et de sécurité et les organismes d'information.

Au cours de la récente conférence de presse qu'il a organisée à BERGAMO, M. MARCO PEDINI, Ministre de la Recherche Scientifique, a déclaré que les ministres lycéens des centrales nucléaires sont en mesure de sous-évaluer de la dépendance française continue en matière de combustible, et que « le plan élaboré par l'E.N.E.L. pour la construction de nouvelles centrales de puissance est encore limité ». Etant donné qu'il nous faut construire de nouvelles centrales pour couvrir de l'énergie nécessaire à l'approvisionnement de notre système économique, il va nous falloir rechercher d'urgence les moyens financiers qui nous permettent de concrétiser ces réalisations, et nous limiter les lenteurs et les obstacles qui souffrent la construction des autorisations.







GESTION DE PRODUCTION

+ 80.000 F

Région Centre — Une importante société française spécialisée dans la fabrication de matériel de mesure électrique et pneumatique recherche pour son unité de fabrication (600 personnes) implantée dans une ville moyenne du Centre, le Responsable de son Service Planning Central. Dépendant de la Direction de Production et en étroite collaboration avec les services de l'usine et les directions vente et marketing, il sera responsable de la détermination des programmes prévisionnels de fabrication, de l'optimisation des plans de charge de différents ateliers en fonction de leur potentiel réel, de l'ordonnement et du lancement des fabrications, ainsi que du suivi et du contrôle de la réalisation des commandes. Il assurera un service d'une quarantaine de personnes couvrant également l'expédition des produits finis. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, âgé de 27 ans minimum, ayant une formation du type A.M., et justifiant d'une expérience d'au moins trois ans en usine dans des fonctions lui ayant permis d'acquies une approche sérieuse des problèmes d'ordonnement-lancement. La connaissance des traitements informatiques est indispensable. La rémunération annuelle de départ de l'ordre de 80.000 F, pourra être supérieure si les qualifications et l'expérience du candidat retenu le justifient. Ecrire à Paris. Réf. A/21408M

CADRE COMPTABLE

80.000 F

Une société filiale d'un groupe anglais opérant en France 500 personnes réparties dans cinq usines, recherche le responsable du siège de ses services comptables. Basé à Paris assistant du Directeur Administratif et Financier, le titulaire du poste aura pour mission d'assurer le fonctionnement de la comptabilité générale dans le cadre d'une gestion par centres de profit. Pour celle-ci, il supervisera le travail exécuté au niveau de la cellule comptable de chaque usine, il prendra en charge la centralisation et il assurera l'établissement périodique des comptes d'exploitation et des bilans, et participera à la gestion des services généraux du siège. Le poste convient à un homme âgé de 28 ans minimum, possédant une excellente formation et pratique comptable et ayant une bonne connaissance de l'anglais. Le salaire annuel de départ de l'ordre de 70 à 80.000 francs, sera fonction des compétences. Ecrire à Paris. Réf. A/2302M

GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

75.000 F

Haut-Jura — L'AMY, second fabricant français de lunettes optiques (CA 43 millions de francs, 420 personnes, 3 usines), exportant 75 % de ses produits dans le monde entier, recherche un responsable de la gestion et de l'administration. Rattaché au Président Directeur Général, sa mission comportera trois aspects principaux. Il se verra confier la responsabilité de la gestion et de l'administration, il contrôlera la comptabilité générale dans son ensemble y compris la paie et les relations avec les banques. Enfin il lui sera confiés des études particulières nécessitées par le développement de la Société. Ce poste conviendrait à un cadre âgé de 28 ans minimum de formation supérieure (E.C., DECS, I.C.G.) ayant acquis une première expérience de ces activités dans une entreprise industrielle ou un cabinet d'expertise comptable. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 75.000 F. Facilités de logement. Ecrire à Lyon. Réf. A/3305M



CHEF DES FABRICATIONS

+ 70.000 F

Plastiques — Une société française en forte expansion (CA 45 millions, 400 personnes), occupant une place privilégiée dans le domaine de la fabrication d'articles plastiques et mécaniques de grande consommation, recherche pour son usine située à Valenciennes un Chef des Fabrications. Sous l'autorité du Directeur Industriel il sera responsable de la réalisation des programmes de fabrication d'une dizaine d'ateliers (200 personnes) aux activités diversifiées. Il jouera un rôle important au niveau de l'animation de sa maîtrise et aura le souci constant du perfectionnement du personnel. Ce poste conviendrait à un candidat de 32 ans minimum, de formation technique supérieure (E.N.I., C.E.S., C.N.A.M.,...) ou de niveau équivalent. Il possèdera une très bonne expérience, acquise dans une entreprise de taille moyenne, de la fabrication en grande série d'articles plastiques et mécaniques ainsi que de la conduite d'équipes de production. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 70.000 F, pourra être supérieure si l'expérience le justifie. Ecrire à Lyon. Réf. A/3307M

DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Neuilly

Industrie de la Parfumerie — Une entreprise mondiale occupant l'une des toutes premières places dans l'industrie de la parfumerie, recherche, dans le cadre de son expansion rapide et continue, un délégué technico-commercial pour sa filiale française. En étroite liaison avec les services création, application et recherche, il sera responsable du développement des ventes et de la pénétration du marché auprès des noms les plus prestigieux du parfum et de la Haute-Couture dont le rayonnement est international. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat motivé, âgé d'au moins 25 ans, détenteur d'un bon niveau de culture générale sanctionnée, si possible, par un diplôme d'études supérieures (commercial ou chimique). Le candidat devra posséder un sens artistique sûr, un excellent contact humain et justifier, après une courte période de formation, un minimum de compétences techniques dans le domaine du parfum et des matières premières qui servent de base à leur composition. Une bonne connaissance de l'anglais est exigée. A un candidat de valeur, il sera offert une très bonne rémunération annuelle ainsi que des perspectives d'avenir intéressantes au sein du Groupe. Ecrire à Paris. Réf. A/2201M

JEUNE CADRE EXPORTATION

65.000 F

Cette même Société (cf. Réf. A/3305) recherche pour faire face à son développement constant (+ 20 % par an) le futur responsable du service exportation. Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, assisté des services du siège (ordonnement, expéditions, comptabilité) il aura pour mission après une période de formation, de gérer les activités « export » et d'analyser les marchés actuels et potentiels à l'étranger. De plus, il assurera auprès des correspondants exclusifs un rôle de conseil favorisant le développement des réseaux de vente. Ce poste, basé à MOREZ (à 50 km de Genève et proche d'une station de ski) conviendrait à un candidat de formation commerciale supérieure (H.E.C., E.S.E.C., E.S.C.P. ou équivalent). Agé de 26 ans minimum, il aura acquis de réelles connaissances dans le marketing et la distribution. Ses qualités de négociateur, sa pratique courante de l'anglais et de l'allemand, lui permettront de bien s'intégrer à ce poste. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 65.000 F, sera liée au potentiel du candidat retenu. Ecrire à Lyon. Réf. A/3306M

ASSISTANT MARKETING

Rhône-Alpes

Promotion de Services — Une importante société de services s'inscrit dans le contexte économique, recherche pour son siège, situé dans une ville importante de la région Rhône-Alpes, un Assistant Marketing. Il rejoindra une petite équipe pour y participer à l'élaboration d'une stratégie de développement à long terme se traduisant par la conception d'actions et la mise en place de produits dans un secteur d'activité très peu pénétré de l'approche marketing. Cette mission l'amènera à établir des relations étroites avec un grand nombre d'entreprises ainsi qu'avec différents organismes publics. Ce poste ne peut convenir qu'à un jeune cadre âgé de 27 ans minimum, de formation supérieure commerciale ou économique. Intéressé par l'opportunité d'un poste échappant aux conceptions traditionnelles de la fonction marketing tout en conservant la spécialité d'approche. Son expérience professionnelle de quelques années acquises au sein d'une société du secteur des services (publicité, tourisme...) ou des produits de grande consommation lui aura permis d'acquies une bonne maîtrise des techniques de communication. Des qualités d'animateur et de réalisateur sont indispensables ainsi qu'une parfaite connaissance de la langue anglaise. La rémunération sera liée au potentiel du candidat retenu. Ecrire à Lyon. Réf. A/3308M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

P.A. CONSEILLER DE DIRECTION S.A.

8, rue Bellin, 75782 Paris - Codex 16 - Tél. 727-35-79  
3, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. 52-90-63  
19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Capenhague - Francfort - Londres - Madrid - Milan - New York - Stockholm - Zurich

Placements

«Flamber» sur les matières premières

L'A scène se passe dans l'un des clubs les plus fermés de Londres. Il n'y a pas foule ce soir-là : deux seulement des huit salons privés sont occupés. Dans l'un, se tient un banquet des gros actionnaires d'une firme connue. Dans l'autre, un dîner de sept convives : sept messieurs d'allure apénelée, qui sont tous passés à en juger par les déclarations de rire traversant les murs. Soudain, un verre de cognac tinte avec insistance : quelqu'un réclame le silence. Les gentlemen qui précèdent la table se lève, toussote et s'adresse à l'assistance dans les termes qui suivent : « Mes chers amis, en tant que directeur des investissements de notre groupement, j'ai le plaisir de vous rendre compte de notre dernier exercice, et de pas en profiter pour vous remercier brièvement l'historique de nos activités : notre Syndicat de Seven (« S.O.S. ») comme on nous désigne d'habitude, a eu pour tâche de rassembler nos mariages pour investir sur le marché

des matières premières. Nous avions chacun 1.000 livres à mettre dans le commerce. Ignorant tout du terrain où nous nous aventurons, nous fimes appel à l'une des organisations professionnelles les plus respectées. Elle nous adressa la liste de ses membres.

« La première difficulté pour nous fut de détecter parmi tous ces noms celui du courtier idéal. Nous tombâmes fort bien : l'élu nous prodigua des conseils qui se révélèrent judicieux.

« Il nous indiqua la marche à suivre. D'abord : 1) trouver la place disposant des meilleurs marchés ; 2) décider où nous établirions notre P.C. ; 3) choisir la marchandise sur laquelle nous opérerions.

« Nous constatâmes bien les ressources de Londres, New-York et Chicago, mais, désolé, nous ne devions pas négliger celles de places comme Hambourg, Tokyo, Paris, Amsterdam ou Kuala-Lumpur.

Sur quelle place opérer ?

« Il nous avertit que la mentalité des Américains était particulièrement bien adaptée au genre de transactions qui nous intéressaient. En Europe, l'idée de spéculer sur les matières premières commençait seulement à se frayer un chemin et ne séduisait pas beaucoup les gens en général de nos jours. En Italie, par exemple, ces activités languissaient, à part celles qui étaient entretenues par les grosses firmes ayant une succursale en ce pays. Le cacao était la seule marchandise capable de susciter un semblant d'intérêt. Les mouvements du marché ne recevaient pratiquement aucune publicité dans les journaux et le siège est à Rome, prodiguait une masse d'informations sur les matières premières. Il fallait bien en saisir que l'empérature était très favorablement allérgique aux investissements dans ce secteur.

« L'Allemagne de l'Ouest offrait en revanche des possibilités intéressantes grâce au marché du café de Hambourg, et à l'importance qu'on lui attachait dans l'économie allemande. Nous nous intéressâmes aux statistiques disponibles sur les lieux. De surcroît, si les places d'outre-Rhin ne semblaient pas appelées à prendre une ampleur particulière, celles de la Grande-Bretagne, les Allemands se montraient très portés à investir sur le marché des matières premières. On les rencontrait partout, notamment au London Metal Exchange (la bourse des métaux de Londres), dont était membre, au reste, l'une des grandes firmes allemandes. Il y avait profit à observer leurs activités, car ils n'opéraient qu'à bon escient.

« Les Français aussi étaient familiarisés avec ce genre de transactions, et leurs marchés du sucre et du cacao étaient spécialement florissants. En fait, quand la question fut mise aux voix, trois d'entre nous votèrent pour Paris. C'était l'époque où l'on craignait que les marchés britanniques ne soient menacés par des concurrents américains et où l'on voyait déjà Paris supplanter Londres dans son rôle de place maîtresse un de l'Europe pour le commerce des matières premières.

« Notre syndicat se ne rangea pas à cette opinion. Bien lui en prit, comme il apparut par la suite, puisqu'en décembre dernier l'ensemble du monde des matières premières a été profondément secoué par la clôture du marché du sucre de Paris et que la réputation de ce dernier

s'en est, sans doute définitivement, trouvée compromise.

« New-York ? Nous étions tous trop « européens » de cœur pour envisager la solution américaine. De plus, la réglementation limitant les prises sur les marchés des Etats-Unis apparaissait par trop contraignante.

« C'est finalement Londres qui eut notre préférence. Ce choix était d'abord dicté par l'excellence du réseau de communications dont dispose la place, ensuite par le fait que les marchés londoniens du sucre, du cacao, des métaux étaient les plus actifs du monde entier et que ceux du café, du caoutchouc, de la laine et des grains offraient aussi des possibilités commerciales appréciables.

« Restait à décider sur quelle marchandise nous allions opérer. Là encore, les conseils de notre courtier furent précieux. Les statistiques fouent un rôle important dans le choix : elles étaient disponibles en ce qui concerne le cacao.

Du cacao aux métaux

« Nous restions dans le cacao. Les cours étaient à la hausse. A la fin de 1972 nous étions à la tête de 200 tonnes de cette denrée que nous avions payée 284 livres la tonne en moyenne, soit un total de 5 680 livres, plus quelques frais de courtage ou autres. Nous vendâmes quand le prix monta à 695 livres. Nous aurions sans doute pu attendre encore une semaine ou deux, mais nous réalisons quand même le coquet bénéfice de 76 000 livres.

« Nous avions dès lors assez de répondant pour songer aux métaux. Tout semblait encourager la hausse mais nous fimes prudents et achetâmes seulement 100 tonnes de cuivre (quatre contrats) à un peu plus de 800 livres la tonne. La hausse persistait, nous réalisâmes un gain de 50 livres par tonne et continuâmes à réinvestir.

« Disposant bientôt de plus de 10 000 livres, nous entrepris de diversifier nos placements. Tout en opérant une nouvelle sortie sur le marché du cuivre, nous tentâmes une percée sur celui de l'argent. Le cuivre fit une nouvelle fois honneur à notre sagacité mais l'argent nous ôta nos illusions. Nous découvrirent que c'était un métal capricieux, qui se laissait ballo-

« Nous étions informés de ce qu'il faudrait faire : nous concentrer sur une seule catégorie de marchandises — et ne pas faire « s'engager au-delà de nos possibilités, financièrement parlant ; aller contre le tendance du marché ; nous entêter lors que nous serions en perte. Nous découvrirent l'avantage qu'offrait le marché des matières premières, par rapport à celui des valeurs, grâce à la pratique des ordres des « stop loss » : système ingénieux — encore que non infallible — pour minimiser les pertes. Supposons que nous achetions du cacao au cours de 620 livres la tonne, nous pourrions donner un ordre de « stop loss » à 580 livres, en sorte que dans le cas où la situation tourne mal nous ne perdions que 40 livres par tonne. S'il se produit que notre ordre ne puisse être exécuté, la perte sera supérieure mais votre courtier trouvera bien le moyen de nous tirer de ce mauvais pas à moindre dommage.

« Autre avantage, l'investissement fut désastreux. Nous avions vendu du cacao à 215 livres la tonne et dûmes le racheter à 250 livres, cours où nous nous ordres « stop loss ». La seconde ne fut pas plus brillante mais, heureusement, nous allions nous retirer sur la troisième qui nous fit regagner une bonne partie de ce que nous avions perdu.

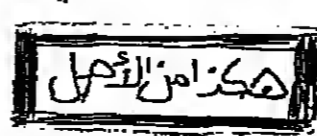
« Tout au long de ces investissements, votre courtier surveilla de près nos opérations et nous fournit de circulaires où il était toujours question de « charts » (graphiques), éléments qui semblaient avoir une grande influence sur l'établissement des tendances. Nous comprimes que les « chartistes » achètent ou vendent uniquement en fonction des mouvements inscrits sur leurs graphiques, sans se soucier des données de base relatives à la matière première elle-même (surproduction, sous-production, etc.), et que leurs erreurs sont prises en déduction par acheteurs et vendeurs classiques pour procéder à une opération. Forts de ces nouvelles indications, nous nous mîmes à étudier le marché sur-crier avec attention et bien que les prix aient atteint de nouvelles sommets, nous décidâmes d'acheter des lots de sucre. L'opération prit une ampleur que nous n'avions pas soupçonnée, l'un de nos lots atteignant 50 tonnes.

« Tout alla bien jusqu'au moment où nous décidâmes de vendre : nous découvrirent alors à notre grand effroi que la réglementation limitant les bases de cours nous retenait prisonniers. Notre courtier tenta l'impossible pour liquider notre position, mais nous fimes encore victimes de quatre limitations-pitchers avant que les choses puissent s'arranger. L'aventure avait coûté 10 000 livres à notre syndicat. Ce fut une leçon que nous ne sommes pas près d'oublier. Nous savons maintenant que tous les aspects d'une transaction sur les matières premières doivent être examinés à fond. C'est un travail qui prend énormément de temps mais l'état actuel de notre compte en banque montre que cela en vaut la peine.

JOHN WOODLAND (The Times)

nourrir dix milliards d'hommes? Joseph Klatzmann Entre le rêve : se passer des moyens de production, et l'illusion : l'agriculture biologique... les propositions d'un spécialiste pour une meilleure gestion des ressources agricoles. Un volume, 272 pages. PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

FRANCIS LEFEBVRE NEMENTO PRATIQUE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES 1974/1975 Vient de paraître - France 128 F EDITIONS JURIDIQUES LEFEBVRE 15 rue Viate - 75017 Paris





سكناء للاصل

Berlin, février 1975

Comment retenir les jeunes ?

ères premières

Vous ne savez pas... Nous sommes... Les premières... Les premières... Les premières...



La plus grande ville et, par le nombre de sa population active, le plus grand centre industriel d'Allemagne occidentale, Berlin-Ouest vient d'entrer — confiante en son avenir — dans la quatrième année de son existence contractuelle. Forte cependant de ses expériences passées, la ville demeure sceptique sur le pont de l'accord conclu le 3 septembre 1971 entre les quatre grandes puissances, accord « agréé de désagrégation » qui ne contient en fait que peu de garanties « automatiques ».

relations contractuelles en les déléguant, au besoin, par une politique énergique. La tempête politique déclenchée au cours de l'été 1974 par la création de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement à Berlin-Ouest l'a démontré très clairement. Les partis démocratiques d'Allemagne fédérale doivent en avoir conscience avant d'aborder toute discussion sur l'existence de la ville, son développement économique et ses perspectives d'avenir. Car cette ville isolée du territoire fédéral, cette ville dont le périmètre des âges est dévalorisable — 21,7 % des Berlinoises ont des retraites, hommes de plus de soixante-cinq ans et femmes de plus de soixante ans (contre 14 % en moyenne pour la R.F.A.) — cette ville, distante de 170 kilomètres de la frontière fédérale, subit de façon particulièrement rude le contrecoup de la crise économique mondiale actuelle et aucune mesure de soutien capable de lui assurer un solide équilibre n'était prise dans le domaine politique. A l'instar de nombreuses grandes

villes allemandes, Berlin-Ouest, elle aussi, subit une émigration de sa population et de son potentiel de main-d'œuvre, mais sans voir arriver en compensation de nouveaux résidents. En raison d'un netta régression du taux des naissances, les plus récentes statistiques prévoient une diminution de 20 % de sa population d'ici à 1990 (1,73 million au lieu de 2,16 millions). En outre, se pose le problème fondamental de la croissance à long terme de l'économie berlinoise : le survie de la ville dépend avant tout de l'immigration d'une main-d'œuvre jeune et de jeunes familles. Comme les années passées, Berlin-Ouest profite — à court terme — d'un développement économique comparativement supérieur à celui de l'Allemagne fédérale en général. Malgré une brusque remontée en décembre 1974 de la courbe du chômage (3,3 %) et des réductions d'horaires, la situation de l'emploi est bien meilleure à Berlin-Ouest que sur le territoire fédéral. Plus de quatorze mille demandeurs d'emplois originaires de R.F.A. sont venus à installer à Berlin-Ouest en 1974.

Améliorations Pour les Berlinoises, les traités entre l'Est et l'Ouest conclus ces dernières années ont eu moins d'opportunité de notables améliorations concernant l'utilisation des débris de transit sur le territoire fédéral. En outre, la circulation des personnes vers Berlin-Est et la O.G.R. impossible à beaucoup en raison de la hausse imposée par les autorités de la D.D.R., des droits et taxes sur les « échanges forcés », a été rendue libre fin 1974. Le gouvernement de Berlin-Est a supprimé le régime des « échanges forcés », qui dévalorisait particulièrement les retraités. Ou même coup, on a assisté à une recrudescence du nombre des visites de Noël et du Jour de l'An dans la partie est de la ville. Malgré une nette augmentation de l'offre de marchandises, le niveau de vie des Berlinoises de l'Est demeure toujours sensiblement inférieur à celui des Berlinoises de l'Ouest. Une comparaison avec les années 60, époque suivant la construction du mur de Berlin, révèle que des remarquables progrès ont été accomplis dans la partie est de la ville, en particulier en ce qui concerne le développement urbain et la situation de la ville.

Plus, avec moins Compte tenu d'une importante hausse des prix, le produit national brut réel de Berlin-Ouest s'est accru en 1973 de 5 % environ, passant à 34 milliards de DM contre 30,2 milliards en 1972. Dans le même temps, le taux de productivité industrielle a augmenté d'environ 10 %. Avec moins de main-d'œuvre, Berlin-Ouest a eu une production et des ventes accrues. Il est vrai que, depuis la publication du rapport annuel de la chambre de commerce et d'industrie de la ville qui mentionne ces chiffres, les soucis n'ont fait que croître, en raison principalement d'une forte contraction des investissements. Et les autorités responsables de la politique et de l'économie de la ville ne cachent pas que — compte tenu du renversement de la conjoncture dans

la plupart des secteurs économiques, — des efforts particulièrement soutenus seront nécessaires pour conserver à la ville son pouvoir d'attraction dans les domaines économique, scientifique, technologique et culturel, et, pour effacer le malaise actuel, d'ordre essentiellement psychologique. Exception faite pour deux grandes firmes, les organes de direction administratifs, industriels et économiques sont situés en territoire fédéral et non à Berlin-Ouest même. Les chances de réussite à Berlin-Ouest sont minces pour un jeune scientifique ou un économiste. Et le fait d'assister à l'émigration de ses jeunes talents par manque de débouchés constitue l'un des plus sérieux handicaps de la ville. Par sa situation géographique, Berlin-Ouest est avant tout placée pour jouer un rôle de médiation dans les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest. Berlin-Ouest demeure pour ses voisins de l'Est un partenaire économique et un débouché intéressant, puisque la ville fait partie de la Communauté européenne. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à un développement sensationnel des transactions commerciales avec l'Est. Et il demeure important, pour préserver cette vocation de médiation, que le gouvernement fédéral prenne des mesures de protection complémentaires.

Grain de sel Torna il minestrone !

L'« partito della bistecca », movimento di tipo post-jadista che anni fa si presentò alle elezioni italiane cercando un invano un successo popolare, oggi sarebbe il partito di élite d'una aristocrazia facoltosa : la bistecca è ormai uno « status symbol », un emblema di ricchezza. Per la gente comune, mangiare la carne troppo cara ha già smesso di essere un'abitudine quotidiana. E' il mutamento più recente, e più amaro, di quelle consuetudini alimentari che hanno subito in questi anni più cambiamenti, variazioni e voghe di qualsiasi altro settore del costume italiano. Il precario illusorio benessere aveva creato innanzi tutto tra gli italiani, consumatori poveri di vegetali e cereboidi, la nuovissima abitudine di mangiare a sufficienza. Poi, l'abitudine di mangiare cibi proteici, soprattutto carne. Infine, per certi privilegiati, l'abitudine di mangiare troppo e mangiare esotico. L'abbondanza di cibo e di peso, che in passato era stato simbolo di ricchezza e potenza, diventava più comune e perdeva prestigio. I potenti della politica, a volte ansiosi e condizionati da povere origini o dalla cultura contadina, spesso continuavano a mangiare molto, ad essere grassi : ma la nuova aristocrazia dei ricchi e degli eleganti si distingue per la fragilità, la magrezza, la magrezza per la « cucina povera ». Ci si scambiano consigli su come cucinare il coniglio, segretamente per rendere meno duro il borsolo, infuso di disidrata, torna lo sformato di patate. Sintomo di sconfitta, torna il minestrone. Vittime consuete d'ogni regresso, le donne tornano a passare ore davanti ai fornelli, lavorando e preparando i leniti piatti dei poveri : è il loro tempo a dover sostituire il danaro che manca, e' la loro fatica a pagare gli errori degli uomini. LIETTA TORNABUONI. (la Stampa)

Advertisement for OLYMPIC TOWER. Includes an artistic drawing of the tower, text describing it as a residential complex in New York City, and contact information for Richard Ellis S.A. in Paris.

En 1974, Berlin-Ouest a continué à s'édifier en fonction de l'avenir : avec Tegel (dans le secteur français) la ville a été dotée de l'aéroport le plus moderne d'Europe ; les dépenses de construction ont représenté 420 millions de DM. Il est prévu des investissements de l'ordre de 800 millions de DM pour l'édification d'un nouveau centre de congrès. Treize grands centres scolaires sont en cours de construction ou projetés. Et au

Kiosque international Les facettes de la crise

Comme les Etats-Unis ne prendront pas en main les affaires du monde, ne serait-ce que parce que l'opinion américaine ne le désire pas, il faudra bien que les mécanismes de coopération internationale jouent de plus en plus serré en attendant — l'idée est à la mode — qu'une ébauche de « gouvernement mondial » puisse sortir de l'ONU. L'ouvrage se lit bien, porté par cette curiosité étonnante et de bon aloi qui pousse à regarder toujours un peu plus loin que la brasse d'événements qui alimentent la presse, pour en deviner le sens. Le dévouement est hardi, mais du coup parfois trop rapide. Ainsi on aurait aimé que les auteurs s'interrogent davantage sur les mécanismes de la croissance en zone sous-développée. Le seul modèle est-il vraiment la « révolution industrielle » du type dix-neuvième siècle ? Les besoins industriels sont considérables, c'est vrai. Ils l'étaient aussi en 1820-1832. Il y a peu de risques qu'on subisse les enchaînements pervers d'après mais il en est d'autres qui conduisent à des crises économiques profondes. En tout cas, même si la lumière est au bout du tunnel, celui-ci nous paraît devoir durer — sous une forme ou sous une autre — plus de « deux ou trois années ». C'est aussi le sentiment de M. René Maury qui, après son livre sur la Société d'inflation, nous en donne un nouveau intitulé : Pour comprendre la crise et la maîtriser. C'est au cas de la France que s'attache surtout notre auteur, et toute son entreprise tend à inviter ses citoyens à l'effort à l'austérité pendant dix, quinze, voire vingt ans. « Devant nous, l'épreuve », tel est le titre de sa préface. Elle rend, on le voit, un son sensiblement différent de celui du duo Heymann-Berlelot. Le raisonnement est d'une grande et belle simplicité : pendant une longue période, il faudra consentir à payer nos achats à la mesure de la proportion de plus ou plus importante de notre production nationale, et donc de consommer moins. René Maury, dans une première partie, rappelle le haut degré de développement auquel était arrivée la société française, mais, trop souvent à son pré, par notre penchant à nous dévaloriser, malgré notre extrême susceptibilité quand l'étranger en fait saut à notre égard. Mais la volonté de devenir une grande puissance industrielle, hautement affirmée par Georges Pompidou, ne doit pas céder aux tentations de la déflation, du « gros dos », du repli sur soi. Après avoir examiné les instruments de pilotage de l'économie française et la manière de s'en servir (la régulation précise de la croissance des liquidités ne peut suffire à préserver les équilibres essentiels), l'auteur prend à bras le corps le « problème », et d'abord celui de l'inflation attisée par la hausse des prix de l'énergie. Du coup, l'industrie ne peut plus jouer comme jadis son rôle modérateur de l'augmentation du coût de la vie (par rapport aux services et aux produits agricoles) mais il est encore plus important de se rendre compte que le renversement des termes de l'échange a au bénéfice des producteurs présente un caractère irréversible, et qu'on ne peut rester dans l'illusion d'un « redressement sans tarimes ». Il y a du Mendès France dans cet appel à l'austérité, et l'on sent derrière le langage dur de M. Maury, cette volonté de contrainte, qui n'est pas seulement professionnelle. Si l'on reste sur sa faim, c'est parce que l'auteur n'a pas cru devoir — les temps sont pourtant propices — poser le problème des finalités de la croissance. Il raisonne en terme de puissance, de fuite en avant dans l'expansion par l'exportation. Ce ne sont pas seulement les bourgeois blâmes ou leurs fils étudiants qui se posent des questions aujourd'hui sur cette course éperdue. Peut-être une société dépasserait-elle de consommer moins — car il y a dans le sens de notre auteur — si on lui proposait d'autres buts. P. D.

Advertisement for FRANCIS LEFEBVRE MEMENTO PRATIQUE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES 1974-1975. Includes a logo and text about legal information.

# L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DU MARCHÉ COMMUN

## une nécessité vitale pour les entreprises d'aujourd'hui dans le Marché commun de demain

### POUR VIVRE HEUREUX, VOUS NE POUVEZ PLUS VIVRE CACHÉ DANS LE MARCHÉ COMMUN

Où bien le Marché Commun vous concerne déjà, ou bien le Marché Commun ne vous concerne pas encore. Eh bien ! nous pouvons vous assurer que bientôt, ou bien il vous concernera encore plus, ou bien il vous obligera à vous sentir concerné. Et à coup d'être vous ont déjà des contacts d'affaires avec les Italiens, les Allemands, les Anglais ou les Belges. Beaucoup d'entre vous empruntent le Trans Europ Express, ou l'avion, et vont vendre leurs produits ou chercher leurs fournisseurs dans les pays du Marché Commun.



Cette activité à l'exportation ou à l'importation va devenir plus intense, en raison des aléas de la conjoncture. Notre pays doit affronter récession et problèmes économiques, durant de longs mois au moins encore, et si vous n'appartenez pas à une des branches privilégiées qui échappent en France à ces problèmes, ceux-ci vous conduisent à rechercher des commandes plus abondantes, ou des fournisseurs encore meilleur marché, parmi les dizaines de milliers d'entreprises (que vous n'arrivez d'ailleurs pas toujours à bien repérer) qui constituent l'environnement de votre métier ou de votre société.

### Pour les P.M.E. aussi, l'export-import est la vie.

Vous avez peut-être tiré argument du fait que vous êtes non pas une grande mais une petite ou moyenne entreprise, pour ne point vous hasarder, jusqu'à présent, hors de l'Hexagone. Mais vous savez que beaucoup de petites ou de moyennes entreprises, poussées par la nécessité ou par l'esprit d'aventure au sens noble du mot, se lancent chaque année à la conquête des marchés extérieurs. Regardez les premiers numéros du mensuel économique filmé *Magazine*, par exemple *Le Figaro* plus *L'AFI*. Consultez la liste des Oscars de l'exportation que distribue chaque année le *Ministère du Commerce International* vous serez peut-être surpris par le nombre et la qualité des « petits », dont l'addition donne un gros chiffre à l'exportation (en effet, 54 % du chiffre d'affaires export est réalisé par des P.M.I. (\*)). Et qui en tirent leur raison de vivre, leur profit, le maintien ou l'accroissement de leurs emplois ou de leur chiffre d'affaires.

### De toute façon, on va marcher sur vos plates-bandes

Vous avez peut-être échappé jusqu'ici à toute concurrence étrangère. Mais dites-vous bien que la faim chasse le loup hors du bois, et que, affectés eux aussi par la récession de ces derniers mois, vos concurrents allemands, japonais, américains, etc., vont marcher sur des plates-bandes qui leur étaient peu familières jusqu'à présent, les vôtres. L'Annuaire Téléphonique du Marché Commun est un instrument conçu pour vous aider soit à résister, soit à attaquer. Il vous sera précieux en période de récession comme en période d'expansion. Soyez prêt aussi à une reprise de l'expansion suivait, en Allemagne, par exemple, ou en France, les jours gris de l'hiver ou du début du printemps.

### Votre carte de visite dans le monde entier des affaires.

Cet annuaire sera très largement diffusé hors du Marché Commun, en Amérique, par exemple, en Autriche, en Espagne ou en Suisse.

Le monde attend d'ailleurs avec impatience, comme en témoigne un abondant courrier, de pouvoir enfin reconnaître clairement dans l'immensité industrielle et commerciale du Marché Commun. Si vous figurez dans l'A.T.M.C., vous serez vous aussi celui (parmi des partenaires ou des concurrents de qualité) que le monde de la C.E.E. et le monde tout court (Australie, Japon, Moyen-Orient, etc.) attendent.

### CET OUVRAGE NE S'ADRESSE PAS A NIMPORTE QUI

Les instruments d'attaque et de défense ne sont pas toujours disponibles, ou plutôt n'étaient pas toujours disponibles jusqu'à présent, pour les entreprises dynamiques de l'Amérique latine, beaucoup moins intégrées que la C.E.E. à un annuaire économique depuis près de neuf ans ; le Comecon a le sien depuis

### C'EST UN OUTIL DE TRAVAIL D'UNE GRANDE FIABILITE

Pour réaliser cet outil d'information et de coordination unique, nous avons des équipes qui enquêtent directement auprès des chefs d'entreprise des Neuf. A chaque édition annuelle, nos collaborateurs en reciteront, par contacts au sommet, l'ensemble des informations nécessaires. Ces informations ont été regroupées dans une matière simple et originale dans la seconde partie de notre A.T.M.C. : mille sept cents groupes d'activité économique, classés par pays, vous permettent de trouver instantanément parmi sept mille produits ou services le renseignement dont vous avez besoin.

De plus, avant impression, vous vérifierez vous-même l'exactitude des informations enregistrées, et y apporterez les corrections éventuelles. Depuis l'ampleur et l'objectivité du travail engagé, les personnalités les plus éminentes et les plus qualifiées ont tenu à nous donner leur appui (Jean Rey, Président de la Commission des Communautés Européennes, Cornelius Berkhouter, Président du Parlement Européen), ainsi que de nombreux ministres, parlementaires et hauts responsables économiques. La Commission collabore d'ailleurs en fournissant en début de l'A.T.M.C. un ensemble statistique et d'informations dans certaines de nos pages dédiées de lui-même les grandes lignes de vos marchés (français et étrangers) ainsi que l'état du secteur auquel peuvent appartenir vos fournisseurs, clients, ou vos partenaires.

dix ans ; après dix-sept ans d'existence, la C.E.E. dont les échanges représentent près de la moitié du commerce mondial, ne disposait pas encore d'un tel outil de travail ! Elle va en avoir un. Cet ouvrage, c'est l'Annuaire Téléphonique du Marché Commun (A.T.M.C.) qui peut compléter, amorcer ou déclencher des affaires.

L'A.T.M.C. ne s'adresse pas à n'importe qui. Il va toucher essentiellement les « décisionnaires » des entreprises les plus dynamiques du Marché Commun ; celles qui participent au commerce international. Le coupon-réponse au bas de cette page vous montre que nous touchons essentiellement les présidents-directeurs généraux, les directeurs généraux, les directeurs commerciaux et les secrétaires généraux. Nous n'excluons évidemment pas du rayonnement de notre annuaire ni les entités économiques de tous ordres qui participent aux échanges communautaires, ni les avocats d'affaires ni les professions libérales, etc. En fait, l'A.T.M.C. est plus qu'un annuaire, c'est une somme d'informations économiques et un outil de travail perfectionné.

### L'A.T.M.C. : UN SEUL TOME PRÉCIS, AU LIBU DE 360 ANNUAIRES

L'Annuaire Téléphonique du Marché Commun vous permettra de vous diriger dans le maquis administratif apparent de Bruxelles. Plus besoin de chercher désespérément pendant des heures, quel est le service compétent pour votre produit, et quel est le numéro de son responsable. Outre les administrations et les secteurs économiques, les chambres de commerce et tous les organismes à vocation économique, vous trouverez le nom de milliers d'entreprises avec leur code postal, leur numéro d'appel téléphonique international complet, leur télex et, bien entendu, leur adresse.

Le classement des firmes et autres organismes à compétence économique se fera par types de produits et services et par pays. Et tout ceci regroupé dans un seul tome.

Si vous aviez à essayer de réunir la même documentation (et vous ne l'obtiendriez que dans un désordre extraordinaire), vous auriez eu à réunir trois cent soixante annuaires européens de tailles, de dimensions, d'épaisseurs et de langues diverses, plus neuf annuaires officiels pour le télex.

### L'A.T.M.C. : UN ANNUAIRE QUI TOUCHE D'ABORD LES FIRMES Tournées VERS L'IMPORT-EXPORT

Quand vous recherchez un correspondant français, habitant le territoire national français, vous le trouvez sans difficulté en utilisant un annuaire français.

L'A.T.M.C. vous offre exactement la même facilité pour tout correspondant économique habitant le territoire du Marché Commun. De même que vous compulsez avec aisance un annuaire couvrant la « nation française », vous avez à votre disposition un annuaire aussi facile à utiliser, mais couvrant cette « nation économique » bien plus large qui est celle du Marché Commun. Et vous supprimez la barrière de la langue (l'A.T.M.C. est le résultat d'un effort de traduction très poussé), cette barrière qui limite fatalement (même si vous êtes un bon anglophone ou un bon germanophone) la rapidité de votre travail de recherche.

N'oubliez pas aussi que les adresses de l'A.T.M.C. ne sont pas un feuillet de coordonnées. Elles sont parfaitement classées dans un système de références qui vous permet de trouver facilement le produit ou service que vous cherchez, et elles ne concernent que les firmes ayant déjà des activités économiques (ou souhaitent vivement en avoir) hors de leur territoire national.

### DERRIÈRE L'ANNUAIRE, LES BANQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES DU MONDE

L'entreprise, et notamment l'entreprise qui exporte, nous savons ce que c'est : notre A.T.M.C. est édité en plusieurs langues. Nous sommes nous-mêmes une entreprise au service d'autres entreprises. Et devant notre objectif, les organismes financiers les plus importants nous ont apporté leur concours. Le chef de file du pool bancaire est la S.F.E. (Société Financière Européenne), dont les actionnaires sont : Allgemeine Bank Nederland N.V., Banca Nazionale del Lavoro, Bank of America, Banque de Bruxelles S.A., Banque Nationale de Paris, Barclays Bank International Ltd, Dresdner Bank A.G., Sumitomo Bank Ltd.

### NOTRE CAMPAGNE VOUS FERA UNE PUBLICITE MONDIALE

Comme vous, nous avons une politique de fabrication, de promotion et de relations publiques. Notre campagne publicitaire, par exemple, va couvrir tout d'abord le *Time*, et *Europe*. Quand nous parlerons du *Time*, il s'agit de l'ensemble de son édition Marché Commun et quant à *Europe*, c'est le premier groupe de quotidiens européens qui édite une fois par mois un cahier d'informations européennes dans le *Mirador*, le *Stampa*, *The Times* et *Die Welt*. Ajoutez une action publicitaire propre à la France, à la Grande-Bretagne, au Benelux, à l'Italie, à l'Allemagne qui va permettre de toucher tous les décideurs importants, ajoutés enfin dans les autres pays du monde des actions publicitaires d'envergure pour faire connaître l'A.T.M.C. dès sa parution, et vous aurez une idée de l'effort réalisé pour assurer la plus grande diffusion possible de ce message de votre société dans l'A.T.M.C.

Beaucoup plus loin que la « ligne bleue » des Vosges

Ce qu'il faut bien saisir, c'est que notre politique de diffusion à l'étranger, « portera » et démultipliera votre propre volonté de vous faire connaître précisément à l'étranger. Un maximum de lecteurs de qualité (ceux du *Time*, de *Die Welt*, etc.) va solliciter cet annuaire. De même que vous avez les yeux fixés hors de l'Hexagone grâce à l'A.T.M.C., de même toujours grâce à l'A.T.M.C. (que détiendront des centaines de milliers d'Américains, d'Anglais, de Japonais, d'Italiens, de Scandinaves, de Russes), l'étranger aura les yeux fixés sur vous.

### 0,8 CENTIME POUR TROUVER UN CLIENT, UN PARTENAIRE, UN FOURNISSEUR

Notre équipe est composée d'experts en économie, en informatique, en relations publiques, en langues étrangères : elle travaille sur les instruments les plus modernes.

Notre « Service » est-il cher ? Il n'est pas cher, ce qui ne signifie pas qu'il soit sans valeur. Il n'est pas cher : le coût de l'A.T.M.C. lui-même est de l'ordre de 250 francs ; beaucoup de monde l'achète et vous pouvez l'acheter vous-même dès aujourd'hui en souscription.

Mais cet ouvrage peut vous rendre service d'une autre façon, puisque vous pouvez, soit y figurer à titre gratuit, sans grossisse-

ment spécial de votre nom, de votre raison sociale et de vos coordonnées, soit attirer l'attention de plus de 300 000 utilisateurs de l'A.T.M.C. par la surface que vous consacrerez à la présentation de votre entreprise. Cela vous permettra de figurer parmi les firmes les plus dynamiques.

Vous pouvez présenter votre société dans les 6 annuaires, traduits en 5 langues (français, anglais, néerlandais, allemand, italien), avec une ou deux lignes supplémentaires de précisions, un pavé, un quart de colonne ou même deux colonnes (les coûts d'insertion, pour les 6 éditions, s'étagent de 1 500 F à 21 000 F).

Pour faciliter la lecture de cet annuaire, car ce n'est pas un catalogue de publicité, nous limitons impérativement les espaces publicitaires à deux colonnes maxima à la page. Les tarifs, vous le voyez, sont accessibles à tous.

Le profit que vous rapportera une insertion dans cet ouvrage est sans commune mesure avec son prix de revient.

### ALLÉGEZ VOS FRAIS GÉNÉRAUX

L'insertion d'un placard dans l'Annuaire Téléphonique du Marché Commun peut sembler, malgré son prix raisonnable, une dépense inutile en ces temps où l'expansion n'est pas le fort du monde occidental. Et pourtant, ces insertions constitueront pour vous une véritable économie. Parce qu'elles seront consultées par des entreprises de qualité dans le Marché commun et dans le monde entier qui peuvent être ou devenir vos clients, vos fournisseurs, vos partenaires.

Puis : si vous êtes une petite ou moyenne entreprise et si vous devez, comme les grandes entreprises d'ailleurs, surveiller de très près votre budget, si vous êtes contraint, par la concurrence ou par la conjoncture, à augmenter au maximum votre effort de productivité, l'A.T.M.C. vous rendra des services immenses.

Déjà, on note un accroissement fulgurant des communications téléphoniques internationales : on voyage moins, on téléphone plus. Vous ne vous déplacerez qu'à coup sûr, après avoir pris connaissance commodément, dans votre fauteuil, des clients, des fournisseurs, des partenaires de votre branche professionnelle. Le fait aussi que l'A.T.M.C. soit édité annuellement en cinq langues (Français, Anglais, Allemand, Italien, Néerlandais), constitue pour vous une véritable « rose à têtes multiples » qui touche les marchés anglais, italiens, allemands, du Benelux et, de façon plus générale, les marchés du monde entier.

(\*) Source : Rapport de M. Lequartier au Conseil économique et social.

### LE GROUPE DE L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DU MARCHÉ COMMUN : 6 sociétés

UNE SOCIÉTÉ MÈRE :

La **SODEMAC à Luxembourg** (Société d'éditions européennes pour favoriser le développement du Marché Commun). C'est la société mère qui détient les dépôts de titres et de marques. Elle entretient des relations privilégiées avec la Commission des communautés européennes et le Parlement européen.

CINQ SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION :

**DEP (Distribution européenne de publicité)** chargées du recensement des entreprises, de la vente d'espaces publicitaires et de la diffusion de l'Annuaire téléphonique du Marché Commun.

**DEP FRANCE :** 48, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS.

**DEP BENELUX :** Chaussée de Viernant, 282, 1050 BRUXELLES.

**DEI GmbH :** Leuchtenbergstr. 20, 8000 MÜNCHEN.

**DEP ITALIA :** Corso Galileo Ferraris, 63, 10128 TORINO.

**DEP BENELUX HOLLANDE :** 229 Laan van Meerdervoort, 26 LA HAYE.

**THOMSON SALES AND SERVICES LTD :** Fleet House, Farnborough, Hants GU14 7NU.

### VOUS REMPLISSEZ CE COUPON : ET VOUS SUPPRIMEZ LES FRONTIÈRES DE VOTRE ENTREPRISE

En décidant de prendre contact avec nous, rappelez-vous : nous visitons près de 150 000 sociétés, pour faire l'A.T.M.C. Vous aurez sous votre main un instrument de travail incomparable. Vous acquiescer en un instant l'optique du Marché Commun tout entier. Vous ferez une bonne affaire, car vous éliminerez des dépenses inutiles. Votre action publicitaire éventuelle sera permise aisément et commodément, de faire connaissance avec nous, mieux. Il vous permettra même d'être présent gratuitement dans l'A.T.M.C. Ce sera la première consécration de la « nouvelle frontière » des affaires que vous pouvez repousser avec nous jusqu'aux limites du Marché Commun et bien au-delà, au raison de l'impact de l'A.T.M.C. auprès du monde économique international tout entier.



Pour que votre société apparaisse gratuitement dans l'Annuaire Téléphonique du Marché Commun, retournez simplement ce coupon après l'avoir rempli et signé :

**SODEMAC S.A., 11 B, avenue de la Porte-Neuve, LUXEMBOURG.**

Vous nom \_\_\_\_\_

Raison sociale de votre société \_\_\_\_\_

Vous fonction  FDC  DO   SG  DC

Adresse avec code postal complet \_\_\_\_\_

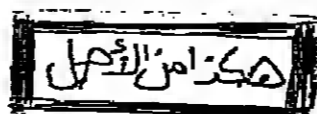
Numéro de téléphone \_\_\_\_\_ Numéro de télex \_\_\_\_\_

Si vous voulez avoir plus de précisions sur les services que peut apporter l'Annuaire Téléphonique du Marché Commun et comment y assurer la promotion de vos produits et services, veuillez cocher cette case

SODEMAC S.A. se réserve le droit de vérifier la justesse des renseignements fournis avant parution dans l'Annuaire.

\_\_\_\_\_  
Votre signature

### COMMENT PARLER AFFAIRES EN 5 LANGUES : UNE PREMIÈRE MONDIALE



RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

LUNDI 3 FÉVRIER

Le Monde publie tous les samedis, dimanche et lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

CHAÎNE I : TF 1

- 18 h. 15 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapi.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Buckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilletton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Pinta », de S. Maugham. Mise en scène R. Clermont. Réal. G. Folgas. Avec Amara, P.-E. Deiber, A. Merry.

CHAÎNE II (Couleur) : A 2

- 18 h. 30 Le palmier des enfants.
18 h. 40 L'Ère du journal.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilletton : Une femme seule.

- 20 h. 35 Télé-film : Le pain noir (fin), de G.-E. Clancier. Adapt. P. Verry. Réal. S. Moati. Avec B. Le Saché, J. Frantz.
22 h. 15 Le magazine du spectacle.

CHAÎNE III (Couleur) : FR 3

- 19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La crise de l'Église.
20 h. Émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Un homme est mort », de J. Doray (1972). Avec J.-L. Tringault, Ann-Margret, R. Schreuder.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.). Orchestre national de France et chœurs de la radio-télévision. Direction J.-C. Casadesu. Avec le concours de D. Maric, dans : A.-M. Starck, soprano ; « Ode à la musique » (Cabriller) ; « Concerto pour la main gauche » (Ravel) ; « Le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 21 h. 30. Théâtre de France, avec C. Dupont ; 22 h. 15. Stock and blue, par L. Alanson ; 22 h. 45. Mes livres préférés, avec M. Rivière ; 23 h. 15. Libre-parcours, régal du Théâtre de la Gaité-Montparnasse.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). En direct de Munich. Chœur et orchestre symphonique de la radio-télévision bavaroise. Direct. G. Patene ; 21 h. 30. Ateliers de création radiophonique ; 22 h. 20. Courant alternatif.

MARDI 4 FÉVRIER

CHAÎNE I : TF 1

- 18 h. 15 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapi.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Buckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilletton : Chéri-Bibi.
19 h. 35 Les Shadoks.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir, prod. P. Sabagh.
21 h. 45 Émission littéraire : Best Sellers, prod. J. Pernot et Ch. Collange, réal. R. Sanglier.

CHAÎNE II (Couleur) : A 2

- 18 h. 30 Le palmier des enfants.
18 h. 40 L'Ère du journal.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilletton : Une femme seule.

professeur à l'université de Coen ; de M. Urry, professeur d'histoire à Oxford ; de Mme Clémence de Veer.

CHAÎNE III (Couleur) : FR 3

- 19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : L'Église orthodoxe.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Yvan Tors (existence partielle).
20 h. 35 Feuilletton : « L'Ennemi », d'après Virgile, Réal. Franco Rossi. Avec C. Brogi, O. Sarrailh.

FRANCE-CULTURE

20 h. 30 (S.). Festival de musique de chambre de Paris : concert à l'église des Billettes, par le Quatuor instrumental de Paris (Concert en un mouvement et en sol) (Frescobaldi). « Sonate en trio pour flûte, violoncelle et basse continue » (Lully), « Sonate pour 13 ou 17 en la mineur » (Dahl Asselin, Trévis, Scherz musical) (Monteverdi). « Sonate pour violoncelle et clavecin » (Boccherini). « Sonate de Camara la Folia » (Vivaldi) ; 22 h. (S.), « Musique française » (1975). Concerts internationaux de guitare ; 23 h. Douze auditions ; 24 h. (S.). La musique et ses classiques ; 1 h. 20 (S.). Nocturnes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Festival de musique de chambre de Paris : concert à l'église des Billettes, par le Quatuor instrumental de Paris (Concert en un mouvement et en sol) (Frescobaldi). « Sonate en trio pour flûte, violoncelle et basse continue » (Lully), « Sonate pour 13 ou 17 en la mineur » (Dahl Asselin, Trévis, Scherz musical) (Monteverdi). « Sonate pour violoncelle et clavecin » (Boccherini). « Sonate de Camara la Folia » (Vivaldi) ; 22 h. (S.), « Musique française » (1975). Concerts internationaux de guitare ; 23 h. Douze auditions ; 24 h. (S.). La musique et ses classiques ; 1 h. 20 (S.). Nocturnes.

Un protocole franco-libanais sur la télévision a été signé

Beirut. — Aux termes d'un protocole d'accord signé avec le gouvernement libanais, la C.L.T. a reconduit le contrat d'exploitation de la Compagnie libanaise de télévision (C.L.T.) pour une durée de neuf ans. Si le texte intégral de la convention n'a pas encore été rendu public, on connaît les conditions d'une telle gestion, basées sur la rentabilité, et que justifiait une politique de culture libano-française. De notre correspondant... Contrepartie à ce qui avait été souhainé au départ par la délégation française, conduite par M. Georges Gorsse, la nouvelle convention ne confère pas à la C.L.T. un monopole pour les émissions de télévision ; le gouvernement libanais se réserve, en effet, le droit d'accorder des autorisations similaires à tout tiers qui offrirait les mêmes garanties. En revanche, la Compagnie libanaise de télévision ne pourra pas se désister de tout ou partie de ses droits sans accord préalable du gouvernement libanais. Celui-ci bénéficiera en outre d'un droit de préemption, pour le cas où la SOFIRAD, dont le P.-D.G. est M. Denis Baudouin, déciderait de renoncer à la totalité ou à une partie de ses actions. Il s'engage à prendre les dispositions qu'il juge nécessaires pour assurer la couverture optimale et entière du territoire. Les émetteurs existants deviennent la propriété du paysote, qui les louera à la C.L.T. à un prix correspondant à l'amortissement des investissements. Le même calcul sera retenu par rapport aux nouveaux émetteurs, dont les antennes ne pourront pas être utilisées par une autre société, du moins pendant les heures allouées à la C.L.T. De son côté, la compagnie s'engage à verser à l'État libanais le montant de 6,5 % sur les recettes de la publicité, après déduction de la commission du régisseur et à la condition que la durée des annonces publicitaires n'excède pas neuf minutes par heure d'émission. Le « Journal télévisé », d'une durée maximum de trente minutes, sera diffusé aux heures exceptionnelles et toutes les émissions politiques sont contrôlées par l'État et leur diffusion est assurée gratuitement. La C.L.T. bénéficiera enfin de la part des organismes français issus de l'O.R.T.F. d'une coopération d'un niveau égal à celui qui lui est actuellement fourni sur les différents plans : programmes, aide technique et formation du personnel. « À travers la C.L.T., nous a déclaré par ailleurs M. Tannous, nous entendons ouvrir une ouverture sur le monde arabe sur la base d'un échange de programmes et d'informations, et grâce à une participation assidue aux études qui seront élaborées quant à l'avenir de la télévision dans la région. » À cet effet, la C.L.T. prévoit de réunir tous les directeurs de la télévision dans les pays arabes à un séminaire de réflexion qui doit se tenir dans le courant d'octobre 1975. Le nouvel accord a déjà suscité une réaction de M. Michel Eddé, ancien ministre de l'Information libanaise et promoteur d'une réforme de l'audio-visuel au Liban. M. Eddé a réclamé l'unification des statuts administratifs et financiers des deux chaînes de télévision qui opèrent en ce moment au Liban. Il s'est élevé en outre contre le fait que le second compagnie, Télé-Orient, qui est anglophone, soit exempté des 6,5 % prélevés à titre de redevance sur la publicité pour être versés à l'État, taxe à laquelle est désormais soumise la société rivale. EDOUARD SAAB.

TRIBUNES ET DÉBATS

- LUNDI 3 FÉVRIER : - M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères de Portugal, est interviewé par Pierre Desgranges sur Europe 1 à 19 h. 30. - « La crise de l'Église » vue par M. Michel de Saint-Pierre et le Père Martin, est le sujet de la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40. MARDI 4 FÉVRIER : - « L'Église orthodoxe » est le sujet de la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40. - MM. Jacques Attali, conseiller économique du parti socialiste, et Alain Cotté, professeur à l'université Paris-Dauphine, dialoguent à propos de la science économique face à la crise à France-Culture à 20 heures.

Système et autre système

Si le samedi est à vous, à nous, sur TF 1, à qui sont les samedis de la Deux ? A eux. Aux jeunes. Aux enfants de mai 68. Aux séparatistes, aux contestataires, aux marginaux, aux gauchistes, aux mal embouchés, aux mal levés de tout bord et de tout poil. Bref, à ceux qui n'ont pas même un abonnement à Actual ou à l'Écho des savanes pour aller à passer un après-midi devant la télé.

Charlie-Hebdo, des dessins animés, école suisse. Avec qui ? Difficile, extrêmement difficile de faire du neuf avec du vieux, avec des vieux, avec des Louis Pauwels, des Jean-Louis Bory, des René Barjavel et des Romain Gary. Sauterelle volée, comme les jeunes ne viennent pas, ou peu, il faut faire avec ce que l'on a. Et ce qu'on a de mieux, c'est derrière la caméra un Reoul Sanglier, décalé et muni, à la limite du précocité ; attention aux yeux de glace, aux effets de la Merlebard, au plaisir de se faire plaisir — les jeunes, ça se gace. Et devant la caméra, une Martine Laroche-Jubert ravissante, bien dessinée, charmante. La femme de leurs rêves, je ne sais pas, la brève ou tout cas.

Cette distance vertigineuse, planétaire, entre le système et l'antystème, l'irruption dans les studios d'un groupe-casse d'un genre « table ronde » d'un genre d'étudiants de Vincennes nous en a donné samedi soir l'échelle. Ils étaient réunis à l'occasion de la sortie au Marais d'un fils sur ce « ghetto sexuel ».

CLAUDE SARRAUTÉ

LE BILAN (PROVISOIRE) DE PIERRE SCHAEFFER

Sans amertume, à l'en croire, et déjà tout à ses projets d'avenir, Pierre Schaeffer a pris congé des critiques de télévision autour d'une table, en petit comité.

« Quinze ans de bagarre, c'est assez ! » Le chef du service de la recherche (dont les restes doivent être intégrés au nouvel Institut de l'audio-visuel) a évoqué ses rapports difficiles avec les directeurs de chaîne et les P.-D.G. de l'ORTF. « Nous leur adressons tour à tour des projets de réforme qui n'allaient pas plus loin que leur corbeille à papier », a-t-il dit. Selon Pierre Schaeffer, est mort de n'avoir pas su à temps réfléchir sur lui-même, assoupir ses structures et former les hommes qui, dans l'administration, assureraient la relève.

Pierre Emmanuel m'a proposé de poursuivre chez lui mes recherches fondamentales. J'y ai finalement refusé. Mais j'aurais accédé aux orchides et je continuerais à explorer, pour mon propre compte, les rapports de l'imagerie, de la parole et de son. Et puis, j'ai écrit l'épître de la philosophie, et un roman.

Pierre Schaeffer a déjà repris le plume. Le titre de son prochain ouvrage ? L'Esprit de contradiction.

MÉDECINE

Reclamant une interruption de grossesse DES FEMMES OCCUPENT UNE MATERNITÉ DE MARSEILLE

Marseille. — Reclamant une interruption de leur grossesse, une dizaine de femmes ont occupé, vendredi 31 janvier, la maternité de la Belle-de-Mai à Marseille. Accompagnées de plusieurs étudiants en médecine, elles sont revenues à cette maternité samedi matin.

La direction de l'établissement faisait valoir que, les décrets d'application de la loi sur l'avortement n'ayant pas encore été publiés, aucun acte de ce genre ne pourrait être envisagé dans l'immédiat. Les forces de l'ordre avaient été requises pour empêcher les femmes d'occuper la maternité. Le samedi, les manifestantes se sont entretenues avec les sages-femmes de la maternité. Elles ont affirmé qu'elles reviennent chaque jour dans cet établissement (qui possède un statut d'hôpital de l'Assistance publique), tant que la législation n'y serait pas appliquée. D'autre part, le M.L.A.C. publie un communiqué appelant « toutes les femmes de Marseille désireuses d'intervenir leur grossesse à se réunir le mardi 4 février, à 11 heures, devant les locaux de la maternité de la Belle-de-Mai pour en faire la demande ». Au cours de cette réunion, un débat contradictoire est prévu avec les responsables hospitaliers de l'établissement. Dans la journée de samedi, huit thèses, soutenues de quelques semaines, accompagnées des responsables du Centre d'information sur la stérilisation et l'avortement (C.I.S.), sont venues à Marseille se renseigner sur la méthode d'aspiration Karman, telle que la pratiquent les miliciens du M.L.A.C. Elles ont regardé l'acte de la scène même.

Un établissement d'hospitalisation privé peut, précise la loi, refuser de laisser pratiquer des avortements dans les locaux, tant qu'il a demandé à participer à l'entretien de service public hospitalier et si aucun autre établissement ne peut répondre aux besoins locaux. En outre, le nombre des interruptions de grossesse ne peut être supérieur au quart du total des actes chirurgicaux et obstétricaux. Elles doivent donc être considérées sur le plan d'une forme qui vise à déconstruire. Des décrets d'application doivent préciser les modalités d'application des établissements privés.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérant : Jacques Fournier, directeur de la publication. Imprimeur : Imprimerie de la Presse.

RELIGION

Mgr Pézeril à la chapelle Saint-Bernard Autorité et gant de velours

Chacun y étant mis du sien, la chapelle Saint-Bernard du Montparnasse par Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, s'est déroulée dans une atmosphère détendue et cordiale. L'évêque était venu, en la salle, à la suite des difficultés relatives au cardinal Marty et l'aumônier de la chapelle, le Père Bernard Feillet, à propos du livre de ce dernier, « Les Filles dépossédées » (de Mondes du 20-27 janvier et du 20 février).

La liturgie de la messe eucharistique dans la chapelle archi-combale était de circonstance. Un cantique suggestif : « Moi, mon soleil est le Seigneur ; je ne suis pas orateur, alors je chante », et un Évangile inouï : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Tout ce que tu lieras sur terre sera lié sur les cieux ». La liberté du poète ou du mystique et le principe d'autorité — étaient deux pôles du débat — étaient ainsi posés dès le départ.

Mgr Pézeril a insisté sur « les liens d'amitié profonde » qui unissent au Père Feillet, dont les qualités apostoliques, a-t-il dit, sont remarquables. « Je suis venu ici, a-t-il précisé, de mon propre chef, en signe d'amitié et d'amal, pour prier avec vous et vous écouter. « L'évêque a fait un éloge sans restriction de la communauté de Saint-Bernard, qui continue, a-t-il dit, « un élan spirituel » dans l'Église de Paris. Évoquant la lettre du cardinal au Père Feillet, il s'essaya de quelle avait été sortie « le contraire » mais par « devoir ».

Après l'office, huit paroissiens entourant Mgr Pézeril sur le podium ont pris la parole. Sans agressivité mais sans détours, ils se sont solidarisés avec leur pasteur : « Son livre est l'expression de notre propre recherche, de notre inquiétude, de notre angoisse. C'est l'ouvrage de notre communauté tout entière. Nous ne pouvons pas l'Esprit qui est ici, même si nos formes sont marginales, même si nous marchons sur les bas-côtés de la grand-voiture. »

Après cette déclaration du doyen de la paroisse, un étudiant en philosophie a évoqué le caractère « douloureux » de la lettre du cardinal. Pour une jeune fille membre d'une communauté de base, Bernard est celui qui nous rassemble. Re-

mettre en question son chimène spirituel, c'est remettre en question le nôtre aussi. Une religieuse âgée se déclare sensible « à la densité spirituelle » du livre de Bernard Feillet. « Un autre intervenant estime que les chrétiens ont besoin d'être intelligents et d'être initiés à l'intelligence de la foi. « Nous ne confondons pas, a-t-il dit, la parole de Dieu avec la parole de Bernard Feillet. « En bon médiateur, Mgr Pézeril a accueilli sans gêne ses propos, précibiles dans leur concision. Le fondateur de la paroisse Saint-Séverin a même déclaré s'y retrouver quelque peu et avoir rencontré beaucoup de points d'accord avec le livre en question. Je suis « très sensible », a-t-il ajouté au fait que Bernard Feillet se rend « vulnérable » dans l'expression de sa foi. Dans le bouche du co-organisateur du Centre catholique des intellectuels français, ce n'est pas une formule de complaisance...

Et regrette que le livre n'ait pas été soumis à l'imprimatur, dont les méthodes, a-t-il indiqué, se sont bien modifiées depuis le concile. Après avoir remercié le directeur d'éditer son livre, Mgr Pézeril a dit « que le livre de Bernard Feillet a provoqué une longue mée au point d'un théologien « ouvert et bienveillant », Mgr Pézeril a dit « des expressions du ministère ». Personnel — la parole de Dieu n'est pas un mal, et il est des prêtres qui pèchent lui par défaut, mais il ne faut pas se abuser sous peine de porter atteinte à la liberté de celui qui écoute. D'autre part, on doit veiller à que ce qui est dit, et qui est forcément « partial », reste ouvert sur l'ensemble. En conclusion, l'évêque a exprimé le souhait que l'épreuve actuelle ressentie par tous contribue à resserrer les liens entre les membres de la communauté chrétienne tout entière. A l'entrée de la chapelle — il importe de le préciser — des copies de la lettre du cardinal Marty étaient à la disposition de chacun. Mais aussi des exemplaires des Filles dépossédées. Voilà un livre bien lancé, à rendre jaloux beaucoup d'auteurs ou d'éditeurs. HENRI FESQUET.

de votre talent... AGEN GENBRAUX... L'Agence Genbraux... 15 rue de Valenciennes... 75013 Paris... Téléphone : 33.63.40.10.11

INDAIRE TELEPHONIQUE... 6 sociétés... 15 rue de Valenciennes... 75013 Paris... Téléphone : 33.63.40.10.11

DISTRIBUTION... 15 rue de Valenciennes... 75013 Paris... Téléphone : 33.63.40.10.11

MEZ LES FRONTIÈRES... 15 rue de Valenciennes... 75013 Paris... Téléphone : 33.63.40.10.11

LANGUES... 15 rue de Valenciennes... 75013 Paris... Téléphone : 33.63.40.10.11

CARNET

Naissances

Denis et Mireille Kohler sont heureux d'annoncer la naissance de...

Fiançailles

M. et Mme Xavier Varin, M. et Mme Jean Gérard, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants...

Décès

Le professeur Henri Barthe, membre de l'Académie nationale de médecine, est décédé...

Mme Prédéric Bizot-Espiard, épouse de la Croix Bizot-Espiard, est décédée...

M. Georges BIZOT-ESPIARD, docteur en droit, est décédé...

On nous prie d'annoncer le décès accidentel de M. Charles CARMICHAEL...

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert COCHET...

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert COCHET...

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert COCHET...

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert COCHET...

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert COCHET...

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert COCHET...

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert COCHET...

Mme Marcel Garnier-Claudin, Le colonel et Mme Michel Garnier...

Mme Suzanne Worms, M. Roger Stéphane, M. et Mme Jean Worms...

Mme Michel Boud-Duval, dans l'impasse de la République...

M. Roger GRAVIERE, chef du personnel des Brasseries et Glacières d'Algérie...

M. Roger GRAVIERE, chef du personnel des Brasseries et Glacières d'Algérie...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. Antoine Stiffa, M. l'abbé Jean-Marie Stiffa, Les familles Lecomte, Boud, Roanna et à Lyon...

Mme Suzanne Worms, M. Roger Stéphane, M. et Mme Jean Worms...

Mme Michel Boud-Duval, dans l'impasse de la République...

M. Roger GRAVIERE, chef du personnel des Brasseries et Glacières d'Algérie...

M. Roger GRAVIERE, chef du personnel des Brasseries et Glacières d'Algérie...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

M. et Mme Jean Lambert, leurs enfants et petits-enfants, ont le deuil de faire part du décès de...

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Planchon chez Goldfinger

(Suite de la première page.)

Derrière la montagne de bijoux bleus posent deux rails de chemin de fer, éblouissants : on dirait des pièces d'argenterie astiquées en maison bourgeoise.

Une musique enchantée s'élève. Très loin, derrière des tules dont la transparence laiteuse émet un halo poétique, apparaît un groupe d'estivants aristocrates de la grande et vieille Russie.

Les premiers seconds, comme plus tard lorsque par exemple un train révolutionnaire, bien Espinal, grandeur nature, avec des capotons rouges et mitrailleuse, rôtera sur les rails d'argenterie fine qui lui donneront une note amoureuse, ou lorsque descendra du ciel un salon de maison close proprette où l'homme en veston noir se fera taquiner le plexus par les talons aiguilles des dames, ou lorsque d'étranges capoguliers grégoriens en burn blanche fouetteront son représentant au comité exécutif.

Le 4 février, quatrièmes anniversaire de la disparition tragique de Mary-Louise MILLON-CHRIST, appelée à Dieu le 27 janvier. De la part d'Ivan Christ, son fils.

M. Bitter Lemon ? Alors Bitter Lemon, de SCHWEPPES.

les derniers gadgets des artistes de Manhattan. Cet étalage miraculeux, américain, luxueux, irrésistible, ce « funérarium » trois étoiles et bazar-fantaisie très « beau » et foncièrement extérieur, confirme chez Roger Planchon une tendance au grand spectacle. C'est un peu l'équivalent du « film géant » américain d'il y a une quinzaine d'années. Cela change de tout au tout le caractère de l'acte théâtral. Nous ne sommes plus dans la famille, dans l'esprit, de Meyerhold, ou de Copeau, ou d'autres. Nous sommes dans l'héritage de Goussier, l'homme d'ailleurs pas du tout privé de talent qui réalisa depuis des décennies les mises en scène des Folies-Bergères. Peut-être l'attitude de Planchon marque-t-elle une évolution du théâtre. Elle est amère à avaler.

Amère, non pas tant à cause de l'insolence de cet étalage que parce que, comme dans le « film géant » américain, la surabondance de la « mania » tue le phénomène dramatique. Le théâtre devient un es or, sans moelle ou presque. Si envahissant est le chichi mégalomane de Planchon que l'on est, dans son fauteuil, mal situé pour l'atteindre, ce reste de moelle.

Que semble-t-il être, du moins ? On dirait que Planchon s'est cramponné, comme à une planche de salut, au titre de l'un des derniers livres d'Arthur Adamov : « l'Homme et l'Enfant ».

De Bakou à Hambourg Dans ce livre, il est vrai, Adamov fait précéder un « Journal » des années 1965-1967, années où il fut plus persécuté que jusque-là par la malédiction et la dépression, d'un ensemble de « Souvenirs » où figurent l'abord des rappels de son enfance.

Mais dans ces notes libres, curieuses, qui vont de l'enfant à l'homme, il n'y a rien de systématique. Et lorsque Adamov prend soin d'indiquer un lien entre son enfance et son âge d'homme, par exemple lorsqu'il évoque une correspondance entre un chat qu'il a vu torturer par des filles lorsqu'il était petit et son besoin, plus tard, de se faire pléier ou fouetter, ou cracher ou uriner dessus, ou grande pièce montée-automate qui réduisit systématiquement, publiquement, la vie et l'œuvre d'Adamov à des réflexes pavloviens différés, provoqués par des accidents de l'enfance.

Le pire est que les souvenirs d'enfant, question ne sont pas ceux d'Adamov. Ils sont des épitaphes que Roger Planchon a ornées de piquant et de dans les écrits d'Adamov (et peut-être dans les propos oraux, nous ne savons pas). Planchon retaille et polit ces cailloux, les sertit comme de gros cabochons, les éclaire de ses lampes au magnésium dans sa vitrine de Park Avenue.

A cette fin, Planchon est conduit à ré-écrire son style, en dialogues, des indications qu'Adamov avait données en passant, en prose, à la va-voite. Or les dialogues de Planchon, ici, sont gênants. Parce qu'ils sont mauvais. Non pas seulement mal fichus, gouchés, car alors Planchon pourrait avancer la phrase d'Adamov : « La justification des temps modernes c'est qu'à la faveur de la déchéance du langage l'homme peut saisir le caractère précis et ambigu de tout langage et, par là même, tendre à s'en libérer. »

Non, dans ses dialogues Planchon ne tend pas à se libérer du langage, il s'y vautrait plutôt, s'entoure de phrases comme d'boas d'outchou, il use d'un style littéraire, avec des répétitions qui font émuovant, jall, et reconnoissent du moins que cette langue chargée s'accorde à la lourdeur de spectacle, mais, avec Adamov, ris à voir, et, en soi, ce n'est vraiment pas bien.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

Autre défaut de la pièce : elle est présentée comme un va-et-vient biographique entre petit Arthur et grand Arthur ; on a le sentiment que le monsieur en veston noir, interprété par Patrick Chesnot, et nommé Henri, est Adamov lui-même ; mais Planchon insère là-dedans des séquences où Henri-Adamov semble être un pope ou un soldat hitlérien, ou un professeur d'Oxford, bref le spectateur est un peu perdu.

UNESCO

Après la visite de M. M'Bow en Chine Pékin va accroître progressivement sa participation aux activités de l'organisation

Pékin. — La Chine peut-elle occuper dans la communauté internationale une position égale à celle qu'elle détient dans le domaine politique et diplomatique ? Le oui-elle, et d'ailleurs le veut-elle ? A ces questions la visite de M. M'Bow à Pékin le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a apporté quelques éléments de réponse. M. M'Bow a rencontré plusieurs des responsables de l'éducation et de la culture, le ministre de l'éducation M. Chou Jung-hsin, le vice-premier ministre, M. Tzu Hsiao-ping et le chef du gouvernement M. Chou En-lai.

Renégocier les conventions Des entretiens de M. M'Bow, il ressort que la Chine va accroître sa participation aux activités de l'UNESCO, mais d'une manière progressive et sélective. Les dirigeants communistes ont longtemps fait savoir qu'ils ne goûtaient guère ces organisations internationales où leurs représentants ne pouvaient agir en maîtres. Ils n'éprouvaient que méfiance à l'égard d'un humanisme onusien qui pendant vingt ans s'était accommodé de leur mise à l'écart. Mais les temps changent. Le directeur de l'UNESCO aujourd'hui est un Africain, et le tiers-monde fait entendre sa voix plus fort que jamais à l'Assemblée générale de l'ONU. La Chine peut accepter un soutien plus direct des organisations internationales.

BRIDGE

LES ITALIENS REMPORTENT LE CHAMPIONNAT MONDIAL DES BERMUDES

Hamilton (Bermudes) (A.F.P.). — En battant l'équipe nord-américaine par 215 points à 189, l'équipe italienne de bridge a remporté, le samedi 1er février, le championnat international qui se déroulait à Hamilton, aux Bermudes. C'est la sixième année consécutive que l'Italie emporte ce titre. C'est grâce à un grand chelem que les Italiens ont réussi à remporter l'équipe américaine, qui avait 75 points d'avance après la deuxième séance et 48 points après la première.

Hamilton (Bermudes) (A.F.P.). — En battant l'équipe nord-américaine par 215 points à 189, l'équipe italienne de bridge a remporté, le samedi 1er février, le championnat international qui se déroulait à Hamilton, aux Bermudes. C'est la sixième année consécutive que l'Italie emporte ce titre. C'est grâce à un grand chelem que les Italiens ont réussi à remporter l'équipe américaine, qui avait 75 points d'avance après la deuxième séance et 48 points après la première.

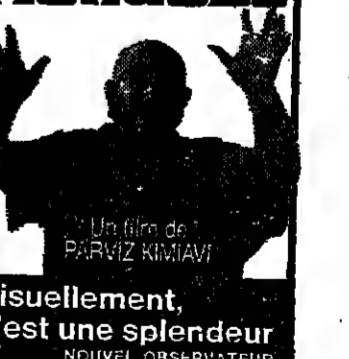
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLÉ

un film de JEAN DANIEL SIMON

Ca donne du cœur au ventre, on va en avoir besoin.

STUDIO GIT LE CŒUR

17, rue Git le cœur (6e) (DAL. 80.25)

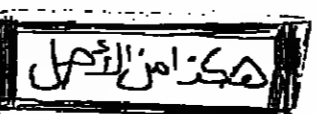


Un film de PARVIZ MIRJANI

Visuellement, c'est une splendeur NOUVEL OBSERVATEUR

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS

Mardi 4 mars 1975 PREMIER CO SOLO Renseignements et inscriptions : Service du Personnel C.I.P. n° 47583 Paris Cedex 17 Téléph. : 738-27-35 - 738-27-36



ARTS ET SPECTACLES

Toldfinger

Après le succès de son premier film, Toldfinger revient avec un second opus, toujours aussi ambitieux et toujours aussi réussi. Cette fois-ci, il nous propose une œuvre qui est à la fois un hommage à la littérature et une réflexion sur la condition humaine.

Danse

Une éphémère « Giselle » au théâtre de Nancy

Nancy. — Cette fois c'est une réussite : le théâtre de Nancy vient de présenter une des « Giselle » les plus émouvantes que l'on ait pu voir depuis bien longtemps.

La scène de Nancy n'a pas les vastes proportions du Palais Garnier. Le décor décapité et fonctionnel de Michel Fersing a cependant permis, au premier acte, l'épanouissement d'une fête printanière, véritable fête de campagne.

En bref

Théâtre

<Le Golem>

Les spectateurs entrent dans le noir et s'installent sur le scène du Cyrano. Ils délimitent l'espace où, en compagnie d'un mannequin couvert d'un drap blanc, et d'une panoplie pleine de chiffons et de poupées, trois garçons se rejoignent, jouent à se chuchoter des choses, à se raconter les énigmes effrayantes et séduisantes de la nuit, de la peur, de la religion.

Musique pop

« Messes-souvenirs » pour les Beatles

Jimi Hendrix et Jim Morrison

La génération pop n'en finit pas de célébrer des « messes-souvenirs ». A ses gloires des années 60, aux Beatles, à Jimi Hendrix, à Jim Morrison.

Lundi 3 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES 704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34 (De 11 heures à 21 heures sauf les dimanches et jours fériés)

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h 30 : la Cécilie. Odéon, 20 h 30 : Solitude littéraire de la Comédie-Française.

Les autres salles

Biotthéâtre, 20 h 30 et 22 h : les Chaises Létrées pour marionnettes. Comédie Larmartin, 21 h 10 : Boasting-Boeing.

Les cabarets-théâtres

As Rue 11, 10 h 30 : Chair pour Narcisse. 20 h 45 : Dormir devant. 21 h 30 : les Amours de Jacques la Fratello. 23 h : Baby Blues.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp. v.o.) Quotidia, 1973-74-75. AN LOUNG DE LA RIVIERE FANGO (Chinois) Studio Galade, 1973-74-75.

théâtres

Petit Casino, 21 h 15 : la Reprise de Drella Garbo dans Phédre. 22 h 30 : Henri Couquard. Le 9600, 21 h 30 : Evariste.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h : De toutes façons, il nous reste le cheval. 22 h 30 : Le Match à la une.

Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Claude Elmslie (Chopin, Debussy, Liszt, Bartók). Théâtre de Paris, 20 h 30 : Igor et Natalia Oistrakh, violon et piano.

cinémas

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans. (\*\*) aux moins de dix-huit ans.

Cinéma

<LA CHAISE VIDE>, de Pierre Jallaud

Jeune femme grave et douée, Annie e reconstruit Marc. Ils se sont aimés. Un jour, Marc est parti en mission (une mission mystérieuse, dangereuse, quelque part en Afrique) sans savoir qu'Annie attendait un bébé.

Musique

LE CENTENAIRE DE MAX D'OLLONE

Pour son 120<sup>e</sup> concert, le Triptyque de Pierre d'Arques célèbre le centenaire de Max d'Ollone (marié du 9<sup>e</sup> arrondissement).

LES MONGOLS

LES MONGOLS. C'est une splendide œuvre de l'art mongol.

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS. votre prochain tour les soins à LA LICORNE.

LA LICORNE

LA LICORNE présente LE LICORNE SHOW. Mise en scène de J.-J. Bert.

STUDIO THEATRE 14

STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975. 20 av. Mère Saugnier Paris 14.

LOREN ZACCIO

LOREN ZACCIO D'ALFRED DE MUSSET. STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975.

Musique

LE CENTENAIRE DE MAX D'OLLONE

Pour son 120<sup>e</sup> concert, le Triptyque de Pierre d'Arques célèbre le centenaire de Max d'Ollone (marié du 9<sup>e</sup> arrondissement).

LES MONGOLS

LES MONGOLS. C'est une splendide œuvre de l'art mongol.

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS. votre prochain tour les soins à LA LICORNE.

LA LICORNE

LA LICORNE présente LE LICORNE SHOW. Mise en scène de J.-J. Bert.

STUDIO THEATRE 14

STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975. 20 av. Mère Saugnier Paris 14.

LOREN ZACCIO

LOREN ZACCIO D'ALFRED DE MUSSET. STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975.

Musique

LE CENTENAIRE DE MAX D'OLLONE

Pour son 120<sup>e</sup> concert, le Triptyque de Pierre d'Arques célèbre le centenaire de Max d'Ollone (marié du 9<sup>e</sup> arrondissement).

LES MONGOLS

LES MONGOLS. C'est une splendide œuvre de l'art mongol.

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS. votre prochain tour les soins à LA LICORNE.

LA LICORNE

LA LICORNE présente LE LICORNE SHOW. Mise en scène de J.-J. Bert.

STUDIO THEATRE 14

STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975. 20 av. Mère Saugnier Paris 14.

LOREN ZACCIO

LOREN ZACCIO D'ALFRED DE MUSSET. STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975.

Musique

LE CENTENAIRE DE MAX D'OLLONE

Pour son 120<sup>e</sup> concert, le Triptyque de Pierre d'Arques célèbre le centenaire de Max d'Ollone (marié du 9<sup>e</sup> arrondissement).

LES MONGOLS

LES MONGOLS. C'est une splendide œuvre de l'art mongol.

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS. votre prochain tour les soins à LA LICORNE.

LA LICORNE

LA LICORNE présente LE LICORNE SHOW. Mise en scène de J.-J. Bert.

STUDIO THEATRE 14

STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975. 20 av. Mère Saugnier Paris 14.

LOREN ZACCIO

LOREN ZACCIO D'ALFRED DE MUSSET. STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975.

Musique

LE CENTENAIRE DE MAX D'OLLONE

Pour son 120<sup>e</sup> concert, le Triptyque de Pierre d'Arques célèbre le centenaire de Max d'Ollone (marié du 9<sup>e</sup> arrondissement).

LES MONGOLS

LES MONGOLS. C'est une splendide œuvre de l'art mongol.

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS

ORCHESTRE DE PARIS CONCOURS. votre prochain tour les soins à LA LICORNE.

LA LICORNE

LA LICORNE présente LE LICORNE SHOW. Mise en scène de J.-J. Bert.

STUDIO THEATRE 14

STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975. 20 av. Mère Saugnier Paris 14.

LOREN ZACCIO

LOREN ZACCIO D'ALFRED DE MUSSET. STUDIO THEATRE 14 du 3 février au 8 mars 1975.

ROBIN DES BOIS

ROBIN DES BOIS I.A. v.o. 1. Réa 2 (1963-64) La Royale 1973-74. 747 EN FERIL I.A. v.o. 1. Fauvette. 1973-74. 1973-74.

Les films nouveaux

LE CHAIR DE L'URCIDE. Film français de Patrice Chéreau. Avec Charlotte Rampling, Daumont, Claude-Michel, etc.

Les grandes reprises

ALEXANDER NEVSKI (Sov. v.o.) Studio Galade, 1973-74-75. BANANA SPLIT (A. v.o.) Action-Club, 1973-74-75.

Les festivals

QUINZE ANS DE CINEMA DE GORDON et GARREL. Olympe-Maxville, 1973-74-75. BOCE AND POP STORY. Artistic-Vision, 1973-74-75.

Première le 4 février

LE MARATHON. DE CLAUDE CHABROL. AU PALACE TEL 704-11-37.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"		
minimum 16 lignes de hauteur	38,00	42,03

# ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,88
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,88

## emplois internationaux

**SOCIÉTÉ D'ENGINEERING**  
recherche  
Pour service Méthodes Extrêmes  
d'un complexe aéronautique

**INGÉNIEUR MÉCANICIEN**

**ARTS ET MÉTIERS OO EQUIVALENT**  
AYANT 5 ANNIERS MINIMUM D'EXPERIENCE  
DANS UN POSTE SIMILAIRE

Pour chantiers à l'étranger.

Envoyer avec C.V. à M. 2280 SPERAN,  
12, rue Jean-Jaurès, 92007 PUTEAUX.

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ SECTEUR TERTIAIRE**  
recherche pour  
ses **AGENCES D'AFRIQUE :**

**Hommes célibataires**

**COMPTABLES CONFIRMÉS**  
Niveau B.P. ou D.E.C.S.

Connaissant l'anglais. Libérés des obligations milit.  
Nombreux et importants avantages sociaux

Ecrire à n° 31.694, Contesse Publitéc,  
20, avenue de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmettra.

**IMPTE ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL**  
recherche pour

**ANNABA (ALGERIE)**

**Ingénieur**  
pour Gestion Service  
Matériel et Entretien

Adressez C.V., photo à Entreprise RAZEL, France,  
17, rue de Tolbiac, 75006 PARIS CEDEX 13.

**La Société OMEGA**  
recherche pour

**AFRIQUE NOIRE**

**INGÉNIEUR**  
**CHEF DE CHANTIER**

ayant expérience installation et mise en route  
matériels radio-électriques.

Ecrire ou téléphoner : OMEGA, 40, r. F.-Berthoulet,  
95000 ARGENTEUILL - 961-32-40.

**IMPTE CIE MINIERE**  
**AFRIQUE NOIRE**  
**FRANCOPHONE**  
recherche pour ses  
**SERVICES GÉNÉRAUX**

**INGÉNIEUR**

**FORMATION SUPÉRIEURE**

- Responsable des services généraux (mécanisme, chaudronnerie, serrure, métallurgie, soudure) ;
- Apprentissage, montage ;
- Achats ;
- Transit ;
- Un effectif de 245 personnes dont 24 experts.

Le titulaire doit avoir une solide expérience de gestionnaire et coordonnateur et de bonnes connaissances en mécanique.

- Logement assuré en bord de mer ;
- Vehicule de fonction ;
- 2 mois de congés par an ;
- Rémunération pas inférieure à 14.000 F. remplacés.

Adr. C.V., présent, et 2 photos à n° 96.073, CONTESSÉ PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, 41.

Organisation de coopération internationale recherche par un séjour de quelques années dans un pays méditerranéen

**INGÉNIEURS AUTOMOTRICES**

ont au minimum 5 ans d'expérience. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur C.V. sous référence 478/200, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS CEDEX 02.

Usine de fabrication de radio et télévision cherche pour direction de recherche pour ORAN :

1) **INGÉNIEUR ELECTRONIC** radio et TV noir/blanc et couleur, ayant expérience dans un bureau d'études ou en vue de réalisation d'étude et contrôle de production. — Envoyer C.V. à : Séduction, 11, Pg Polignac, Paris-8<sup>e</sup>, Téléphone : 334-72-72, ou à UFAMA, 418 J.-de-La Fontaine, Oran, Tél. 3-2-29 ou 97.

**emplois féminins**

Organisation internationale cherche

**INFIRMIERE**

**SANTÉ PUBLIQUE**

toute nationalité pour la Zaire, Ecr. U.I.P. 1, r. Varançois, 121 GENEVE 20 (Suisse).

**LES EMPLOIS INTERNATIONAUX**

**Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.**

**Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.**

## emplois régionaux

**STÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION**  
ETABLISSEMENT DE VERNON  
recherche

**INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE**  
**SUP'AÉRO - SUPÉLEC - ARTS ET MÉTIERS ENSEM - ENICA**  
ou **UNIVERSITAIRE (DOCTORAT 3<sup>e</sup> CYCLE)**  
**UNIQUEMENT POUR RÉFÉRENCE 104**

Pour exercer leur activité dans un des domaines suivants :

REF. 102 : Etudes d'ensemble relatives aux programmes en cours ou en projet et aux études de diversification (esprit d'initiative, dynamisme et goût pour les affaires nouvelles).

REF. 104 : Travaux d'aérodynamisme relationnés au programme de lanceur Ariane (connaissances en aérodynamisme engine, familiarité avec les problèmes de programmation sur ordinateur).

REF. 105 : Etude de base sur paliers magnétiques (connaissances en asservements souterrains).

REF. 106 : Etudes accessoires moteur et exploitation des essais de mise au point (connaissances des asservements, des matières, hydrauliques et pneumatiques).

REF. 107 : Représentant de la société auprès d'un centre d'essais situé en Allemagne (expérience de réalisation d'installations et d'exécution d'essais).

REF. 108 : Coordination des travaux liés à l'instrumentation des ensembles propulsifs du lanceur Ariane (connaissances des problèmes de mesure, des capteurs et des chaînes d'acquisition).

REF. 109 et 110 : Etudes des procédures d'assemblage-contrôle et mise en œuvre d'un ensemble propulsif (pour référence 109 déplacements fréquents en Allemagne) ;

REF. 111 : Préparation définition et exploitation essais ensemble propulsif (connaissances essais et mise au point de matériel pneumatique et hydraulique), anglais très vivants, connaissance des postes et allemand pour certains postes. Déplacements éventuels France et étranger.

Adressez curriculum vitae et prétentions au précédent référence du poste souhaité à : S.E.P., Service du Personnel, Boite Postale n° 802, 27207 VERNON

**IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES**  
**RÉGION OUEST FRANCE**  
recherche

**JEUNES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ**

- Nous leur demandons de posséder au minimum le niveau Maîtrise ou Ancienne Licence. Nous apprécierons une année supplémentaire de spécialisation en position (de type IAE) ainsi que la connaissance et la pratique d'une langue étrangère.
- Nous leur proposons une formation approfondie pour qu'ils puissent devenir des cadres gestionnaires des assurances quelle que soit leur formation initiale.
- De réelles et diverses possibilités d'ouverture dans le groupe sans obligation à ceux qui désireront réüssir.

Adressez curriculum vitae et prétentions à n° 6.080.

**COFAD** 40, rue de Chateaubriand 75010 Paris 10

**PHARMACIEN directeur d'établissement**

Nous sommes la jeune filiale Française d'un important Laboratoire Français-Européen et nous recherchons le Directeur de notre Unité de Production en VIGNES.

Le poste d'adresse à un Pharmacien ayant une expérience d'un mois à un an dans le domaine de la fabrication allant à ses compétences techniques, des qualités humaines, certaines : moralité, disponibilité, esprit d'initiative et sens de l'humour.

Il prendra la Direction de notre Unité et le Développement de ses fabrications. Il devra mettre en route un programme d'investissement important dans le domaine de l'Unité de Production actuelle dans un délai de 2 ans.

Un stage en Allemagne est à prévoir. La connaissance de la langue allemande n'est pas indispensable mais sera appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo récente sous référence 238/1 A :

**selor**  
72, rue Anatole-France  
92500 Levallois-Perret

Très importante firme industrielle spécialisée dans la production d'étoffes de soie

recherche

**ASSISTANT A CHEF DE MARCHÉ**

- Formation Ingénieur Textile ou Ecole Commerciale ;
- Bonnes connaissances de l'Industrie de la Confection ;
- Allemand soigné.

Ecrire N° 7.871, à Le Monde - Publitéc, 20, rue des Talennes - 75007 Paris-1<sup>er</sup>, qui transmettra

## emplois régionaux

**CHEF DU DEPARTEMENT CREDIT**  
**LILLE** — 80.000/100.000

Notre client, une société américaine multinationale spécialisée dans l'alimentation animale, recherche pour sa filiale française un chef de département crédit chargé principalement de l'établissement et du suivi des lignes de crédit accordé aux clients.

Le candidat idéal aura une expérience confirmée en matière d'analyse financière acquise soit au sein d'un établissement financier soit dans une position équivalente en entreprise. De plus l'habitude des contacts avec un réseau commercial et la connaissance de la langue anglaise seront appréciées. Les perspectives de carrière dans ce groupe sont particulièrement intéressantes pour un homme ambitieux et capable de communiquer à tous les niveaux de direction.

Les candidatures seront reçues et examinées confidentiellement par M. Michel SOYER, 4, rue de Téhéran - 75008 PARIS (réf. M.12).

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE**  
recherche

**POUR SON SERVICE DE TECHNOLOGIE DE TRANSFORMATION DES MATIÈRES PLASTIQUES**

**JEUNE INGÉNIEUR**

**ÉCOLE CENTRALE PARIS, MINES PARIS-NANCY** en équivalent.

— Pratique de l'anglais.  
— Expérience des matières plastiques appréciée.  
— Première affectation : Centre de Recherches de la benzoïne lyonnaise.

Envoyer curriculum vitae à HAVAS CONTACT, 158, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 35.321.

**DIRECTEUR FINANCIER**

La Société a pour activité la visserie boulonnerie. Implantée à proximité de Beaufort sur le versant sud des Vosges, elle emploie 400 personnes et fait 36 millions de C.A. P.T.

Le poste convient au titulaire du diplôme d'une école de commerce et/ou du DECS, âgé de plus de 32 ans.

Remunération : 90.000 F.

26 Rue Marbeuf 75008 Paris  
Nous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référence 423/M.

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ PROVINCE**  
recherche

**CHEF de SERVICE ADMINISTRATIF et JURIDIQUE**

32 ans minimum  
Formation Licence en Droit. Apté à résoudre problèmes divers se posant à une Société à activités multiples.

Adressez C.V. et présent. à Chef de Personnel U.I.P., 23, avenue du Maine, 75018 Paris Cedex 18.

**INGÉNIEUR**  
Recherche et Développement

Formation B.N.S.C.I. ou E.N.S.C.P. toutes températures et aéronautique.

10 à 15 ans d'expérience.

Poste en PROVINCE, ville universitaire du Midi.

Envoyer curr. vitae et prétentions à NOETON S.A., Service du Personnel, B.P. n° 8, 76702 CAILLON.

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ LILLE**  
recherche pour sa Division Engineering

**CHEF DE SERVICE**

Installations électriques, automation  
ayant plusieurs années d'expérience

Ecr. avec C.V. et prétentions, n° 90.940, CONTESSÉ Publitéc, 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmettra

**IMPORTANTE ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE DE NORMANDIE**  
recherche

**CHEF D'ENTRETIEN**  
Expérience égale - Minimum 30 ans.  
Formation type A.M.

Adressez candidatures avec curriculum vitae détaillé Agence HAVAS LIBREUX, n° 10.567.

## emplois régionaux

Nous sommes une importante société de production et de commercialisation de produits grande distribution filiale d'un groupe international nous recherchons

**jeune diplômé**  
école supérieure de commerce  
(HEC, ESSEC, Sup. de Co.)

pour seconder notre Directeur Régional de LYON dans ses fonctions de vente :

- animation de l'équipe de vente,
- suivi des activités des inspecteurs et représentants,
- contacts avec les clients importants.

La formation et l'expérience acquises dans ce poste, doivent permettre l'évolution vers d'autres fonctions : marketing, commercial. Expérience souhaitée 1 ou 2 ans dans la vente.

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé au Service 6103 M.

**plein emploi** 118 rue Réaumur Paris 2

**CENTRE D'ÉTUDES INFORMATIQUES**  
SOCIÉTÉ INFORMATIQUE en pleine expansion recherche pour TOULOUSE

**ANALYSTES DE GESTION**  
**INGÉNIEURS OU CADRES DE HAUT NIVEAU**

- part connaître des problèmes de gestion d'entreprise ;
- expé. confirmée dans un rôle d'appt. de gestion ;
- goût des relations publ. et du trav. en équipe.

Adressez curriculum vitae, photo et prétentions à Centre Commercial de Gros, avenue C.E.I. de Larrieu - 31094 Toulouse Cedex.

**USINE SIDÉROLOGIQUE**  
RÉGION TROUVILLE  
recherche

pour gérer important programme travaux neufs

**INGÉNIEUR PRINCIPAL**  
Formation grande Ecole. APT. RÉG. Logement assuré.

Ecr. sous n° 3276 à l'AG. HAVAS 87017 METZ Cedex.

**ADREX**  
Filiale groupe multinational recherche 14 nouvelles unités ORLÈANS - L.A. SOURCE

500 personnes, C.A. 50 M. F. INGENIEUR Grande Ecole (E.C.P., A.M. ou équivalent) pour poste

Société électro-acoustique Nord-Parisienne recherche pour poste à créer

**CHEF MARKETING PUBLICITE**

pour gérer toutes les activités documentation, P. L. V., presse, relations publiques, séminaires, expositions, Anstals parisi. Six ans exp. professionnelle, dynamique, initiative personnelle. — Demande manusc. C.V. et photo à adresser à Mme GAGNIANT, 8, rue du Dôme, 75114 PARIS.

**DIRECTEUR ADJOINT**

Il sera responsable :

- Des services fabrication, ordonnancement et méthodes ;
- De bureau d'étude mécanique ;
- De laboratoire d'électronique.

Age 30 ans minimum, 5 à 10 ans expérience industrielle.

Envoyer C.V. et prétentions à **ADREX**, 8, avenue de Buffon, 45100 ORLÈANS.

**RÉGION CHAMPAGNE**

**FILIALE FRANÇAISE** d'un important groupe CHIMIQUE INTERNATIONAL en forte expansion, recherche

**INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL**

- 30 ans minimum ;
- Expérience professionnelle acquise dans : CHIMIE MINÉRALE, CÉRAMIQUE OU ENLAQUE OU EMBOUTISSAGE.

Dépendant directement du Directeur commercial du département, il sera RESPONSABLE :

- Des laboratoires de service ;
- De leur gestion ;
- D'une grande partie de l'activité commerciale de département.

Déplacements fréquents sur toute la France

- La rémunération est fonction des importantes responsabilités impliquées par la poste ;
- Logement assuré.

Adress. C.V. détaillé, photo (ref.) et prétentions sous REF. 121.460

**Centre de Psychologie Appliquée**  
30, rue de Mondor, PARIS-8<sup>e</sup>. Misses Tuniques Françaises SOCIÉTÉ MINIERE D'ANGLADE recherche

**INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL**

Vente matériel de régulation, capex. de ruseux aux usin. L'usine allemande indépendante. Envoyer C.V., orléans, et photo HARTMANN et BRAUN, 3, rue P.-Robin, 69007 LYON.

**emplois féminins**

L'HOPITAL DE SAINT-CALAIS (BARTHÈS) RECRUTE pour : MÉDECINE et CHIRURGIE INFIRMIÈRES D. E. de nuit. MÉDECINE.

- Avantages DIVERSES ;
- Nourriture ;
- Logement pour célibataires.

Envoyer C.V. détaillé à : S. M. A. SALAU, 67100 SEIX.

Envoyez au Directeur. TEL : 360 - P. C.V. ADMIS.

مركز التوظيف

Mobilier	Le lycée La Fayette
Location	24.00
Location	28.00
Location	22.00
Location	26.00
Location	60.00
Location	70.00
Location	75.00

### emploi régionaux

Nous sommes une importante société de production et de commercialisation de produits grande distribution filiale d'un groupe international nous recherchons

### une diplômée

supérieure de commerce (HEC, ESSEC, Sup. de Co.)

pour succéder notre Directeur Régional de LYON dans ses fonctions de vente et de suivi des activités des inspecteurs et représentants.

La formation et l'expérience acquises dans ce poste, doivent permettre l'évolution vers d'autres fonctions marketing, commercial.

Expérience souhaitée 1 ou 2 ans dans la vente.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au Service 6105 H

### Centre d'Etudes Informatiques

ANALYSES DE GESTION  
INGENIEURS OU CADRES DE HAUT NIVEAU

pour gérer les opérations de production et de distribution

### INGENIEUR PRINCIPAL

pour la conception et la réalisation de machines agricoles

### CHIEF MAGASIN

pour la gestion commerciale et administrative d'un magasin

### CHIEF D'AGENCE

pour la gestion commerciale et administrative d'une agence

### JEUNE INGENIEUR

pour la conception et la réalisation de machines agricoles

### CHIEF MAGASIN

pour la gestion commerciale et administrative d'un magasin

### CHIEF D'AGENCE

pour la gestion commerciale et administrative d'une agence

### JEUNE INGENIEUR

pour la conception et la réalisation de machines agricoles

### offres d'emploi

**ROCHEBRUNE**  
Société à forme coopérative spécialisée dans la production industrielle de menuiseries pour le bâtiment, recherche la

**responsable gestion administration**

de l'entreprise, pour succéder, avec perspective de succession à court terme, le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Ses fonctions comprennent :  
- contrôle comptable et financier,  
- études économiques et de rentabilité,  
- administration du personnel et relations sociales.

L'expérience recherchée en priorité (2 à 5 ans) est celle de responsable administratif ou contrôleur budgétaire d'une unité de production avec une formation Sup. de Co. ou I.A.E., I.C.G.

La coopérative lui offre des possibilités exceptionnelles de s'intégrer à un milieu humain qui développe la participation effective des travailleurs au capital et à la vie économique de l'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé et salaire actuel sous référence 1459

plein emploi 10 rue du mail par 2e

### TRAVAIL TEMPORAIRE

Une des premières sociétés de travail temporaire de Paris et de la Région Parisienne recherche, dans le cadre de son expansion sur le plan national,

### Directeur Administratif et Comptable

Sous l'autorité du Directeur Général, il sera pleinement responsable de toutes les opérations administratives et comptables, permettant de faciliter l'exploitation et la vente des produits de l'entreprise. En plus des services comptables et du contrôle de gestion, il sera chargé de l'information, de l'organisation, des procédures administratives et des services généraux. Il aura pour mission de constituer le centre de gestion administrative et comptable, ayant les meilleures performances sur la place en matière de coût, de rapidité et de qualité du service. Il saura adapter la formation au rythme de croissance exceptionnelle de la société. Ce poste convient à un candidat de formation supérieure, ayant une expérience personnelle ou d'encadrement dans chacun des domaines inclus dans la fonction, et ayant son sens de l'animation et son dynamisme, en réalisant des réorganisations administratives et comptables dans un réseau d'agences de vente. La rémunération sera fonction de l'expérience et des responsabilités présentées par le candidat.

Ecrire à PUBLI-DIRECT, 41, bd de Strasbourg, 75010 PARIS, tél. 4.000, qui transmettra.

### THOMSON-BRANDT

en forte expansion, recherche pour son service

### UN INGENIEUR DIPLOME

qui sera adjoint au Chef de Service

Il sera responsable de l'installation et de la recette de machines électroniques de haute performance, chacune commandée par un mini-ordinateur.

Les candidats seront situés dans de grandes villes françaises et la région parisienne et devront avoir des déplacements fréquents de courte durée.

Une expérience de chantiers dans ce type de machines sera exigée.

Le siège de la société se trouve près du métro Carrefour Pleyel.

Ecrire avec C.V. et photo, B.P. 111 - 92008 ST-DENIS.

### UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche

### UN ATTACHE pour son SERVICE JURIDIQUE

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 25 ans, dépourvu d'obligations militaires, titulaire en droit (une connaissance de droit international privé serait appréciée) et disposant d'une expérience acquise de préférence dans une société de services anglo-américaine.

La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 7.000.

Le développement de la société permet d'envisager pour un candidat de valeur d'intéressantes perspectives.

Envoyer C.V. et photo à PUBLI-DIRECT, B.P. 609, 18, rue de Valenciennes, 75005 PARIS, qui transmettra.

### offres d'emploi

VOUS ETES INTERESSES PAR DES APPLICATIONS DE GESTION DANS LES DOMAINES : BANQUE, ASSURANCES, ADMINISTRATION

La filiale INFORMATIQUE du groupe de la CAISSE DES DEPOTS disposant d'un important parc d'ordinateurs sur l'hexagone, recherche :

**responsables de projets**  
**ingénieurs informaticiens**  
**ingénieurs systèmes**  
**analystes-programmeurs**  
**programmeurs**

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à B. CHASLES  
G.CAM B.P. 130  
113, r. J. Marin Naudin  
92.223 - BAGNEUX

G.CAM  
SINORG CONSEIL

### Johns - Manville

Société multinationale produisant et distribuant dans le monde entier une grande variété de produits industriels de haute qualité, crée à son siège européen à PARIS, la fonction de

### physical distribution manager

for Europe, Africa and Middle-East.

Il analysera les problèmes, définira et mettra en oeuvre les politiques de distribution physique liées aux incidences économiques de l'armement, de la paléontologie, du stockage et du mouvement total des matières premières et des produits finis.

La gamme des produits inclut des isolants à haute température et des matériaux volumineux tels que fibres de verre, poudres de filtration, panneaux de revêtement et de couverture, venant de nos usines d'Europe et des Etats-Unis.

Maîtrise parfaite de l'Anglais et du Français nécessaires.

Les spécialistes qualifiés dans ce domaine sont priés d'adresser leur candidature avec C.V. détaillé (en indiquant rémunérations actuelles et souhaitées), sous référence 1458LM

plein emploi 10 rue du mail par 2e

### Impte affaire maritime française

DIPLOMÉS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS recherche :

1) Pour son bureau de DUNKERQUE  
ADJOINT A DIRECTEUR  
pouvant devenir Directeur ANGLAIS INDISPENSABLE.

Expérience manutention souhaitée, mais capacité d'activité et qualité de contact des hommes primordiales. Dans un premier temps, une formation spécifique à nos affaires effectuera dans l'une de nos agences.

2) Pour PARIS  
ADJOINT A DIRECTEUR D'AGENCE

Ce poste comporte surtout une activité commerciale (aptitude à la négociation) — avec les meilleurs pétroliers principalement.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 61.215 cabinet leconte 4, rue André Couët, PARIS-16<sup>e</sup> membre de l'ANCERP

### IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES

(C.A. 220 millions) aux activités diversifiées dans les travaux publics, les télécommunications, l'équipement pour l'industrie et les grandes administrations, dont le siège est à VIRY-CHATILLON-57, recherche :

### adjoint du directeur administratif et financier

pour le succéder dans sa tâche de conseil auprès de la Direction Générale et des directions administratives du groupe, et pour lui confier le suivi notamment des comptabilités générales et analytiques, la participation au contrôle de gestion, la préparation des actions judiciaires.

Le candidat retenu aura une formation supérieure financière, comptable, juridique et fiscale, sera âgé d'au moins 25 ans et devra avoir une première expérience administrative et financière dans une PME au service d'un Groupe plus important où il aura de larges perspectives d'évolution.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et salaire actuel au service 1464

### offres d'emploi

### FILIALE IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS

recherche

### CADRE de VENTE

Formation Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce.

POSSEDER IMPERATIVEMENT :  
- de 2 à 3 ans minimum d'expérience pratique de la vente de produits industriels  
- un tempérament de vendeur  
- une grande disponibilité pour des déplacements fréquents.

Ces 3 caractéristiques sont indispensables pour faire acte de candidature.

Il s'agit de vendre en milieu industriel et, sous l'autorité du chef des Ventes France, une matière première plastique de marque renommée.

L'intéressé aura d'abord la responsabilité des ventes dans un secteur géographique français déterminé puis, en fonction de sa personnalité et des résultats obtenus, il pourra se voir confier ultérieurement la charge d'un ou de plusieurs marchés d'applications à l'échelle nationale.

Formation spécifique assurée par la société.

Envoyer C.V. complet avec photo et prétentions à No 91309 - CONTESSÉ PUBLICITE 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

### EUROPEAN MARKETING RESEARCH MANAGER

We are a multi-national food company, aggressively expanding our existing European businesses, developing and acquiring new businesses.

WE ARE SETTING UP A EUROPEAN HEADQUARTERS IN LONDON WITH A SMALL GROUP OF EXECUTIVES WHO WILL DIRECT AND IMPLEMENT THE EXPANSION PROGRAM.

The Marketing Research Manager will be a key member of this team. He will use his 5-10 years experience and academic background to help define the research to be done, to design research programs and analyze results, to translate U.S. technology to the European environment and to purchase research from European suppliers.

He will use his fluency in English and German (and/or French) in working with our European operating companies and U.S. headquarters.

He will likely be the type of person who wants to achieve significant results with his research skills and be promoted to a senior position in management/marketing, within 3 years.

He will currently be earning in the area of \$0.000-100.000 francs.

Send applications in English to: Mrs Nicole Cooper, Ted Bates SA, 3, rue Bellini, 92006 Puteaux.

### GROUPE INTERNATIONAL D'ELECTRONIQUE

recherche

### INGENIEURS Grandes Ecoles

(Centrale, Mines, ESE, ENSERG, ISEP ou équivalent)

Postes à pourvoir dans les domaines suivants :

1) TELEINFORMATIQUE  
Conception et développement (FIRMWARE) de chaînes téléinformatiques du calculateur central au terminal.

2) PERI-INFORMATIQUE  
Conception et développement des "attachements" périphériques aux systèmes centraux.

Les candidatures de débutants seront examinées.

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions sous référence 13.320 à : A.n.p.m. 102, av. Charles de Gaulle 92232 REUILLY SOUS BOIS

### GLAENZER SPICER

importante société de mécanique C.A. 350 millions (E.C.) 2.200 personnes filiale groupe international créée à son siège social

### POISSY (Yvelines)

le poste de

### CONTROLEUR DE GESTION

MISSION :  
- Audit interne ;  
- Amélioration et suivi des procédures de contrôle de gestion ;  
- Etudes économiques globales ;  
- Supervision des services financiers.

Le poste conviendrait à diplômé grande école ingénieur + business school ou formation équivalente, ayant une expérience de même nature d'au moins 3 ans. Allemand ou anglais obligatoire

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé à Direction des Ressources, 10, rue Jean-Pierre-Timbaud, 78300 POISSY. Discretion assurée.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

### UN INGÉNIEUR PROCÈDE POUR LE TRAITEMENT DES EFFLUENTS

Le Service Engineering Ifot Nucléaire de Framatome est chargé de l'étude des circuits auxiliaires des centrales à eau pressurisée. A partir des données de base fournies par les services études de la chaudière nucléaire, l'ingénieur spécialiste définit les procédés de traitement des effluents liquides, gazeux et solides.

Il établit les schémas détaillés et les notices de fonctionnement. Il rédige les spécifications techniques des principaux matériels.

Une fonction à créer pour un homme venant du génie chimique. Réf. M12

Tour FIAT 10  
Service Emploi/Orientation - 2, avenue  
Général Leclerc - Paris-Défense Cedex 16.

### GAZOCEAN COMMERCE INTERNATIONAL ET TRANSPORT MARITIME

### JEUNE INGÉNIEUR OU LICENCIÉ (E) SCIENCES

Chargé d'études techniques et technico-économiques.  
Expérience professionnelle antérieure souhaitée.  
Apté à travailler en anglais.

Adr. C.V., références et présentations à : GAZOCEAN,  
Service du Personnel, 21, av. George-V, Paris (8<sup>e</sup>).

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ  
ENGINEERING CHIMIE-PÉTROLE**  
recherche pour son Service  
**CONSTRUCTION**

**INGÉNIEUR CONFIRMÉ  
adjoint chef de service**  
chargé d'assurer la préparation  
technique des chantiers.

**INGÉNIEUR CONFIRMÉ**  
chargé d'assurer la gestion des  
marchés de travaux depuis appel  
d'offres jusqu'à solde de tous  
comptes.

Pour ces 2 postes :  
• 40 ans minimum,  
• Expérience minimum 5 ans sur chantier  
constructions,  
• Connaissance de l'anglais courant,  
commercial et technique indispensable.  
Adr. CV et présentations s/réf. 7220

**r.n.p.m.**

**SOCIÉTÉ DE SERVICES ET D'ASSISTANCE  
EN INFORMATIQUE**  
Orientée gros systèmes (370/138 en télé-traitement)  
partageant entre tous ses collaborateurs les profits  
de sa gestion

recherche pour le 1<sup>er</sup> avril 1975

### INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DÉBUTANTS

libérés des obligations militaires  
Pour s'intégrer à nos équipes travaillant sur des  
applications de techniques avancées.  
— Les postes à pourvoir impliquent des contacts  
très fréquents avec les clients ;  
— Les 3 premiers mois seront consacrés à la  
formation aux méthodes de la société ;  
— Les perspectives de carrière sont très ouvertes.  
Envoyer lettre de candidature avec C.V., manuscrit,  
photo et présentations à  
**CENTRAL INFORMATIQUE ET ENTREPRISE**  
8, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris  
références C.I. 175

**STE INDUSTRIELLE  
FILIALE STE U.S.**  
50 MF - 200 PERS.  
(25 AU SIÈGE et 175 en usine Provincel)  
recherche pour son Siège à  
PARIS (près Etoile)

**SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL**  
pour GESTION du PERSONNEL et Relations Sociales,  
VIE JURIDIQUE DE LA STE et toutes questions  
juridiques et administratives  
(baux, assurances, relations ex. administrations...)  
**INDISPENSABLE**  
• Formation supérieure, à dominante juridique  
et financière.  
• EXPÉRIENCE d'un S.G. de SOCIÉTÉ de  
TAILLE COMPARABLE.  
• ANGLAIS très fluide.  
Lettre manuscrite, CV détaillé, rémunéré,  
et phot. s/réf. 5112 à

**sélection conseil**  
6 PLACE DU MARÉCHAL JOIN 75017 PARIS

L'un des premiers groupes pharmaceutiques français

recrute

## UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour son Centre de Recherche et de Développement

LE CANDIDAT, BIOLOGISTE DE PRÉFÉRENCE, DEVRA :

- être âgé de 38 ans minimum ;
- justifier de solides références scientifiques ;
- avoir une expérience de participation à la direction d'un centre de recherche et de développement ;
- être capable d'orienter et d'animer des équipes internationales.

— RÉMUNÉRATION IMPORTANTE.

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.

Adresser curriculum vitae à M. Y. CONDAMIN  
19, rue du Laux - 92140 CLAMART (FRANCE)

**IMPORTANTE FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE  
Paris 8<sup>e</sup>**  
recherche

### ECONOMISTE

35 ans minimum,  
formation supérieure économique,  
chargé d'analyser la conjoncture  
et de coordonner l'établissement  
des statistiques professionnelles.  
Connaissance de l'Industria  
souhaitable.

Rémunération minimum départ :  
85.000 F

Ecrire Service N



**CENTRE INFORMATIQUE DU 15<sup>e</sup> ARRD**

**ÉQUIPE D'UN HB 6000  
BATCH - TÉLÉTRAITEMENT**

recherche

### PROGRAMMEURS

Cobol

1 an de pratique minimum

- Avantages sociaux.
- Restaurant entreprise.
- Horaires flexibles.

Envoyer C.V. sous n° 15.206 B à BLEU Publicité,  
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

**IMPORTANTE  
Maison d'Édition**

(200 personnes)  
recherche un

### Jeune Cadre Gestion du Personnel

Il sera plus particulièrement chargé par le  
Chef du Personnel de procéder aux Etudes  
pour la mise au point des effectifs, des fonc-  
tions, des rémunérations et susceptible de  
participer à une gestion moderne et dyna-  
mique du Personnel.

Il sera en relation avec les organismes pro-  
fessionnels sur tous les problèmes concer-  
nant l'évolution de la législation sociale.

Ce poste correspond à un Diplôme d'Études  
Supérieures possédant une expérience  
de six mois à un an acquise dans un Service  
du Personnel.

Les dossiers de candidatures (C.V., photo et  
résumé, etc.) seront traités confidentiellement par  
**DEVELOPPEMENT**  
membre de l'ANERP, service M. 958  
10 rue de la Paix, 75002 Paris

**LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE**

BANLEUE OUEST  
Filiale d'un groupe multinational  
recherche pour son service  
d'INFORMATION MÉDICALE

### JEUNE MÉDECIN

(HOMME ou FEMME)

Ce poste comporte des activités très diverses dans  
le cadre des relations médicales et de la publicité,  
notamment :

- La formation et le recyclage des délégués  
médicaux ;
- La mise au point des argumentaires ;
- La préparation des lancement et recherches  
des axes publicitaires ;
- La rédaction de la documentation et la cor-  
respondance médicale ;
- Les expertises cliniques post. Vieux Paris et  
Provence.

Connaissance de l'anglais apprécié.

Pour premier contact, adresser lettre d'él. n° 81.325,  
Contene Publicité 30, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

**Groupe Commercial Français**  
(C.A. 1 milliard)

dont les Filiales exercent leur activité en  
France et Afrique francophone  
— offre en raison d'une forte expansion  
un poste

### d'ASSISTANT DE DIRECTION

à un

### JEUNE DIPLOMÉ HEC - ESSEC - ESCP

ayant déjà de préférence première expérience

Au cours d'une période de formation, il s'initiera  
aux activités et structures du groupe et sera, au  
sein d'une de ses branches, progressivement  
associé à la détermination des objectifs, aussi  
bien qu'à la coordination de l'action des Filiales.  
Adresser lettre manuscrite et C.V. à No 90.282

**cabinet  
leconte** 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16<sup>e</sup>  
membre de l'ANERP

**CIPEL MAZDA** Groupe  
C.G.E.

créé à ARGENTEUIL  
dans sa division Filiales industrielles  
le poste :

### INGÉNIEUR INDUSTRIALISATION

Rattaché au service Développement,  
— vous serez chargé de la conception et de la mise  
au point de nouvelles lignes de montage méca-  
niques ;

— vous recevrez une formation en méthodes ;  
— et vous aurez de larges possibilités d'évolution  
au sein des services techniques de la Division.

Ce poste correspondrait à un ingénieur A. et N.  
(option automatique), débutant ou ayant une  
première expérience industrielle.

Possibilité de logement en FAVILLON.

Adresser-nous votre candidature sous réf. C1-1  
à CIPEL, Service Relations Humaines,  
128, av. du Président-Wilson, 92300 LEVALLOIS.

**C.E. DORIS**

recherche pour bureau de  
PARIS 13<sup>e</sup>

### ingénieurs d'études

Généraliste - Bâton armé - Bâton précontractant  
Formation Grande Ecole ou équivalent  
(P. et C. - Centrale - CHEBAQ).  
Quelques années d'expérience.

Ces ingénieurs seront intégrés au sein d'une équipe  
pour l'étude des grandes structures marines.  
Anglais indispensable.

Téléphoner pour rendez-vous à 589.89.30 - Poste 3648.  
Ne pas se présenter.

Pour son activité de  
**SERVICE INFORMATIQUE**  
notre société, filiale d'un impr. groupe bancaire  
recherche

### CHEF DE PRODUIT

a) Gestion administrative  
b) Gestion para-bancaire

Responsabilité complète de la conception à la  
commercialisation.

### ANALYSTE PROGRAMMEUR

AUTONOME, exp. en COBOL + not. ASSEMBLEUR  
Larges possibilités de développement individuel.

**GRENIER - 160, rue Lafayette, 75010 PARIS.**

### SEREQUIP

**DIVISION TRANSPORTS**

recherche pour réaliser des études de transport en  
milieu urbain

### CHEF DE PROJET

Ingénieur Grande Ecole  
3 ans d'expérience dans ce domaine

### INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Ingénieur Grande Ecole  
2 ans d'expérience dans ce domaine

Lieu de travail : TRAPPES

Nombreux avantages sociaux

Env. C.V., photo et salaire brut annuel désiré à :  
**SEREQUIP - E.P. 111 - Route de Montigny,  
91190 TRAPPES**

**SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS  
ET APPLICATIONS INDUSTRIELLES**

Filiale d'un Groupe Allemand Important  
recherche pour :

- gestion financière de contrats « clés en main », à l'étranger,
- relations banques et administrations.

### Cadre administratif et financier

- Sens des responsabilités.
- Formation spécialisée financière ou bancaire.
- Connaissances de comptabilité.
- Expérience confirmée de 3 ans (entreprise ou banque).
- Allemand-anglais courant exigés.

Envoyer deux vitres manuscrites, photo et présentations  
au n° 7253, « LE MONDE » Publicité,  
8, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

**IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.**  
recherche FOUR RÉGION PARISIENNE

### UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

pour diriger un secteur de TRAVAUX  
de TERRASSEMENT et OUVRAGES D'ARTS

### UN INGÉNIEUR ÉTUDES

TRAVAUX BETON ARME

Les candidats doivent envoyer C.V., photo à :  
Entreprise BAZEL Frères, 17, r. de Tolbiac, Paris-13<sup>e</sup>.

**ENTREPRISE EXPORTATION**  
INSTALLATIONS ET APPLICATIONS  
INDUSTRIELLES

Groupe multinational  
recherche pour

Coordination Technique et Approvisionnement :  
— équipements industrie chimique,  
— machines et matériel de construction,

### INGÉNIEUR D'AFFAIRES

- formation A.M. ou équivalent ;
- 3 ans expérience prof. ind. exigée ;
- parfaitement bilingue français - allemand.

Ecrire avec cur. vitres, photo et présentations à :  
**KLOCKNER INA FRANCE S.A.R.L.,  
27, rue Marbeuf, Paris (8<sup>e</sup>).**

**BANQUE D'AFFAIRES**  
Quartier Champs Elysées  
recherche pour son service  
ÉTUDES FINANCIÈRES

### analyste financier

Jeune Diplômé IEP, HEC, ESSEC, ESCP,  
dégagé des O.M.

- spécialisation financière ou comptable souhaitée
- pratique courante de l'Anglais indispensable.

Le poste implique des contacts fréquents avec  
les sociétés.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo  
sous réf. 35 369 à Havas Contact,  
156 bd Haussmann 75008 Paris.

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ**  
recherche

### INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(GRANDES ÉCOLES ou DOCTORAT)

pour la conception et la réalisation de systèmes  
de CAO en électronique.

Le candidat, de formation électronique, devra  
posséder, en plus, quelques années expérience  
industrielle ainsi que de bonnes connaissances sur  
les terminaux graphiques, les banques de données  
et les techniques modernes de programmation.

Env. C.V. et présent. sous réf. 786 à CREATIONS  
DAUPHINE, 41, av. de Friedland, Paris-8<sup>e</sup>, qui tr.

**Société Internationale d'Équipement  
Pétrolier et Chimique**

RECHERCHE POUR LEVALLOIS

### INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

POMPES, COMPRESSEURS, TURBINES

### INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

MATÉRIEL CONTRÔLE ET RÉGULATION

- Age 30 ans minimum ;
- Expérience dans domaine similaire souhaitée ;
- Connaissance de l'Anglais.

Ces postes impliquent des personnalités dynamiques ayant sens des respons. et esprit d'initiative.

Adr. C.V. détaillé à n° 91.886, CONTEXTE Publicité,  
20, avenue de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmettra.

### COMPTABLES

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ A NEUILLY**  
recrute des comptables débutants  
de niveau D.E.C.S. ou D.J.T.

Après une période d'information et de familiarisation avec les méthodes et les procédures de l'entreprise, les candidats pourront occuper des postes à responsabilités au sein de la Direction Financière.

Envoyer C.V. à n° 2441 SPERAR  
12, rue Jean Jaurès 92407 PUTEAUX

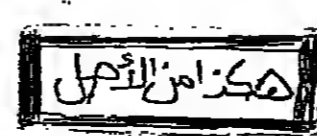






Table with 2 columns: Category (e.g., DEMANDES D'EMPLOI, REPRESENTAT.), Demandes, and Price/Value.

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: Category (e.g., IMMOBILIER, AUTOS - BATEAUX), and Price/Value.

emplois féminins

assistante DEPARTEMENT JURIDIQUE

Laboratoire Pharmaceutique... Pour son DEPARTEMENT JURIDIQUE... La poste : assurer la gestion courante...

Sec. Installations Industrielles... SECRETAIRE DE DIRECTION... 20 ans min. Libre immédiate...

Secrétaire CHEVRONNÉE pour SERVICE JURIDIQUE... Niveau Sup. ou B.T.S. Expérience en problèmes d'assurance Indemnisation...

Grandes imprimeries françaises... SECRETAIRE ALLEMAND... Livre de ch. Exp. à GERMANY...

DACTYLO susceptible de déchiffrer les manuscrits... SECRETAIRE ALLEMAND... Livre de ch. Exp. à GERMANY...

représent. offre... FABRICANT Allem. produits décoratives... AGENTS COMMERCE... GUYMETAL-BUTEL...

représent. demande... Basile Export, vos produits? Londres Agent jeune dynamique...

sports loisirs... Anglaise Professeur ora. sé. Tennis, golf, etc. Tél. : 33-33-33

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone 233.44.31

L'immobilier exclusivité

appartements vente

Paris CHARMET ET CALME... Dans idéal particulier... 2 pièces + duplex... 10 studios

Paris 2 PIÈCES + DUPLEX... avec immeuble... 10 studios

Paris 2 PIÈCES... avec immeuble... 10 studios

Paris 2 PIÈCES... avec immeuble... 10 studios

Paris 2 PIÈCES... avec immeuble... 10 studios

Paris 2 PIÈCES... avec immeuble... 10 studios

Paris 2 PIÈCES... avec immeuble... 10 studios

Paris 2 PIÈCES... avec immeuble... 10 studios

Paris 2 PIÈCES... avec immeuble... 10 studios

Paris 2 PIÈCES... avec immeuble... 10 studios

appartements vente D. FÉAU

133, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS LAB. 13-89 présente en exclusivité :

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

Paris 19e PARIS-19e... Paris 17e PARIS-17e... Paris 19e PARIS-19e

appartem. achat locaux commerciaux

ACHETE URGENT... R. SEINE... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

Paris 19e PARIS-19e... locaux commerciaux

NOUVEL ORLEANS 2 METRO ALBES... 30-35 AV GENERAL LECLERC PARIS 4e

TROCADERO... Aux abords des jardins... 17, rue de la Bruyère

HERON BUILDING MONTPARNASSE... 20.000 m2 de bureaux à louer... 17, rue de la Bruyère

CHAMPS-ELYSEES... 200 F ANNUEL LEDRU-ROLLAN... 17, rue de la Bruyère

MAISON DE CAMPAGNE... 30 KAL LA SOUTERRAINE... 17, rue de la Bruyère

BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère

BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère

Sté FÉAU GESTION... 133, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère

BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère

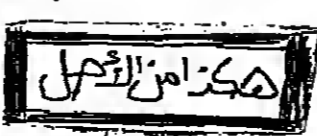
BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère

BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère

BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère

BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère

BOULEVARD... 18e arrondissement... 17, rue de la Bruyère



150

SPORTS

SKI

BEUCOUP DE CHUTES DANS LA DESCENTE DU KANDAHAR Des acrobates du kilomètre lancé

La descente masculine du Kandahar, disputée à Megève le 1er février, a été marquée par de nombreuses chutes...

Thoeni de prendre la tête du classement général de la Coupe du monde, incriminant l'état de la piste...

De notre envoyé spécial

L'horaire de l'épreuve de quarante minutes, afin que le soleil dissipé le brouillard...

Les coureurs furent prévenus de l'état de la piste. Malgré tout, prenant tous les risques...

OLIVIER MERLIN.

LA PRESSE AUTRICHIENNE MÉCONTENTE

De notre correspondante

Vienna. — L'ensemble de la presse autrichienne s'aggrave...

des Français à organiser une importante manifestation de ce genre sans qu'on ait à s'en plaindre...

FOOTBALL

LES TRENTE-DEUXIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE Cinq clubs de première division déjà éliminés

Pour son retour à sa formule originelle, à l'occasion des trente-deuxièmes de finale...

Bordeaux contre Châteauroux (1-1) et Paris-Saint-Germain contre Saint-Dié (2-2), qui ont pourtant en troisième division...

Un Stade de Reims petite manière

Les dimanches se suivent et ne se ressemblent pas pour l'Olympique lyonnais...

Ce Stade de Reims « petite manière » ne s'est pas relevé de la blessure...

En attendant le retour de Carlos Bianchi

La Coupe étant la Coupe, seul le résultat compte, bien sûr, et il reste de l'aventure que Reims a gagné...

Le Stade de Reims, on l'aure compris, s'en est tiré à bon compte (2 à 1), devant un public satisfait...

RUGBY

La victoire de la France (27-20) devant l'Angleterre Un mélange d'enthousiasme et d'ingéniosité

Twickenham. — L'arbitre venait de siffler le mi-temps. Le commentateur de la B.B.C. se retourne vers nous, d'une pièce...

Un mélange d'enthousiasme et d'ingéniosité, d'audace et d'improvisation, qui lui permettent de s'égaliser...

De notre envoyé spécial

Après la lugubre exhibition du 18 janvier au Parc des Princes, on la vit pétaillante et narquoise...

Ce samedi, dans le ciel gris de Twickenham, sur cette noble pelouse qui semble faite de toutes les mousses...

JEAN LACOUTURE.

RÉSULTATS

Basket-Ball

Table with 2 columns: Match, Score. Includes CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION and Coupe de France.

Football

Table with 2 columns: Match, Score. Includes Coupe de France (trente-deuxièmes de finale) and Division 1.

Hippisme

Le prix de Nevers, disputé à Vincennes, qui servait de support aux paris couplés gagnant placé...

Rugby

Pour le compte du Tournoi des cinq nations, la France a battu l'Angleterre 27 à 20...

SKI

Table with 2 columns: Match, Score. Includes DESCENTE DU KANDAHAR A MEGÈVE.

Tennis

Le Mexique a éliminé les États-Unis, par trois victoires à deux, au deuxième tour de la coupe Davis...

Publicité immobilière: location, vente, agences.

Publicité immobilière: locaux commerciaux, appartements.

Publicité immobilière: appartements, usines.

Publicité immobilière: propriétés, terrains.

Publicité immobilière: terrains, villas.

Publicité immobilière: villas, pavillons.

Publicité immobilière: pavillons, villas.

Publicité immobilière: villas, pavillons.

Publicité immobilière: pavillons, villas.

Publicité immobilière: pavillons, villas.

Publicité immobilière: pavillons, villas.

Publicité immobilière: pavillons, villas.

Publicité immobilière: pavillons, villas.

Publicité immobilière: pavillons, villas.

Publicité immobilière: pavillons, villas.



الشرق الأوسط

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## ÉCONOMIQUE

### L'ÉTRANGER

Américain pour 1975-1977  
Plus important déficit  
diplômé en temps de paix

notre correspondant  
L'Amérique a enregistré en 1974 un déficit de 100 milliards de dollars par rapport à la production intérieure brute. Ce déficit est le plus important depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

### Une dure bataille en perspective

Le débat national sur l'énergie nucléaire sera une bataille dure. Les partisans de la construction de nouvelles centrales nucléaires s'opposent à ceux qui craignent les risques et les coûts élevés.

Le gouvernement français a annoncé qu'il poursuivra la construction de centrales nucléaires. Cette décision a été prise malgré les critiques de certains économistes et écologistes.

La situation économique internationale est tendue. Les tensions géopolitiques influencent les marchés financiers et les échanges commerciaux.

### MATIÈRES PREMIÈRES

LA CONFÉRENCE DES PAYS PRODUCTEURS VA S'OUVRIRE À DUBAÏ

La conférence des pays producteurs de pétrole s'ouvrira à Dubaï. Les participants discuteront de la baisse du prix du pétrole et de la production mondiale.

Le prix du pétrole a baissé de manière significative. Cette baisse est due à la surabondance de l'offre et à la demande réduite.

Les marchés financiers ont réagi positivement à la baisse du pétrole. Les investisseurs ont vu une opportunité de profiter de la volatilité des prix.

Le secteur industriel a bénéficié de la baisse des coûts énergétiques. Les entreprises ont pu réduire leurs dépenses et améliorer leur compétitivité.

Le gouvernement français a pris des mesures pour soutenir l'économie. Ces mesures visent à stimuler la demande et à protéger les emplois.

Les perspectives économiques restent incertaines. Les tensions géopolitiques continuent de peser sur les marchés et les échanges.

## LA POLITIQUE FRANÇAISE A COURT ET MOYEN TERME

### GRACE A LA MULTIPLICATION DES CENTRALES NUCLÉAIRES Le pétrole ne représentera plus en 1985 que 40 % de l'énergie utilisée en France

L'électricité de France mettra en chantier, en 1976-1977, des centrales nucléaires capables de produire en moins de 12 000 mégawatts. Le pétrole ne représentera plus en 1985 que 40 % de l'énergie utilisée en France.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le gouvernement français a annoncé un plan de construction de nouvelles centrales nucléaires. Ce plan vise à doubler la capacité de production d'électricité nucléaire.

La construction de centrales nucléaires est un processus long et coûteux. Cependant, les avantages en termes de sécurité et de stabilité énergétique sont considérables.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

### M. Fourcade : la phase de refroidissement doit céder la place à une phase de soutien des activités

Nous sommes arrivés maintenant à une situation dans laquelle nous pouvons dire que la phase de refroidissement doit céder la place à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a déclaré que la France doit passer d'une phase de refroidissement à une phase de soutien des activités.

### Trois séries de décisions

NUCLÉAIRE. — Électricité de France mettra en chantier, en 1976-1977, des centrales nucléaires capables de produire en moins de 12 000 mégawatts.

PÉTROLE. — Il ne devra assurer, en 1975, que 40 % de l'approvisionnement énergétique du pays.

AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE. — Les efforts seront multipliés pour la recherche d'énergies nouvelles.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire est une priorité pour la France. Cela permettra de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et de garantir la sécurité énergétique.

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
60 heures	8 1/8	7 1/8	7
1 mois	8 1/2	7 1/2	7 1/2
3 mois	8 3/4	7 3/4	7 3/4
6 mois	9 1/8	7 7/8	7 7/8

PHILIPPE SIMONNOT.

## ECONOMIA

LE MENSUEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

EST PARU

Au sommaire du numéro de Février

### "Je suis un spéculateur international"

COMMENT TRAVAILLENT LES TRÉSORIERS DE MULTINATIONALES.

Au moment où les marchés des changes recommencent à s'agiter, Economie est allé voir travailler les trésoriers des grandes sociétés internationales qui manipulent de minute en minute des centaines de millions de dollars, de livres, de francs... etc. En lisant cette enquête, vous pourrez découvrir la vie de ces « spéculateurs par profession » et la manière dont elle a changé depuis que les « pétrodollars » envahissent les marchés des changes et que toutes les grandes monnaies fléchissent sans filer.

### Assurances : une étrange industrie

Un dossier d'Economia sur une profession mal connue, qui drainera peut-être bientôt près du dixième de la richesse nationale dans certains grands pays. Une profession qui a beaucoup changé aussi, avec prudence bien entendu. Economie a mené l'enquête au Lloyd's de Londres, a démenté des mécanismes de l'assurance-vie, a interviewé les nouveaux assureurs du tiers monde et s'est interrogé sur la manière dont les assureurs comptent garantir les nouveaux risques de la vie moderne : la pollution, les centrales atomiques, les risques industriels, les risques politiques...

### Corée du Sud : un miracle en panne

Un grand reportage qui vous mènera de Séoul aux complexes industriels de la nouvelle « Ruhr de l'Asie ». Une analyse économique de l'un des pays en voie de développement les plus dynamiquement affectés par « la crise ». Un portrait du régime Park et du capitalisme aveugle qui a imposé à son pays au nom de la menace communiste du Nord.

Puis une interview de Jacques Chenchoi, ancien ministre de l'Agriculture du président Allende, sur la réforme agraire en Amérique Latine, une enquête sur les dangers de l'énergie nucléaire... des notes d'actualité sur le Portugal, l'acier, le détroit de Malacca... etc.

Et toutes les chroniques et rubriques habituelles d'Economia : les livres, la presse internationale, la conjoncture, la chronique scientifique, la chronique juridique...

## ECONOMIA

LE MENSUEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

En vente dans tous les kiosques, avant le 5 de chaque mois. 5 F.

# MICHELIN

**D**ANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE PROPOSÉE AUX ACTIONNAIRES DE CITROËN S.A. PAR SONEDIA, FILIALE COMMUNE DE PEUGEOT ET DE MICHELIN, CONTRE DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES À ÉMETTRE PAR CES DEUX GROUPES, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA

**COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS MICHELIN S'EST TENUE LE 27 JANVIER À CLERMONT-FERRAND. LES RÉSOLUTIONS AUTORISANT LES GÉRANTS À RÉALISER L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES DÉCOULANT DE CETTE OPÉRATION, ONT ÉTÉ**

## Rapport des gérants

**N**OUS vous avons réunis en Assemblée générale extraordinaire pour vous demander l'autorisation et les pouvoirs d'émission des obligations convertibles de notre Compagnie qui doivent permettre d'honorer une offre publique d'échange des actions Citroën S.A., non encore dénouée par notre Groupe à laquelle nous venons de procéder en commun avec le Groupe Peugeot.

**L'évolution**  
Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les circonstances qui ont amené nos prédécesseurs, sans l'avoir souhaité ni recherché, à prendre en 1934-1935 le contrôle de la Société André Citroën, alors admise au bénéfice de la liquidation judiciaire. Notre Compagnie faisait déjà à cette époque un chiffre d'affaires très important avec ce constructeur qui était un client exclusif de Michelin. Constatant que la maîtrise de l'activité de ce pionnier en matière technique et d'industrialisation était absolument indispensable au développement de l'industrie automobile en France et par conséquent de notre propre industrie, elle avait été amenée à augmenter progressivement le montant de ses crédits pour l'aider dans une situation difficile et cela malgré les risques encourus.

Avec le recul du temps, on ne peut qu'approuver l'orientation ainsi prise : il s'agit de réaliser de bien meilleures performances, ou même de laisser tomber entre des mains non françaises, un tel outil de production automobile.

Au fil des années, Citroën a en effet maintenu et développé sa vocation de pionnier, son souci permanent d'innovation technique ; il a été incontestablement à l'origine des principaux progrès réalisés dans la construction automobile.

La plupart de ses innovations, même celles qui ont fait l'objet de critiques acerbes de ses concurrents, ont été tôt ou tard adoptées par l'ensemble des constructeurs.

Est-il besoin de vous préciser que, les progrès de l'automobile et ceux du pneumatique allant de pair et étant conditionnés les uns par les autres, Michelin a bénéficié dans sa propre industrie du rôle d'entraîneur joué par Citroën dans l'industrie automobile.

**La solution**  
Il est bien évident toutefois que si ce contact nouveau s'invitait à abandonner le leadership de Citroën, Michelin n'aurait le droit ni de se désintéresser de l'avenir de ce constructeur, ni de renoncer radicalement à la présence que les circonstances l'avaient amené à prendre dans l'industrie automobile et dont il avait pu apprécier tout

l'intérêt pour sa propre industrie. Cet ensemble de considérations dictait dès lors la politique de Michelin : rapprocher Citroën d'un autre constructeur de manière à constituer un groupe industriel de caractère privé d'une taille comparable à la plupart des grands constructeurs européens, mais dans lequel, d'une part, seraient préservées la personnalité et le caractère propre de Citroën et notamment son originalité technique remarquable, ainsi que son réseau commercial, et d'autre part, Michelin ne serait pas réduit au rôle de simple courtier financier.

Avec le temps et après avoir surmonté bien des difficultés, nous avons pu mener à bien cette politique et nous sommes heureux qu'elle ait trouvé son aboutissement dans un accord avec Peugeot, car non seulement nos rapports avec ce grand constructeur français sont très anciens et ont toujours été excellents, mais aussi c'est avec lui que se sont amorcées, dès 1932, nos premières tentatives d'association.

Les communiqués communs du 25 juin et du 6 décembre, qui ont été largement diffusés et que nous incluons en annexe (1), contiennent l'essentiel des accords Peugeot-Michelin, et vous pouvez constater que ceux-ci sont de nature à répondre à nos objectifs fondamentaux rappelés ci-dessus.

Cependant, du fait de la crise survenue inopinément à la fin de 1973, qui, ainsi que nous le soulignons déjà à notre assemblée du 28 juin dernier, a très rapidement affecté Citroën atteint de plein fouet en période de redressement et de mutation, et qui n'a cessé de s'accroître au cours de l'année 1974, il s'est agi de trouver des accords en préparation comportant un certain nombre de dispositions, qui seront précisées ci-après, tendant au redressement financier de Citroën.

Si les structures définitives du nouveau groupe automobile Peugeot-Citroën ne doivent être mises en place qu'progressivement, Citroën bénéficie dès maintenant de l'appui conjoint de deux groupes industriels puissamment associés et par conséquent capables de lui apporter tous les éléments propres à son redressement et à son développement. Et, le fait que le Groupe Peugeot ait accepté d'en prendre immédiatement la direction, sans attendre la dernière étape qui l'amènerait à devenir, dans un délai d'une année environ, le principal actionnaire de Citroën S.A., ne lui a pas permis autant de Michelin un simple « sleeping partner ».

Au contraire, la participation de Michelin comme second actionnaire aura tout le caractère actif que les deux associés entendent l'un et l'autre, d'un commun accord, lui réserver.

**La situation de Citroën**  
La filiale de Citroën S.A., ont connu en 1974 une baisse d'activité de près de 20 %.

(1) Extrait de communiqué commun du 6-12-74 : « A la suite d'une étude entreprise depuis juin dernier avec le concours de Lazard Frères et dans le cadre des mesures prises par la Direction de notre industrie française, les établissements Michelin et Peugeot S.A. annoncent leur décision de réaliser le rapprochement envisagé des Automobiles Peugeot et des Automobiles Citroën. La Direction Générale des Automobiles Citroën assure dès maintenant la direction des Automobiles Citroën. »

## Allocution de M. François Michelin

**D**URANT l'épreuve que nous venons de traverser, vous avez été posés bien des questions et vous vous en posez certainement encore devant l'avenir. Je crois indiscutablement — dépassant ainsi l'objet étroit de cette assemblée — de répondre aux unes et aux autres, telles du moins que nous pouvons les percevoir à travers les témoignages que nous avons reçus, afin de mettre les choses en pleine clarté.

Vous vous êtes tout d'abord demandé pourquoi Citroën avait pu être financièrement plus touché que les autres constructeurs. Puisque aussi bien le rapport du directeur de Peugeot S.A. à son assemblée générale extraordinaire — parallèle à la nôtre, et qui se réunit demain — a fait l'objet de la semaine dernière de longues citations et commentaires dans la presse, qu'il me soit permis de laisser répondre les dirigeants de Peugeot eux-mêmes. Vous n'ignorez pas, en effet, que, ces derniers mois, Peugeot a activement participé, avec ses meilleurs spécialistes, en compagnie de ceux de Citroën et d'éminents experts extérieurs, à une étude approfondie des Automobiles Citroën. Laissons donc parler ce tiers objectif et parfaitement informé ; voici ce qu'il écrit en tête de son rapport :

« Vous savez qu'après avoir traversé une période de très graves difficultés, la Société Automobiles Citroën s'était engagée depuis quelques années dans la voie d'un redressement qui, à la fin de 1973, semblait pouvoir être considéré comme très largement acquis. Alors que son activité s'était traduite par des pertes importantes en 1972 et en 1973, puis plus lourdes encore en 1970, une amélioration très nette avait commencé à se faire sentir dès l'année suivante. Enfin, le retour à l'équilibre avait été confirmé par des résultats très nettement positifs en 1972, puis en 1973. »

Pour spéculer sur ce qui a été, le redressement de la Société Automobiles Citroën était cependant trop fragile, encore pour permettre de surmonter les nouvelles difficultés que les conséquences des événements du Proche-Orient de fin 1973 allaient apporter à la construction automobile mondiale. La crise de l'énergie, les mesures réglementaires de limitation de l'utilisation des voitures automobiles, les menaces et les incertitudes qui s'y sont ajoutées, dans un climat général d'attente, ont entraîné dès le dernier trimestre de 1973 un recul sensible des ventes, plus marqué d'ailleurs sur les marchés européens, où la Société Automobiles Citroën réalise la plus grande partie de ses exportations, mais qui s'est étendu en 1974 au marché français également. De plus, ce recul a particulièrement affecté les modèles de forte et de moyenne cylindrée qui sont aussi ceux dont la production est la plus rentable : du premier semestre 1973 au premier semestre 1974, la production des voitures de la série D a ainsi chuté de 47 % et celle de la série G de 22 %. Enfin, ce retournement brutal de la conjoncture est intervenu alors que, simultanément, l'inflation se développait et que, pour des raisons réglementaires ou commerciales, la répercussion de l'augmentation des charges d'exploitation dans les prix de vente était insuffisante.

Pour sa part, la Société Automobiles Citroën a été beaucoup plus durement touchée que les autres constructeurs, parce que la crise l'a frappée alors qu'elle était engagée dans un programme très loüé de reconstitution et d'expansion de ses moyens industriels, en conséquence notamment de l'évacuation progressive des usines du quai de Javel à Paris, ainsi que du renouvellement de sa gamme, élargie au dernier Salon par la présentation des berlines CX et de nouveaux modèles de la série GS. Très vite, elle a donc connu d'importantes difficultés financières, qui ont encore été aggravées par l'encadrement du crédit et la hausse des taux d'intérêt.

Je me contenterai d'ajouter à ce jugement que la Société Automobiles Citroën — atteinte de plein fouet par une crise générale dont personne n'avait prévu la survenance ni l'ampleur — avait bénéficié d'un surcroît de deux ou trois ans, elle aurait vraisemblablement trouvé alors les ressources suffisantes pour faire face à l'événement.

Quel qu'il en soit, dès le printemps dernier, la nécessité d'une intervention de nature et d'urgence exceptionnelle était devenue urgente et cela n'a pas échappé à personne, ni à l'assemblée générale de Citroën S.A. ni à celle de Michelin, ni même à celle de Peugeot, le premier communiqué commun étant d'ailleurs antérieur à ces trois assemblées.

A cette époque, Michelin a décidé de soutenir Citroën à fond, confiant dans l'espoir de l'acceptation par Peugeot de venir unir ses efforts aux siens. C'est ainsi que, dès le mois d'août, Michelin a été amené à garantir 720 millions de francs de crédits destinés à Citroën, afin de faire face aux besoins des Automobiles Citroën jusqu'à l'acceptation attendue de Peugeot, c'est-à-dire pratiquement jusqu'à la fin de l'année. C'est cette somme, maintenant réduite à 586 millions de francs, que nous nous sommes engagés à consolider à moyen terme, toujours avec notre garantie.

Notre deuxième objectif a été de ménager Michelin non seulement dans sa sécurité financière, mais encore dans ses moyens de développement normal. De même qu'il n'était pas question de sacrifier Citroën, de même il était primordial de ne rien accepter qui soit de nature à affaiblir financièrement Michelin. Je crois que les dispositions que nous avons acceptées de prendre le permettront à court terme aussi bien qu'à long terme.

A court terme, en effet, en dehors des 586 millions de francs de garanties dont je viens de vous parler — et qui devraient être résorbés d'eux-mêmes sans avoir à jouer, — nous devons apporter en 1975, sous des formes encore à définir, 300 millions de francs de capitaux frais, dont il serait vain d'attendre un retour, ni même le retour : je dis cela sans faire afin qu'aucun équilibre ne s'établisse au départ, ce qui serait extrêmement malin. Il va sans dire que, dans ces conditions, le financement de cette somme est et devait être assuré sans aucun recours à un crédit. Une manière différente de résoudre cette question constituerait une contradiction inacceptable.

La politique de liquidité que nous avons menée depuis de nombreuses années, la structure même des résultats de la Compagnie Générale nous permettent de vous dire aujourd'hui que cette charge si importante qu'elle paraît, devrait être de nature à n'affecter ni les moyens de financement généraux de Michelin, ni les résultats de la Compagnie Générale, ni, par conséquent, la politique de dividendes, sans, bien entendu, aggravation majeure de la crise.

D'autre part, même si nous devions déprécier d'un seul coup, à fin 1974, le portefeuille Citroën au niveau le plus bas de 38 F par action (niveau de l'offre publique d'échange), cette opération serait absorbée partie par provision sur les résultats de 1974, partie sur les réserves, sans compromettre le dividende et sans amoindrir de façon vraiment substantielle les ressources propres telles qu'elles figurent au bilan de notre Compagnie.

A long terme, le fait capital est désormais que la charge financière de Citroën devrait reposer sur les larges épaules, associées dans le même effort, de Peugeot et de Michelin. Cette nouvelle structure apparaît indispensable pour les augmentations de capital dans une entreprise qui ne sera guère à même avant plusieurs années de distribuer des bénéfices.

Notre troisième objectif — le dernier mais non le moindre — a été d'offrir aux actionnaires de Citroën S.A. une occasion honorable de sortir de l'impasse, mais pour autant qu'il soit non plus piégé tant aux intérêts des actionnaires de Michelin. Nous espérons être arrivés à rapprocher le plus possible d'un équilibre aussi délicat, au moyen de l'offre publique d'échange qui motive aujourd'hui notre réunion. Peut-être certains actionnaires de Citroën auraient-ils préféré recevoir de l'argent liquide ; mais ils doivent se rendre compte qu'il est absolument équivalent pour eux d'avoir des titres de toute première qualité et dont le marché est large et ferme ; d'ailleurs, depuis que l'offre a été faite, les cours des deux obligations convertibles se sont nettement améliorés. De plus, les avantages inhérents à ce genre de titre — et notamment le haut rendement actuariel — subsistent. Ces différents avantages pour les actionnaires de Citroën qui répondent à l'offre se conjuguent, pour ceux de Michelin, du fait que la charge financière de l'acquisition ainsi réalisée des actions Citroën sera différée à long terme et modique en ce qui concerne l'intérêt.

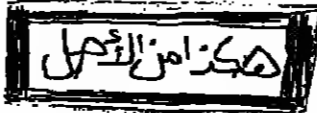
Dans cet ensemble de préoccupations, quelque peu contradictoires entre elles, et qui ne pouvaient se satisfaire de solutions de compromis, je crois que nous avons été compris de nos partenaires, de même que nous avons compris que Peugeot se refusait à investir dans Citroën en 1975, jusqu'à la fin de la période transitoire convenue. Mais sur ce dernier point, laissons encore parler Peugeot qui, dans le rapport de son Directeur, s'exprime ainsi :

« Cette période prendra fin au début de l'année prochaine, lorsque les comptes et bilans de 1975 auront pu être examinés et que les perspectives pour 1976 seront plus claires. En fonction de ces derniers éléments, nous aurons alors à décider si nous envisageons l'option qui nous est accordée par le groupe Michelin et si, au moyen d'un nouvel échange avec lui, nous prenons la position de premier actionnaire, en principe majoritaire, de la Société Citroën S.A. Dans cette dernière hypothèse, le groupe Michelin restera d'ailleurs à nos côtés de manière durable en qualité de second actionnaire de Citroën et assurera pleinement les responsabilités qui en résulteront pour lui, de sorte que sa puissance financière s'ajoutera à la nôtre pour parfaire le redressement des Automobiles Citroën et préparer leur expansion future. Dans l'hypothèse inverse — et nous espérons qu'elle ne se réalisera pas, — celle notamment où l'évolution de la conjoncture générale aurait compromis les efforts de redressement que nous entreprenons dès maintenant, le changement de majorité ne se produirait pas. »

Les indications ci-dessus vous permettront sans doute de voir plus clair parmi les multiples informations qui ont paru sur l'ensemble du sujet. Certains d'entre vous peuvent insister qu'il y a une sorte de « suspense », comme on dit. Belles soient les intentions de ce que je viens de vous citer ; vous vous apercevrez alors de ce qui est dit au premier rang et de ce qui figure au second.

En ce qui nous concerne, frappés, comme je vous l'ai dit, de la détermination de Peugeot, nous n'avons pas contesté cette condition, dont le principe était bien compréhensible compte tenu du contexte. Nous nous sommes dit aussi que les motivations de base de Peugeot ne pourraient guère être différentes en 1976 de ce qu'elles ont été en fait en 1974. Je ne saurais trop vous conseiller, pour parfaire votre information, de vous procurer auprès de votre banquier le rapport de Peugeot. Vous y trouverez, clairement exprimées, les explications, les considérations et les intentions de ses dirigeants dans cette affaire.

Il ne faudrait pas que les difficultés et les contraintes de cette œuvre commune en obscurcissent l'enjeu. Il s'agit, vous le comprenez, de la vitalité de l'industrie française de l'automobile dans toutes ses implications.





# LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

## SALAIRES

### La FEN, F.O. et la C.F.T.C. accueillent favorablement le projet d'accord dans la fonction publique

Les négociations salariales dans la fonction publique ont pris fin samedi 1<sup>er</sup> février en début d'après-midi sur un projet d'accord. Les syndicats doivent faire connaître leur réponse dans les prochains jours.

Si la FEN, F.O. et la C.F.T.C. portent un jugement plutôt favorable sur les dernières propositions de M. Gabriel Périot, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (fonction publique), la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.C. sont très critiques. Les cégétistes et les cégétistes parlent en par-

ticulier de présentation « truquée » de la réalité et s'insurgent contre la « spoliation » dont sont victimes les retraités.

Le projet d'accord prévoit :  
● AU TITRE DU MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT, un relèvement de tous les traitements de 1,25 % au 1<sup>er</sup> janvier, de 2,25 % le 1<sup>er</sup> avril, de 1 % le 1<sup>er</sup> juillet, de 1,75 % le 1<sup>er</sup> octobre et, enfin, de 1 % à la fin de 1975. Un ajustement automatique en fonction de l'évolution des prix enregistrés par l'indice officiel interviendra à la fin de chaque trimestre. De plus, si les prix augmentent de plus de 5 % au cours des deux premiers mois, une nouvelle réunion paraîtra aura lieu pour redéfinir une politique salariale pour le second semestre.

## EMPLOI

### CENT TRENTE-CINQ SUPPRESSIONS DE POSTES SONT ENVISAGEES A L'IMPRIMERIE LANG

Le comité d'entreprise de l'imprimerie Georges-Lang, qui emploie près de deux mille salariés, doit examiner, mardi 4 février, un projet de suppression de cent trente-cinq emplois présenté par la direction. Celle-ci explique que la réduction des tirages des grands périodiques a créé une situation difficile pour son secteur officiel, aggravée par la relance de la Néogravure.

Elle ne propose, pour le moment, que la mise à pied-retraite de dix-neuf personnes. Le Syndicat parisien du Livre (C.F.D.T.) s'élève contre tout licenciement et réclame deux solutions immédiates : une extension des pré-retraites aux salariés de plus de soixante ans et un transfert, après formation, de salariés du secteur officiel à celui de la Néogravure. Il propose également des réductions de la durée du travail.

La C.F.D.T. et la C.G.T. déclarent ne pas reconnaître les difficultés conjoncturelles à des imprimeries de travail et suggèrent la création d'un groupement d'intérêt économique du secteur héliogravure des entreprises de la région parisienne.

## CONFLITS ET REVENDICATIONS

### DANS LES VOSGES Quatrième mois d'occupation à Mamest où une nouvelle proposition de reprise est avancée

De notre correspondant

Nancy. — Nous arrivons cette semaine à l'extrême limite. Cela ne peut plus continuer. Les reports continuent nous épuisent. On a dit à Mamest, dans la plaine vosgienne, où les salariés occupent leur quatrième mois d'occupation et poursuivent la vente sauvage de meubles.

De semaine en semaine, les salariés ont été harcelés entre l'espoir et la désillusion. Ils se sentent de plus en plus isolés. Pourtant, ils abordent cette quatrième semaine de février avec une nouvelle espérance : un projet de Devilleville, approuvé par Géservic, une société pétrolière, a été mis sur pied. Les responsables sont venus à

Chateaufort la semaine dernière. Géservic, dont le siège social est à Paris, constitué de capitaux français, financerait l'opération, alors que le cabinet Devilleville, spécialisé dans le redressement d'entreprises, s'occuperait de la remise sur rail de Mamest.

L'autre solution — Allibert-Sommer avec Arthème Martin, retirée à deux reprises, a cette fois été officiellement déposée au tribunal de commerce de Mirecourt. Les pouvoirs publics auraient accordé 7,5 millions de francs de prêts et subventions à ce projet. Son objectif en matière d'emploi est limité, puisque cinquante personnes seulement seraient reprises au départ. « Nous ne voulons pas d'Allibert-Sommer », disent les occupants de Mamest. Il s'agit tout de même de résoudre la situation se débrouillant.

## IMMIGRATION

### SIX TRAVAILLEURS MAROCAINS DE MONTPELLIER SONT RAPATRIÉS DE FORCE PAR AVION

(De notre correspondant.)  
Marseille. — Six travailleurs immigrés marocains, dépourvus de contrat de travail qui avaient été gardés à vue avec soixante et un de leurs compagnons à Montpellier après les incidents survenus au service de la main-d'œuvre de l'Émirat (Le Monde, daté 2-3 février), ont été conduits le samedi 1<sup>er</sup> février à l'aéroport de Marignane et renvoyés vers leur pays d'origine. Une cinquantaine de membres du Comité de solidarité aux travailleurs immigrés ont manifesté tandis que l'avion décollait.

Une autre manifestation a eu lieu au même moment à Marseille, où des militants antiracistes se sont rassemblés devant le service de la main-d'œuvre, rue Antoine-Zattara.

À Paris, plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi après-midi à Belleville, à l'appel du Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.) et du Comité d'aide aux prisonniers (C.A.P.), pour protester contre l'intervention de la police dans une annexe de l'église Saint-Hippolyte — où des immigrés faisaient la grève de la faim — et contre les récentes expulsions de travailleurs maghrébins. Les manifestants entendaient également attirer l'attention du public sur le sort de M. Youssif Chebbi, le travailleur tunisien qui continue la grève de la faim à l'hôpital de la Pitié (Le Monde des 29 et 30 janvier).

Reste la dernière possibilité : la coopérative ouvrière. Un projet sérieux a été élaboré, avec un plan de financement établi sur trois ans (10 millions de francs), pour permettre à la société d'être compétitive au plan européen. L'objectif fixé au début à cent quarante personnes atteindrait trois cents à la fin de l'année. Cette solution a la préférence des salariés, qui préfèrent dans un tract : « Il est possible de faire revivre Mamest. Un plan de coopération le prouve. Tout est prêt pour une reprise, après les bonnes relations commerciales établies au Salon du meuble. Vient-on encore attendre longtemps ? »

À Chateaufort, on espère que cette interrogation trouvera une réponse cette semaine, où, après la réunion du comité de restriction industrielle, les trois dossiers reviendront devant le tribunal de commerce de Mirecourt pour une ultime décision.

CLAUDE LEVY.

## ÉCHANGES INTERNATIONAUX

### L'accord sur le sucre entre la C.E.E. et les quarante-six candidats à l'association garantit l'approvisionnement européen

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — Les représentants de la Communauté et ceux des quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui envisagent d'établir avec elle des liens privilégiés sont parvenus à un accord samedi soir 1<sup>er</sup> février sur le régime à appliquer aux importations de sucre dans la Communauté. Les pays producteurs, comprenant que la Communauté ne pouvait guère améliorer l'offre qu'elle leur avait précédemment soumise, ont renoncé à la plupart des exigences qu'ils avaient formulées le 15 janvier.

Samedi matin, à la suite d'une épuisante nuit de pourparlers, les neuf et les représentants des quarante-six pays A.C.P. avaient approuvé l'ensemble des textes qui formeront la nouvelle convention. L'affaire du « sucre » étant à son tour réglée, il n'existe plus d'obstacle à la signature officielle, le 29 février, à Lomé, capitale du Togo, de cette nouvelle convention.

Le parti engagé après l'adhésion du Royaume-Uni d'élargir la convention de Yaoundé qui rassemble dix-neuf États d'Afrique et de l'Océan Indien — à l'ensemble des pays indépendants de l'Afrique sub-saharienne qui en feraient la demande, ainsi qu'aux pays anglophones peu développés des Caraïbes et du Pacifique, est donc sur le point d'être gagné. C'est là assurément un événement politique d'importance. Sur le plan européen, l'établissement de relations privilégiées et contractuelles entre la Communauté et les pays peu développés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique appartenant au Commonwealth britannique donne un argument supplémentaire non négligeable à ceux qui, au Royaume-Uni, plaident en faveur du maintien du pays dans le Marché commun.

Les principaux éléments de l'accord sur le sucre sont les suivants :

● La Communauté est prête à acheter 1 400 000 tonnes de sucre par an pendant sept ans aux pays producteurs A.C.P. Parmi ceux-ci les principaux sont l'île Maurice, les îles Fidji, la Jamaïque, la Guyane, la Barbade, Trinité, Tobago et la Congo-Brazzaville. La C.E.E. est disposée à garantir à ces pays un prix égal à celui qu'elle assure à ses propres producteurs de sucre. Il se situe actuellement aux alentours de 140 livres sterling par tonne (environ 1 400 F) contre 330 livres sterling sur le marché mondial.

● Le Royaume-Uni, principal acheteur de ce sucre accepte de le payer 260 livres sterling la tonne, C.E.E., en 1975 et non plus 211 et de 230 livres sterling comme il y a deux semaines.

● Les livraisons s'échelonnent tout au long de la campagne, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> juillet 1975 au 30 juin 1976. Cependant pour aider la Communauté à surmonter les difficultés d'approvisionnement auxquelles elle doit faire face actuellement en raison de la très mauvaise récolte de betteraves de

l'automne, les A.C.P. se sont engagés à fournir environ 400 000 tonnes de sucre brut au cours du premier semestre 1975. Les plus gros contingents seront livrés par la Jamaïque, la Trinité et l'île Maurice. C'est autant de moir que la C.E.E. devra acheter au enchères, et au prix le plus élevé sur le marché mondial.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

## Faits et chiffres

● NOUVELLES PÉRIODES D'UNIFORMES DANS LE VOSGEOIS. — À Mirecourt (Vosges), les établissements Erem, une fabrique de lunetterie, ont annoncé leur intention pour le 31 mai, en raison de difficultés financières, d'un plan de reclassement personnel (quatre-vingt-quinze salariés) a été arrêté par le groupe Merlin-Gérin dans d'autres filiales de Grenoble de Chambéry, pour une centaine d'emplois. Un établissement voisin la Manufacture vosgienne de lunettes à Mirecourt, offre de 20 à 30 emplois supplémentaires.

D'autre part, la direction de la Société vosgienne de profilage, à Gérardmer, et de Prélion, à Fraize, deux usines vosgiennes de la première de ces sociétés et vingt et un salariés dans la seconde. — (Corresp.)

● LA C.F.T.C. ET LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE. — Au cours d'une conférence de presse tenue le 1<sup>er</sup> février à Dijon, M. Jacques Tessier, président de la C.F.T.C., a rappelé les deux objectifs principaux de sa confédération en matière de réforme de l'entreprise : donner aux travailleurs les moyens d'un épanouissement personnel, mettre en place des structures accordant le maximum de garantie concernant la politique de gestion.

(PUBLICITE)

MINISTÈRE DES ANCIENS MOUDJAHIDINE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE RADIO-TAXIS « COOPEMAD »

N/Réf. : SCRT/AM/AZ/N° 011

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Coopérative de Radio-Taxis lance un appel d'offres international pour la fourniture et l'installation d'un réseau de radiotéléphonie dit « Radio-Taxis » dans le Grand-Alger.

Les soumissionnaires peuvent retirer ou demander le cahier des charges au siège de la Société Coopérative de Radio-Taxis, 2, rue Lieutenant-Mohamed-Senarha, CHATEAUNEUF, El-Biar.

Les plis doivent parvenir sous double pli cacheté à l'adresse ci-dessus avec la mention sur l'enveloppe extérieure : « Soumission Appel d'Offres Radio-Taxis - NE PAS OUVRIR ».

La date limite de remise des offres est fixée à deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

**BONS DU TRESOR**  
3 et 5 ans

Taux de rendement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1975 (avant impôt)

à 3 ans  
**9,10%**

à 5 ans  
**10,50%**

UN PLACEMENT SUR, PRATIQUE, RENTABLE.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Vente Trib. Grande Instance Pontoise (95) place Nicolas-Flanel, 15 à 14 h. par suite saisie immobilière aux enchères publiques, jeudi 20 février 1975, à 14 h.

**COMMUNE DE CHAUSSY (95)**

1) PARCELLE DE PRÉ - 6 ha 18 a 23 ca  
MISE A PRIX : 46.000 FRANCS

2) PARCELLE DE TERRE - 4 ha 05 a 97 ca  
MISE A PRIX : 38.000 FRANCS

S'adresser à M<sup>e</sup> MALHERBE, avocat à Pontoise, tél. 464-17-18.

Vente sur enchères au Palais de Justice à CORBEIL-ESRONNES (91) le mardi 11 février 1975, à 14 heures

**UNE MAISON sise à VALENTON**  
(Val-de-Marne)  
Rue du Colonel-Fubien (Ex. : Grande-Rue) n° 80 - Liendit - LE PAILLIS -  
MISE A PRIX : 125.400 F

Consignation préalable indispensable pour enchères. Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> TRÉPILLET et ASSOCIÉS, avoc. assoc. à Corbeil-Essonnes (91), 31, rue Champollin (tél. 498-30-25 - 14-18), de 14 heures à 16 heures

Vente s. sais. Imm. Pal. Just. Corbeil-Essonnes, mardi 18 fév. 1975, à 14 h.

**PAVILLON à OLLAINVILLE (91)**  
28, résidence du Val, lieudit « le Petit Clos » sur-de-sous, quai, p. d. le salon escal. 1<sup>er</sup> ét. 3 ch. 3 s. bns. débarras ss-sol. CELLIER, GARAGE, JARDIN 150 m<sup>2</sup> eau, gaz, chauffage central.

MISE A PRIX : 75.000 FRANCS

Cons. pour ench. S'adr. pour renseignements à M<sup>e</sup> DU CHALARD, avocat, Corbeil-Essonnes, 54, all. A.-Briand, 068-14-84

L'ADJUDICATION aura lieu le 14 mars 1975, à 15 h. 30 à la Préfecture de la Dordogne, d'UN

**ENSEMBLE IMMOBILIER sise à BIARRITZ**

Le Département de la Dordogne vend

**SUR MISE A PRIX : 1.400.000 F**

UNE MAISON sise à BIARRITZ, 54, avenue de Madrid, à usage actuel de colonie de vacances.

Des renseignements sont en vente à la PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE, 2<sup>e</sup> Div., 3<sup>e</sup> Bureau, rue Paul-Louis-Coudier, 24018 PESSAC (tél. 48.18) 08-22-11 - postes 222 - 422 ou 423.

Tribunal Gr. Instance PAU, vente sur sais. Immob. le 20 février 1975, à 14 h.

de 2 IMMEUBLES situés à LACQ (Pyrénées-Alt.) à usage : d'habitation, restaurant, hôtel 19 chambres, bar, épicerie, en parcelle étalé et situés face au complexe du logement de LACQ.

M. à P. : 100.000 F 10, place Gramont, 64000 PAU, tél. 27-72-83.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 19 février 1975, à 14 h. 15 - Fonds

**BAR - RESTAURANT AUX LILAS (93)**

à l'ense. « LE CERVIN », 39, rue Romain-Rolland avec GRANDE LICENCE et

Adj. au Tribunal Commerce Paris, le 20 février 1975, à 14 h. 15 - Fonds

**SALON DE THÉ CONFISERIE RESTAURANT AVEC LICENCE de 4<sup>e</sup> CATEGORIE et BAIL OES LOCAUX COMMERC.**

4, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS (9<sup>e</sup>)

M. à P. 500.000 F (p. 4<sup>e</sup> h. Consign. 200.000 F. S'adr. M<sup>e</sup> POPELIN, not. 154, Pg-Saint-Honoré, M<sup>e</sup> GOURDAIN, syndic., 174, bd St-Germain.

Vente Tribunal Grande Instance à PONTOISE (95), place Nicolas-Flanel, jeudi 20 février 1975, à 14 h. par suite de saisie immobilière aux enchères publiques - Ex 13 LOTIS de

**COMMUNE DE GENAINVILLE (95)**

I. 2 PARCELLES de BOIS de 14 ha 52 a 50 ca et 1 ha 72 a 05 ca  
ENSEMBLE de 16 ha 24 a 55 ca - M. à P. : 32.500 F

II. PARCELLE de BOIS de 4 ha 04 a 45 ca - M. à P. : 8.000 F

III. PARCELLE de BOIS de 3 ha 42 a 30 ca - M. à P. : 6.500 F

IV. 2 PARCELLES de BOIS de 30 ha 48 a 10 ca et 32 a 45 ca  
ENSEMBLE 30 ha 80 a 55 ca - M. à P. : 61.000 F

V. 2 PARCELLES de PRÉ de 4 ha 74 a 32 ca et 1 a 14 ca  
ENSEMBLE 4 ha 75 a 46 ca - M. à P. : 9.000 F

VI. PARCELLE de PRÉ de 3 ha 60 a 49 ca - M. à P. : 7.000 F

VII. PARCELLE de PRÉ de 4 ha 27 a 53 ca - M. à P. : 8.500 F

VIII. PARCELLE de PRÉ de 52 a 97 ca - M. à P. : 1.000 F

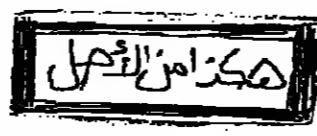
**COMMUNE D'OMERVILLE (95)**

IX. 2 PARCELLES de PRÉ 31 a 28 ca et 2 ha 05 a 31 ca  
ENSEMBLE 2 ha 80 a 31 ca  
MISE A PRIX : 5.500 FRANCS

X. 2 PARCELLES de PRÉ 3 a 45 ca et 5 a 04 ca  
ENSEMBLE 13 a 49 ca - MISE A PRIX 300 F

XL PARCELLE de PRÉ de 5 ha 19 a 50 ca - M. à P. : 10.500 F

S'adresser : M<sup>e</sup> MALHERBE, avocat, Pontoise (95) - 464-17-18







## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-2. EUROPE
  - ITALIE : La procla Volpudi est renvoyé pour la troisième fois.
- 4. ASIE
  - Coréens de route en Ethiopie - socialiste (V) par Jean-Claude Guillebaud ; d'importants renforts sont acheminés vers l'Érythrée.
- 4-5. AFRIQUE
  - SULTANAT D'OMAN : les négociations de D'Almeida ont abouti à un accord préliminaire des troupes françaises les semaines suivantes.
- 6 à 12. POLITIQUE
  - « Le système de défense en question » (II), par Jacques Isnard.
  - Le congrès du parti socialiste et celui des républicains indépendants.
  - Le comité central de l'U.D.R.
- 12. EDUCATION
  - Les comités d'action lycéens proposent le rattachement au projet de réforme de M. Heby.
- 12. ARMÉE
  - Un appelé subit de graves sévices à Perpignan.
- 14. JUSTICE
  - La cour d'appel d'Alger prononce trois ans de prison sans sursis à un auteur de Nord-Africain.
- 14. EQUIPEMENT ET REBONS
  - P.T.T. : le dossier du nouveau secrétaire d'Etat.
- 15. LA REGION PARISIENNE
  - Les objectifs de la nouvelle politique, précises.

**EUROPA**  
Pages 17 à 26

- L'enjeu de la politique agricole commune.
- Faites vos jeux, l'Etat fera le reste.
- Les cifs de la conjoncture.
- Consommation : Regardez dans votre assiette !
- Berlin, février 1975 : Comment tenir les jeunes ?

- 27. RELIGION
  - Mgr. Pécari et le livre du Père Familial : « Autorité et goût de retour ».
- 28-29. ARTS ET SPECTACLES
  - DANSE : une éphémère « Giselle » au théâtre de Nancy.
  - MUSIQUE : hommage à Max d'Ollone.
- 28. UNESCO
  - Pékin désire accroître sa contribution à l'organisation.
- 35. SPORTS
  - RUGBY : la victoire de l'équipe de France sur celle de l'Angleterre : un mélange d'enthousiasme et d'ingénuité.
  - SKI : le descente de Knodshur.
- 36-37-40. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
  - CONJONCTURE : le phase de refroidissement doit céder la place à une phase de soutien des activités, déclare M. Fourcade ; le pétrole un représentant plus en 1983 que 40 % de l'énergie consommée en France.
  - SALAIRES : le F.N. F.O. et le C.F.T.C. excellent favorablement le projet d'accord dans la fonction publique.

**LIRE EGALEMENT**  
RADIO-TELEVISION (27)  
Annonces classées (30 à 34) ; Aujourd'hui (36) ; Carnet (38) ; « Journal officiel » (39) ; Météorologie (30) ; Météo croisée (38) ; Finances (41).

Le numéro du « Monde » daté 2-3 février 1975 a été tiré à 532 893 exemplaires.

europcar  
central réservations  
645.21.25

**COUVERTS ARGENTÉS**  
garantie 25 ans

Fabricant - Vente directe  
**FRANOR** 70, RUE AMELOT, 75007-PARIS  
N° St-Sébastien Ouv. les jours et samedi

A C D E F G H

### Au cours de ses entretiens au Caire

## M. Gromyko s'efforcera d'apaiser le mécontentement suscité en Égypte par l'ajournement de la visite de M. Brejnev

Venant de Damas, M. André Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, était attendu lundi après-midi à 3 heures, au Caire, pour une visite de deux jours. Il devait rencontrer le président Sadate et signer trois accords concernant l'aide au développement de l'Égypte, les relations culturelles et l'ouverture de nouveaux consulats. On estime, dans les milieux dirigeants du Caire, que ce voyage a surtout pour but d'apaiser le mécontentement suscité au Caire par l'ajournement de la visite de M. Brejnev.

Dimanche, M. Gromyko s'est longuement entretenu avec le général Hafez El Assad, président de la République syrienne, en présence de M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères.

Les déclarations faites samedi soir, tant du côté soviétique que du côté syrien, avaient mis l'accent sur deux points : les « liens d'amitié inaltérable » entre l'U.R.S.S. et la nation arabe et la nécessité de réunir le plus rapidement possible la conférence de Genève.

Dimanche, en fin d'après-midi, M. Gromyko a rencontré M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Selon une dépêche de l'agence Tass, publiée dans la soirée, le ministre soviétique a « réaffirmé la position de l'U.R.S.S. en ce qui concerne la nécessité d'une participation de plein droit des représentants de l'O.L.P. à la conférence de Genève ».

Si l'on en croit l'hebdomadaire américain *Newsweek*, les dirigeants égyptiens voudraient diversifier leurs sources d'approvisionnement en matériel militaire. Selon ce journal, l'Égypte aurait concocté un plan de cinq ans pour l'achat de chars et avec des armements français et britanniques. Avant de se tourner

### CETTE SEMAINE A BRUXELLES

## Premiers contacts officiels entre le COMECON et la C. E. E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Des premiers contacts officiels entre des représentants de la C.E.E. et du COMECON auront lieu cette semaine à Bruxelles. La délégation de la C.E.E. est conduite par M. Wallenstén, directeur général des relations extérieures à la Commission de Bruxelles ; celle du COMECON, par M. Moïsewko, qui est chef du département du commerce extérieur de cette organisation. Au cours de ces conversations, les deux parties vont examiner selon quelles méthodes on peut envisager de rendre plus étroites les relations entre la Communauté et les pays de l'Est.

En septembre 1974, M. Fedala, secrétaire général du COMECON, avait envoyé une lettre à Bruxelles les invitant à Moscou. Le président de la commission, à ce moment, M. Wallenstén a pour but de rendre à Moscou (le *Monde* du 29-30 septembre). La commission a été accueillie favorablement cette invitation mais exprimé le souhait que les premiers contacts s'effectuent au niveau des hauts fonctionnaires. Cette formule avait été acceptée, la mission de M. Wallenstén a pour but de préparer la venue de M. Ortolan, autrement dit d'une part, de sonder les représentants du COMECON sur la nature de la collaboration qu'ils souhaitent établir avec la C.E.E. d'autre part, de les éclairer sur ce que sont les intentions de cette dernière.

L'objectif de la C.E.E. est de favoriser une normalisation aussi complète que possible de ses relations avec chacun des pays de l'Est européen. La commission, qui, aux termes du traité de Rome, est désormais chargée de gérer la politique commerciale des Neuf, est prête à négocier avec les Etats socialistes qui en manifesterait l'intention, et elle a conçu à cet effet un schéma d'accord commercial.

Les pays socialistes, sous la pression de l'U.R.S.S., n'ont pas encore répondu à cette invitation. L'Union soviétique peut-on penser, préférerait que les relations entre la Communauté et les pays socialistes s'organisent par le truchement du COMECON ce qui lui permettrait de renforcer son emprise sur la politique économique extérieure de ses voisins. Cette attitude n'est cependant pas forcément le même point de vue.

Mais, pour obtenir une liberté de manœuvre aussi grande que possible, il est nécessaire d'accepter que des négociations soient fortémen-t intégrées, à savoir le COMECON, et la Communauté. Un certain nombre de problèmes d'intérêt

### En Israël

## Une sorte de « cabinet de guerre » restreint est constitué

De notre correspondant

Jérusalem. — Le conseil des ministres a mis fin, dimanche 2 février, à une grave anomalie « constitutionnelle ». Conformément à une recommandation de la partie du rapport de la commission Agranath publiée en avril 1974, Israël est désormais doté d'un organisme qui est officiellement chargé d'examiner toutes les questions relevant de la défense nationale et de préparer les textes qui donneront force de loi à ses décisions.

En enquêtant sur les origines de l'impasse dans laquelle le pays s'est trouvé lorsque la guerre de 1973 a éclaté, la commission Agranath a constaté qu'aucune loi ne faisait obligation au premier ministre — responsable qu'il est — de consulter ce qui se soit avant de prendre des décisions portant sur la défense du pays.

Ben Gourion, puis ses successeurs, se sont entourés d'une sorte de « cabinet de guerre » dans les moments graves, mais rien n'était légalement prévu pour la composition de ce cabinet. Depuis le 2 février 1974, cette lacune est comblée : la moitié des membres du gouvernement formeront, sous la présidence du premier ministre, la « commission interministérielle des affaires de sécurité ». Le texte adopté par le conseil des ministres indique toutefois que les décisions de cette commission devront être approuvées par le conseil des ministres, qui conserve le pouvoir d'exécution dans tous les domaines.

Le nouveau organisme permettra de dissiper les ambiguïtés — soulignées dans le rapport Agranath — qui régnaient depuis la création de l'Etat, dans les rapports entre le pouvoir civil et les forces armées.

L'une des questions urgentes que devra examiner la nouvelle commission sera sans doute la désignation du chef suprême des armées, fonction assurée jusqu'à présent par le chef de l'état-major général. On sait que la commission Agranath n'a pu fixer les responsabilités du général Dayan dans les « négociations » de la guerre d'octobre parce que, en sa qualité de ministre de la défense, il n'avait pas de pouvoir sur les forces armées, ce pouvoir étant exclusivement entre les mains du commandant en chef.

A. Sc.

30 JANVIER - 5 FÉVRIER

**2<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN PARIS**

Tous les jours de 13 h à 20 h - Samedi et dimanche de 11 h à 20 h  
Nocturnes les Mercredi et Vendredi de 13 h à 22 h

PAVILLON D'EXPOSITIONS - PLACE DE LA BASTILLE  
(Ancienne Gare de la Bastille)

**Une Sélection**

**EBENISTERIE**  
MEUBLES TRÈS DIVERS  
SALONS - ALCOVES  
EURETS - BUFFETS  
MEUBLES LITS  
TOUTS BOIS ET MATERIAUX  
TOUTES FINITIONS ET PEINTURES

**TAPISSERIE**  
SIEGES TRÈS DIVERS  
SALONS - SEAUFS  
CANAPES - ASSISES  
CANAPES LITS  
LITS CLASSIQUES  
REHAUS - REPOS FENÊTRES  
TENTURES MURALES

**TOUTS TRAVAUX**  
NEUF ET RESTAURATION  
INSTALLATIONS - DÉCORATION

Styles et contemporains.

**A. MEYSSIGNAC**  
ATELIERS-MAGASIN  
BUREAU D'ÉTUDES  
DANS NOS IMMEUBLES 2000 M<sup>2</sup>  
42-44, FAUBOURG SAINT-ANTOINE  
PARIS 12 - BASTILLE  
PARKING  
CONSEILS - DESSINS - PROJETS - DEVIS  
343-06-31 3 LIGNES

**A PARTIR DE DEMAIN MARDI 4 FÉVRIER GRANDE VENTE EXPOSITION DE TISSUS D'AMEUBLEMENT**

Un panorama complet de tous les nouveaux tissus-décoration, du style « Haute Epoque » au contemporain, en stock, à des prix très intéressants.

**de 10 à 175 F le mètre**

**RODIN**  
38, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Avec « le Tube »

**SOIRÉE THÉÂTRALE POUR LE CHEF DE L'ÉTA**

M. Valéry Giscard d'Estaing entouré des membres de sa famille, a assisté samedi soir, au Théâtre Antoine, à la représentation de la comédie de François Dord, « le Tube ». Le président de la République, qui était son quarante-neuvième anniversaire, avait préféré un simple festin d'œuvres, une loge, à pour, dit-on, ne gêner le spectacle en attirant l'attention.

Quand le chef de l'Etat est invité dans une salle comble, les spectateurs lui ont fait une ovation, comme à la sortie où le public l'a attendu sur le trottoir pour l'applaudir. A l'entracte, M. et Mme Giscard d'Estaing se sont rendus dans les bureaux de la directrice du théâtre, Mme Simone Bernier pour s'entretenir et s'abonner à « le Tube », dont c'était la cinquantième représentation.

François Dord, Denise Girard, Pascal Massot, Marc Descoms, etc. et les pièces à succès pleines de succès ont rapporté de précieux témoignages.

PH. L.

**LA BAISSÉ DU DOLLAR REPREND : 4,2**

Le dollar a recommencé à baïsser lundi matin sur tous les marchés, passant de 2,52 francs suisses à Zurich, 2,54 à 2,52 Dfl à Francfort et 4,52 à 4,50 1/2 F à Paris.

Les milieux cambistes sont véritablement impressionnés par le plein de déficit budgétaire des Etats-Unis (lire page 38). En outre, espèrent, que l'arrêt de la conférence de Washington, lancé à l'ère de dollar, provoquera une réaction des banques centrales ; apparemment, il n'en a rien été.

**Dale Carnegie**



Dale Carnegie, fondateur

**Sachez parler en public dans 4 mois**

**EXPRIMEZ VOS IDEES**  
Développez assurance et facilité de contacts.  
Voyez via personnelle, professionnelle et sociale sans matériel par la méthode Carnegie, 100 % pratique, enseignée dans 35 pays.  
Des anciens du Cours Dale Carnegie vous renseignent à la conférence d'information gratuite.

**Jeu 6 Fév. à 19 h.**

Maison des Centraux  
8, rue Jean-Goujon 75008 Paris  
M<sup>o</sup> Franklin-Roosevelt

Autres sessions à Bayonne, Bordeaux, Cannes, Grenoble, Lens, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Nîmes, Pau, St-Etienne, Tarbes, Toulouse, Tours, ainsi que Bruxelles. Renseignements : G. Weyne, 354-61-06 et 354-62-32.

**Une page qui parle ?**

« vers : vous l'utilisez comme une feuille de papier ordinaire »

« verso : vous pouvez enregistrer 4 minutes de son »

**Le Système "SOUND-PAGE" © 3M**

Je désire recevoir une documentation complète sur ce système. Il permet d'écrire au recto d'une simple feuille qui peut être manuscrite, dactylographiée, imprimée ou photocopiée, et d'enregistrer au verso (recouvert d'oxyde magnétique) aussi simplement qu'avec un magnétophone traditionnel.

Nom et fonction : \_\_\_\_\_  
Société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

3M propose deux autres systèmes audio-visuels : la RÉTROPROJECTION et le "SOUND-ON-SLIDE" ou "dispositif qui parle".

3M France - B.P. 120 - 75019 Paris - Tél. 302.80.80 - Poste 613

**3M AUDIO-VISUEL**

former, informer, communiquer.

